BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 1 H H 8 1533
Sala Grande
Scansia 2 H Palchetto h
N.° d'ord.

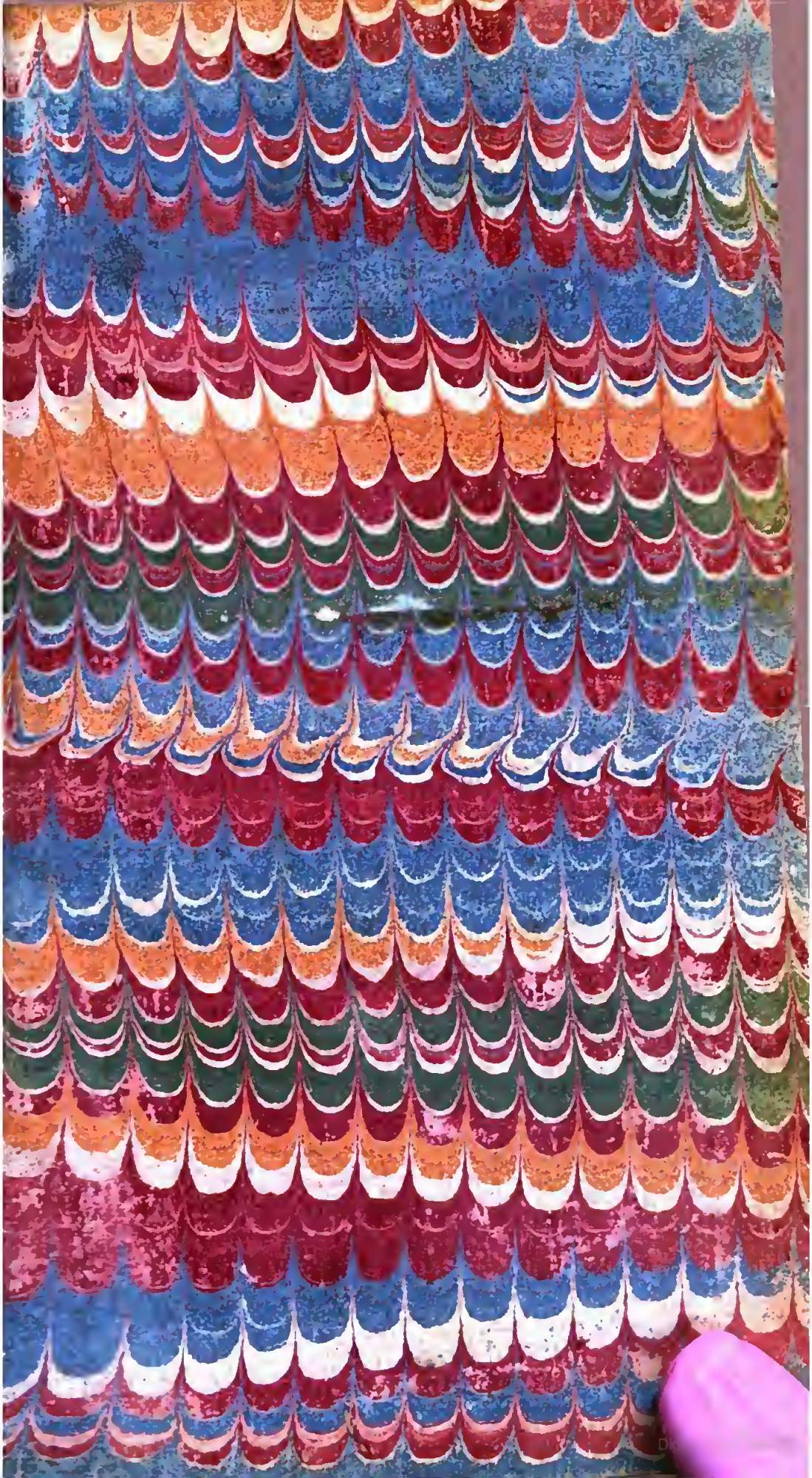

35. 3. 8.

Palat. XXIV
1

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES.

TOME QUARANTIE'ME.

(585)

HISTOIRE
GÉNERALE
DES VOYAGES,
OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à préſent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,

DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRÉ :

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTÈME COMPLET

d'Hiſtoire & de Géographie moderne, qui repréſente l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME QUARANTIÈME.

Biblioteca Nazionale
FONDO PALATINO
Napoli

A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or.

M. DCC. LII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

32
Cap Momo
Meaxuma
Isle d
DE
31
Panellen
St Clai
Partie des
Isle de
143
144
145

HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES,

Depuis le commencement du XVe Siecle.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SECOND.

DESCRIPTION DES ISLES DU JAPON.

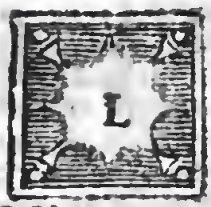

LE grand Empire, que les Européens ont nommé Japon, & qui porte, parmi ſes Habitans, le nom de Nipon (1), ou Niphon, eſt ſitué en-

DESCRIPT. DU JAPON. Situation & grandeur du Japon.

(1) *Ni* ſignifie feu, & dans un ſens plus ſublime, le Soleil. *Pon*, ſignifie baſe ou fondement. Les Chinois Méridionaux prononcent Sijpon, ou Gepuan,

DESCRIPT. DU JAPON.

tre le trente unième & le quarante deuxiéme degré de latitude Septentrionale ; & ſuivant une Carte aſſez recente, corrigée ſur les Obſervations Aſtronomiques d'un Jéſuite de la Chine, entre le cent cinquante ſeptiéme & le cent ſoixante quinziéme degré trente minutes de longitude, depuis le premier Méridien de l'Iſle de Fer. Il s'étend au Nord-Eſt & à l'Eſt-Nord-Eſt. Sa largeur eſt irréguliere, quoiqu'en général il ſoit aſſez étroit, en comparaiſon de ſa longueur, qui, depuis une des extrêmités de la Province de Fiſen, juſqu'aux Côtes Orientales de la Province d'Oſiu, a, ſuivant l'opinion commune, deux cens milles d'Allemagne (2), en droite ligne;

dont les Portugais ont formé apparemment *Japan*, qui s'eſt changé en Japon. Les Japonois, dans leurs Livres, donnent d'autres noms à leur Empire. Ce ſont des épithetes, qui en expriment la grandeur & l'excellence. *Kæmpfer, Tome I, page 95.*

(2) Kæmpfer, *Ibid, pages 94 & 95.* La longueur du Japon, ſuivant le nouvel Hiſtorien de cet Empire, eſt Eſt & Oueſt, prenant un peu de l'Eſt-Nord Eſt. Sa longueur eſt Nord & Sud. » Elle n'eſt » pas, dit-il, auſſi inégale » que quelques Auteurs » l'on dit ; car elle n'eſt » preſque jamais moindre » que de ſoixante ou ſoi- » xante dix lieues, en » comptant par les degrés » de latitude, & elle n'eſt » nulle part de cent. Quant » à ſa longueur, en la » prenant depuis l'extré- » mité occidentale du Fi- » gen, juſqu'aux Côtes » orientales d'Oxu, ou » Oſiu, elle eſt, ſuivant » le Pere Briet, d'un peu » plus de deux cens ſoixan- » te lieues communes de » France. *Hiſtoire du Japon, Tome I, page 10.*

ſans y comprendre toutes les Côtes & les Iſles plus éloignées, qui ne laiſſent pas d'être ſous la domination de l'Empereur du Japon. DESCRIPT. DU JAPON.

Kæmpfer compare la diſpoſition extérieure de cet Empire, à celle de la Grande Bretagne, & de l'Irlande. Il eſt rompu, dit-il, & coupé de la même maniere, mais beaucoup plus, par des Caps, des Promontoires, des Bras de mer, des Anſes, & de grandes Baies, qui avançant plus loin dans les Terres, forment quantité d'Iſles, de Peninſules, de Golfes & de Havres (3). Mais on diſtingue trois grandes Iſles, dont la principale s'appelle Nipon, & donne ſon nom à tout l'Empire. Elle s'étend en longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, dans la forme d'une machoire, dont la partie recourbée ſe retourne au Nord. Un Canal étroit, ou un Détroit plein de rochers & d'Iſles, les unes habitées, d'autres déſertes, la ſépare d'une autre, qui eſt la ſeconde en grandeur, & que ſa ſituation au Sud-Oueſt de Nipon, fait nommer Saikokf, c'eſt-à-dire Pays de l'Oueſt. Elle porte auſſi le nom de Kiuſiu ou Pays des Neufs, parce qu'elle eſt diviſée en neuf grandes Pro-

(3) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, page 95.

DESCRIPT. DU JAPON.

vinces. Les Japonois lui donnent, de longueur, cent quarante de leurs milles, & quarante à cinquante de largeur. Son circuit, ſuivant Kæmpfer, eſt de cent quarante huit milles d'Allemagne. La troiſiéme Iſle, ſituée entre la premiere & la ſeconde, & preſque quarrée dans ſa forme, ſe nomme Sikokf, c'eſt-à-dire Pays des quatre Provinces. Ces trois grandes Iſles ſont environnées d'un très grand nombre d'autres, dont les unes ſont petites, ſtériles, remplies de rochers; & les autres, aſſez grandes & aſſez riches pour être gouvernées par de petits Princes.

§ I.

Diviſion générale de l'Empire du Japon.

Diviſion des Iſles dont le Japon eſt compoſé.

TOUTES les Iſles, qui compoſent l'Empire du Japon, furent diviſées vers l'année 590 de l'Ere Chrétienne, par Siuſiam, Monarque Héréditaire Eccléſiaſtique, en ſept grandes Contrées, que les Japonois nomment Gokiſitzidos. En 681, Ten-Mu diviſa ces ſept Contrées en ſoixante-ſix Provinces, à chacune deſquelles il donna un Gouverneur. Enſuite deux

ſles, nommées Iki & Tſuſſima, qui appartenoient autrefois à la Corée, ayant été réunies au Japon par droit de Conquête, le nombre des Provinces ſe trouva compoſé de ſoixante-huit. Cette double diviſion, qui ſubſiſte encore, n'empêche point que, par diverſes révolutions, ou pour multiplier les Gouvernemens, les ſoixante-huit Provinces de l'Empire n'ayent été ſubdiviſées en ſix cens quatre Juriſdictions ſubalternes.

DESCRIPT. DU JAPON.

Outre ces Iſles & ces Provinces, d'autres Pays plus éloignés reconnoiſſent l'Empereur pour Souverain, ou vivent ſous ſa protection. On met au premier rang les Iſles de Riuku, ou Liquejo, dont les Habitans ſe diſent Sujets, non de l'Empereur du Japon, mais du Prince de Satſuma, qui les a conquis; ſecondement Tſioſin, qui eſt la troiſiéme & la plus baſſe partie de la Peninſule, qu'on nomme Corée, & qui eſt gouvernée, au nom de l'Empereur, par le Prince d'Iki & de Tſuſſima: troiſiémement, l'Iſle de Jeſo, gouvernée au même nom, par le Prince de Matſumai, qui a ſes propres Etats dans la grande Province d'Osju.

Autres Iſles qui reconnoiſſent l'Empereur du Japon.

Les Iſles de Liquejo, que les Habi-

Iſles de Liquejo & leurs Habitans.

DESCRIPT. DU JAPON.

tans nomment Riuku, ſont au Sud-Oueſt de la Province Japonoiſe de Satſuma, qui eſt ſituée dans le Continent de Saikokf, & de l'Iſle voiſine de Tana ou Tanagaſima, qui n'en eſt pas éloignée. Kæmpfer obſerve que, ſuivant les Cartes Hollandoiſes, elles s'étendent preſque juſqu'au vingt ſixiéme degré de latitude Septentrionale. Si l'on en croit, dit-il, les Japonois, elles produiſent, chaque année, deux moiſſons de riz. Les Habitans, dont la plûpart exercent l'agriculture on la pêche, ont beaucoup de douceur & de gaieté. Ils vivent fort contens, & ſe réjouiſſent, après le travail, en buvant du vin de riz, & jouant de leurs inſtrumens de muſique, qu'ils ne quittent pas même lorſqu'ils vont aux champs.

On juge, à leur langage, qu'ils ſont Chinois d'origine. Dans la derniere révolution qui ſoumit la Chine aux Tartares, , un grand nombre de Chinois, ſortis de cette grande Région, ſe diſperſerent dans les Indes orientales. Pluſieurs chercherent une retraite dans ces Iſles, ou s'étant attachés au Commerce, ils le continuent encore avec Satſuma. Mais, outre le tribut qu'ils payent au Prince de ce

ıom, depuis qu'il a conquis leurs Iſles, ls levent entr'eux une ſomme, qu'ils nvoyent tous les ans au Monarque Tartare de la Chine, comme une ıarque de leur fidélité & de leur ſouıiſſion. Ils ont, comme les Japonois & :s Tonquinois, leur Monarque Héréitaire Eccléſiaſtique, qui réſide à Jauma, une des principales de ces Iſles, tuée aſſez proche de celle d'Oſima, ui eſt de la ſeconde grandeur.

La Corée eſt une Peninſule, qui étend de la Tartarie vers le Japon, is-à vis des Côtes de la Chine. Les aponois racontent qu'elle étoit auefois diviſée en trois Provinces, dont s nomment la plus proche d'eux, ſioſiju; celle du milieu, Corey, & troiſiéme, qui confine avec la Tarrie, Fakkuſai. Les Habitans, diıt-ils, ſont originaires de la Chine; s'étant laiſſés ſubjuguer, pluſieurs ois, par differens Princes, ils devinnt Tributaires du Japon. Mais deuis plus d'un ſiecle, ils ſont retomıs ſous la domination des Tartares; les Japonois n'ont conſervé, de urs Conquêtes, que les Côtes de la rovince de Tſioſiju, dont le gouverement eſt confié au Prince d'Iki & Tſuſſima. Les Côtes de Corée ſont

Peninſule de la Corée.

Les Japonois en poſſedent une partie.

DESCRIPT. DU JAPON.

éloignées de l'Iſle de Tſuſſima, d'environ quarante huit lieues Japonoiſes, ou ſeize milles d'Allemagne ; & cette Iſle eſt à la même diſtance du Continent du Japon. On trouve, dans l'intervalle, un grand nombre de Rochers, & de petites Iſles, la plûpart déſertes. Les marchandiſes, qui viennent de Tſioſiju au Japon, ſont d'excellente merluche & d'autre poiſſon ſalé, des noix, des plantes médicinales, des fleurs & des racines, particuliérement le ginſeng, qui croît en abondance dans les Provinces de Corée & de Fakuſai, comme dans celle de Siamſai, portion de la Tartarie.

Iſle de Jeſo, ou Jeſogoſima.

Jeſo ou Yeſſo, ou comme les Japonois la nomment, Jeſogoſima, qui ſignifie l'Iſle de Jeſo, eſt la plus Septentrionale qu'ils poſſedent hors des limites du Japon, ſous le Gouvernement du Prince de Matſumai, Iſle voiſine qui appartient à la grande Province d'Oſiu. La ſituation de Jeſo eſt à quarante deux degrés de latitude Septentrionale, au Nord-Nord-Eſt, vis-à-vis d'Oſiu. Elle s'avance fort loin dans la mer, par les deux Promontoires de Suugar & de Toajaſaki, qui forment un Golfe. Les Japonois diſent qu'on a beſoin d'un jour entier

Sa diſtance du Japon.

pour ſe rendre à cette Iſle, quoique le paſſage ne ſoit que de quarante lieues Japonoiſes, & que, dans quelques endroits, les Côtes ne ſoient éloignées que de quinze ou dix huit ; mais les courans y ſont très rapides, & portent ſucceſſivement à l'Eſt & à l'Oueſt. On la croit auſſi grande que l'Iſle de Kiuſu ; mais, étant remplie de forêts, elle ne produit, à ſes Maîtres, que des fourures, & le fameux poiſſon qu'ils nomment Karaſaki ; eſpece de Morue qu'ils trouvent exquiſe, & qui s'y pêche en abondance. Kæmpfer s'imagine que le pays découvert par *de Vries*, au Nord du Japon, étoit une partie de cette Iſle. Les Cartes Japonoiſes ne s'accordent pas ſur ſa figure : mais elles donnent le nom de Matſuki à la partie du Sud-Oueſt, qui en eſt la plus grande ; & mal deſſinées comme elles ſont, on n'y diſtingue pas aiſément ſi cette partie ne fait pas une Iſle ſéparée. Le langage des Habitans a quelque reſſemblance avec celui de la Corée. Ils ſont robuſtes & fort experts à la pêche ; mais ſales, ſauvages, portant la barbe & les cheveux fort longs.

DESCRIPT. DU JAPON.

Ce qu'elle produit.

Derriere cette Iſle, vers le Nord, on trouve le Continent, que les Ja-

Continent d'Oku Jeſo.

DESCRIPT. DU JAPON.

ponois nomment Oku-Jeſo, c'eſt à-dire, haut Jeſo. Tous les Géographes conviennent de l'exiſtence de ce pays; mais on n'a point encore déterminé s'il touche à la Tartarie ou à l'Amérique, ni par conſéquent où il faut placer le Détroit d'Anian, & le paſſage qu'on cherche depuis ſi long-temps, de la mer du Nord au grand Océan des Indes; ſuppoſé que ce Pays ne ſoit pas joint, ſans aucun paſſage, à la Tartarie ou à l'Amerique (4). Les Japonois ne ſont pas mieux informés de l'état & de l'étendue de leur Oku-Jeſo. Ils lui donnent, de longueur, trois cens de leurs milles, ſans qu'on puiſſe ſçavoir ſur quoi ils ſe fondent. Kæmpfer raconte qu'une Joncque Japonoiſe, envoyée exprès, vers 1684, pour faire des découvertes, rapporta que les Habitans de cette Contrée étoient en communication avec des Tartares voiſins. Un vieux Pilote Japonois, qui connoiſſoit toutes ces mers, lui confirma la même choſe. Une autre Jonque, qui étoit partie depuis peu d'années des Côtes Orientales du Japon, pour la même re-

Entrepriſe des Japonois pour en découvrir les bornes.

(4) Kæmpfer rend compte de tous les efforts qu'il a faits inutilement en Moſcovie, pour ſe procurer plus de lumieres. *Tome I, pages 104 & ſuivantes.*

cherche, avoit rapporté, à ſon retour, qu'après avoir beaucoup ſouffert entre le quarante & le cinquantiéme dégré de latitude, elle avoit découvert un très grand Continent, qu'on avoit pris pour l'Amérique, où, trouvant un bon Port, elle avoit paſſé l'hyver; mais elle n'avoit pû donner la moindre deſcription du pays, ni ſçavoir s'il s'étendoit d'avantage au Nord-Oueſt. La Cour du Japon n'a pas pouſſé plus loin ſa curioſité; & les Cartes du pays, qui s'accordent toutes à marquer, derriere l'Iſle de Jeſo, un grand continent à la ſuite de la grande Tartarie, & qui le font avancer à l'Eſt d'environ quinze dégrés de longitude plus loin que les Côtes du Japon, laiſſent un grand eſpace vuide entre ce Continent & l'Amérique voiſine(5). Elles diviſent auſſi le pays d'Oku-Jeſo en cinq Provinces, dont les noms, d'après Kæmpfer, ſont Kaberſari, Orankai, Sirſii, Feroſan, & Amariſi. Entre les deux dernieres, elles marquent une riviere aſſez grande, qui ſe perd dans la mer au Sud-Oueſt, derriere l'Iſle de Jeſo.

DESCRIPT. DU JAPON.

Provinces d'Oku-Jeſo.

(5) *Voyez*, dans la Relation précédente, l'idée que Kæmpfer donne d'une Carte qu'on lui fit voir à Jedo.

DESCRIPT. DU JAPON.

Mais il ne paroît pas qu'il y ait beaucoup de fond à faire sur ces Cartes.

Isles de Ginsima & de Kinsima, c'est-à-dire, d'argent & d'or.

Les Japonois comptent dans leur Empire, deux autres Isles, qui sont éloignées de plus de cent cinquante milles des Côtes d'Osiu, à l'Est & à l'Est-Nord-Est. Ils nomment la plus Septentrionale & la plus éloignée du Japon, Ginsima, qui signifie l'Isle d'argent; & la plus proche, qui est aussi la plus grande, Kinsima, c'est-à-dire, l'Isle d'or; noms magnifiques, dont la richesse a tenté plusieurs fois les Européens. La Cour d'Espagne, ayant appris qu'elles sont situées à l'Oueſt de l'Amérique, dans cette partie du Monde, qui lui étoit assignée par le Pape, comme les découvertes du côté de l'Est, devoient appartenir au Portugal, employa, vers l'année 1620, un très habile Pilote à cette recherche. L'entreprise fut sans succès. Celle des Hollandois ne fut pas plus heureuse en 1639 & en 1643. Deux de leurs Vaisseaux, le Bresken & le Castricum, qui furent employés au second de ces deux Voyages, eurent beaucoup à souffrir des tempêtes; & le Bresken s'étant hasardé à faire descendre quelques hommes de l'Equipage, ils furent arrêtés, mis aux fers,

Tentatives des Européens pour les découvrir.

& traités cruellement, comme s'ils euſſent été dans le deſſein d'envahir ou de trahir l'Empire (6). DESCRIPT. DU JAPON.

Vers 1675, le haſard fit découvrir aux Japonois une très grande Iſle. Une Barque de l'Iſle de Fatſiſio, qui en eſt éloignée de trois cens milles à l'Oueſt, y fut jettée par la tempête. On la trouva déſerte, mais naturellement fertile, & bien pourvûe d'eau. Le bois d'Arak, qu'elle produit en abondance, & qui ne croît que dans les pays chauds, fait croire à Kæmpfer, qu'elle eſt plutôt ſituée au Sud qu'à l'Eſt du Japon. Cette Iſle de Fatſiſio, d'où les Japonois étoient partis, eſt la plus éloignée de toutes les Iſles qu'ils poſſedent vers le Sud. Elle eſt ſous le même Méridien que Jedo, éloignée d'environ quatre-vingt de leurs milles de mer, de l'Iſle de Nipon, & la derniere d'une longue rangée de petites Iſles, qui ſont preſque contigues. Ses Côtes ſont ſi hautes & ſi eſcarpées, que pour en deſcendre ou pour y monter on eſt obligé d'élever les Bâteaux, avec toute leur charge, par le moyen d'une eſpece de grue. Elle eſt d'ailleurs ſtérile. Auſſi l'Empereur en a-t il fait ſa principale pri-

Iſle de Bune, ou Buneſima.

Iſle de Fatſiſio, exil des Seigneurs Japonois.

A quoi ils l'occupent.

(6) Page 109.

DESCRIPT. DU JAPON.

ſon d'Etat. C'eſt-là qu'il relegue ordinairement les Seigneurs qui tombent dans ſa diſgrace. Leur occupation, dans un ſi triſte ſéjour, eſt d'y faire des étoffes de ſoye; & la plûpart de ces malheureux Exilés, ayant beaucoup d'adreſſe & de génie, ils en font de ſi belles & de ſi fines, que le tranſport aux Etrangers en eſt défendu ſous de rigoureuſes peines (7).

En general, l'Empire du Japon étant environné d'une mer orageuſe, & bordé de montagnes, de rochers, ou de ſables, qui rendent ſes Côtes preſqu'inacceſſibles, il ſemble, ſuivant la remarque de Kæmpfer, que la Nature ait voulu former, de ces Iſles, comme un petit Monde ſéparé, dans lequel ſes Habitans trouvent, indépendamment de toutes les autres Nations, de quoi fournir aux beſoins, aux commodités, & même aux délices de la vie (8).

(7) Page 110. (8) Page 97.

DESCRIPT. DU JAPON.

§ II.

Deſcription particuliere des Provinces.

ON ne comprend point, dans la diviſion la plus générale, cinq Provinces que les Japonois nomment Gokinai, ou Gokinai-Goka-Kokf, c'eſt-à-dire, Provinces des revenus Impériaux, parce que tout leur revenu eſt particuliérement aſſigné pour l'entretien de la Cour impériale (9).

Cinq Provinces des revenus Impériaux.

La premiere eſt celle de Jamaſijro, qui porte auſſi le nom de Sansju. C'eſt un pays fertile & fort étendu, dont la longueur, du Sud au Nord, eſt de cent milles du Japon. Il eſt diviſé en huit Diſtricts; Okokuni, Kadono, Okongi, Kij, Udſi, Kuſſe, Sakanaka, & Tſukngi; dans leſquels on compte pluſieurs bonnes Villes & d'autres Places conſidérables. La ſeconde nommée Jamatto, ou Wosju, s'étend auſſi du Sud au Nord, à peu près de la même longueur que la premiere, &

Jamaſijro, ou Sansju.

Jamatto, ou Wosju.

(9) L'Auteur parle du revenu en riz, qui monte, dit il, à cent quarante huit Mans, & mille deux cens Kokfs. Il faut remarquer, en général, que tous les revenus du pays ſont réduits à ces deux meſures de riz. Un Man contient dix mille Kokfs, & un Kokf trois mille balles ou ſacs de riz. *Page* 111.

DESCRIPT. DU JAPON.

n'eſt pas un Pays moins fertile. Elle avoit autrefois quantité de grandes Villes, qui ſont aujourd'hui en petit nombre. On la diviſe en quinze Diſtricts; Soono, Cami, Soonoſimo, Feguri, Firole, Katſu-Dſiau, Katſungé, Okuno, Umi, Utz, Joſimo, Uda, Sikino-Simo, Sikimo-Cami, Takand, Tooids, & Jammanobe. La troiſiéme eſt celle de Kavatzij, ou Kaſiu, pays d'une bonté médiocre, & d'environ deux journées de longueur, qui ſe diviſe en quinze Diſtricts; Niſtori, Iſikava, Fukaitz, Jaskabe, Ookake, Tukajatz, Kavatz, Sarara, Umbarada, Katanno, Vakaje, Sibukaja, Sick, Tahbokf, & Tannan. La quatriéme ſe nomme Idſumi, ou Sensju. C'eſt une fort grande Province, mais peu fertile. Sa longueur eſt de cent milles du Japon, du Sud à l'Oueſt. Elle eſt bornée d'un côté par la mer, & de l'autre par une chaîne de hautes montagnes. La mer lui fournit du poiſſon en abondance, & ſes productions ſont du bled noir, des pois, & des féves peu eſtimés. On n'y compte que trois Diſtricts; Ootori, Idſuma & Fina. Enfin, la cinquiéme eſt celle de Sitzu, qu'on nomme autrement Tſinokuni & Siſpu. Cette Pro-

Kavatzij, ou Kaſiu.

Idſumi, ou Sensju.

Sitſu, ou Tſinokuni.

vince a deux journées & demie de tour. Elle eſt ſituée ſur un grand Golfe, & c'eſt le pays, du Japon, le plus avancé vers l'Oueſt. Ses parties Méridionales ſont fort chaudes; mais celles du Nord jouiſſent d'un air temperé, qui les rend plus abondantes, ſurtout en cinq principales eſpeces de pois, qui ſe nomment Gokokfs. Sitzu eſt diviſé en treize Diſtricts; Sij-Jos, ou Simmios, Kutatz, Fingaſſinai, Niſijnan, Jatſan, Simaſino, Simakami, Teſijma, Kavanobe, Muko, Avara, Arima, & Nosje. DESCRIPT. DU JAPON.

Paſſons à la diviſion de l'Empereur Suſiam, en ſept grandes Contrées, qui forment le corps de l'Empire. Les ſept grandes Contrées de l'Empire.

La premiere ſe nomme Tookaido, c'eſt-à-dire Contrée du Sud-Eſt. On a fait obſerver que les ſept Contrées avoient été ſubdiviſées en ſoixante ſix Provinces, dans le nombre deſquelles il faut compter les cinq qu'on a nommées; & que dans la ſuite on y en joignit deux autres. Le Tookaido contient quinze de ces ſoixante huit Provinces: 1°. Iga, ou Iſiju, qui eſt bornée au Midi & au Levant, par la mer, & ſéparée des Provinces voiſines au Nord, par une chaîne de hautes montagnes. C'eſt un pays chaud, & mé- I. Tookaido.

DESCRIPT. DU JAPON.

diocrement fertile, où l'on trouve quelques plantes, quelques arbres, & quantité de Bambous. Il eſt diviſé en quatre Diſtricts; Aije, Namanda, Iga, & Nabari. 2°. Iſie, ou Sesju, qui a trois journées de longueur, du Sud au Nord. La mer en fait une Preſqu'Iſle. Ce pays eſt extrêmement fertiles, entremêlé de plaines & de colline, qui lui donnent une agréable variété. Il ſe diviſe en quinze Diſtricts; Quana, Aſaki, Suſuka, Itſiſi, Aanki, Taato, Niſikiſſima, Goſaſuma, Inaba, Mije, Ano, Itaka, Vatakei, Ino, & Taki. 3°. Sſima, ou Siſio, eſt une petite Province qu'on peut traverſer en une demie journée; pays ſtérile, mais abondamment fourni, par la mer, d'huitres & de coquillages. Il n'y a que trois Diſtricts; Tooſij, Ako, & Kanneſima. 4°. Ovari, ou Biſiu, eſt une Province intérieure, entiérement ſéparée de la mer, & l'une des plus fertiles & des mieux peuplées de l'Empire. Sa longueur eſt de trois journées du Sud au Nord, & ſa diviſion en neuf Diſtricts; Amabe, Nakaſſima, Kakuri, Nirva, Kaſſungale, Jamaëla, Aitſi, Tſitta, & Tooſijnoſſima. 5°. Mikava, ou Miſiu: mauvais pays, ſtérile, plein de rivie-

res, de marécages & d'étangs. Il a, de l'Eſt à l'Oueſt, une journee & demie de longueur; & ſa diviſion eſt en huit Diſtricts; Avomi, Kamo, Nukada, Batz, Fori, Jana, Tſitarra, & Akumi. 6°. Tootomi, ou Jenſiju, eſt une Province fertile, & des plus belles, par l'agréable variété de ſes collines & de ſes plaines, de ſes rivieres, de ſes villages & de ſes villes. On lui donne deux journées & demie de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. Elle ſe diviſe en quatorze Diſtricts; Fammana, Futz, Fuuſa, Aratama, Nangakami, Nangaſſimo, Sutz, Jammana, Kikoo, Faifara, Tojota, Jamaka, Sanno & Ivata. 7°. *Surunga*, ou *Siusju*, ſe diſtingue auſſi par la varieté de ſes villes, de ſes villages, de ſes collines, & de ſes plaines fertiles. Elle a la même longueur que Footomi, s'étendant de l'Eſt à l'Oueſt; & ſa diviſion eſt en ſept Diſtricts; Tſta, Maſiafu, Udo, Iſabe, Roſarra, Fuſii & Suringa, 8°. La Province de *Kai*, ou de *Kaſtaju*, eſt un pays plat, abondant en riz, en pâturages en plantes & en arbres. Elle produit beaucoup de chevaux. On lui donne deux journées de longueur, du Sud au Nord, & ſa diviſion eſt en quatre Diſtricts;

DESCRIPT. DU JAPON.

Jamanaſſiro, Jaatzſiro, Comò, & Tſur-
9°. *Idſu*, ou *Toosju*, eſt une longue Peninſule, qui produit une grande quantité de ſel, & qui, étant fort abondante en poiſſon, paſſe pour une aſſez bonne Province. Elle n'a que trois Diſtricts, ſur le Continent de Nipon; Takato, Naka & Camo, auxquels on ajoute deux Iſles voiſines, Ooſima, & Firakaſima, 10° La Province de *Songami*, ou *Sooſiu*, a trois journées de long, pays plat & ſtérile, qui ne fournit gueres d'autre ſubſiſtance que du poiſſon, des tortues & des écreviſſes de mer, mais dont les Forêts donnent quantité de bois. Il eſt diviſé en huit Diſtricts; Aſikaranno-Cami, Aſikaranno-Simu, Ooſimi, Juringi, Ajikoo-Takangi, Camakura, Mijura & Jeſima. 11°. *Muſiaſi*, ou *Buſiu*, grande Province, qui a cinq journées & demie de circuit. C'eſt un pays ſans bois & ſans montagnes, mais très fertile, abondant en riz, en gokokf, en fruits & en plantes. On le diviſe en vingt un Diſtricts; Ku-Raggi, Tſukuki, Tama, Tatſinbaria, Kaikura, Jouma, Toſma, Fijki, Jokomi, Saitama, Koduma, Tſibuſima, Fabara, Faſiſava, Naka, Kami, Adatz, Tſitſibu, Jebava, Tote-

sima & Oosara. 12°. *Ava*, ou *Fooſiu*, eſt une aſſez bonne Province, qui produit du riz & du bled. Elle eſt bien peuplée; & la mer voiſine lui fournit, en abondance, du poiſſon & des huittes, dont on employe les coquilles à engraiſſer ſes terres. Elle n'a qu'une journée & demie de longueur, du Sud au Nord. On la diviſe en quatre Diſtricts; Fekuri, Ava, Aſaima, & Nakaba. 13°. La Province de Kadſuſa, ou Koosju, eſt longue de trois journées, du Sud au Nord. Ses montagnes eſcarpées n'empêchent point que le terroir n'y ſoit bon. Une grande partie de ſes Habitans s'occupe à faire du cannib, ou des toiles de chanvre, qu'ils travaillent fort proprement. Sa diviſion eſt en onze Diſtricts; Sſuſſu, Amfa, Itſuvara, Umingami, Toiko, Mooki, Iſſimi, Farinib-Nagava, Jammanob, & Muſſa. 14°. On donne, à la Province de Simooſa, ou Seosju, trois journées de long, du Sud au Nord. Elle eſt montagneuſe & peu fertile; mais elle abonde en volailles & en beſtiaux. On la diviſe en douze Diſtricts; Kaddoſika, Tſibba, Imba, Sooma, Saſpema, Inuki, Tooda, Kooſa, Unagami, Katori, Fannibu, & Okanda. 15°. Firatz, ou Sjoo, eſt

DESCRIPT. DU JAPON.

une fort grande Province, dont la forme eſt quarrée, & qui n'a pas moins de trois journées de longueur dans chaque dimenſion. C'eſt un pays médiocrement fertile, mais qui abonde en vers à ſoie, & dont les Habitans, renommés par leur induſtrie, joignent, à leurs Manufactures d'étoffes de ſoie, le Commerce des beſtiaux. On compte onze Diſtricts dans cette Province; Nijbari, Makaije, Tſekumba, Kavatz, Sſida, Umbaraki, Namingata, Naka, Kuſſi, Taka & Jengoko, qui, ſignifiant pays éloigné, eſt apparemment le nom de quelque Iſle.

Les revenus de ces quinze Provinces, de la Contrée de Tookaido, montent à quatre cens quatre-vingt quatorze Mankokfs.

Tooſando, ſeconde Contrée.

II. La ſeconde des ſept grandes Contrées ſe nomme Tooſando. Elle comprend huit grandes Provinces. 1°. Oomi, pays extrêmement fertile, diverſifié par des montagnes, des collines, des rivieres, & de vaſtes champs, qui produiſent également du riz & du bled. Cette Province a trois journées & demie de circuit, & ſe diviſe en treize Diſtricts; Singa, Karimotto, Ius, Cammoo, Kanſaki, Inungami, Sakatta, Jetz, le haut & bas Aſſai, Imito, Takaſſi-

ma, Kooka, & Jooſiitſumi. 2°. *Mino* ou *Dioſiu*, ne cede à la Province d'Oomi, ni par l'agréable variété des collines & des plaines, ni par la fertilité de ſon terroir. Elle a trois journées de longueur, du Sud au Nord, & ſe diviſe en dix huit Diſtricts; Iſijatſu, Fuſa, Avadſi, Ikenda, Oono, Mottos, Muſſijroda, Katakata, Atſumi, Kakumi, Jamangata, Menggi, Gundsjo, Camo, Cako, Tokki, Jenna & Taki. 3°. *Fida*, ou *Fisju*, eſt fort inférieure aux deux précédentes, en fertilité, comme en grandeur. Sa plus grande étendue, du Sud au Nord, n'eſt que d'environ deux journées de chemin. Elle eſt remplie de bois & de forêts. On n'y compte que quatre Diſtricts; Ofarra, Maſijnda, Ammano & Araki. 4°. La Province de *Sinano*, ou *Sinsju*, eſt un pays très froid, éloigné de la mer, & preſque ſans beſtiaux, parce qu'elle a peu de pâturages. Ses richeſſes conſiſtent en quantité de meuriers, de ſoie & de cannib. Elle a cinq journées de longueur, du Sud au Nord. Elle ſe diviſe en onze Diſtricts; Midſutz, Takaij, Fanniſſima, Tſiſagetta, Sacku, Ina, Sſuva, Tſikumma, Atſumis-Sara, & Sijna. 5°. Koodſuke, ou Dſiosju, a

DESCRIPT. DU JAPON.

quatre journées de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. C'eſt un pays chaud qui produit quantité de meuriers & de vers à ſoie; mais la ſoie qu'on en tire ne ſert qu'aux étoffes groſſieres. Sa diviſion eſt en quatorze Diſtricts; Uſſui, Aaſſa, Strikanne, Iſeſta, Sai, Nitta, Kattaoka, Soora, Gumma, Kauva, Tago, Midorino, Naba, & Jammada. 6°. Simoodſuke, ou Jasju, a trois journées & demie de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. C'eſt une Province mêlée de champs & de montagnes, qui produit abondamment de l'herbe, du riz, du bled & du gokokf. Elle a neuf Diſtricts; Askera, Janada, Aſo, Tſuga, Taka, Savingava, Savoja, Naſu & Mukabe. 7°. *Mutſu*, ou Oosjū, eſt la plus grande Province du Japon. Sa longueur eſt de ſeize journées, du Sud au Nord, & ſa fertilité n'y laiſſe rien manquer de néceſſaire à la vie. Toutes ſes parties étoient autrefois le Domaine d'un même Prince, avec la Province voiſine de Deva. On la diviſe en cinquante-cinq Diſtricts; Sirakava, Kurokava, Juvaſi, Miſaki, Aitz, Nama, Oda, Aſaka, Adataz, Sibatta, Karidu, Tooda, Natori, Sinnobu, Kikkunda, Sibanna, Aſſonuſa, Namingata, Juodera-

ga,

ga, Kavatz, Titzungi, Takane, Valfari, Jamadſukuri, Oonato, Kami, Sſida, Kurivada, Jeſan, Jeki, Miſava, Nagaoka, Tojone, Monovara, Oſika, Gunvi, Kaddono, Faſigani, Tlungarie, Oda, Iku, Motojas, Iſbara, Tardſi, Sikamma, Inaga, Siva, Ivaſaki Kimbara, Kadſinda, Doke, Socka, Fei & Kiſen. 8°. *Dava*, ou Uſpo a cinq journées de longueur. C'eſt une Province abondante en pâturage, en plantes & en arbres, où l'on aſſure que le Printems eſt plus avancé de quinze jours que dans les autres Provinces du Japon. Elle faiſoit autrefois partie de celle d'Oſiu, mais étant aujourd'hui ſéparée, elle ſe diviſe en douze Diſtricts; Akumi, Kavanobe, Murajama, Oitama, Ookatz, Firaka, Tangaira, Diva, Akindatauri, Samboku, Mogueni & Jamamotta. DESCRIPT. DU JAPON.

Les revenus de ces huit Provinces montent à cinq cens ſoixante-trois Mankokfs, ſuivant les anciens comptes; mais ils ſont conſidérablement augmentés.

III. La troiſiéme grande Contrée, qui ſe nomme Foku-Rokkudo, contient ſept Provinces. 1° *Vackaſa*, ou *Siakuſja*, s'étend du Sud au Nord, Foku-Rokkudo, troiſiéme Contrée.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'une journée & demie de longueur. Cette province eſt bornée au Nord, par la mer, qui lui fournit abondamment du poiſſon, des écreviſſes, des tortues, &c. Quelques mines de fer ſont ſes richeſſes & ſon Commerce. Elle eſt diviſée en trois Diſtricts; Oonibu, Oi, & Micatta. 2°. *Jetſiſſen*, ou *Jeatſu*, Province montagneuſe, vers le Sud, mais plate, fertile, & riche en beſtiaux vers le Nord, eſt longue de trois journées. Elle produit auſſi du cannib, des meuriers, de la ſoie & du gokokf en abondance. On la diviſe en douze Diſtricts; Tſurogo, Nibu, Sonobatz, Aſijba, Oono, Sakai, Kuroda, Ikingami, Takakida, Joodſida, Sagagita & Naandsjo. 3°. *Kaga*, ou *Kasju*, a quelques Manufactures d'étoffes de ſoie, du vinaigre renommé, du ſoja, qu'on porte dans les autres Provinces, & produit aſſez de gokokf pour la ſubſiſtance des Habitans. Son étendue eſt de deux journées & demie, de l'Eſt à l'Oueſt, & ſa diviſion en quatre Diſtricts; Jenne, Nomi, Iſikava, & Kanga, auxquels d'autres ajoutent Kaboku. 4°. *Noto*, ou *Scoſpo*, eſt preſque environnée de la mer. Elle a des mines de fer, mais le terroir eſt peu fertile, & le gokokf y

meurit beaucoup plus tard que dans les autres Provinces. On lui donne deux journées & demie, de l'Eſt à l'Oueſt, & quatre Diſtricts ; Bagui, Noto, Fukeiſud & Sſus. 5°. *Jaetsdo*, ou *Jaesju*, a trois journées de circuit. On en tire du bois pour conſtruire des Ponts, & une eſpece particuliere de vaiſſelle de terre, qui fait ſon Commerce. Elle eſt diviſée en quatre Diſtricts, Tonami, Imidſu, Mebu & Nikagacta. 6°. *Jetſingo*, ou *Jusju*, eſt une grande Province, qui a ſix journées de circuit, & qui eſt montagneuſe, vers le Sud, mais d'ailleurs aſſez fertile. Elle produit de la ſoie, du cannib & du gokokf. Sa diviſion eſt en ſept Diſtricts ; Kabibi, Kof, Miſſima, Ivoodſi, Cambara, Nutavi, & Ivaſune. 7°. *Sado*, ou *Sasju*, eſt une Iſle de trois journées & demie de circuit, ſituée au Nord du Japon, vis-à-vis des Provinces de Jectfu & de Jetſingo. On vante ſon abondance en riz, en bled, en gokokf, en pâturages & en bois. On y compte trois Diſtricts ; Umo, Soota & Camo.

DESCRIPT. DU JAPON.

Le revenu annuel de ces ſept Provinces monte à deux cens quarante-trois Mankokf.

IV. Sanindo, quatriéme grande Con

Sanindo, quatriéme Contrée.

DESCRIPT. DU JAPON.

trée, eſt montagneuſe au Nord, comme ſon nom le ſignifie, & comprend huit Provinces. 1°. *Tanba*, ou *Tansju*, dont la longueur eſt de deux journées, & qui produit, avec beaucoup de riz, pluſieurs ſortes de pois & d'autres légumes. On la diviſe en ſix Diſtricts; Kuvada, Funaij, Taki, Amada Fingami, & Ikarunga. 2°. *Tango*, ou *Tansju*, large d'une journée & demie, du Sud au Nord, riche en cannib & en ſoie, & fort abondante en poiſſon de mer. Cinq Diſtricts, qui la diviſent, ſont Kaki, Joki, Tango, Katamo, & Kumano. 3°. *Taſima*, ou *Tanſitju*, a deux journées de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt; pays médiocre, qui ſe diviſe en huit Diſtricts; Aſami, Jabu, Idſu, Ketta, Kinnoſaki, Fiangaka, Sitzumi, & Mikummi. 4°. *Imaba*, ou *Insju*, eſt de la même longueur que Taſima. Cette Province eſt bornée au Nord par la mer, & au Sud par une chaîne de montagnes. Elle a des Manufactures de ſoie groſſiere, & ſes Diſtricts ſont au nombre de ſept; Togomi, Jagami, Tſidſu, Oomi, Takaguſo, Kerra, & Konno. 5°. *Fooki*, ou *Fakusju*, s'étend en longueur de deux journées & demie du Sud au Nord. Avec un ter-

roir peu fertile, elle produit, en abondance, de la ſoie, du cannib & du gokokf. Ses Manufactures ſont renommées. On la diviſe en ſix Diſtricts; Kavamura, Kume, Javata, Aneri, Oomi & Fino. 6°. *Idſumo*, ou *Unsju*, qui a deux journées & demie de largeur, de l'Eſt à l'Oueſt, eſt comme environnée de la mer de Corée, qui en fait une preſqu'Iſle. C'eſt un pays extrêmement fertile, & diviſé en dix Diſtricts; Ija, Nomi, Semane, Akiſika, Tattenni, Jadſumo, Kanto, Ijis, Nirida, & Oofara. 7°. *Ivami*, ou *Sekisju*, longue de deux journées du Sud au Nord, produit du cannib & du ſel. Quoique ſa fertilité ſoit médiocre, elle paye, à ſes Princes, le double des autres Provinces. Cinq Diſtricts, dont elle eſt compoſée, ſe nomment Tſikama, Naka, Ootz, Mino & Canoa. 8°. *Oki*, ou *Insju*, eſt une Iſle érigée en Province, & ſituée dans la mer de Corée, devant les Côtes de cette Peninſule. Son circuit eſt de deux journées.

DESCRIPT. DU JAPON.

Le revenu annuel de ces huit Provinces ne monte qu'à cent vingt-trois Mankokfs.

V. Sanjodo, nom de la cinquiéme grande Contrée, ſignifie Pays montagneux

Sanjodo, cinquiéme Contrée.

DESCRIPT. DU JAPON.

Méridional. Il eſt compoſé de huit Provinces. 1°. *Farima*, ou *Bansju*, qui a trois journées & demie de circuit. C'eſt une Province très fertile, où l'on trouve, avec tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, des Manufactures d'étoffes de ſoie, de draps & de papier. Elle eſt diviſée en quatorze Diſtricts; Akas, Kata, Kamo, Inami, Sikama, Ivo, Akato, Saija, Sitz, Kanſaki, Taka, Mitzubo, Iſſai & Itto. 2°. *Mimaſaki*, ou *Sakusju*, a trois journées de longueur de l'Eſt à l'Oueſt. On remarque, comme une ſingularité de cette Province, qu'elle eſt moins ſujette aux vents que les autres parties de l'Empire. Un terroir médiocrement fertile y fournit aux Habitans tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Sa diviſion eſt en ſept Diſtricts; Aida, Katſunja, Tomaniſi, Tomaſigaſi, Khume, Ooba & Maſuma. 3°. *Bidſen*, ou *Bisju*, a trois journées de circuit. C'eſt un aſſez bon pays, qui produit beaucoup de ſoie, & dont les fruits meuriſſent plutôt que dans les Provinces voiſines. Onze Diſtricts, qui font ſa diviſion, ſe nomment Koſuma, Waki, Ivanaſi, Ooku, Akoſaka, Kandatz, Minne, Ooas, Tſiraka, Tſinkoſima & Kamoſima. 4°. *Bisju*, ou *Fiſin*, de deux

journées & demie de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt ; pays abondamment fourni de tout ce qui eſt néceſſaire à ſes Habitans, ſur-tout de gokokf & de cannib, & diviſé en neuf Diſtricts ; Utz, Kaboja, Kaija, Simomitz, Aſſangutz, Oda, Sitzuki, Teta & Fanga, auxquels on ajoute les Iſles de Saburoſima, & de Joriſima. 5°. *Bingo*, ou *Fisju*, qui s'étend de deux journées en longueur, du Sud au Nord ; bon pays, où le riz & le gokokf, qui y croiſſent abondamment, meuriſſent plutôt qu'ailleurs. Il eſt diviſé en quatorze Diſtricts ; Abo, Futſiz, Kamijſi, Aſuka, Numaſini, Bonitz, Aſijda, Kooni, Mikami, Camidami, Mitſuki, Jeſſo, Sirra & Mijwara. 6°. *Aki*, ou *Gasju*, Province montagneuſe & ſtérile, riche en Forêts, qui produiſent une ſinguliere abondance de champignons, & en ſel, qui ſe fait ſur ſes Côtes. Elle a deux journées & demie de longueur, du Sud au Nord, & ſa diviſion eſt en huit Diſtricts ; Numada, Takatta, Tajoda, Sada, Cammo, Sabaku, Aki, Takamija, & Ikukuſſima, qui eſt auſſi le nom d'un lieu très célebre dans cette Province. 7°. *Suvo*, ou *Scosju*, abonde particuliérement en plantes & en pâturages.

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

Ses Côtes ne ſont pas moins riches en poiſſon & en coquillages. Elle a trois journées de l'Eſt à l'Oueſt. On la diviſe en ſix Diſtricts; Ooſima, Kuka, Kumade, Tſimo, Sava, & Jooski. 8°. *Nagata*, ou *Tſiosju*, bornée au Sud & à l'Oueſt par la mer, & au Nord par une chaîne de montagnes. Sa longueur eſt de deux journées & demie, de l'Eſt à l'Oueſt. Elle produit toutes les néceſſités de la vie, au double de ce qui ſuffit pour la ſubſiſtance de ſes Habitans. Sa diviſion eſt en ſix Diſtricts; Aſſa, Tojora, Mine, Ootz, Amu, & Miſijma.

Iſle de Kiusju, ou Saikokf.

Le revenu de ces huit Provinces monte annuellement à deux cens ſoixante-dix Mankokfs. Obſervons qu'elles appartiennent à l'Iſle de Nipon, comme toutes les autres Provinces des cinq grandes Contrées qu'on a nommées juſqu'ici. Celles, qui vont ſuivre, & les deux grandes Contrées, qui les contiennent, forment la ſeconde Iſle, qui eſt la plus grande après Nipon, & que les Japonois nomment Kiusju, c'eſt-à-dire pays de l'Oueſt; ou Saikokf, qui ſignifie pays des Neufs.

Saikaido, ſixiéme Contrée.

VI. Saikaido, ſixiéme grande Contrée dans l'Iſle de Kiusju ou de Sai-

kokf, tire ſon nom de ſa ſituation à l'Oueſt. Elle eſt compoſée de neuf grandes Provinces. 1°. *Tſikudſen*, ou *Tſikuſin*, qui a quatre journées de longueur, du Sud au Nord. C'eſt un pays médiocrement bon, qui produit du riz & du bled, & qui a pluſieurs Manufactures de Porcelaine. Il eſt diviſé en vingt-quatre Diſtricts; Sima, Kama, Jaſſijka, Noſima, Mikaſa, Monagatta, Onka, Muſiroda, Fonami, Sara, Naka, Caſſija, Siaka, Muſima, Ito, Muſijro, Vutz, Kurande, Nokoſima, Sinotz, Kaſakura, Kamitzka, Sakura, Kokuf, & Taſſai. 2°. *Tſikungo*, ou *Tſikusju*, eſt une Province de cinq journées de longueur, du Sud au Nord, qui produit en abondance du bled, du riz & des pois. Ses Côtes lui donnent du poiſſon, des écreviſſes, & des coquillages. On y fait beaucoup de confitures, qui ſe tranſportent dans les autres Provinces. Elle eſt diviſée en dix Diſtricts; Mijwora, Mij, Ikua, Mi, Mike, Kandſima, Simodſima, Jammakando, Jammaſeta, & Takeno. 3°. *Budſen*, ou *Foosju*, longue de quatre journées, du Sud au Nord, eſt une Province diſtinguée par l'excellence de ſes plantes médicinales, & par le grand nom-

DESCRIPT. DU JAPON.

bre de ſes Manufactures d'étoffes de ſoie. Elle eſt diviſée en huit Dictricts ; Tangava, Sakku, Mijako, Nakatz, Tſuiki, Kamitzki, Simotzki & Uſa. 4°. *Bungo*, ou *Tonsju*, a trois journées de longueur. Avec une fertilité médiocre, elle produit de la ſoie, du drap, du chanvre, du gokokf, & des plantes d'une rare vertu. Sa diviſion eſt en huit Diſtricts ; Fira, Kecs, Navorithon, Oono, Amaba, Oekata, Faijami & Kumiſaki. 5°. *Fidſen*, ou *Fisju*, a trois grandes journées de longueur du Sud au Nord. Ses richeſſes naturelles ſont du bled, du riz, beaucoup de poiſſon & de volaille. Elle a quelques Mauufactures de drap, & ſa diviſion eſt en onze Diſtricts ; Kiekij, Jabu, Mine, Ooſti, Kanſoki, Saaga, Maatſura, Kiſſima, Tuſirz, Kadſuraki & Takaku. 6°. *Figo*, ou *Fisju*, pays aſſez fertile, produit en abondance du bois, du bled, des pois, du poiſſon, des coquillages, & la plûpart des néceſſités de la vie. Sa grandeur eſt de cinq journées de circuit. On la diviſe en quatorze Diſtrict ; Tamana, Jamaga, Jamamotto, Kikutz, Aſo, Taukuma, Kuma, Aida, Maſiki, Udo, Jaadſito, Koos, Aakuſa & Aſſita. 7°. *Fiugo*,

u *Nisju*, longue d'environ trois jour-
ées, eſt une Province montagneuſe,
aigre, qui produit à peine le bled,
riz & les fruits néceſſaires pour la
bſiſtance de ſes Habitans. Elle eſt
iviſée en cinq Diſtricts; Uski; Koi-
, Naka, Mijaſaka & Morokata. 8°.
oſumi, ou *Kusju*, a deux journées
e longueur, de l'Eſt à l'Oueſt; pe-
te Province, mais d'une fertilité ex-
aordinaire pour tout ce qui regarde
s néceſſités de la vie. On y fait une
rande quantité de papier, & quel-
ues étoffes de ſoie. Sa diviſion eſt en
uit Diſtricts, Ooſumi, Fiſingari,
uvabata, Soo, Sijra, Kimodſuki,
omadſij, & Kumage. 9°. *Satzuma*,
u *Satsju*, eſt à peu près de la même
ngueur que la précédente, & d'une fer-
lité médiocre. Elle produit néanmoins
eaucoup de meuriers & de chanvre,
l'on vante ſes Manufactures de draps.
lle eſt diviſée en quatorze Diſtricts;
ſum, Takaki, Satzuma, Teki, Iſa,
la, Kavanobe, Jene, Jecumaki, Fire,
ani, Jamma, Okinokoſima & Kos-
ſima.

Le revenu annuel de ces neuf Pro-
inces monte à trois cens quarante-
uatre Mankokfs.

VII. *Nankaido*, ſeptiéme grande

Nankaï-do, ſept autre Contrée.

DESCRIPT. DU JAPON.

Contrée, dont le nom ſignifie pays des Côtes du Sud, eſt compoſée d'une Iſle de la troiſiéme grandeur, ſituée entre les deux précédentes, & nommée Sikokf, qui ſignifie pays des quatre Provinces; d'une Iſle voiſine, qui ſe nomme Avadſi, & qui eſt ſituée au Nord de Sikokf, & de la grande Iſle de Kijokumi, qui s'avance dans le Détroit de Nipon. Elle eſt diviſée d'ailleurs en ſix Provinces: *Kijnokumi*, ou *Kisju*, qu'on vient de nommer, & qui a quatre journées & demie de longueur, du Sud au Nord. C'eſt un pays plat & ſtérile, qui ne produit ni bled, ni riz, ni légumes. Il eſt diviſé en ſept Diſtricts; Ita, Naka, Naguſa, Amabe, Arida, Fitaka & Muro. 2°. *Avadſi*, eſt une Iſle, d'une journée de longueur, que ſa ſtérilité n'empêche pas de nourrir ſes Habitans. Elle n'a que deux Diſtricts; Tſina, & Mijwara, auxquels on ajoute deux Iſles voiſines, nommées Muſſima & Jeſima. 3°. Ava ou Asju, dans l'Iſle de Sikokf, Province de deux journées de longueur; un peu montagneuſe, mais qui produit abondamment des beſtiaux, de la volaille, du poiſſon & des coquillages. Elle eſt diviſée en neuf Diſtricts; Mioſi, Ojen, Naſingaſi, Na-

niſi, Katſura, Naka, Itano, Ava & Mima. 4° *Sanuki*, ou *Sansju*, dans la même Iſle. On lui donne trois journées de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. C'eſt une pays médiocrement fertile, montagneux, arroſé néanmoins par quantité de rivieres, & dont les parties capables de culture produiſent du bled, du riz & des légumes. La mer le fournit de poiſſon & de coquillages. Il eſt célebre par le grand nombre de perſonnes célebres, auxquelles il a donné la naiſſance. On le diviſe en onze Diſtricts; Ovutſi, Samingava, Miki, Mino, Jamada, Kanda, Ano, Utari, Naka, Tado, & Nako. 5°. *Ijo*, ou *Joſſu*, dans l'Iſle de Sikokf, a deux journées de longueur. C'eſt un mêlange de montagnes ſtériles & de champs, la plûpart ſabloneux; quoique d'autres produiſent du riz, du chanvre, des meuriers, de l'herbe & des plantes. Sa diviſion eſt en qnatorze Diſtricts; Nij, Sukij, Kuvamira, Ootz, Kaſafaia, Nooma, Tſike, Otſumi, Kumu, Fuke, Jio, Kita, Uva & Uma. 6°. *Toſa*, ou *Tosju*, derniere Province de la même Iſle, eſt longue auſſi de deux journées, de l'Eſt à l'Oueſt. Elle produit abondamment des légumes, du bois, du fruit, & d'autres ſecours

DESCRIPT. DU JAPON.

pour la vie de ſes Habitans. On la diviſe en huit Diſtricts ; Toſa, Agava, Taka, Oka, Faka, Nanooka, Kuteſima, & Kami.

Le revenu de ces ſix Provinces monte annuellement à cent quarante Mankokfs.

Les deux Provinces d'Iki & de Tſuſſima.

Cette Deſcription renfermant les ſoixante-ſix Provinces de l'ancienne diviſion (10), qui n'a pas ceſſé de ſubſiſter malgré toutes les révolutions de l'Empire, il ne reſte, à joindre au compte, que les deux nouvelles Provinces, ou plutôt les deux Iſles, auxquelles on a donné ce nom, depuis qu'elles ont été conquiſes & réunies à la Monarchie Impériale du Japon, dans la derniere guerre contre la Corée. On a déja remarqué qu'elles ſe nomment *Iki* & *Tſuſſima*. Mais les Japonois ſe ſont accoutumés à joindre les deux noms enſemble, parce qu'après avoir été autrefois ſous la domination du Prince de Satſuma, elles ont aujourd'hui un Prince particulier

(10) Outre les Provinces du revenu impérial, qui forment proprement le Domaine de l'Empereur, pluſieurs Diſtricts des autres Provinces y ſont annexés, ſoit parce qu'anciennement ils ont été deſtinés pour les beſoins de la Couronne, ou que dans la ſuite ils ont été enlevés à leurs Propriétaires, en punition de quelque crime, & réunis au Domaine. *Kempfer*, page 128.

ıi porte le titre de Prince d'Iki-Tſuſ-
ma. La premiere de ces deux Iſles,
ı'on nomme auſſi Isju, n'a qu'une
ıurnée de longueur, & n'eſt diviſée
ı'en deux Diſtricts; Iki & Iſida. Celle
ɛ Tſuſſima, nommée autrement Tais-
ı, eſt un peu plus grande, & ſe divi-
: de même en deux Diſtricts; Akata
: Simonkata, c'eſt-à-dire, le haut &
ɛ bas Akata. On ne parle pas avan-
ıgeuſement de la fertilité de ces deux
rovinces; mais elles ſont fameuſes
ar le grand nombre d'Idoles qu'on y
dore, & par diverſes curioſités na-
ıtelles, qui attirent les Etrangers.
e revenu annuel de ces deux Iſles
ıonte à trois Mans cinq mille Kokfs.

Kæmpfer conclut que le revenu de
ɛ toutes les Iſles & les Provinces du
apon, eſt, chaque année, de deux mil-
ɛ trois cens vingt huit Mans & ſix mil-
ɛ deux cens Kokfs; du moins ſuivant
opinion établie par le compte auquel
l s'eſt attaché; quoiqu'un Auteur Ja-
onois, qu'il aimoit à conſulter, ne
ɛ fît monter qu'à deux mille deux cens
inquante ſept Mankokfs (11).

Total du revenu des Provinces du Japon.

(11) *Ibidem*, pages 116 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

§ III.

Origine des Japonois, & forme de leur Gouvernement.

Les Japonois ne veulent deſcendre d'aucun Peuple.

CE n'eſt pas dans les anciennes Hiſtoires des Japonois, qu'il faut chercher la vérité de leur origine. La fierté, qui leur eſt naturelle, n'ayant pû ſouffrir qu'on les fît deſcendre d'aucun autre Peuple, ils n'ont pas trouvé d'expédient plus ſûr, pour éloigner l'idée de cette eſpece de dépendance, que de ſe prétendre ſortis du ſein même de leur Empire; non comme les inſectes, à l'exemple de quelques autres Nations (12), mais en faiſant remonter leur naiſſance juſqu'à leurs Dieux. Cette imagination leur eſt ſi particuliere, qu'elle mérite quelque détail en faveur de la ſingularité. On apprend de Kæmpfer, qui s'étoit fait une étude de s'en inſtruire, qu'ils ſuppoſent un premier Chaos, auquel, tout ce qui exiſte doit ſa formation, & qui a produit leurs Dieux. Ils en établiſſent deux différentes Généalogies; la premiere, d'Eſprits céleſtes, ou d'Etre tout-à-fait dégagés du mê-

Idée ſingulière qu'ils ont de leur origine.

(12) Diodore de Sicile. *Liv.* 1.

ange de la matiere, qui ont gouver-
é le Japon pendant une ſuite de ſie-
les, dont il eſt impoſſible de déter-
miner la longueur : la ſeconde, d'Eſ-
rits terreſtres, ou Dieux-Hommes,
ui, ayant ſuccédé aux premiers, ont
egné auſſi fort long-temps, juſqu'à
e qu'enfin, ils engendrerent la troi-
iéme Race, qui habite aujourd'hui le
apon, & qui ne conſerve rien de la
ureté, ni des perfections de leurs di-
ins Ancêtres.

Double ſucceſſion de Dieux & de demi-Dieux.

La maniere dont ils rapportent que
es Dieux & ces demi-Dieux furent
réés, & ſe produiſirent ſucceſſive-
nent, n'eſt pas moins extraordinaire.
es Dieux, ou les Etres purement ſpi-
ituels, furent au nombre de ſept
rincipaux Gouverneurs (13), dont le
remier ſortit du Chaos, dans ſon
remier développement. Il en étoit la

(13) On les nomme dans et Ordre : 1°. Kuni-Toko Dat-ſii no-Mikotto. (Mi-cotto eſt une épithete, qui xprime la puiſſance & la élicité. 2°. Kuni-Satzu Tſii-no-Mikotto. 3°. Toju-Kun-Nanno-Mikotto. Ces rois premiers n'avoient oint de femmes ; mais les uatre ſuivans étoient ma-iés, & chacun eut ſon ucceſſeur de ſa femme, quoique d'une maniere incompréhenſible. 4°. Utſii-Nino-Mikotto. 5°. Oo-To-no Tſino-Mikotto. 6°. Oo-mo-Tarno-Mikotto. 7°. Iſana-gi-no-Mikotto. Les Japonois ont une vénération particuliere pour le dernier & pour Iſanani, ſa femme, comme Aïeux de la ſeconde Race, de laquelle eſt ſortie la troiſiéme.

DESCRIPT. DU JAPON.

partie la plus pure. Son fils ſortit de lui, par le mouvement & le pouvoir actif des Cieux & des Elemens qui ſont au-deſſous. Chacun devint ainſi le Pere d'un autre. Mais le dernier, s'étant formé des organes ſenſibles, pour connoître charnellement ſa femme, engendra la ſeconde ſucceſſion, c'eſt à-dire celle des Etres mêlés, qui participoient également de la Nature Divine, & de la Nature Humaine. Cette Race, quoique fort inférieure à la premiere, ne laiſſa point de conſerver des qualités ſublimes, & ſçut les tranſmettre à ſes Deſcendans, par des voies encore plus incompréhenſibles. Enfin elle s'éteignit (14) dans la perſonne d'Avadſe-Dſuno, qui devint le pere de la troiſiéme, c'eſt-à-dire de celle qui compoſe aujour-

(14) On compte cinq Gouverneurs ou Monarques de la ſeconde Succeſſion : 1°. Tenſio Dai-Dſin, fils aîné d'Iſanagi, ou Ama Teru-Oon-Gami, en langage populaire. Il a des Idoles dans toutes les parties de l'Empire, & l'on fait des Pelerinages à ſon honneur dans les lieux où l'on prétend qu'il a vécu. 2°. Ooſivo-ni-no-Mikotto. 3°. Ninikin-Mikotto. 4°. De-mi-no-Mikotto. 5°. Avadſe-Dſû-no-Mikotto, avec lequel finit le ſecond âge. Les Japonois attribuent à ceux de la troiſiéme Race, qui deſcendent en droite ligne du fils aîné d'Avadſe-Dſuno, ou, au défaut de la ligne directe, à leurs plus proches héritiers, un pouvoir ſurnaturel, & croyent que leur Dairi, ou l'Empereur héréditaire Eccléſiaſtique, deſcend de cette Race.

hui les Habitans du Japon (15).

DESCRIPT. DU JAPON.

Mais paſſons ſur des fables, qui e peuvent trouver de crédit que parıi ceux qui ſe croyent intereſſés à :s faire valoir. La plûpart de nos Géoraphes ont fait ſortir les Japonois de Chine, & ſe ſont fondés ſur deux liſtoires, que les premiers Voyageurs e l'Europe ont rapportées de l'Orient.)n y raconte que pluſieurs familles Chinoiſes ayent été convaincues d'une onſpiration contre leur Souverain, ous les coupables furent condamés à la mort; mais que le nomre s'en trouva ſi grand, que les ourreaux mêmes ſe laſſerent de réandre tant de ſang; que l'Empereur onſentit alors à changer ſa premiere entence en celle du Banniſſement; & ue tout ce qui reſtoit de ces Malheueux, ayant été tranſporté dans les les du Japon, alors incultes & déertes, ils le peuplerent par dégrés, devinrent les Ancêtres de cette uiſſante Nation qui les habite auourd'hui. Les Orientaux racontent ncore qu'un Empereur de la Chine, egrettant que la vie humaine ſoit ſi ourte, entreprit de trouver quelque emede qui pût le garantir de la mort;

Origine attribuée aux Japonois.

Tradition orientale.

Autre tradition.

(15) Page 153 & ſuivantes.

DESCRIPT. DU JAPON.

& qu'il employa d'habiles gens à cette recherche, dans toutes les Parties du Monde : qu'un de ſes Médecins, las de vivre ſous un Maître qui ſe faiſoit déteſter par ſa barbarie, profita fort adroitement de l'occaſion, pour s'en délivrer : il ſe prétendit bien informé que le remede, dont il étoit queſtion ſe trouvoit dans les Iſles voiſines, mais qu'il conſiſtoit dans quelques plantes d'une organiſation ſi tendre, que, pour conſerver toute leur vertu, elles demandoient d'être cueillies par des mains pures & délicates. L'Empereur ne fit pas difficulté de lui accorder trois cens jeunes hommes & autant de jeunes filles, ſur leſquels il lui remit toute ſon autorité ; & cet habile Impoſteur s'en ſervit heureuſement pour s'établir dans les Iſles du Japon, & pour les peupler (16).

Objections qui les détruiſent.

Kæmpfer allégue, contre la premiere de ces deux Hiſtoires, le ſilence des Hiſtoriens de la Chine & du Japon ; & la différence, qu'on remarque entre les deux Nations, dans les points les plus eſſentiels, tels que la Langue, la Religion, le Caractere & les Uſages (17). Il croit que la ſecon-

(16) Page 129.

(17) Linſchot donne ces différences mêmes pour

de eſt la plus vraie. Les Japonois, dit-il, ne la déſavouent point. Au contraire ils montrent, ſur leurs Côtes Méridionales, l'endroit où les Chinois aborderent, le canton dans lequel ils établirent leur colonie, & les reſtes d'un Temple qui fut élevé à la mémoire de leur Chef, pour avoir apporté, au Japon, les Sciences, les Arts & la politeſſe de la Chine; mais ils prouvent fort bien, par la Chronologie de leurs propres Monarques, que l'Empereur Chinois, au regne duquel on rapporte cet événement, regnoit quatre cens cinquante-trois ans après Sinnu, premier Monarque du Japon (18); & par conſéquent, que leurs Iſles étoient déja peuplées. DESCRIPT. DU JAPON.

Après quantité d'obſervations, le même Auteur eſt porté à conclure que la Langue Japonoiſe n'ayant aucune reſſemblance avec celle des autres Peuples de l'Orient, & paroiſſant d'une pureté ſans mêlange, c'eſt peut-être une de ces Langues premieres, que la Providence infuſa, dit-il, dans Conjectures de Kæmpfer.

ne preuve de la vérité de 'Hiſtoire, parce qu'il les roit affectées par les Jaonois, pour déguiſer ieux une origine dont ils ont bleſſés. Mais ce raſinement eſt ſans vraiſemblable.

(18) Deux cens neuf ans avant la Naiſſance de Jeſus-Chriſt.

DESCRIPT. DU JAPON.

l'eſprit & la mémoire de ceux qui avoient entrepris de bâtir la Tour de Babel ; & que les premiers Japonois étoient du nombre de ces téméraires Architectes. Il va juſqu'à tracer la route qu'ils doivent avoir ſuivie, pour arriver aux Iſles du Japon (19). Mais, dans cette ſuppoſition même, il reconnoît que l'extrême différence, qu'on remarque pour la figure & le caractere, entre les Habitans Japonois de pluſieurs Provinces (20), doit faire juger que différentes Nations ont contribué à peupler ces Iſles, ſoit par des colonies envoyées exprès, ſoit par des naufrages, qui peuvent avoir été fréquens ſur une mer ſi orageuſe. Quoiqu'on entende aujourd'hui beaucoup mieux la navigation, ces accidens ne laiſſent pas de ſe renouveller encore. Les Hiſtoires du Japon rendent témoignage que, dans quelques Iſles voiſines, au Sud & au Nord, on a trouvé des Noirs, dont la peinture ne permet pas de douter que ce ne fût des Marchands Malais, ou des Habitans de quelqu'une des Moluques, qui, s'y voyant jettés par la tempête, s'étoient déterminés à demeurer dans des lieux

(19) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, pages 119 & ſuivantes.
(20) *Ibid.* page 151.

qu'ils avoient trouvé déſerts. Kæmpfer fut témoin lui-même, pendant ſon ſéjour au Japon, de l'infortune de pluſieurs Vaiſſeaux, qui vinrent échouer ſur les Côtes (21); & l'on ſçait,

(21) *Ibidem*, & pages précédentes. Ne ſupprimons pas quelques exemples qui conviennent à ce Recueil. D'un Vaiſſeau, qui échoua ſur les Côtes de Satzuma, pendant que Kæmpfer étoit au Japon, » il ne ſe ſauva que trois » Matelots noirs, qui ne » pouvoient pas prononcer diſtinctement un ſeul » mot, excepté celui de » Tibano. Après les avoir » gardés quelque temps en » priſon, on les remit aux » Hollandois, pour les » tranſporter ſur leurs » Vaiſſeaux. On amena à » Nangaſaki, un Vaiſſeau » qui avoit été jetté ſur les » Côtes Septentrionales du » Japon, ſans qu'il y eût » perſonne à bord. La maniere particuliere dont » il étoit bâti, & les reſtes de caracteres qu'on » trouva ſur la poupe, firent conjecturer aux Japonois qu'il venoit des » extrêmités de Jeſo. Un » autre Vaiſſeau périt, il n'y a pas long-temps, » ſur les Côtes de l'Iſle Bukuku, & deux hommes ſeulement ſe ſauverent. Ils furent menés d'abord à Satzuma, & enſuite à Nangaſaki, avec une eſcorte de huit Barges; ce qui coûta quelques milliers d'écus au Prince de Satzuma. Ils avoient la taille belle & la phyſionomie agréable, la tête raſée à la maniere des Polonois, point de barbe, & trois trous à chaque oreille. La civilité de leurs manieres & leur contenance libre & modeſte faiſoient voir qu'ils avoient été aſſez bien élevés. Ils donnoient des marques d'eſprit, par la peine qu'ils prenoient à faire connoître le nombre, la ſituation & la grandeur des Iſles d'où ils étoient partis, en mettant, ſur une table, des pierres de différentes grandeurs, & leur donnant à chacune le nom de ces Iſles. Ils appelloient *Patan* celle de leur demeure. Dans ces occaſions, il faut que tout l'Equipage du Vaiſſeau, tant ceux qui ſont échappés au naufrage, que les corps de ceux qui ſe ſont noiés & que la mer a jettés au rivage, auſſi bien que les agrêts du Vaiſſeau,

DESCRIPT. DU JAPON.

ajoute-t-il, que le premier Bâtiment Européen, qui aborda dans ces Iſles, fut un Vaiſſeau Marchand Portugais pouſſé par la tempête.

Mais pour emprunter une Obſervation de l'Hiſtorien moderne, ſi quelque Peuple voiſin a formé le corps de la Nation Japonoiſe, il y a beaucoup d'apparence que ce ſont les Tartares plutôt que les Chinois. Les Annales de la Chine diſent formellement qu'en l'année 1196 avant Jeſus-Chriſt, les Tartares commencerent à peupler les Iſles de la Mer Orientale. En effet, outre bien des manieres communes aux Tartares & aux Japonois, il y a tant de rapport entre le génie belliqueux & la fermeté d'ame de ces deux Peuples, qu'un Japonois ſeroit bien défini, un Tartare poli & civiliſé (22).

Comment & quand le Japon fut découvert.

La découverte du Japon par les Européens eſt un effet du même haſard, qui ſembla préſider aux Navigations du quinziéme & du ſeiziéme ſiecle.

„ ſoient conduits & portés „ à Nangaſaki, qui eſt le „ lieu où l'on examine tout „ ce qui concerne la Mari„ ne. On n'épargne rien „ pour découvrir d'où vien„ nent ceux qui ſe ſont ſau„ ves. Cet examen ſe fait „ quelquefois en préſence „ du Réſident de Hollande. *Ibid.* page 149.

(22) Hiſtoire du Japon, page 119.

Marc

Marc Pol, qui vivoit à la fin du treizieme, eſt le premier Ecrivain de l'Europe (23), qui ait parlé de cet Empire, ſous le nom de Zipangri, ou Zipangu, ſans y avoir pénetré; & non ſeulement la comparaiſon des particularités naturelles qu'il rapporte, avec celles que l'expérience a fait vérifier, mais la conformité même de ces récits hiſtoriques avec les Annales du Japon & de la Chine, ne laiſſent aucun doute que ce ne ſoit le Japon qu'il a nommé Zipangri. On lui fait l'honneur d'avoir contribué (24), par la relation de cette Iſle, aux conjectures & aux eſpérances de Chriſtophe Colomb. En ſuppoſant, comme on le faiſoit alors, quoique fauſſement, que l'Empire de la Chine étoit de quinze heures à l'Orient de l'Europe, & par conſequent que Zipangri l'étoit encore davantage, Colomb devoit conclure naturellement, qu'il abrégeroit plus le chemin, en dirigeant ſa courſe vers l'Occident, à ſon départ de l'Europe, qu'en allant

DESCRIPT. DU JAPON.

Zipangri de Marc Pol.

(23) Le Traducteur de Kæmpfer obſerve, que M. de Liſle s'eſt trompé, en tenant, pour les Iſles du Japon, les trois *Inſulæ Satyrorum de Ptolemée*. Cet ancien Géographe place les Iſles des Satyres au Sud de la Ligne, & le Japon eſt certainement ſitué entre trente un & quarante huit degrés de latitude du Nord. *Diſcours Préliminaire du Traducteur*, page 33 & 34.

(24) Le même, page 38.

DESCRIPT. DU JAPON. Fruit qu'en tira Colomb.

vers l'Orient, & faiſant le tour de l'Afrique. Peut-être auſſi avoit-il été frappé par la vue d'une Carte Marine, & d'une Mappemonde (25), que Marc Pol avoit apportées en Europe, & qui repréſentoient divers Pays que les Portugais avoient découverts depuis. Il eſt vrai du moins qu'en abordant à l'Iſle Hiſpaniola, il ſe crut dans la véritable Zipangri de Marc Pol.

Difficultés ſur le temps & les auteurs de la découverte du Japon.

Les Portugais, qui s'attribuent la gloire d'avoir découvert le Japon, ne conviennent pas eux-mêmes du temps auquel cet événement doit être rapporté. Les uns le font remonter juſqu'à l'année 1535. D'autres le placent en 1542, d'autres en 1548, & quelques-uns le rapprochent encore plus de notre temps. Dans cette incertitude, le Traducteur de Kæmpfer ne croit pas qu'on puiſſe refuſer la préférence à l'opinion de Diego de Couto, Continuateur des Décades de Barros. Ce Sçavant, qui étoit Hiſtoriographe de Philippe II. Roi d'Eſpagne & de Por-

(25) On trouve encore trois Cartes, dreſſées principalement ſur ſa Relation & ſur ſes Obſervations dans la rare & fameuſe Edition de la Géographie de Ptolemée, publiée à Lyon, en 1535, par *Michael Villanovanus*, ou *Michel Servet*, qui fut enſuite brûlé à Genêve en qualité d'Athée.

tugal, avoit passé la meilleure partie de sa vie aux Indes, où les Archives de Goa étoient confiées à sa garde; & c'étoit de cette source qu'il avoit tiré des matériaux pour son grand Ouvrage des découvertes & des conquêtes des Portugais, qu'il a poussé jusqu'à la fin du seiziéme siécle. Il nous apprend, dans sa cinquiéme Décade, qu'en 1542, pendant que Martin-Alphonse de Sousa gouvernoit les Indes Orientales, trois Portugais, Antoine da Mota, François Zeimoto, & Antoine Peixota, furent jettés par une tempête, sur les Côtes du Japon, à bord d'une Jonque chargée de cuir, qui alloit de Siam à la Chine (26). DESCRIPT. DU JAPON.

L'embarras n'est qu'à concilier ce récit avec celui de Ferdinand-Mendez Pinto, qui non-seulement s'attribue l'honneur de cette découverte, mais qui compte Zeimoto entre ses compagnons; avec cette difference, qu'au lieu de François, il le nomme Diego. D'ailleurs Pinto n'étoit pas parti de Siam; & c'étoit dans la Jonque d'un Corsaire Chinois que faisant voile Embarras à les concilier.

(26) Le Pere de Charlevoix les fait partir de Dora, au Royaume de Cion, dans l'Isle de Macassar. *Histoire du Japon, Tome II. page* 39. On a vû ci-dessus, dans l'article de Celebes, que ce Royaume n'existe pas.

DESCR. ET. DU JAPON.

pour les Isles de Lequios, où le vent contraire ne leur permit point d'aborder, ils tournerent volontairement vers une Isle du Japon. Des prétentions si contraires n'ont point empêché le nouvel Historien de cet Empire d'adopter le récit de Pinto, sans avoir éclairci le fond de la difficulté. Ses réflexions ne marquent néanmoins aucune prévention, en faveur d'un Ecrivain, à qui l'on est redevable d'une partie des lumieres qui servent à l'Histoire de l'Apôtre des Indes (27).

Observation sur la nature des découvertes.

Concluons que, si l'on ne peut con-

(27) Ce qu'il y a de singulier, dit-il, c'est que deux accidens assez semblables obligerent deux Navires, l'un Chinois, & l'autre Portugais, d'aborder à ces Isles, la même année, à peu près dans le même temps, & sans que l'un eût connoissance de l'autre; ensorte que ceux qui les montoient se crurent également en droit de s'attribuer l'honneur de la premiere découverte de ce grand & fameux Archipel, & que par le peu de soin qu'ont eu les uns & les autres de marquer les dattes, ou par celui qu'ils prirent de les supprimer, il n'a jamais été possible de sçavoir au juste à qui cet honneur appartenoit. Il paroît même que dans le temps où il étoit aisé de s'instruire de ce fait, on ne s'est pas mis en peine de s'en informer, par la raison, sans doute, que pendant plusieurs années on ne parla gueres que de la découverte du Japon par le Navire Portugais. Il faut convenir que le silence de presque tous les Historiens sur l'avanture du Navire Chinois, laquelle semble n'avoir été publiée qu'après que Fernand-Mendez Pinto eût mis au jour ses Mémoires, est un grand préjugé pour la faire regarder comme un vrai Roman. *Ibidem* pages 122 & 123. *Voyez* l'Introduction des Voyages de Pinto, au Tome neuvieme de ce Recueil.

teſter la découverte du Japon aux Portugais, le nom de l'Inventeur eſt trop incertain, pour obtenir un rang dans l'Hiſtoire à ce titre. Mais obſervons auſſi qu'il ne faut pas juger des découvertes qui regardent les Indes Orientales, comme de celles qui ſe faiſoient en même tems dans un autre Hémiſphère. Les unes, c'eſt-à dire, celles de l'Amerique, avoient, pour objet, des pays véritablement inconnus, que cette raiſon a fait nommer juſtement un nouveau Monde, au lieu que dans les Indes Orientales, on connoiſſoit l'exiſtence & le nom même de la plûpart des Pays, avant que d'y avoir pénétré. Il eſt impoſſible, par exemple, qu'indépendamment de la Relation de Marc Pol, les Portugais établis à la Chine n'euſſent pas appris, avant l'année 1542, qu'au Nord d'une mer qu'ils fréquentoient, il y avoit, à peu de diſtance, de grandes & puiſſantes Iſles, où les Chinois portoient leur Commerce. Ainſi, pour s'exprimer proprement, la queſtion n'eſt pas quel fut le Portugais qui découvrit le Japon, mais quel fut celui que le haſard d'une tempête, ou d'autres cauſes, y firent aborder le premier.

Deſcript. du Japon.

DESCRIPT. DU JAPON.

§ IV.

Gouvernement général & particulier du Japon.

Comment le Japon s'eſt formé en Monarchie.

LE Gouvernement du Japon a toujours été Monarchique, ſi l'on ſe rappelle la diviſion des trois Races, ſur leſquelles les Japonois font rouler toute leur Hiſtoire, on jugera facilement que les deux premieres ſont fabuleuſes; mais le commencement de la troiſiéme eſt l'époque fixe & certaine de cet Empire. Elle commence ſix cens ſoixante ans avant Jeſus-Chriſt, avec le regne de Syn-Mu, qui étoit alors âgé de ſoixante-dix-huit ans. Ce Monarque eut, ſuivant les Annales du Japon, trois freres aînés, qui regnerent avant lui; mais leurs regnes furent ſi obſcurs qu'on ne les fait point entrer dans cette Chronologie (28); c'eſt-à-dire, au fond, que l'origine du Fondateur de la Monarchie Japonoiſe eſt fort incertaine; & c'eſt apparemment faute de lumieres ſur ces premiers temps, qu'on lui donne, pour

(28) Kæmpfer, Tome I. page 250.

Pere, le dernier des demi-Dieux qui composent la seconde Race.

DESCRIPT. DU JAPON. Syn Mu, premier Empereur.

Syn-Mu, dont le nom entier est Syn-Mu-Ten-Oo, fut vraisemblablement le premier qui fit sortir les Japonois, de l'Ordre le plus simple de la Nature, c'est-à-dire de l'indépendance & de la barbarie (29). Son regne fut long, quoiqu'il eût commencé tard à regner (30). Il laissa le trône à ses Successeurs, dont la suite chronologique est appuyée sur des Annales inconteſtables, & confirmée par une Tradition constante. Aussi les Japonois donnent-ils à ce Prince le titre de Nin-O, qui signifie le plus grand de tous les hommes. Ils lui donnent encore celui de Mikaddo (31) dimi-

Nombre de ses Successeurs.

(29) Le Japon s'appelloit alors Akit Suſſima. Syn-Mû partagea les temps en années, en mois, & en jours

(30) On le fait regner soixante dix neuf ans, & mourir par conséquent à l'âge de cent cinquante-sept.

(31) Ce titre est devenu celui de tous ses Successeurs. On ne les appelle proprement, dit Kæmpfer, que Mikaddo, Dai, Oo, Kwo, & Tai, tous noms qui signifient Empereur, Prince & Grand-Seigneur. Cependant on les désigne souvent, dans la conversation ordinaire, par le nom de Dairi, qui signifie proprement leur Cour entiere; d'où leur vient aussi le nom de Kintſiusama, c'est-à-dire, Chef ou Seigneur de la Cour Ecclésiastique, par les raisons qui vont être expliquées. En parlant d'eux-mêmes, ils prennent le titre de *Tsin*, & ils signent *Maro*, *Ibid.* page 235. Le même Auteur, fait honneur, aux Chinois, d'avoir inspiré aux Habitans du Japon le goût du Gouvernement Monarchique. *Ibidem.*

DESCRIPT. DU JAPON.

nutif de Mikotto, qui eſt le titre ſuprême des Empereurs de la premiere & de la ſeconde Race. Depuis l'origine de la troiſiéme juſqu'à l'année 1693, qui eſt celle où Kæmpfer quitta le Japon, on comptoit cent quatorze Princes de la même Maiſon, qui avoient occupé ſucceſſivement le trône, en ligne droite & par les aînés. De là vient ce reſpect extraordinaire, qui les fait regarder comme des eſpeces de Divinités (32).

Révolution qui change la face de l'Empire.

Mais, dans la ſuite des temps, cet Ordre fut interrompu par des révolutions, qui firent voir deux Maîtres dans l'Empire; & qui, ſans renverſer du trône les Mikaddos ou les Dairis, ne leur laiſſerent qu'un ombre de grandeur & d'autorité, pendant que le véritable pouvoir paſſa, ſous un autre titre, entre les mains de leurs Concurrens. C'eſt au donziéme ſiécle de l'Ere Chrétienne, qu'on rapporte cette violente convulſion du Gouvernement Japonois. Dès les premiers temps de la Monarchie, toute la Milice étoit commandée par un Chef, qui portoit le nom de Cubo, auquel on ajouta

(32) Ce Voyageur donne une ſuite chronologique de tous ces Princes, avec l'abrégé de leur vie. Tome I, pages 248 & ſuivantes.

celui de Sama, qui ſignifie Seigneur; & l'importance de cette Charge, qui donnoit une autorité preſqu'abſolue dans l'adminiſtration militaire, obligeoit l'Empereur de ne la confier qu'à des mains ſûres. Elle étoit ordinairement l'appanage du ſecond de ſes Fils, lorſqu'il en avoit pluſieurs. Ce fut un de ces redoutables Officiers, nommé Joritomo (33), qui, prenant occaſion d'une guerre civile pour ſecouer le joug, jetta les fondemens d'un nouveau trône, qui s'eſt ſoutenu depuis le même temps juſqu'aujourd'hui. Kæmpfer nomme trente ſix de ces Empereurs Cubosamas; car c'eſt le titre qu'ils ont conſervé, pour ſe diſtinguer des Empereurs Mikaddos ou Dairis. La guerre dura long-temps entre ces deux Puiſſances; & la variété des ſuccès devint l'occaſion d'un nouveau déſordre de la part des Seigneurs & des Gouverneurs particuliers, qui s'érigerent en Souverains dans leurs Provinces. On les vit regner aſſez long-temps ſous le nom de Jakatas, avec autant

DESCRIPT. DU JAPON.

Double Empire des Dairis & des Cubosamas.

Les Seigneurs s'érigent en Souverains.

(33) Il n'eſt pas certain que ce Joritomo fût fils d'un Dairi. C'eſt de ſon fils, qui portoit le même nom, qu'on commence à compter les Empereurs Cubosamas, dont Kæmpfer donne auſſi la ſucceſſion. *Ibidem*, pages 309 & ſuivantes. Il déclare qu'il s'eſt attaché aux deux Chroniques du Japon les plus exactes, *Ibid.* page 149.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'indépendance que les Cubosamas en affectoient à l'égard des Dairis. Chacun d'eux avoit son domaine, qui excédoit toujours la moitié de son Etat, & partageoit le reste entre ses grands Vassaux, qui se nommoient Konikus, & qui étoient obligés de lui rendre des services proportionnés aux Terres qu'ils avoient reçues. Ces Konikus se réservoient, de même, une partie de leurs possessions, pour leur entretien, & distribuoient l'autre à des Seigneurs d'un Ordre inférieur, qui relevoient d'eux. On les nommoit Tonos. Ils avoient, sous eux, aux mêmes conditions, les simples Gentilshommes, & tous ceux qui faisoient profession des armes. Une subordination si bien établie mettoit chacun de ces petits Rois en état de lever promptement des troupes nombreuses; mais leur chûte entraînoit, avec autant de rapidité, la ruine de tous ceux qui s'étoient attachés à leur fortune, non-seulement parce que, suivant les Loix du Japon, toute la famille d'une personne criminelle, ou disgraciée, participe à son châtiment, si le Prince ne lui fait grace; mais encore, parce que celui qui entroit dans les biens, dont un de ces petits Souverains avoit été dépouillé,

n'étoit pas obligé de laiſſer, aux Vaſſaux de de leurs Prédéceſſeurs, les Terres qu'ils tenoient de lui. Pendant cette diviſion de toutes les Parties de l'Empire, les Cuboſamas ne jouiſſoient que des cinq Provinces, qui font l'ancien Domaine des Empereurs. Mais, au commencement du ſeiziéme ſiécle, un de ces Monarques ſe rendit abſolu par la force des armes; & réduiſant les Dairis à la Souveraineté de la Religion, il établit, entre lui & les Jakatas, la même diſtance qui étoit entre les Jakatas & les Konikus: c'eſt-à-dire que tout fût reculé d'un degré, & qu'aujourd'ui plus de la moitié de l'Empire eſt du Domaine Impériale.

On diſtingue donc, au Japon, deux Empereurs, l'un que nos Voyageurs appellent le Monarque *Séculier*, ou le Cuboſama, qui jouit réellememnt de toute l'Autorité *Temporelle*; l'autre, qu'ils nomment le Monarque Eccléſiaſtique, & qui continue la ſucceſſion des anciens Mikaddos ou Dairis, avec les apparences de la Souveraineté, mais dont tout le pouvoir ſe réduit à régler les affaires de la Religion, à nommer aux Dignités Eccléſiaſtiques, & à prononcer ſur certains différends qui s'élevent entre les Grands.

DESCRIPT. DU JAPON.

Meaco eſt le ſéjour du Dairi.

Meaco eſt le ſéjour fixe de ce Souverain dégradé. Il occupe, dans la partie Nord-Eſt de la ville, un Palais d'immenſe étendue, dont on a vû la deſcription dans le Journal de Kæmpfer, & ſous prétexte de veiller à ſa conſervation, le Cuboſama entretient conſtamment, auprès de lui, une groſſe garniſon, pour le garder. Le Dairi n'a proprement aucun Domaine; mais le Cuboſama, qui s'eſt emparé du Domaine Impérial, pourvoit noblement à ſa ſubſiſtance. Il lui abandonne le revenu de Meaco & de ſes dépendances, auquel il ajoûte quelque choſe de ſon tréſor. Cet argent eſt mis entre les mains du Dairi, qui en prend ce qui eſt néceſſaire pour ſes beſoins & ſes plaiſirs, & qui diſtribue le reſte à ſes Officiers. Le droit, qu'on lui a conſervé de nommer aux Dignités Eccléſiaſtiques, & de conferer généralement tous les titres d'honneur, eſt une autre reſſource, qui fait entrer d'immenſes richeſſes dans ſes coffres. Comme il prononce auſſi ſur les différends des Grands, il a, pour cette fonction, un Conſeil d'Etat, dont les Officiers ſe nomment Kungis ou Kunis. Il les envoye ſouvent, avec le titre de Commiſſaires Souverains,

Autorité qui lui reſte.

pour faire exécuter ſes Sentences ; & ces Commiſſions lui rapportent de groſſes ſommes. DESCRIPT. DU JAPON.

Au reſte, la politique des Cuboſamas les dédommage de l'obéiſſance qu'on a ceſſé de lui rendre, par un culte religieux, qui approche des honneurs divins. La Nation Japonoiſe, accoutumée, comme on l'a fait remarquer, à le regarder comme un deſcendant des Dieux & des demi-Dieux, eſt entrée, ſans peine, dans toutes les vûes qu'on s'eſt efforcé de lui inſpirer. Les Dairis ſont regardés comme des Pontifes Suprêmes, dont la perſonne eſt ſacrée. Ils contribuent eux-mêmes à ſoutenir cette opinion, comme le ſeul fondement de grandeur qui leur reſte. Kæmpfer rapporte quelques exemples de leurs Uſages. » Un Empereur Ec- » cléſiaſtique du Japon croiroit profa- » ner ſa Sainteté, s'il touchoit la terre » du bout du pied. S'il veut aller quel- » que part, il faut que des hommes » l'y portent ſur leurs épaules. Il ne » s'expoſe jamais au grand air, ni » même à la lumiere du Soleil, qu'il ne » croit pas digne de luire ſur ſa tête. » Telle eſt la ſainteté des moindres » parties de ſon corps, qu'il n'oſe ſe » couper, ni les cheveux, ni la bar- Honneur qu'on lui rend.

DESCRIPT. DU JAPON.

» be, ni les ongles. On lui retranche » ces superfluités pendant son sommeil, parce que l'office, qu'on lui » rend alors, passe pour un vol. Autrefois il étoit obligé de se tenir assis » sur son trône, pendant quelques » heures de la matinée, avec la Couronne Impériale sur sa tête, & de » s'y tenir dans une parfaite immobilité qui passoit pour une augure de » la tranquillité de l'Empire. Au contraire, si par malheur il lui arrivoit » de se remuer, ou de tourner les yeux » vers quelque Province, on s'imaginoit que la guerre, le feu, la famine & d'autres fléaux terribles ne » tarderoient point à désoler l'Empire. On l'a déchargé d'une si gênante » cérémonie; ou peut-être les Dairis » eux-mêmes ont-ils secoué ce joug. » On se contente de laisser la Couronne Impériale sur le trône, sous » prétexte que dans cette situation, » son immobilité, qui est plus sûre, » produit les mêmes effets. Chaque » jour, on apporte la nourriture du » Dairi dans des pots neufs. On ne le » sert qu'en vaisselle neuve, & d'une » extrême propreté; mais d'argile commune, afin que sans une dépense » excessive, on puisse briser chaque

» jour, tout ce qui a paru ſur ſa ta- DESCRIPT. DU JAPON.
» ble. Les Japonois ſont perſuadés que
» la bouche & la gorge des Laïques
» s'enfleroient auſſi-tôt, s'ils avoient
» mangé dans cette vaiſſelle reſpecta-
» ble. Il en eſt de même des habits
» ſacrés du Dairi. Celui qui les porte-
» roit, ſans ſa permiſſion expreſſe,
» en ſeroit puni par une enflure dou-
» loureuſe.

Auſſi-tôt que le trône eſt devenu vaquant par la mort d'un de ces Moques imaginaires, la Cour Eccléſiaſtique y éleve ſon héritier le plus proche, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. On y a vû ſouvent des Princes mineurs, ou de jeunes Princeſſes qui n'étoient pas mariées; & quelquefois même, la veuve de l'Empereur mort s'eſt trouvée aſſez proche de ſon ſang pour lui ſuccéder. S'il y a pluſieurs prétendans à la Couronne, dont les droits puiſſent être conteſtés, on ajuſte le différend avec beaucoup de douceur & de juſtice, en les faiſant regner tour à tour, chacun pendant un certain nombre d'années, qu'on proportionne au degré du ſang. Quelquefois le pere réſigne ſucceſſivement la Couronne à pluſieurs de ſes enfans, pour donner à chacune de leurs différentes

Succeſſion au trône du Dairi.

DESCRIPT. DU JAPON.

meres le plaiſir de voir le ſien, ſur un trône, auquel il n'auroit pas d'autre droit Ces changemens ſe font avec le plus grand ſecret. Un Empereur peut mourir ou abdiquer, ſans que le Public en ſoit inſtruit, juſqu'à ce que la ſucceſſion ſoit reglée. Cependant il eſt quelquefois arrivé que ceux de la famille Royale, qui ſe croyoient appellés à la ſucceſſion, dont on les avoit exclus, ont maintenu leur droit par la force des armes. De-là ſont venues des guerres ſanglantes, dans leſquelles tous les Princes du Japon embraſſoient différens partis, & qui ne ſe ſont terminées que par la mort d'un des Concurrens, & par la deſtruction de toute ſa famille (34).

Mariage du Dairi.

Le Dairi, ſuivant l'uſage de ſes Prédéceſſeurs, prend douze femmes, & partage les honneurs du trône avec celle qui eſt mere du Prince héréditaire. Les cérémonies de ſon mariage, celles de l'accouchement de l'Impératrice, & du choix d'une Nourrice, pour l'héritier de la Couronne, ſont, dans les termes de Kæmpfer, » d'une » ſplendeur qui ſurpaſſe l'imagina- » tion; comme ſi la félicité de l'Em-

(34) Pages 238. & précédentes.

» pire en dépendoit uniquement (35).

DESCRIPT. DU JAPON.

L'habillement du Dairi eſt aſſez ſimple. C'eſt une tunique de ſoie noire, ſous une robe rouge; & par-deſſus les deux, une eſpece de creſpon de ſoie, extrêmement fin. Il porte, ſur la tête, une ſorte de chapeau, avec des pendans aſſez ſemblables aux fanons d'une mître d'Evêque, ou de la Tiare du Pape. Mais il affecte d'ailleurs une magnificence qui va juſqu'à la profuſion. Caron aſſure, dans ſes réponſes aux queſtions, qu'on lui prépare chaque jour un ſomptueux ſouper, avec une grande muſique, dans douze appartemens du Palais; & qu'après qu'il a déclaré celui dans lequel il veut manger, tout cet appareil y eſt réuni ſur une ſeule table.

Son habillement.

Toutes les perſonnes, qui compoſent ſa Cour, ſe vantent d'être deſcendues, comme lui, de Ten-ſio-Dſin, le premier des demi-Dieux & le Chef de la ſeconde Race Impériale. Quelques-uns d'entr'eux poſſedent de riches Bénéfices, où ils ſe retirent pendant une partie de l'année. Cependant la plûpart demeurent enchaînés religieuſement à la perſonne ſacrée de leur Chef, qu'ils ſervent dans les dignités

Titres qu'il confere.

(35) *Ibidem.*

DESCRIPT. DU JAPON.

dont il lui plaît de les revêtir. On en diſtingue pluſieurs Ordres (36). Mais à la réſerve de certains titres, auxquels il y a des fonctions attachées, les autres ſont de ſimples titres d'honneur, que le Dairi accorde également aux Princes & aux Seigneurs ſéculiers, ſoit à la recommandation de l'Empereur Cubofama, ſoit à leur propre priere, lorſqu'elle eſt accompagnée d'une groſſe ſomme d'argent. Kæmpfer

Deux Titres à la nomination du Cubofama.

(36) Ils ſe réduiſent à ſix. Celui de la premiere claſſe eſt Dai-Seo Dais-Sin. Il conſacre la perſonne qui en eſt honorée, & le rend à ſa mort, Dieu ou Cami. Auſſi le Dairi ſe le réſerve-t'il à lui ſeul, ou le donne-t'il rarement à d'autres. Le titre de Quanbuku appartient auſſi à la premiere Claſſe, & c'eſt celui du premier Officier de la Cour Eccléaſtique. L'Empereur Séculier s'en croit honoré lui même, ou le cede à ſon Héritier préſomptif. C'eſt le même que celui de Quebacondono, ou Cambacundono, qui ſe trouve ſouvent dans les Relations des Jéſuites. 2°. Sa Dai-Sin, U-Dai-Sin, & Nai Dai Sin, ſont trois titres qui appartiennent à la ſeconde Claſſe, & jamais il n'y a plus de trois perſonnes, qui en ſoient revêtues. 3°. Les Dai Nagon & les Tſu-Nagon, compoſent le troiſieme Ordre. Ces deux titres ſont attachés à certaines fonctions. 4°. La quatrieme Claſſe eſt compoſée des Sconagon, Tſiunagon, Tſiuſco, & Sdidſiu. Ces deux Ordres ſont fort nombreux & ſe ſubdiviſent en pluſieurs rangs. Ceux qui en ſont honorés portent en général le nom de Tenſio-Bito, qui ſignifie hommes céleſtes; comme tous les Officiers de la même Cour prennent le titre de Kuges, c'eſt-à-dire, Seigneurs Eccléſiaſtiques, pour ſe diſtinguer des Geges, nom ſous lequel ſont renfermés tous les Laïques. Les titres de la ſixiéme Claſſe ſont, Ta, U, Goi, & d'autres moins conſidérables. *Kæmpfer, ibid.* page 240.

nomme néanmoins deux de ces titres, que le Cubosama peut conférer lui-même aux premiers Ministres & aux Princes de l'Empire, mais avec le consentement du Dairi; ceux de Makendairo & de Cami. Le premier, qui étoit anciennement héréditaire, revient à celui de Duc ou de Comte. Le second signifie Chevalier (37). DESCRIPT. DU JAPON.

Entre plusieurs marques qui distinguent les Courtisans Ecclésiastiques, ils ont un habit particulier, qui fait connoître, non seulement leur profession, mais les différences mêmes de leurs Classes. Ils portent de larges & longues culottes. Leur robbe est aussi d'une longueur & d'une largeur extrêmes, avec une queue traînante, qui s'étend fort loin derriere eux. Ils se couvrent la tête d'un bonnet noir, dont la figure désigne leur rang ou leur emploi. Quelques-uns y attachent une large bande de crêpon noir ou de soie, qui leur pend sur les épaules; & d'autres, une piece en forme d'éventail, qui tombe devant leurs yeux. D'autres ont une large bande, qui Habits des Kuges, ou des Courtisans du Dairi.

(37) Le même caractere qui signifie une ame déifiée, se prononce aussi Cami, quoique d'une nature tout-à-fait différente. En général, toutes les Divinités du Japon portent le nom de Cami. *Ibid.* page 241.

DESCRIPT. DU JAPON.

deſcend des deux côtés ſur la poitrine. Les Dames de la Cour du Dairi ſont vêtues auſſi tout différemment des femmes Laïques ; ſurtout les douze femmes de ce Prince, qui portent des robbes ſans doublure, & d'une largeur ſi ſinguliere, qu'elles n'ont pas peu d'embarras à marcher lorſqu'elles ſont en habits de cérémonie (38).

Amuſemens de la Cour Eccléſiaſtique.

L'Etude & les Sciences ſont le principal amuſement de cette Cour. Non ſeulement les Kuges, ou les Courtiſans, mais pluſieurs de leurs femmes ſe ſont fait un grand nom par divers Ouvrages d'eſprit. Les Almanacs ſe faiſoient autrefois à la Cour du Dairi. Aujourd'hui, c'eſt un ſimple Habitant de Meaco qui les dreſſe ; mais ils doivent être approuvés par un Kuge qui les fait imprimer à Isje, comme dans un lieu ſaint. La muſique eſt en honneur auſſi dans cette Cour ; & les femmes ſurtout, y touchent, avec beaucoup de délicateſſe, pluſieurs ſortes d'inſtrumens. Les jeunes gens s'y appliquent à tous les exercices qui conviennent à leur âge. Kæmpfer ne put être informé ſi l'on y repréſente des Spectacles ; mais la paſſion générale des Japonois, pour le Théâtre, lui

(38) *Ibid.* page 241.

donne du penchant à croire que ces graves Eccléſiaſtiques ne ſe privent pas de cet amuſement (39). DESCRIPT. DU JAPON.

Tous les cinq ou ſix ans, l'Empereur Cubosama rend une viſite ſolemnelle au Dairi. On emploie une année entiere aux préparatifs de ce Voyage. une partie des Seigneurs, qui ſont nommés pour le cortege, partent quelques jours avant l'Empereur; une autre partie quelques jours après; mais le Conſeil ne quitte point ce Monarque. Le chemin de Jedo à Meaco, qui eſt de cent vingt-cinq milles, ſe partage en vingt-huit logemens, dans chacun deſquels il trouve une nouvelle Cour, de nouveaux Officiers, de nouveaux Soldats, des chevaux frais, des proviſions & tout ce qui eſt néceſſaire pour la Cour d'un Prince qui va rendre hommage, avec une armée, à un Souverain dont il eſt réellement le Maître. Ceux qui ſont partis de Jedo avant lui s'arrêtent au premier logement. Ceux qui l'y attendoient le ſuivent juſqu'au ſecond; & le même ordre s'obſervant juſqu'à Meaco, chaque troupe ne ſuit ce Prince que pendant une demie journée, car il fait deux logemens par jour. A ſon arrivée Viſite reglée que le Cubosama rend au Dairi.

(39) *Ibidem.*

DESCRIPT. DU JAPON.

dans la Capitale Eccléſiaſtique, les troupes s'y rendent en ſi grand nombre, que cent mille Maiſons, dont Meaco eſt compoſée, ne ſuffiſant pas pour les loger, on eſt obligé de dreſſer des tentes hors de la Ville. Kæmpfer a remarqué, dans ſon Journal, que le Cuboſama y trouva un grand Château, uniquement deſtiné à le recevoir. Les Etrangers ignorent ce qui ſe paſſe de particulier, dans l'entrevûe des deux Empereurs. Cependant tout le monde ſçait que le Cuboſama préſente ſes reſpects au Dairi, comme un Vaſſal à ſon Souverain; & qu'après lui avoir fait de magnifiques préſens, il en reçoit auſſi de fort riches. On raconte que pendant cette viſite, on lui apporte une taſſe d'argent pleine de vin; qu'il boit la liqueur, & qu'il met la taſſe en pieces, pour la garder dans cet état. Cette cérémonie paſſe pour une preuve éclatante de dépendance & de ſoumiſſion.

Puiſſance de l'Empereur Cuboſama.

Cependant ce n'eſt au fond qu'une ſcène de Théâtre, qui n'empêche point que le Cuboſama ne jouiſſe du pouvoir abſolu. On a déja vû qu'il tient ſa Cour à Jedo, & Kæmpfer a décrit la magnificence de ſon Palais. Le nouvel Hiſtorien du Japon dont l'eſtime ſe déclare

continuellement, pour ce Voyageur, par l'uſage qu'il fait de ſes lumieres, a fort bien raſſemblé, d'après lui, les principaux traits qui peuvent donner une juſte idée de la Monarchie ſéculiere du Japon. Il n'eſt pas ſurprenant, dit-il, que dans un Etat d'une médiocre étendue, l'Empereur Cuboſama ſoit un des plus riches Monarques de l'Univers. Outre ſon Domaine, qu'on fait monter depuis le ſeiziéme ſiécle à plus de la moitié du Japon, & les droits qui ſe levent en ſon nom ſur le Commerce étranger & ſur les Mines, chaque Seigneur eſt obligé de lui entretenir un nombre de Soldats, proportionné au revenu dont il jouit. Celui, qui a dix mille florins de rente, doit entretenir vingt Fantaſſins & deux Cavaliers. La proportion, pour les autres; eſt priſe de cette regle. Pendant que les Hollandois avoient leur Comptoir à Firando, le Prince qui commandoit dans ce petit Etat, ayant ſix cens mille florins de revenu, entretenoit ſix cens Fantaſſins & ſix vingt Cavaliers, ſans y comprendre les Valets, les Eſclaves, & tout ce qui doit accompagner une troupe de ce nombre. Enfin, toute ſupputation faite, le nombre total des Soldats que les Princes & les

DESCRIPT. DU JAPON.

Nombre de ſa Milice.

DESCRIPT. DU JAPON.

Seigneurs ſont obligés de fournir à l'Empereur ſéculier, monte à trois cens huit mille Fantaſſins, & trente-huit mille huit cens hommes de Cavalerie. De ſon côté, il compte à ſa propre ſolde cent mille hommes de pied, & vingt mille chevaux, qui compoſent les Garniſons de ſes Places, ſa Maiſon & ſes Gardes. Les Cavaliers ſont armés de pied en cap. Ils ont des carabines fort courtes, des javelots, des dards & le ſabre. On prétend qu'ils ſont fort adroits à tirer de l'arc. Les Fantaſſins n'ont pas d'autres armes deffenſives qu'une eſpece de caſque. Pour armes offenſives, ils ont chacun deux ſabres, une eſpece de pique & un mouſquet. L'infanterie eſt diviſée par Compagnies. Cinq Soldats ont un homme qui les commande; & cinq de ces Chefs, qui avec leurs gens font trente hommes, en reconnoiſſent un autre qui leur eſt ſupérieur. Une Compagnie de deux cens cinquante hommes a deux Chefs principaux & dix ſubalternes, avec un ſeul Capitaine qui les commande tous; & toutes les Compagnies ſont commandées par un Chef général. La même gradation s'obſerve dans la Cavalerie.

Armes de la Cavalerie & de l'Infanterie Japonoiſes.

Ordre des Troupes.

Toutes

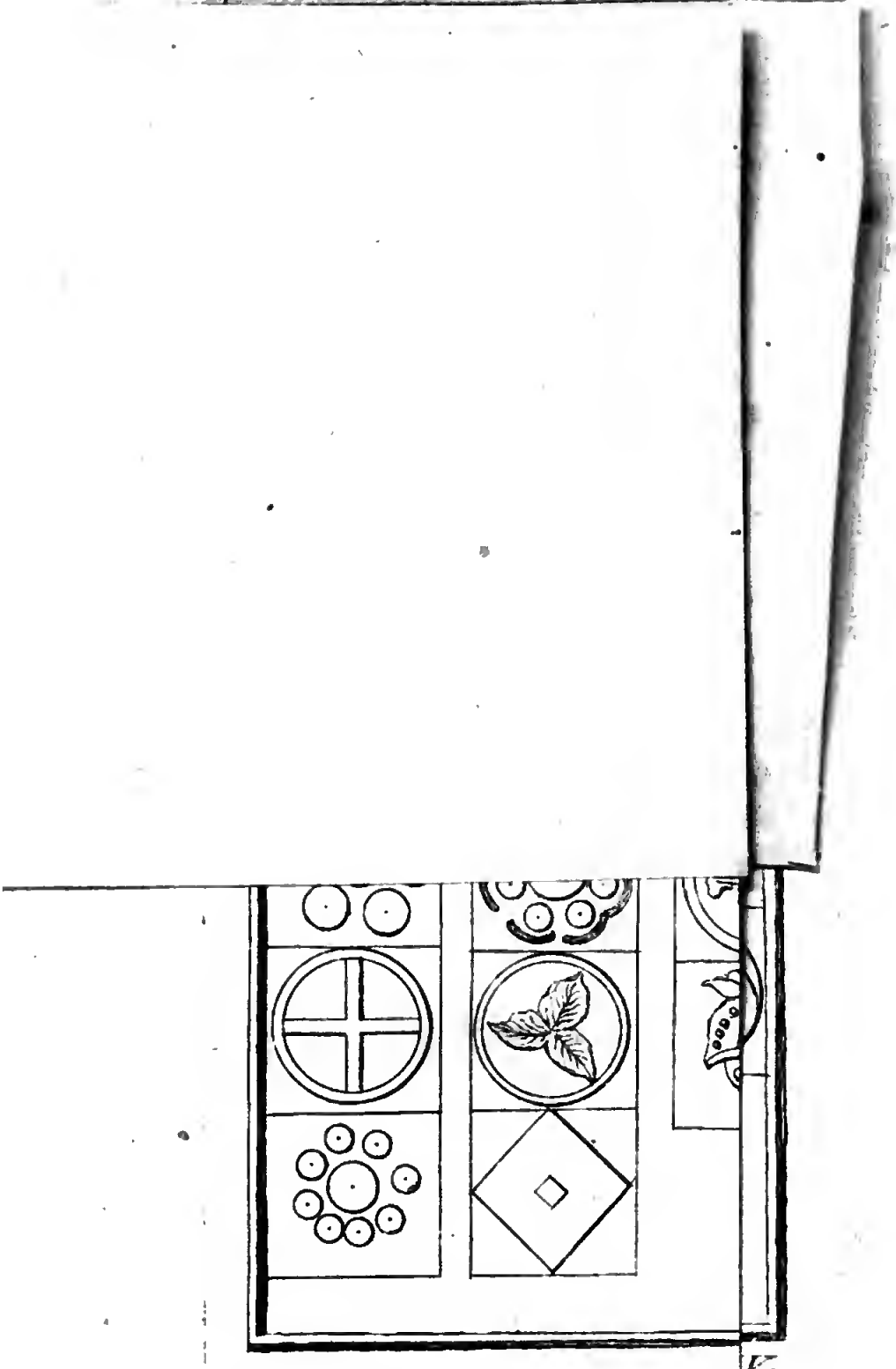

Toutes ces troupes ſont plus que ſuffiſantes pour faire reſpecter un Prince, qui ne penſe qu'à contenir ſes Sujets dans la ſoumiſſion, & qui ne ſe propoſe point des Conquêtes. Cependant, ſi l'Empereur du Japon avoit beſoin de plus grandes forces, il lui ſeroit facile de raſſembler de formidables armées, ſans cauſer aucun déſordre dans le Commerce de ſes Etats, & dans l'exercice des Arts, ni même dans le travail néceſſaire à la ſubſiſtance des Peuples. Tous les ans, il eſt exactement informé du nombre de ſes Sujets; ſoit de ceux qui habitent les villes, ou de ceux qui ſont établis à la campagne. Divers Officiers, chargés de cette commiſſion, en rendent directement compte à la Cour.

DESCRIPT. DU JAPON. Le Cubosama peut en lever beaucoup plus.

Autant qu'il eſt facile au Cubosama d'amaſſer des tréſors, autant les Grands trouvent-ils de difficulté à multiplier leurs richeſſes. La plûpart jouiſſent d'un revenu conſidérable (40). La politique du Souverain les engage dans des dé-

Les Seigneurs ne peuvent theſauriſer.

Dépenſe auſquelles ils ſont obligés.

(40) On a déja vû que Kæmpfer fait monter les revenus de l'Empire à deux mille trois cens vingt-huit Mans, ſix cens vingt Kokfs. Ils ſont évalués à quatre cens ſept millions quatre cens dix-neuf mille florins de Hollande, c'eſt-à-dire, environ huit cens quatorze millions huit cens vingt mille livres de France. Caron en donne le détail dans ſes Réponſes aux queſtions ſur le Japon.

DESCRIPT DU JAPON.

penſes exceſſives. Tous les Gouverneurs ſont obligés de paſſer ſix mois de l'année à Jedo, & de s'y rendre avec un pompeux cortege. Les autres Seigneurs doivent y aller une fois du moins en deux ans, & chaque fois qu'ils y ſont appellés. Le temps eſt marqué à chacun pour ces Voyages, qui ne peuvent ſe faire qu'à grands frais. Avant que d'arriver à Jedo, leur bagage eſt viſité par des Commiſſaires Impériaux, auxquels il eſt expreſſément défendu de laiſſer paſſer des armes. Dans mille occaſions, ils doivent donner des repas & des fêtes qui leur coûtent beaucoup. Leurs femmes & leurs enfans demeurent habituellement à Jedo, & ne peuvent ſe diſpenſer d'y vivre avec ſplendeur. Enfin, lorſque l'Empereur forme quelque entrepriſe conſidérable, il en charge un certain nombre de Seigneurs, qui ſont obligés de l'exécuter à leurs frais.

Aſſujettiſſement ſingulier pour leurs Maiſons.

Lorſqu'un Prince, ou un Seigneur, bâtit une maiſon, il faut qu'avec la porte ordinaire il en faſſe faire une autre ornée de bas-reliefs, dorée & verniſſée dans toute ſon étendue. On la couvre de planches, pour en conſerver la beauté, juſqu'à ce qu'il plaiſe à l'Empereur de rendre viſite au Maître

de la maiſon, qui lui donne alors un ſomptueux feſtin. L'invitation ſe fait trois ans auparavant, & tout l'intervalle eſt employé aux préparatifs. Tout ce qui s'y doit ſervir eſt marqué aux armes de l'Empereur, qui a droit ſeul de paſſer par la porte dorée; après quoi elle eſt condamnée pour toujours. La premiere fois que ce Prince fait l'honneur, à un de ſes Sujets, de manger chez lui, il lui fait un préſent, digne ordinairement d'un grand Monarque. Mais ce qu'il donne, n'approche point de ce qu'il fait dépenſer. La moindre faveur, qui vient de ſa main, une piece de gibier de ſa chaſſe, jette le Seigneur qui la reçoit, dans des profuſions incroyables.

DESCRIPT. DU JAPON.

Ces Monarques veillent, ſans relâche, à tenir les Grands dans la dépendance où ils les ont réduits. Ils démembrent leurs petits Etats, pour les affoiblir; ils font jouer toutes ſortes de reſſorts, pour être inſtruits de leurs deſſeins & pour rompre leurs liaiſons. Ils font tous les mariages de ceux qui compoſent leur Cour. Des femmes, que l'on tient ainſi de la main du Souverain, ſont traités avec beaucoup de diſtinction. On leur bâtit des Palais, on leur donne une maiſon nombreuſe.

Politique des Cubofamas.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les filles, que l'on met auprès d'elles, ſont choiſies avec un ſoin extrême, & ſervent avec beaucoup de modeſtie & d'adreſſe. On les diviſe par troupes de ſeize, chacune ſous une Dame qui la commande; & ces troupes ſervent tour-à-tour. Elles ſont diſtinguées par la couleur de leurs habits. Les filles, qui ſont des meilleures Maiſons du Pays, s'engagent pour quinze ou vingt ans, & pluſieurs pour toute leur vie. On les prend ordinairement fort jeunes; & lorſqu'elles ont rempli leur engagement, on les marie ſuivant leur condition.

Ce détail fera conclure que le Gouvernement général du Japon eſt un véritable deſpotiſme, où la politique & la force ſont également employées, pour ſoutenir un trône qui leur doit ſon établiſſement & ſa conſervation.

Gouvernement particulier.

A l'égard du Gouvernement particulier, chacune des Villes Impériales (41) a deux Gouverneurs, ou Lieutenans Généraux, qui ſe nomment Tonos-Samas, c'eſt-à-dire, Seigneurs ou

Gouverneurs des Villes.

(41) Kæmpfer avertit que ce qu'il dit des Villes Impériales peut donner l'idée du Gouvernement établi dans les autres Villes, & même dans les Bourgs & les Villages, avec cette ſeule différence, que les Magiſtrats, quoique revêtus du même pouvoir, y ont des noms differens, *Tome II, page 134.*

Princes. Ils commandent tour-à-tour ; & tandis que l'un exerce ſes fonctions, l'autre fait ſon ſéjour à la Cour Impériale de Jedo, juſqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre d'aller relever ſon Collegue. La ſeule ville de Nangaſaki en a trois, depuis l'année 1688, pour la ſûreté d'une Place de cette importance, où le Commerce des Etrangers demande beaucoup plus de vigilance & de précaution. Les appointemens des Gouverneurs ne paſſent jamais dix milles taels; ſomme peu conſidérable, pour la grandeur de leur train & de leur dépenſe: mais les profits caſuels ſont immenſes; & l'on s'enrichiroit dans ces emplois, ſi les préſens, qu'on y eſt obligé de faire à l'Empereur & aux Grands de la Cour, n'emportoient une bonne partie du gain. La Maiſon des Gouverneurs eſt compoſée, en premier lieu, de deux ou trois Majordomes, ou Intendans, qui ſont ordinairement gens de condition; ſecondement, de dix Jorikis, Officiers civils & militaires, tous d'une naiſſance diſtinguée, dont l'emploi eſt de donner leur avis dans les occaſions importantes, & d'exécuter les ordres qu'ils reçoivent. Ils ſont employés auſſi pour les députations, qui ſe font aux Seigneurs des

DESCRIPT. DU JAPON.

Deux ſortes de principaux Officiers.

DESCRIPT DU JAPON.

Provinces ; & leur ſuite eſt alors très-nombreuſe. Après eux, les Gouverneurs ont trente autres Officiers, qui ſe nomment Doosiu, d'un Ordre inférieur pour les fonctions & la naiſſance, ſuivant leur inſtitution : tous ces Officiers ſont nommés par l'Empereur, de qui ils reçoivent leurs appointemens ; & quelquefois des ordres particuliers, qu'ils exécutent ſans la participation des Gouverneurs, auprès deſquels ils ſont comme les Surveillans de la Cour. Mais, à Nangaſaki, l'abus qu'ils ont fait de cette indépendance, les a fait ſoumettre abſolument, depuis l'année 1688, à l'autorité des Gouverneurs, qui les nomment, & qui payent leurs appointemens; ce qui a beaucoup diminué leur ancienne conſidération.

Le nombre des Officiers, qui ſuivent ces deux Ordres, eſt incroyable, comme celui des Gardes & des Domeſtiques. On prendroit le Palais d'un Gouverneur pour celui d'un Souverain. L'autorité de ceux de Nangaſaki s'étend non-ſeulement ſur les Habitans de la ville, mais encore ſur les Etrangers que le Commerce y amene, ou qu'il y retient ; c'eſt-à-dire, ſur les Chinois & les Hollandois. Ce n'eſt pas

une des moindres ſources de leurs profits. On a vû, dans la Deſcription de cette ville, que les Cauſes des Chrétiens ſont auſſi de leur reſſort. DESCRIPT. DU JAPON.

Tous les Gouverneurs Impériaux préſident à un Conſeil, compoſé de quatre Magiſtrats, qu'on nomme To-Sii-Jori-Siu, ou les Anciens, parce qu'effectivement ils étoient autrefois choiſis entre les plus vieux Habitans. Cet Office étoit alors annuel; mais ils ſont devenus comme héréditaires, & l'on nomme, tous les ans, un de ces quatre Magiſtrats, ſous le titre de Ninbam, qui ſignifie Surveillant ou Gardien, pour informer le Gouverneur de ce qui arrive d'important, & pour faire le rapport des grandes affaires qui doivent ſe traiter au Conſeil. S'il s'éleve quelque differend entre lui & ſes Collegues, l'affaire eſt portée devant le Tribunal de l'Empereur, qui en remet ordinairement la déciſion aux Gouverneurs. Autrefois les To-Sii-Jori-Siu, qui ſont comme les Maires ou les Conſuls de la ville, dépendoient immédiatement du Conſeil d'Etat, dont ils recevoient leurs proviſions. Ils jouiſſoient du Privilege de porter deux cimeterres, comme les Grands de l'Empire, & de ſe faire précéder d'un Piquier; Quatre Maires, nommés To-Sii-Jori-Siu. Affaires civiles.

DESCRIPT. DU JAPON.

mais, à meſure que le pouvoir des Gouverneurs s'eſt accru, les Magiſtrats ont vû leur autorité diminuer & leurs diſtinctions s'évanouir. On leur a retranché juſqu'au droit de choiſir les Officiers de la Bourgeoiſie, & celui de régler les taxes. Cependant celui, qui eſt revêtu de l'Office annuel de Ninbam, conſerve le droit d'aller à la Cour de Jedo, lorſqu'il a fini ſon terme, pour ſaluer l'Empereur, & pour remettre, au Conſeil, le Mémoire de ce qui s'eſt paſſé dans la ville pendant l'année de ſon adminiſtration.

Dſiojoſis, Subdélegués des Maires.

Ces quatre Magiſtrats ont leurs Subdélegués, nommés Dſiojoſis, c'eſt-à-dire Officiers perpétuels, parce que leurs emplois ſont à vie. Ils jugent de toutes les petites affaires civiles. Le ſalaire de ces Officiers ſubalternes eſt une petite ſomme, aſſignée par l'Empereur. Cependant, comme le Peuple juge de l'importance d'un Office par la figure qu'il voit faire à ceux qui en ſont revêtus, ils s'efforcent de donner un air de dignité à leurs Charges, par de ſomptueux dehors qui ſervent de voile à leur pauvreté. Les *Nengioſis* ſont quatre autres Officiers, qui ſuivent les Dſiojoſis, & qui ſont nommés par les

Officiers nommés Nengioſis, & délicateſſe de leurs fonctions.

Maires, pour repréſenter les Habitans de la ville, & veiller à leurs intérêts près des Gouverneurs. Ils ſont logés dans une petite chambre du Palais, où ils attendent le moment de préſenter leurs Requêtes, au nom des Particuliers, ou de recevoir les ordres du Gouverneur. C'eſt un Office délicat & penible, qui demande beaucoup de prudence & d'attention. Tels ſont les principaux Officiers Municipaux. Ils n'ont pas de lieu reglé pour s'aſſembler; & s'il eſt néceſſaire qu'ils tiennent Conſeil, ils ſe rendent chez le Ninbam, qui préſide à toutes les Aſſemblées où les Gouverneurs ne ſe trouvent point. DESCRIPT. DU JAPON.

On nomme, au Japon, Tſiooſino-Monos, ou Meſſagers de Ville, ce que nous nommons Sergens ou Archers. C'eſt une Compagnie compoſée d'environ trente familles, qui demeurent dans une même rue, & qui étoient autrefois ſous les ordres du Ninbam; mais elles ne reconnoiſſent aujourd'hui que ceux des Gouverneurs. Leur occupation la plus ordinaire eſt de pourſuivre & d'arrêter les Criminels. Quelquefois même on les employe pour les exécutions. Les enfans ſuivent la profeſſion des Peres. La plûpart ſont Tſiooſino-Monos, ou Archers.

DESCRIPT. DU JAPON.

excellens Lutteurs, & d'une adreſſe extrême à déſarmer un homme. Ils portent tous ſur eux, une corde; & quoiqu'au fond leur Office ſoit mépriſé, il paſſe pour militaire & noble, & leur donne le droit de porter deux cimeterres comme les Gentilshommes.

Exécuteurs de la Juſtice.

On a déja remarqué qu'il n'y a point d'Office plus vil & plus odieux, dans les villes du Japon, que celui des Tanneurs. Il conſiſte non-ſeulement à écorcher les beſtiaux morts, & à tanner les cuirs, mais encore à ſervir d'Exécuteurs pour toutes les Sentences de la Juſtice, telles que d'appliquer les Criminels à la torture, ou de leur donner la mort par les ſupplices en uſage. Auſſi demeurent-ils enſemble dans un village ſéparé, & proche du lieu des exécutions, qui eſt généralement au bout Occidental de la ville, aſſez près du grand chemin (42).

Ordre de la Juſtice criminelle.

La Juſtice Criminelle dépend auſſi du Ninbam & des trois autres Maires; à l'exception de certains cas privilegiés, qui ſont du reſſort des Gouverneurs, ou qui doivent être portés au Conſeil d'Etat. Mais l'adminiſtration particuliere appartient à la Police, dont l'ordre eſt admirable au Japon.

(42) Kæmpfer, pages 115 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON. Police & les Officiers l'Ottona.

Chaque rue d'une ville a ſes Officiers & ſes Réglemens de Police. Le principal Officier d'une rue ſe nomme l'Ottona. Ses fonctions conſiſtent à prendre ſoin que la garde ſe faſſe pendant la nuit, & que les ordres des Gouverneurs & des principaux Magiſtats ſoient ponctuellement exécutés. Il tient écrit, dans un Regiſtre, tous les noms de ceux qui occupent une maiſon, ou qui demeurent dans celle d'autrui; de ceux qui naiſſent, qui meurent, ou qui ſe marient, qui vont en Voyage, ou qui changent de quartier, avec leur qualité, leur rang, leur religion & leur métier. S'il s'éleve quelque conteſtation entre les Habitans de ſa rue, il appelle les Parties pour leur propoſer un accommodement, mais il n'a pas le droit de les y contraindre. Il punit les fautes légeres en mettant les Coupables aux arrêts ou en priſon. Il doit obliger les Habitans à prêter main-forte, pour arrêter les Criminels, qu'il fait mettre aux fers, & dont il inſtruit l'affaire, pour la porter devant les Magiſtrats Supérieurs. En un mot, il eſt reſponſable de tout ce qui arrive dans l'étendue de ſon autorité. Ce ſont les Habitans mêmes de la rue qui le choiſiſſent; & cette élec-

DESCRIPT. DU JAPON.

tion ſe fait à la pluralité des ſuffrages : mais il doit obtenir l'agrément des Gouverneurs, avant que de prendre poſſeſſion de ſon emploi. Son ſalaire eſt le dixiéme du tréſor de la rue. A Nangaſaki, ce tréſor eſt ce qui revient d'une ſomme qui ſe leve ſur les marchandiſes étrangeres.

Diſtribution des Offices dans chaque rue.

Chaque Ottona doit avoir trois Lieutenans, qui ſe nomment Oogumi-Ojas. Tous les Habitans d'une rue ſont partagés en Compagnies de cinq hommes, dont chacune a ſon Chef, & dans leſquelles on ne reçoit néanmoins que les Propriétaires de Maiſons; & comme ils ne ſont pas le plus grand nombre, une Compagnie de cinq a quelquefois juſqu'à quinze familles qui en dépendent. Les Locataires ſont exempts auſſi des taxes & des autres impoſitions, qui ſe mettent ſur les Maiſons; mais ils ne ſont pas diſpenſés de la garde & de la ronde, qu'ils doivent du moins faire pour eux-mêmes. Ils n'ont aucune part à l'élection des Officiers de la rue, & n'entrent point en partage de l'argent public. D'ailleurs les loyers ſont conſidérables, & l'eſtimation s'en fait ſuivant le nombre des nattes qui couvrent le plancher des appartemens. Ils ſe payent régulierement

tous les mois. Le Greffier, ou le Sécretaire, eſt un autre Officier de la rue, ſous le titre de *Fiſia*. Il écrit & fait publier les Ordres de l'Ottona. Il expédie les Paſſeports, les Certificats, & les Lettres de Congé. Il tient les Livres & les Journaux qui contiennent la liſte des Habitans & tous les détails du Quartier. Un autre Office eſt celui de Takura-Kaku, nom qui ſignifie Garde des joyaux. C'eſt le Tréſorier de la rue, ou le Dépoſitaire de l'argent public. Sa Commiſſion eſt annuelle, & tous les Habitans l'exercent à leur tour. Le dernier des Officiers d'une rue eſt le Nitſi-Joſi, ou le Meſſager. C'eſt à lui d'informer l'Ottona des naiſſances, des morts, des changemens de demeure, & de tout ce qui doit venir à la connoiſſance de ce premier Officier. Il lui remet les Requêtes & les Certificats. Il recuille les ſommes, dont chacun donne ſa part pour le préſent qui ſe fait aux Gouverneurs & aux principaux Magiſtrats. Il porte les ordres aux Chefs des Compagnies, & c'eſt lui-même qui les publie. DESCRIPT. DU JAPON.

On fait, toutes les nuits, deux rondes dans chaque rue. La premiere ſe fait par les Habitans mêmes, tour-à-tour, au nombre de trois, qui ont Gardes & rondes.

DESCRIPT. DU JAPON.

leur Corps-de-Garde, ou leur Retraite, dans une Loge, au milieu de la rue. Les jours ſolemnels, & tout autre jour où le Magiſtrat en donne l'ordre, ce Guet dure le jour comme la nuit. On le double même, au moindre danger. C'eſt un crime capital d'inſulter cette Garde, ou de lui faire la moindre oppoſition. L'autre ronde eſt celle des portes de la rue. Elle eſt particuliérement établie contre les voleurs & les accidens du feu; mais elle n'eſt compoſée que de deux hommes du bas peuple, qui, ſe tenant ſéparément aux deux extrêmités de la rue, marchent de tems en tems l'un vers l'autre. Dans les villes maritimes, il n'y a d'autres Gardes, le long de la Côte, & même à bord des Navires. Ils ſont tous obligés, pendant la nuit, de frapper ſouvent ſur deux pieces de bois, pour faire connoître leur vigilance; & ce bruit, qui ſert à la ſûreté des Habitans, nuit beaucoup à leur repos.

Réglemens établis dans chaque rue.

Chaque rue a des portes qui demeurent fermées toute la nuit, & que la moindre raiſon fait fermer auſſi pendant le jour. A Nangaſaki, par exemple, elles ſe ferment toujours au départ des Navires étrangers; pour empêcher les Habitans de ſe dérober par

la fuite, ou de frauder la Douane. Cette précaution va ſi loin, que, juſqu'à ce qu'on ait perdu de vûe un Vaiſſeau qui met à la voile, on fait, dans chaque quartier, de rigoureuſes recherches, pour s'aſſurer qu'il n'y manque perſonne. Le Meſſager appelle chacun par ſon nom, & l'oblige de ſe préſenter. Dans les temps ſuſpects, ſi quelqu'un eſt appellé, pour ſes affaires, d'une rue à une autre, il doit prendre un Paſſeport de ſon Ottona, & ſe faire accompagner d'un homme du Guet. Pour changer de demeure, on doit s'adreſſer d'abord, par une Requête, à l'Ottona de la rue où l'on veut ſe loger, expoſer les raiſons qui font deſirer ce changement, & joindre au Placet un plat de poiſſon. L'Ottona ne répond qu'après s'être informé de la profeſſion, du caractere & de la conduite du Suppliant; & qu'après avoir fait demander à chaque Habitant de ſa propre rue, s'il conſent à recevoir le nouveau Sujet qui ſe préſente. Une oppoſition grave, fondée ſur quelque vice incommode ou ſcandaleux, fait rejetter la demande. Mais, lorſqu'elle eſt accordée, il faut que le Suppliant obtienne, de la rue qu'il quitte, un Certificat de vie & de mœurs, & des

DESCRIPT. DU JAPON.

Lettres de Congé. Il les porte à ſon nouvel Ottona, qui, le prenant auſſitôt ſous ſa protection, & l'incorporant aux Habitans de ſa rue, commence auſſi à répondre de lui pour l'avenir. Alors le nouvel Habitant doit traiter la Compagnie dont il eſt devenu membre. Il vend enſuite ſon ancienne maiſon, avec le conſentement de tous les Habitans de la rue où elle eſt ſituée, qui peuvent rejetter un Acheteur inconnu, ou de mauvaiſe réputation. Une condition indiſpenſable, pour celui qui achete, eſt de payer un droit de huit pour cent, & quelquefois de douze Cette ſomme paſſe dans le tréſor de la rue, au profit commun des Habitans, entre leſquels on en diſtribue également une partie. L'autre eſt employée aux frais communs du Quartier.

Précautions pour voyager.

Un Habitant, qui doit faire un Voyage, prend d'abord un Certificat du Chef de ſa Compagnie; ou, s'il n'eſt pas Proprétaire d'une maiſon, il le prend de celui à qui la ſienne appartient. Le Certificat porte qu'un tel ſe diſpoſe à partir pour des affaires, qui doivent être déſignées, & que ſon Voyage ſera de telle durée. Cet Ecrit paſſe par les mains de la plûpart des

Officiers de la Ville, qui le confirment de leur ſceau ; & toutes ces formalités ſe font gratuitement, à la réſerve du papier, qui doit être payé au Meſſager, & dont le prix fait une partie de ſes appointemens.

Punition des querelles particulieres.

S'il s'éleve quelque querelle entre les Habitans d'une rue, les voiſins les plus proches ſont obligés de ſéparer les Combattans. Non-ſeulement celui des adverſaires, qui tueroit l'autre, payeroit ſon crime de ſa tête, n'eut-il fait que ſe défendre ; mais les trois familles les plus voiſines du lieu où le meurtre auroit été commis, ſeroient obligées de garder leurs maiſons, pendant pluſieurs mois : c'eſt-à-dire, qu'après leur avoir donné le temps de faire des proviſions pour la durée de leur châtiment, leurs portes & leurs fenêtres ſeroient abſolument condamnées. Tous les autres Habitans de la rue auroient part auſſi à la punition. Ils ſeroient condamnés à de rudes corvées, plus ou moins longues, à proportion de ce qu'ils auroient pû faire, pour arrêter la querelle. Les Chefs de Compagnie ſont toujours punis avec plus de rigueur. Ils ſont reſponſables des membres de leur Compagnie, qui échappent à la Juſtice. Tout Japonois, qui

DESCRIPT. DU JAPON.

met le ſabre ou le poignard à la main dans une querelle particuliere, quand il n'auroit pas touché ſon adverſaire, eſt condamné à la mort, s'il eſt dénoncé. On a déja dû remarquer, dans le Journal de Kæmpfer, qu'à la mort du plus ſimple Habitant, les membres de ſa Compagnie ſont appellés, pour rendre témoignage qu'il eſt mort naturellement. A Nangaſaki, & dans quelques endroits du Zimo, l'uſage eſt de viſiter les cadavres, dans la double vûe de s'aſſurer qu'ils n'ont aucune marque de mort violente & de Chriſtianiſme.

Taxes & impoſitions publiques.

On leve peu de taxes ſur les Habitans des villes. Elles ne tombent mêmes que ſur les Propriétaires des Maiſons; parce que les autres ne ſont pas regardés comme de vrais Citoyens, quoiqu'ils faſſent toujours le plus grand nombre. La premiere taxe, nommée Dſijſi, eſt une rente fonciere, qui ſe leve au nom de l'Empereur, dans le cours du huitiéme mois de l'année, ſur toutes les perſonnes qui ont des Maiſons ou des Terrains en propriété, dans l'enceinte d'une ville. Elle ſe régle ſur la longueur. La profondeur n'eſt conſidérée que dans les Maiſons où elle excede quinze braſſes; mais

alors, le ſurplus ne fût-il preſque pas ſenſible, on paye le double. 2°. Une eſpece de contribution volontaire, dont perſonne n'oſeroit néanmoins s'exempter, pour faire un préſent au Gouverneur. Elle ſe leve auſſi ſur les Propriétaires des Maiſons; mais elle eſt particuliere à Nangaſaki, comme pluſieurs autres, dont le produit eſt employé à l'honneur des Dieux, & pour leſquelles on ne force perſonne. Elles ne reviennent que tous les ſept ou huit ans, parce qu'il n'y a, chaque année, qu'un certain nombre de rues qui doivent y contribuer. On oblige ſeulement les Propriétaires des lieux de débauche, à donner tous les ans une certaine ſomme. Ainſi le Japon n'a proprement qu'une taxe Impériale, qui ſe leve ordinairement chaque année. Dáns les villes, qui ne ſont pas du Domaine, elle ſe leve au nom des Princes dont elles dépendent immédiatement. Meaco ſeul eſt exempt de toute impoſition, par un Privilege de Tayco-Sama (43).

Kæmpfer donne pour exemple, de la maniere dont les villages & les bourgs ſont gouvernés, & des levées qui s'y font, ce qui s'obſerve dans le

Gouvernemens des Bourgs & des Villages.

(43) Pages 130 & ſuivantes.

DESCRIPT. DU JAPON.

Canton de Nangaſaki. L'adminiſtration de ce Pays, qui eſt borné par les montagnes voiſines, eſt entre les mains d'un Officier qui leve un droit annuel ſur le froment, le riz, & généralement ſur toutes les productions des terres cultivées. A l'égard de celles, qui ſont plantées d'arbres fruitiers, ou deſtinées au jardinage, le droit ſe paye en argent, & monte un peu plus qu'à la moitié de la récolte. Le Fermier doit porter, dans les magaſins de l'Empereur, ce qui revient à ce Prince, & l'évaluation faite par des Experts, qui vont examiner les champs avant la moiſſon. Leur eſtimation ſe fait par conjecture. Les forêts & les bois payent une rente fonciere, à proportion de leur étendue (44).

Loix & ſupplices.

A l'égard des Loix, elles conſiſtent dans les Ordonnances de l'Empereur, & quelques anciennes Conſtitutions, dont on ne peut appeller d'aucun Tribunal. Mais les Princes & les Grands ſont ordinairement à couvert de cette extrême ſéverité. S'ils ſont convaincus de malverſation, la Cour les bannit dans une des deux Iſles qu'on a nommées; ou, ſi le crime eſt capital, leur ſupplice eſt d'avoir le ventre fendu;

(44) Page 135.

& lorſque l'Empereur ne leur fait pas grace, toute leur famille doit mourir avec eux. Quand on veut favoriſer le Coupable, on permet à ſon plus proche parent de l'exécuter dans ſa maiſon; & cette mort, qui n'a rien de honteux pour celui qui la donne, eſt auſſi moins deshonorante pour celui qui la reçoit, quoiqu'il y ait toujours un peu de honte à mourir de la main d'autrui. La plûpart demandent la permiſſion de s'ouvrir le ventre eux-mêmes. Un Criminel, qui obtient cette grace, aſſemble ſa famille & ſes amis, ſe pare de ſes plus riches habits, fait un diſcours éloquent ſur ſa ſituation; après quoi, prenant un air tout-à-fait content, il ſe découvre le ventre, & s'y fait une ouverture en croix. Le crime le plus odieux eſt effacé par ce genre de mort. On met le Criminel au rang des braves. Sa famille ne contracte aucune tache, & n'eſt pas dépouillée de ſes biens. Le ſupplice ordinaire du peuple eſt la croix ou le feu. Quelques-uns ont la tête coupée, ou ſont taillés en pieces à coup de ſabre (45). La rigoureuſe exactitude de

DESCRIPT. DU JAPON.

(45) *Voyez*, au premier Tome de ce Recueil, une figure des exécutions Japonoiſes. Le fameux ſupplice de la Foſſe, exercé ſi ſouvent à l'egard des Chré-

DESCRIPT. DU JAPON.

ces châtimens a plus de force qu'un long Code, pour contenir tous les Ordres de la Nation. D'ailleurs les Princes, les Magiſtrats & les Peres mêmes de famille, décident ſouverainement ſur les procès qui naiſſent dans l'étendue de leur Juriſdiction, & qui n'ont pû ſe terminer par arbitrage. Si la Loi n'eſt pas préciſe en faveur de l'une ou l'autre Partie, c'eſt le bon ſens qui préſide à ces déciſions. Les Reſcrits de l'Empereur ſont exprimés en peu de mots. Jamais il n'apporte de raiſon pour expliquer ſes ordres; & ſouvent même il laiſſe, aux Juges ſubalternes, la détermination de la peine ou du ſupplice. Les Japonois trouvent de la majeſté dans ce ſtyle concis; & le moindre doute, ſur la juſtice & le diſcernement du Souverain, paſſeroit pour un crime.

tiens, conſiſtoit à ſuſpendre le Patient par les pieds, la tête dans une foſſe, où l'on mettoit quelquefois un ſerpent & un chien ſans nourriture. Kæmpfer a fait obſerver, pluſieurs fois, que les Exécuteurs publics ſont les Tanneurs, aidés des Domeſtiques de ceux qui tiennent des Maiſons de débauche.

§ V.

Figure, Habillement, Education, Science, Arts & Caractere des Japonois.

Portrait des Japonois.

LEs Chinois & les Japonois n'ont rien à ſe reprocher du côté de la figure. C'eſt l'expreſſion d'un Hiſtorien qu'on a déja nommé avec éloge (46), & dans lequel on trouve ici diverſes recherches, aſſez agréablement recueillies. En général, les Japonois, dit-il, ſont fort mal faits. Ils ont le teint olivâtre, les yeux petits quoique moins enfoncés que les Chinois; les jambes groſſes, la taille au deſſous de la médiocre; le nez court, un peu écraſé & relevé en pointe; les ſourcils épais, les joues plattes, les traits groſſiers, & très peu de barbe, qu'ils ſe raſent ou s'arrachent. Mais cette deſcription ne convient pas à toutes les Provinces. D'ailleurs, la plûpart des grands Seigneurs n'ont rien de choquant dans l'air & dans les traits du viſage. Une fierté noble, qui leur eſt naturelle,

(46) Le pere de Charlevoix, Tome I, pages 161 & ſuivantes. On s'attache particuliérement à lui dans cet Article.

DESCRIPT. DU JAPON.

& qu'ils ſçavent ſoutenir ſans affectation, contribue peut-être à les rendre moins difformes. A l'égard des femmes, tous les Voyageurs leur attribuent de la beauté. Kæmpfer regarde celles de la Province de Fiſen, comme les plus belles perſonnes de l'Aſie (47), mais il les repréſente fort petites ; & l'uſage qu'elles ont, de ſe peindre le viſage, peut faire douter que leurs agrémens ſoient tout-à-fait naturels.

Leur habillement.

L'habillement des Japonois eſt noble & ſimple. Les Grands & tous les Nobles, avec la proportion de leur Ordre, portent des robbes traînantes, de ces belles étoffes de ſoie, à fleurs d'or & d'argent, qui ſe font dans l'Iſle de Fatſiſio, & dans celle de Kamakura. De petites écharpes, qu'ils ont au cou, leur font une eſpece de cravate. Une autre, plus large, leur ſert de ceinture ſur la tunique de deſſous, qui eſt auſſi d'une étoffe très riche. Leurs manches ſon larges & pendantes. Mais les ornemens dont ils paroiſſent le plus curieux, ſont le ſabre & le poignard, qu'il paſſent dans leur ceinture, & dont la poignée, & ſouvent même le fourreau, ſont enrichis de perles & de diamans. Les Bourgeois, dont la plûpart

(47) *Voyez* ci-deſſus ſon Journal.

ſont

ſont Marchands, Artiſans ou Soldats, ont des habits qui ne leur deſcendent qu'à la moitié des jambes, & dont les manches ne paſſent point le coude. Le reſte du bras eſt nud, mais portent tous des armes, & d'une propreté fort recherché. Ils different encore des perſonnes de qualité, par la forme de leur chevelure, qu'ils ont raſée derriere la tête; au lieu que les Nobles ſe font raſer le haut du front, & laiſſent pendre le reſte de leurs cheveux par derriere, & trouvent tant de grace à cette parure, qu'ils ont preſque toujours la tête découverte. Cependant ils ſe la couvrent, en voyage, d'un grand chapeau de paille, ou de bambou, très proprement travaillé, qui s'attache, ſous le menton, avec de larges bandes de ſoie, doublées de coton. Les femmes en portent comme les hommes. Ils ſont tranſparens, legers; & lorſqu'une fois ils ſont mouillés, la pluie ne les pénetre point. Ils ne relevent pas beaucoup l'air des hommes, dont la taille courte & ramaſſée paroît cachée de loin par ces larges coëffures: mais ils ne font pas mal aux femmes, qui en uſent même aſſez communément dans les villes.

DESCR PT. DU JAPON.

Elles ſont d'ailleurs plus magnifique-

Habits & parures des femmes.

DESCRIPT. DU JAPON.

ment vêtues que les hommes. Toutes les Japonoiſes ſont coëffées en cheveux, mais différemment, ſuivant leur condition. Les femmes de l'Ordre inférieur ſe contentent de les relever ſur le haut de la tête, & de les y retenir avec une aiguille, à peu près comme les Eſpagnoles & les Italiennes. Les Dames laiſſent tomber négligemment leur chevelure ſur le derriere de la tête, où elle eſt nouée en touffe pendante. Au-deſſus de l'oreille, elles ont un poinçon, au bout duquel pend une perle, ou quelque pierre de prix, avec un petit rond de perles à chaque oreille, qui leur donne beaucoup de grace. Leur ceinture eſt large, & ſemée de fleurs & de figures, dont la beauté répond au reſte de l'ajuſtement. Sur quantité de longues veſtes, elles ont une robbe flottante, qui traîne de quelques pieds. C'eſt par le nombre de ces veſtes, qu'on juge de la qualité d'une femme. On aſſure qu'elles montent quelquefois juſqu'à cent, & qu'elles ſont ſi déliées qu'on en peut mettre pluſieurs dans la poche. Les Dames de la premiere qualité ne paroiſſent jamais dans les rues ſans une ſuite nombreuſe. Une troupe de filles magnifiquement parées, leur portent des mu-

Faſte dans leur marche, & leurs viſites.

les de prix, des mouchoirs, & toutes ſortes de confitures dans de grands baſſins. Ce cortege eſt precédé des femmes de chambre, qui environnent leur Maîtreſſe; les unes avec des évantails, d'autres avec un paraſol, en forme de dais, dont la crêpine eſt très riche. Les femmes Chrétiennes avoient ſur la tête, en allant à l'Egliſe, un voile, qui non-ſeulement leur couvroit le viſage, mais qui leur pendoit juſqu'aux pieds. L'uſage oblige les Dames, de ne recevoir aucune viſite ſans avoir un linge ſur la tête. Ces viſites ne leur ſont permiſes qu'une fois l'année; & pour peu que les lieux ſoient éloignés, elles ſe font porter dans des Norimons, avec toutes les femmes de leur ſuite.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe changent d'habillement, à meſure qu'ils avancent en âge. Ils ſont tous legérement couverts, & ne portent ordinairement rien ſur la tête. Auſſi les accoutume-t-on de bonne heure au froid. Toute leur chauſſure conſiſte dans une eſpece de ſandale, qui ne s'attache point & qu'on quitte aiſément. Elles ſont faites indifféremment de peau de cerf, & d'un tiſſu de paille, de jonc, ou de bambou, fort bien travaillé.

Les Japonois ne négligent rien pour

Education des Japonois.

DESCRIPT. DU JAPON.

cultiver l'eſprit de leurs enfans, & ne mettent aucune différence dans l'éducation des deux ſexes. Les femmes ſçavantes ne ſont pas rares au Japon. Ce n'eſt pas du moins le temps qui leur manque, car elles ne doivent ſe mêler d'aucune ſorte d'affaires. Leur inſtruction, comme celle des hommes, commence par le cœur. On les accoutume de bonne heure à ſe conduire par des principes d'honneur & de raiſon.

Langue.

Enſuite on leur apprend leur langue, c'eſt-à-dire, à parler correctement, à bien lire, à bien former les caracteres (48). Ils en font une étude ſérieuſe,

(48) Kæmpfer aſſure que la Langue Japonoiſe eſt originale, qu'elle eſt nette, articulée, diſtincte, & qu'elle n'a jamais que deux lettres combinées dans une ſyllabe. Les Japonois ne peuvent donner à notre H. que le ſon de F. Leurs caracteres ſont groſſiers & informes. Ils ſont poſés les uns ſur les autres en ligne perpendiculaire, comme ceux des Chinois; mais au lieux que ceux-ci n'ont entre deux aucune particule qui les lie, parce que chaque caractere eſt un mot, le génie de la langue Japonoiſe exige que les caracteres, qui ſont auſſi des mots, ſoient quelquefois tranſpoſés, & quelquefois joints enſemble par d'autres, ou par des particules inventées pour cet uſage; ce qui eſt ſi néceſſaire, que lorſqu'on imprime, au Japon, des Livres Chinois, on eſt obligé d'ajouter ces mots ou ces particules, pour rendre les Japonois capables de les lire ou de les entendre. A l'égard de l'Ecriture ſçavante, elle eſt à peu près la même à la Chine & au Japon. Elle conſiſte en caracteres ſignificatifs. Les idées ſont attachées à la figure, avant que d'être attachées au ſon par lequel cette figure s'exprime; & de-là vient que ce genre d'écriture eſt compo-

qui eſt ſuivie de celle de leur Religion. A celle-ci ſuccede une bonne logique, qui leur apprend à diſcerner le vrai & à raiſonner juſte. On paſſe aux leçons d'Eloquence, de Morale, de Poëſie & de Peinture. Peu de Nations ont plus de génie pour ces beaux Arts.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les Japonois ont l'imagination belle, une grande pénétration pour con-

Qualités de leur eſprit.

ſé d'un ſi grand nombre de caracteres, parce que chaque caractere n'eſt que l'image de la choſe qu'il repréſente: méthode plus difficile que la nôtre, mais moins ſujette aux ambiguités. La préciſion des idées eſt ſi juſte, que l'on change ces caracteres en avançant en âge ou en dignité. Il en eſt de même des plantes, & d'une infinité d'autres choſes. On les exprime par différens caracteres, ſuivant leur degré de perfection & leur uſage. Toutes les prieres & les Loix anciennes du Japon, ſur-tout celles qui regardent la Religion, ſont dans un langage ſacré & inintelligible. On aſſure que ceux mêmes qui ſe donnent pour Interpretes des Dieux, ne l'entendent pas plus que les autres. Il y a auſſi deux ſortes d'Alphabet, qui ſont uſités par le Peuple, & qui different des nôtres, en ce que chaque figure ſignifie non une ſimple lettre, mais une ſyllabe entiere du langage vulgaire. Les Japonois ſe ſervent d'un pinceau pour écrire, & le font avec une vîteſſe ſurprenante. On verra, dans l'Article de l'Hiſtoire naturelle, ce qui regarde leur papier.

Ajoutons ici que rien ne cauſe plus de confuſion, dans leurs Hiſtoires, que l'uſage où ils ſont de changer ſouvent de noms. Ce changement ſe fait régulierement trois fois. En ſortant de l'adoleſcence, on quite le nom qu'on avoit reçu à la naiſſance; & celui qu'on prend alors change auſſi dans la vieilleſſe. Mais ceux de la Famille, & celui de la Terre ou de la Principauté qu'on poſſede, demeurent toujours. Lorſqu'on paſſe d'une condition à une autre, on prend encore d'autres noms, qu'on ſubſtitue aux premiers. Ces changemens ſe font avec de grandes cérémonies.

DESCRIPT. DU JAPON.

noître le cœur humain, & un talent rare pour en remuer tous les reſſorts. Pluſieurs Miſſionnaires, qui avoient entendu leurs Prédications, ont avoué que rien ne leur avoit paru plus touchant, plus pathétique, plus conforme au vrai goût de l'Eloquence, & qu'il eſt aſſez ordinaire, au Japon, de voir fondre en larmes un nombreux Auditoire. Ils ajoutent que leur Poëſie a des graces ſingulieres. Leur principal talent eſt pour les pieces de Théâtre. Elles ſont diſtribuées, comme les nôtres, en Actes & en Scenes. Un Prologue en expoſe le plan; mais ſans toucher au dénouement, où l'on veut toujours que le Spectateur ſoit ſurpris. Les décorations ſont belles, & convenables au ſujet. Les intermedes ſont des Ballets, ou quelque farce bouffonne; mais, dans les Tragédies & les Comédies, tout eſt rapporté à la Morale. Le ſtyle des premieres a de l'emphaſe & de l'énergie. Elles roulent ordinairement ſur les actions les plus héroïques.

Leur éloquence.

Leur goût pour le Théâtre.

Les Spectacles publics ſont compoſés de pluſieurs pieces, qui ſe ſuccédent les unes aux autres, & dont le ſujet eſt pris dans l'Hiſtoire des Dieux & des Héros. Leurs Avantures, leurs

Comédies & Spectacles Japonois.

grands Exploits, leurs intrigues amoureuſes ſont miſes en Vers, & ſe chantent en danſant au ſon de toutes ſortes d'inſtrumens de Muſique. De petites farces ſont les intermedes; on voit paroître diverſes ſortes de Bouffons, dont les uns diſent milles plaiſanteries, & d'autres, à la maniere des anciens Pantomimes, danſent ſans parler, & s'efforcent d'exprimer en cadence, par leurs actions & par leurs geſtes, les circonſtances du Sujet qu'ils repréſentent. La Scène eſt ordinairement formée par des Fontaines, des Ponts, des Maiſons, des Jardins, des Arbres, des Montagnes, des Animaux; tout de grandeur naturelle, & diſpoſé de maniere, que les changemens peuvent ſe faire avec beaucoup de promptitude. Les Acteurs ſont ordinairement (49) de jeunes Garçons, choiſis dans les quartiers qui font la dépenſe du Spectacle, & de jeunes Filles qu'on tire des lieux de débauche. Ils ſont magnifiquement vêtus, ſuivant la différence de leurs rolles. Les mêmes Scènes ne doivent pas être repétées d'une année à l'autre. Kæmpfer donne la deſcription de la Place des Spectacles

(49) Au nombre de huit, douze ou plus. *Kæmpfer, Tome II, page 145.*

DESCRIPT. DU JAPON.

qu'il vit à Nangaſaki. On y avoit élevé, dit-il, un grand Temple de Bambous, avec des aîles au côté. Le frontiſpice étoit tourné vers la Place. Ce Bâtiment, qui étoit couvert de paille & de branches de Tſugi, reſſembloit aſſez à une Grange. Auſſi ſe propoſoit-on de remettre devant les yeux l'ancienne ſimplicité Japonoiſe. Un grand ſapin s'élevoit à côté de la façade, & les trois autres côtés de la Place étoient diſpoſés en Loges, où l'on avoit ménagé un grand nombre de ſiéges pour les Spectateurs. Les Miniſtres des Dieux s'aſſirent en bon ordre ſur trois bancs, vis-à-vis le frontiſpice. On reconnoiſſoit les Supérieurs, qui étoient ſur le banc le plus élevé, à leur habit noir, & à un bâton court qu'ils portoient pour marque de leur autorité. Quatre Canuſis, d'un rang peu inférieur, étoient ſur le ſecond banc, vêtus de robbes blanches, avec un bonnet noir verniſſé. Tous les autres étoient à peu près vêtus comme les Canuſis. Les Valets du Temple ſe tenoient derriere leurs Maîtres, tête nue & debout. De l'autre côté de la Place, vis-à-vis du Clergé, les Lieutenans des Gouverneurs étoient aſſis ſous une Tente, un peu au-deſſus du rez-de-chauſſée, avec

leurs piques vis-à-vis d'eux. Leur devoir, dans ces occaſions, eſt de faire ranger la foule & de contenir la populace. Ils ont autour d'eux quantité d'Officiers ſubalternes. DESCRIPT. DU JAPON.

On vient d'obſerver que ce ſont les différens quartiers de la ville, qui font la dépenſe des grands Spectacles. Ils la font, chacun à leur rour, un certain nombre de fois chaque année. Kæmpfer nous donne une idée pompeuſe de la maniere, dont ils amenent, comme en proceſſion, leurs Acteurs & leurs machines. On voit d'abord un dais fort riche, ou un paraſol de ſoie, ſous lequel eſt placé un bouclier, qui offre en gros caracteres le nom de la rue. Il eſt accompagné d'une Muſique, où dominent les flutes de différentes eſpeces, quelques tambourins, des tymbales & des cloches. Ce charivari, qui plaît beaucoup aux Japonois, eſt inſupportable aux Etrangers. Par un uſage fort contraire au nôtre, c'eſt ſur les mouvemens du corps & ſur la danſe, que les airs & le chant ſont reglés. Les danſes ne ſont pas vives, mais, d'ailleurs, elles ne cédent rien aux nôtres. La Muſique eſt ſuivie des machines, & de tout l'appareil de Scène que le quartier doit fournir. Ce qu'il

Chaque Quartier fait à ſon tour la dépenſe des Spectacles.

DESCRIPT. DU JAPON.

y a de plus pesant est porté par des hommes gagés ; & le reste, par des enfans du quartier, mis fort proprement. Ensuite viennent les Acteurs, suivis des Habitans du quartier, tous en habits de cérémonie. La marche est fermée par un nombre considérable de gens du bas ordre, qui portent des bancs ou des nattes, & qui marchent deux à deux. Les danses & les Spectacles de chaque rue durent ordinairement trois quarts d'heure (50) ; après quoi la procession s'en retourne dans le même ordre qu'elle est venue (51).

Durée des Scènes

(50) Kæmpfer, Tome II, pages 143 & suiv.

(51) On ne prendroit pas une juste idée du génie des Japonois, si l'on ne joignoit ici les douze Scènes auxquelles Kæmpfer assista.

Premiere Scène. On voioit huit Filles avec des habits de couleur, brochés de grandes fleurs blanches. Elles portoient de grands chapeaux, comme pour les défendre de l'ardeur du Soleil, avec des évantails & des fleurs à la main. Elles dansoient tour-à-tour, & de temps en temps elles étoient relevées par deux vieilles qui dansoient dans un autre équipage.

Deuxiéme Scène. Un Jardin couvert de belles fleurs ; une chaumiere au milieu, d'où sortirent, d'un saut, huit jeunes filles habillées de blanc & de rouge, dansant avec des évantails, des cannes, & des paniers de fleurs. Elles étoient relevées par une fort bonne Actrice qui dansoit seule.

Troisiéme Scène. Huit chars de triomphe, avec des bœufs au timon, de différentes couleurs, mais représentés fort naturellement, & traînés par de jeunes garçons richement vêtus. Ces chars portoient un arbre de Tsubaki en fleur ; une montagne couverte d'arbres ; une Forêt de Bambous, avec un tygre, qu'on y voioit tapi ; un Fardeau de paille, un Arbre entier, avec ses bran-

On attribue aux Peintres du Japon un goût particulier dans lequel on prétend qu'ils excellent. Leur pinceau eſt

ches & ſes racines ; une Baleine, ſous un rocher, à demi couverte d'eau. On vir, à la fin une autre Montagne, dont le ſommet offroit un jeune homme vivant & magnifiquement mis, ſous un abricotier couverr de fleurs. Elle étoit traînée auſſi par de jeunes garçons.

Quatriéme Scène. Des Danſeurs, qui jouoient leur rolle entre ſix carreaux de fleurs, avec un arbre verd. Neuf autres jeunes garçons, chacun avec deux épées & un mouſquer. Une danſe de Payſans.

Cinquiéme Scène. Une Montagne, portée ſur les épaules de quantité d'hommes. Une Fontaine & une Allée, un grand Tonneau & une Maiſon, qui parurent ſucceſſivement. Deux Geants maſqués, avec des têtes d'une prodigieuſe groſſeur, repréſenrant des divinités Indiennes. Ils furent abordés par un troiſiéme, d'une raille encore plus monſtreuſe, qui ſortit de la Monragne, armé d'une épée fort large. Celui ci étoit ſuivi de ſept Chinois, qui ſortirent en ſautant de la même Montagne, & qui danſerent avec les Géants. Après la danſe, le Géant monſtrueux mit en pieces le tonneau, d'où ſortit un jeune garçon fort bien mis, qui fit une belle harangue, & qui ſe mit enſuite à danſer avec le Géant. Cependant trois Singes, de grandeur naturelle, avec des têtes de poiſſon, ſortirent adroitement de la Fontaine, & danſerent autour, contrefaiſant la danſe du Géant & du jeune garçon.

Sixiéme Scène. Un arc de triomphe rond, à la Chinoiſe, une Maiſon de campagne & un Jardin, une danſe de dix jeunes garçons, armés & vêtus de robbes doublées de verd, de jaune, & de bleu, avec des hautes chauſſes d'une forme particuliere. Un Arlequin, qui ſauta parmi eux, & qui dit mille bouffonneries. Cette Scène fut terminée par deux Danſeurs, en habits étrangers, qui vinrent du Jardin en danſant.

Septiéme Scène. Une Montagne couverte de Bambous & de Sapins, avec douze autres arbres en fleur, chacun de différente eſpece. Une ſuite nombreuſe de gens magnifiquement vêtus. Enſuite deux perſonnes habillées de blanc, & huit autres

DESCRIPT. DU JAPON.

fort délicat ; mais ils s'appliquent peu aux Portraits. Ils se bornent aux figu-

de jaune, dansant & battant des cloches. Sept autres, qui succéderent & qui danserent avec des pots de fleurs sur la tête.

Huitiéme Scène. Le train pompeux d'un Prince voiageant avec son fils, représenté fort au naturel par de jeunes Garçons.

Neuviéme Scène. Une Maison verte, au travers & tour autour de laquelle dansoient dix jeunes Garçons, vêtus de robbes noires ; chacun, d'abord, avec deux épées, ensuite avec des fleurs, des fleches & des piques. Ils étoient relevés par des intermedes de Bouffons. Enfin leurs Valets, portant des boëtes sur leurs épaules, entremêlerent leurs sauts & leurs danses avec celles de leurs Maîtres.

Dixiéme Scène. Un Théâtre placé près d'une colline couverte d'arbres. Un jeune homme vêtu de noir & de jaune parut sur le Théâtre, parla, & joua un rolle qui dura une demie heure, tandis que huit autres jeunes Garçons, en robbes de différentes couleurs, exécuterent une danse ; chacun seul d'abord, ensuite avec un Compagnon, & puis tous ensemble. Un Singe, qui sauta de la colline vint finir la Scène par divers tours.

Onziéme Scène. Un jeune Sauteur, fort bien fait, devant lequel on plaça une table, en forme d'échaffaut, avec huit marches pour y monter, & huit de l'autre côté pour en descendre. On mit un Bambou creux au travers de l'échaffaut, & une porte, qui avoit un trou rond d'environ deux empans & demi de diametre. Le Sauteur fit plusieurs tours qui surprirent Kæmpfer. Un des plus étonnans fut de sauter de la distance d'environ trois toises, au travers du trou de la porte, quoique le diametre du trou fût beaucoup moins grand que celui du chapeau qu'il portoit.

Douziéme Scène. Plusieurs machines d'une grandeur énorme, exactement semblables, en grandeur & en couleur, à ce qu'on avoit voulu représenter ; mais toutes d'une matiere si mince, que chacune étoit portée par un seul homme. Outre ce fardeau, chaque Porteur avoit un grand tambour, qui lui pendoit par devant, sur lequel d'autres hommes frappoient avec des cloches. Ils traverserent ainsi le Théâtre en dansant mais

res d'oiſeaux, de fleurs, & d'autres productions de la Nature. C'eſt toujours ſur de ſimples feuilles de papier qu'ils les tracent.* Elles ſe vendent quelquefois juſqu'à trois & quatre mille écus d'or. Quoiqu'on n'ait jamais vû d'eux, en Europe, que des Ouvrages fort groſſiers, il n'en faut pas conclure que ce recit ſoit exageré, parce que les peintures de cette perfection ſe conſervent fort ſoigneuſement dans les Cabinets. On parle de leur Muſique avec moins d'éloges. Ils ont peu de méthode; & leurs voix, ni leurs inſtrumens, ne méritent point d'attention.

DESCRIPT. DU JAPON.

Ils compoſent beaucoup de Livres, Livres & Bibliotheques.

ſans pouvoir ſauter bien haut, parce que leur fardeau, quoique ſi léger par ſa matiere, étoit ſi lourd & ſi incommode par ſa grandeur, qu'ils furent obligés pluſieurs fois de reprendre haleine. Ce qu'ils portoient ſur leur dos, étoit; 1°. Un Puits, avec tous les inſtrumens néceſſaires pour éteindre le feu. 2°. Une grande cloche d'Egliſe, avec toute ſa charpente, & un dragon deſſus, pour ornement. 3°. Une Montagne couverte de neige, avec un aigle au ſommet. 4°. Un canon de fonte, de vingt-quatre livres de balle, avec ſon affut & tout ſon train. 5°. Un grand coffre de Mer, empacqueté dans douze balles de paille, à la maniere du pays. 6°. Une baleine, dans un baſſin de grandeur proportionnée. 7°. Diverſes charges de coquillages & de fruits, &c. Enſuite, pour former le contraſte, d'autres hommes ſuccédoient avec ce qu'il y a réellement de plus leger; c'eſt-à-dire, l'un avec un ſimple coquillage, l'autre avec un fruit, une fleur, une plume, &c. *Kæmpfer, ubi ſuprà, page* 148.

DESCRIPT. DU JAPON.

& leurs Bibliotheques ſont nombreuſes. Tous ces Ouvrages regardent la Morale, l'Hiſtoire, la Religion & la Médecine. Leur Hiſtorien aſſure qu'ils n'en ont aucun de Juriſprudence (52);

(52) *Ubi ſuprà*, p. 177. Cependant le Traducteur de Kæmpfer nomme le *Sikki-Mokas*, qui eſt un Traité des Loix Japonoiſes, & le *Kiuſai*, qui traite des Coutumes civiles. Kæmpfer apporta du Japon pluſieurs Livres, qu'il donna au Chevalier Hans-Sloane. Leurs Titres feront une Note curieuſe.

1. *Nippon-Odaiki.* Ce ſont les Annales du Japon, qui contiennent l'origine, les regnes, & les actions remarquables des Empereurs, depuis Syn-Mu, juſqu'à notre tems.

2. *Nippon-Okaitſu*; c'eſt-à-dire, mot pour mot, Premiers traits de l'Hiſtoire des grandes choſes du Japon.

3. *Tai-Fee-Ki.* C'eſt l'Hiſtoire d'une guerre qui dura quarante ans, entre les Maiſons de Fecki, & de Gendſi, & qui finit par l'extirpation de la premiere. L'Ouvrage entier eſt diviſé en quatre-vingt parties, qu'on relie d'ordinaire en quarante volumes.

4. *Fee-Mono-Guttari*, ou Diſcours ſur les affaires de Fecki, qui roule ſur le même ſujet que le précédent.

5. *Oſacca-Mono-Gattari*, ou Diſcours ſur les affaires d'Oſacca. C'eſt l'Hiſtoire de pluſieurs guerres inteſtines du Japon.

6. *Simabaraki*, ou *Simabaragaſen*; c'eſt-à-dire, Relation de la guerre de Simabara, qui contient les efforts de trente-ſept mille Chrétiens, pour ſe défendre dans une Forteresſe de ce nom, où leur deſtruction totale acheva celle du Chriſtianiſme au Japon. Ces Ouvrage & le précédent ont été traduits par Kæmpfer, & les Manuſcrits ſont dans le même lieu.

7. *Sin Dai-Ki*, Hiſtoire des Dieux du Japon, qui y étoient adorés anciennement.

8. *Ten-Sin-Ki.* Hiſtoire particuliere de la vie & des actions héroiques de Ten-Sin, qui eſt le Chef des Sintos, Dieux Japonois.

9. *Nippon Idſumi*, nom Kuni-Oojaſiro; c'eſt à dire, Guerres des Dieux, à Ooyaſiro, dans la Province d'Idſuini.

10. *Dai Fanja-Firamitz*, ou Traité des Dieux adorés

quoiqu'il leur attribue quelques conſtitutions, en petit nombre, dit-il, mais bien faites, & fidellement obſervées, parce que la moindre contravention eſt punie avec rigueur.

par la Secte des Budſoiſtes.

11 & 12. Le *Sikki Moku*, ou le *Kiuſai*, deux Livres de Juriſprudence qu'on a déja nommés.

13. *Soogakſ.* C'eſt un Traité qui contient les préceptes de Morale, enſeignés & prariqués par les Sruroiſtes, Secte de Philoſophes Japonois.

14. *Fontsjo-Oin-Eiſi*; c'eſt-à-dire, mot pour mot, Ouvrage de l'ombre du Cerifier Japonois. C'eſt un Traité de l'art de gouverner; qu'Itakura-Suvono-Cani, ancien Gouverneur de Meaco, compoſa, dans ſa vieilleſſe, à l'ombre d'un grand Cerifier de ſon Jardin.

15. Tſure-Dſure-Joſijdano Kenko; Ouvrage de morale d'un Officier militaire, qui embraſſa la vie Monaſtique.

16. *Faku-Nin-Isju*, c'eſt-à-dire, Vers de cent Poëtes. C'eſt un Recueil de Poéſies, de la Cour Eccléſiaſtique de Jedo.

17. Kojogun. Traité du Gouvernement du Japon.

18. Nipponki. Deſcription des principales curioſités du Japon.

19. Sitzi-Joſſu. Deſcription géoraphique de l'Empire du Japon. C'eſt d'après ce Livre, que Kæmpfer a donné celles qu'on a rapportées ici ſur ſon témoignage.

20. Deſcription de la Cour du Dairi, avec cent habillemens différens des perſonnnes qui la compoſent.

21. Jedo Kagami. Deſcription de la Cour de Jedo, avec une liſte de tous les autres Officiers du Cubo-ſama & de leurs revenus.

22. Sikki, Chronique Chinoiſe, qui contient une Deſcription des principaux événemens de l'Hiſtoire de la Chine.

23. *Momengojomi*, c'eſt-à-dire, Almanac pour dix mille ans, qui contient un calcul des jours heureux ou malheureux, ſuivant l'influence des Signes céleſtes.

23. *Dſiokiri.* C'eſt un Almanac. Ceux du Japon ont ordinairement huit pouces de hauteur & cinq pieds de longueur.

24. Oſasjo. Traité des Elémens, des Mondes, des

DESCRIPT. DU JAPON. Sciences ſpeculatives.

Si l'on excepte les matieres de Religion, qui exercent continuellement les Miniſtres, il ne paroît pas que les Japonois cultivent beaucoup les Sciences

Cieux, des Etoiles, des Cometes, des Méteores, &c.

25. *Kinmodſui*. Herbier Japonois, où l'on trouve les figures de près de cinq cens Plantes & Arbres qui croiſſent au Japon, avec leurs noms & leurs uſages. Il contient auſſi un Livre des Quadrupedes, un Livre des Oiſeaux, & deux Livres de Poiſſons, de Coquillages & d'Inſectes, avec les figures; un Traité d'Anatomie, & les figures des parties du corps humain; un Livre de Minéraux, Pierres foſſiles, Coraux, &c.; deux Livres des habits Japonois, & plus de quatre cens figures d'outils, d'armes & de meubles.

26. *Kennei-Tſioofo-Ki-Mokurokf*, ou Inſtruction pour les Familles, qui renferme tout ce qui appartient aux beſoins de la vie.

27. Deux Livres concernant l'Architecture, où ſont repréſentées pluſieurs Forteresſes, Temples, Maiſons, Jardins, grands chemins, Puits, &c.

28. Un Traité d'Agriculture, avec les figures des inſtrumens en uſage au Japon.

29. *Dodſutski*. Livre qui contient divers Routiers, pour l'uſage des Voyageurs. On y trouve les diſtances des Places, le prix des vivres & des Voitures, & les figures de pluſieurs Bâtimens qu'on rencontre ſur les routes.

30. Trois Livres de blazon, qui contiennent les Armoiries du Japon, & celles des Princes & des Grands de l'Empire.

31. Un Dictionnaire, qui contient cinq mille caracteres, & pluſieurs Livres, qui repréſentent diverſes figures des caracteres Japonois ſimples & compoſés.

32. Une Mappemonde Japonoiſe, large de deux pieds, & longue de quatre pieds trois pouces. Pluſieurs Cartes du Japon, qui ont deux pieds trois pouces de large, & ſix pieds & demi de long. Une Carte de la Chine, diviſée en Provinces.

33. Divers Plans, tels que ceux de Jedo, de Meaco, de Nangaſaki, & de ſon Territoire, d'Oſacca, &c.

34. Cinquante vûes de pluſieurs Temples fameux, Châteaux & autres Edifices Japonois.

ces ſpéculatives. Ils ſont peu verſés dans ce qui concerne les Mathématiques, la ſimple Métaphyſique, & même la Phyſique. Ils ne connoiſſent pas mieux le Ciel. Leurs Epoques, leurs Elémens, la maniere dont ils partagent les heures, & dont ils comptent leurs années, ne donnent pas une haute idée de leurs combinaiſons & de leurs calculs. DESCRIPT. DU JAPON.

Ils ont trois ſortes d'Epoques, dont la premiere commence avec le regne de Syn-Mu, leur premier Empereur, & précede, comme on l'a déja remarqué, l'Ere Chrétienne de ſix cens ſoixante ans. Ils ont reçu les deux autres des Chinois. L'une, qui ſe nomme Nengo, fut inventée à la Chine, pour mettre plus de certitude dans la Chronologie, & fut introduite au Japon, ſous le regne du trente-ſixiéme Dairi. Elle comprend un certain nombre d'années, qui eſt rarement au-deſſus de vingt, & très ſouvent au deſſous. C'eſt au Dairi à l'établir, à lui choiſir un nom & une figure, & à la faire ceſſer pour en ſubſtituer une autre. Il la datte toujours de quelque événement remarquable, tel qu'un changement d'importance, dans la Religion ou l'Etat, dont elle ſert à conſerver le Calculs des temps.

DESCRIPT. DU JAPON.

ſouvenir. Son plus grand uſage eſt dans les Almanacs, les ordres des Princes, les Proclamations, les Journaux & les dattes des Lettres. Elle s'employe auſſi dans les Livres imprimés, ſurtout dans ceux qui ont rapport à l'Hiſtoire : mais on y ajoute l'année courante de la premiere Epoque. Le nouveau Nengo commence toûjours avec la nouvelle année, qnoiqu'il ait été ſouvent inſtitué pluſieurs mois auparavant. Quelquefois auſſi, on ſe ſert encore du Nengo précédent, dans le titre des Livres & des Ecrits ; irrégularité qui vient, ſuivant la conjecture de Kæmpfer, ou de ce que les Peuples n'approuvent point la nouvelle figure, ou de ce que dans un ſi grand Empire, elle ne peut être notifiée tout d'un coup. L'autre Epoque Chinoiſe, que les Japonois ont adoptée, conſiſte en Cycles ou Périodes, de ſoixante années, qui ſe forment d'une combinaiſon des douze Signes céleſtes, avec les lettres de leurs noms. Les caracteres de ces douze Signes, combinés cinq fois avec ceux des dix Elémens, ou ces dix Elemens ſix fois, avec les Signes céleſtes, produiſent ſoixante figures compoſées, ou ſoixante caracteres, dont chacun ſe prend pour une

année. Après l'expiration des ſoixante années, un nouveau Cycle commence. A l'aide de cette Epoque, les Hiſtoires & la Chronologie du Japon s'accordent toujours avec celles de la Chine, avec cette différence que les Chinois marquent non-ſeulement l'année, mais le nombre du Cycle, ce qui n'eſt point en uſage au Japon. Kæmpfer obſerve que cette diverſité vient peut-être de l'orgueil des Japonois, qui ne veulent pas avoir ſans ceſſe, devant les yeux, une longue ſuite de Cycles Chinois, écoulés avant l'origine de leur Monarchie.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les douze Signes céleſtes, ſuivant les Japonois, qui les nomment *Jetta*; ſont; 1°. Ne, ou la Souris, 2°. Us, le Taureau; 3°. Torra, ou le Tigre; 4°. Ow, ou le Lievre; 5°. Tats, ou le Dragon; 6°. Mi, ou le Serpent; 7°. Uma, ou le Cheval; 8°. Tſitſuſe, ou le Mouton; 9°. Jeſai, ou le Singe; 10°. Torri, ou le Coq; 11°. In, ou le Chien; 12°. I, ou le Verrat. Ils donnent les mêmes noms, & dans le même ordre, aux douze heures du jour naturel, & aux douze parties, dont ils compoſent chaque heure; ce qui les met en état de marquer exactement, dans leurs Hiſtoires, non-ſeulement

Signes céleſtes.

Diviſion du jour & de ſes parties.

DESCRIPT. DU JAPON.

quel jour, mais à quelle heure, & même à quelle partie de l'heure un fait eſt arrivé. Cependant ce qu'ils appellent jour, eſt l'eſpace de temps qui s'écoule entre le Lever du Soleil & ſon Coucher. Ils le diviſent en ſix parties égales, comme la nuit en ſix autres; d'où il arrive que, ſuivant la ſaiſon, les heures ſont plus longues ou plus courtes.

Elémens.

A l'égard des Elemens, ils en comptent dix, parce que ce nombre eſt néceſſaire pour faire réſulter ſa combinaiſon avec les Signes céleſtes, dans un Cycle de ſoixante années; mais ils n'en ont proprement que cinq, qui ſont le Bois, le Feu, la Terre, la Mine & l'Eau, déſignés par deux ſortes de caracteres qui les doublent. Le commencement de leur année tombe entre le Solſtice d'Hyver & l'Equinoxe du Printems, vers le cinquiéme jour de Février. Mais, comme ils ſont d'une ſuperſtition extrême à célébrer le jour de la nouvelle Lune, ils commencent ordinairement l'année, par la Lune qui précéde ou qui ſuit immédiatement le cinq de Février. Leurs mois ſont Lunaires; mais de deux en deux, ou de trois en trois ans, ils ont une année de treize Lunes; de ſorte qu'en

Année, & ſes différences.

dix-neuf années communes, ils en ont ſept que Kæmpfer nomme Biſſextiles (53). DESCRIPT. DU JAPON.

Les Marchands Japonois ont une Arithmétique aſſez ſimple, & qui n'en eſt pas moins ſûre. Ils ſe ſervent d'une table, ſur laquelle ils placent des bâtons, ſurmontés d'une petite boule, qui leur font trouver tout d'un coup les quatre preuves de nos opérations; à peu-près comme les Chinois, deſquels il y a beaucoup d'apparence qu'ils ont emprunté cette méthode.

Les Sçavans du Japon ſont les Miniſtres de la Religion du Pays. Ils ſont chargés ſeuls de l'éducation de la Jeuneſſe, qui demeurent chez eux juſqu'à l'âge de quatorze ans. Ces Académies ſont en grand nombre. On lit, dans ſes Lettres de Saint François Xavier, que, de ſon temps, il y en avoit quatre aux environs de Meaco, dont chacune n'avoit pas moins de trois ou quatre mille Ecoliers, & qu'elles n'approchoient pas néanmoins de celle de Bandoue, la plus nombreuſe de l'Empire. Les Filles ſont élevées de même, dans des Communautés de leur ſexe. Académies pour l'éducation de la jeuneſſe.

(53) Kæmpfer, Tome I, pages 248 & précédentes; ou le Pere Charlevoix, d'après lui, *pages* 174 *& précédentes.*

DESCRIPT. DU JAPON.

Premiers exercices des jeunes gens.

Auſſi-tôt que les jeunes gens ſont retournés à la Maiſon paternelle, on les forme aux exercices de leur âge. On commence alors à leur donner des armes; & cette cérémonie, qui eſt une vraie fête, fait connoître que la guerre eſt la paſſion dominante de leur Nation. Ils ſe perfectionnent bientôt dans cette Science. Les premiers Européens, qui leur porterent des armes à feu, furent ſurpris de la facilité avec laquelle ils apprirent à s'en ſervir. Tout Japonois eſt né ſoldat. Ces Inſulaires ne ſont véritablement jaloux que de leurs armes. Ils ne les quittent que pendant le ſommeil; encore les mettent-ils ſur le chevet de leur lit. Ils tirent l'épée à la moindre occaſion, quoique rien ne ſoit plus étroitement défendu dans les villes. Ce Réglement, auquel on tient exactement la main, prévient quantité de deſordres.

Faſtes de l'Empire.

Les faſtes de l'Empire ſont compoſés dans la Cour du Dairi. C'eſt l'occupation des Princes & des Princeſſes du ſang Impérial. On en tire des copies, qui ne s'impriment qu'après un certain temps, & qui ſe gardent ſoigneuſement dans le Palais. On attribue, à cette réſerve, le ſilence des Miſſionnaires ſur l'ancienne Hiſtoire

d'un pays, dont ils ne pouvoient douter que les différentes révolutions n'euſſent pû faire le ſujet d'un ouvrage intéreſſant (54). DESCRIPT. DU JAPON.

La Médecine eſt plus en honneur, au Japon, que la Chirurgie. Nos Voyageurs ne parlent même d'aucun Chirurgien de profeſſion. Mais les Médecins embraſſent toutes les parties de l'Art, qui regarde la vie & la ſanté des hommes. Ils ſe font ſuivre, partout, d'un Valet, avec une caſſette qui a douze tiroirs, & dans chacun deſquels ils ont cent quarante-quatre petits ſachets d'herbes & de drogues; dont ils prennent ce qui convient à chaque maladie. Ils excellent, comme les Chinois, dans la Science du poulx. On aſſure, qu'après avoir examiné, pendant une demie heure, le poulx d'un Malade, ils connoiſſent les cauſes & tous les ſymptômes du mal. Ils ne ſont pas fatiguans par la multitude des remedes; mais on ne s'accommoderoit point de leur méthode en Europe. Ils ne tirent jamais de ſang aux Malades. Ils ne leur donnent rien Médecine Japonoiſe.

(54) Cette réflexion eſt de l'Hiſtoiren du Japon. Mais elle ſuppoſe qu'il n'y a de fond à faire que ſur les Ecrivains de la Cour, puiſque la Nation en a d'ailleurs un grand nombre.

DESCRIPT. DU JAPON.

à manger qui ſoit cuit, parce qu'ils ſuppoſent qu'un eſtomach affoibli ne peut rien digerer qui ne ſoit dans ſon état naturel. Ils ne leur refuſent rien de ce qu'ils demandent, dans l'opinion que la nature, toujours ſage, malgré les déſordres des humeurs, ne deſire rien qui puiſſe lui nuire. Leur plus grande attention eſt à prevenir les maladies, par l'uſage fréquent du bain.

Colique particuliere au Japon, aiguilles d'or qu'on emploie pour a guérir.

Celle qui paſſe pour la plus commune au Japon, eſt une eſpece de Colique, particuliere à cet Empire. Les Etrangers n'y ſont pas moins ſujets, lorſqu'ils commencent à boire du Sakki, liqueur du Pays, qui a la conſiſtence du vin d'Eſpagne, & qui ſe fait avec du riz. Quelques ſymptômes de cette maladie reſſemblent beaucoup à ceux de la *Paſſion* hiſterique. Elle met ſouvent le Malade dans la crainte d'être ſuffoqué. Toute la région du bas-ventre, depuis les aînes juſqu'aux côtes, eſt cruellement tiraillée; & quelquefois, après de longues douleurs, il ſurvient des tumeurs dangereuſes en divers endroits du corps, ſurtout aux teſticules & aux fondemens. La méthode, qu'on emploie communément, pour la guériſon du mal, n'eſt pas moins ſinguliere

liere que le mal même. On ſe ſert de petites aiguilles d'or ou d'argent fort pur, qu'on enfonce dans la chair, de la profondeur d'un demi-pouce ; les unes avec un petit marteau, & d'autres en les tournant comme des vis. Cette opération ſe fait ſur le ventre, à la région du foie, & demande neuf trous en trois rangs, à la diſtance d'un demi-pouce l'un de l'autre. Kæmpfer, qui s'étend beaucoup ſur les circonſtances de la ponction (55), rend témoignage que les douleurs ceſſent preſqu'auſſi-tôt, *comme ſi c'étoit*, dit-il, *par enchantement*. L'art de donner aux aiguilles la trempe & le degré de dureté qui conviennent, eſt connu de peu de perſonnes, & fait une profeſſion particuliere, qui ne peut être exercée qu'avec des Lettres Patentes de l'Empereur. DESCRIPT. DU JAPON.

Les Japonois ont, pour la même maladie, & pour quantité d'autres, un Cauſtique, dont ils font remonter l'origine à la plus haute antiquité. Il n'eſt pas moins eſtimé des Chinois, & de toutes les Nations qui ſont en commerce avec eux. L'uſage en eſt ſi fréquent, que l'application s'en faiſant Fameux Cauſtique, nommé Moxa.

(55) Dans l'Apperdice ou le Supplément à l'Hiſtoire du Japon, Tome III, pages 274 & ſuivantes.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'ordinaire le long de l'épine du dos & des deux côtés, juſqu'aux reins. Il n'y a perſonne, au Japon, qui n'ait le dos cicatriſé, comme s'il avoit été fouetté cruellement. Ce Cauſtique ſe nomme Moxa (56). C'eſt un duvet doux, aſſez ſemblable à la filaſſe du lin, d'un gris cendré, qui prend feu aiſément, quoiqu'il brûle avec lenteur, & qui donne une chaleur moderée. Il ſe fait de feuilles ſéchées, de l'armoiſe ordinaire à grandes feuilles, qu'on arrache dans la jeuneſſe de la plante, & qu'on expoſe long-temps au grand air. Sa brûlure ſe fait à peine ſentir. Elle paſſe pour un remede ſi certain, & pour un préſervatif ſi puiſſant, que toute la Nation Japonoiſe étant perſuadée de ſa vertu, on accorde, aux Malheureux mêmes qui ſont condamnés à une priſon perpétuelle, la permiſſion de ſortir une fois en ſix mois, pour ſe faire appliquer le Moxa.

De quoi il eſt compoſé.

Trois ſortes de petites veroles.

Les Japonois diſtinguent trois ſortes de petites Veroles; la premiere, qui reſſemble à celle de l'Europe; & la ſeconde, qui ne differe pas de ce que nous nommons la rougeole; mais la troiſiéme eſt particuliere au Japon. Elle conſiſte dans un grand nombre de

(56) *Ibidem*, pages 282 & ſuivantes.

pustules aqueuses, qui paroissent venir des boissons froides, dont l'usage est commun dans ces Isles. Mais ces trois maladies sont traitées peu sérieusement. Le remede ordinaire est d'envelopper le Malade d'un drap rouge. Lorsque les enfans du sang Impérial en sont attaqués, non-seulement leur lit & leur chambre doivent être garnis de rouge; mais ceux qui approchent d'eux doivent être en habits de la même couleur. DESCRIPT. DU JAPON.

Les Arts méchaniques sont fort cultivés dans toutes les Parties du Japon. Ils y sont venus de la Chine; mais si les Japonois n'ont presque rien inventé, ils sont capables de donner la derniere perfection à tout ce qui sort de leurs mains. Ils excellent dans la gravure, la dorure & la cizelure. Leur papier l'emporte beaucoup sur celui des Chinois, qui n'ont jamais égalé non plus la fineſſe & la propreté des étoffes de Fatsisio & de Kamakura. La porcelaine du Japon est célebre par sa beauté. Les sabres y sont d'une trempe admirable. Le vernis des Japonois est au-dessus de tous les autres, & ne s'applique nulle part avec tant de propreté. Ils surpassent tous les Indiens dans la composition de leurs liqueurs Arts méchaniques.

DESCRIPT. DU JAPON.

& dans l'apprêt des viandes. Mais leur induſtrie & leur application éclatent particuliérement dans la culture des terres, dont ils ne laiſſent pas un ſeul pouce inutile.

Caractere des Japonois.

On n'a repréſenté juſqu'ici les Japonois que par les dehors & par des qualités acquiſes, qui ne peuvent ſervir à la connoiſſance de leur caractere. Kæmpfer déclare plus d'une fois qu'il les regarde comme une Nation ſpirituelle. Mais, ſuivant l'obſervation de leur nouvel Hiſtorien, c'eſt en donner une idée fort imparfaite. Ce Voyageur ne s'eſt pas étendu ſur leur portrait, parce qu'il n'avoit pas vécu aſſez familiérement avec eux pour les connoître à fond. Peut-être a t il étudié les productions du pays, avec plus de ſoin que les Miſſionnaires. Il ſe fait honneur d'avoir trouvé le ſecret de fouiller dans leurs Archives. Il a vû les Grands comme en ſpectacle, c'eſt-à-dire, environnés de tout leur faſte. Il a traité avec des Officiers publics, avec des Facteurs & des Commis; mais il n'a pû pénétrer dans leur cœur, parce que cette étude ſuppoſe des ouvertures que les Japonois ne peuvent plus avoir pour les Etrangers. C'eſt donc aux anciens Miſſionnaires, à ceux qui

Kæmpfer n'a pû le connoître parfaitement.

De quelle ſource on le tire.

ont mené long-temps une vie paiſible au Japon, & qui ont appris à connoître les Habitans dans un commerce libre, qu'il faut ſe fier uniquement de la peinture de leur caractere. L'Hiſtorien que je cite a pris ſoin de recueillir, dans ces excellentes ſources, de quoi former un parallele des Japonois & des Chinois, dont je crois pouvoir détacher ici ce qui regarde les premiers. Des couleurs ſi fideles ſerviront bien mieux, dit-il, à les faire connoître, que divers traits d'oppoſition, de leurs mœurs avec les nôtres, qu'on a ramaſſés avec affectation, & d'où l'on a cru pouvoir conclure qu'ils devoient être appellés nos *Antipodes moraux.* » Prendre le blanc pour la couleur de » deuil, & le noir pour celle qui marque la joie; monter à cheval à droite, par la raiſon que dans une action » ſi noble il ne faut point appuyer ſur » le pied gauche; ſe revêtir de ſes habits de cérémonie dans la Maiſon, » & les quitter quand on en ſort, &c. » Ce ſont de purs uſages, qui n'ont » aucun rapport à la maniere de penſer, & qui en ont encore moins aux » ſentimens du cœur, d'où réſulte le » véritable caractere (57).

(57) Hiſtoire du Japon, T. I, p. 125 & ſuivantes.

DESCRIPT. DU JAPON.

Qualités communes au Japon.

L'honneur eſt le principe ſur lequel roulent tous les mouvemens des Japonois. De-là naiſſent la plûpart de leurs vertus & de leurs défauts. Ils ſont ouverts, droits, bons amis, fideles juſqu'au prodige, officieux, généreux, prévenans, ſans attachement pour les richeſſes; ce qui leur fait regarder le Commerce comme une profeſſion vile: auſſi n'y a-t-il point de Peuple policé, qui ſoit généralement plus pauvre, mais de cette pauvreté, que produit l'indépendance, que la vertu rend reſpectable, & qui éleva ſi fort les premiers Romains au-deſſus des autres hommes. On ne trouve, chez le commun des Japonois, que le pur néceſſaire; mais tout y eſt d'une propreté charmante, & leur viſage reſpire un contentement parfait & un ſouverain mépris du ſuperflu. Toutes les richeſſes de ce puiſſant Etat ſont entre les mains des Princes & des Grands, qui ſçavent s'en faire honneur. La magnificence ne va nulle-part plus loin; & l'Hiſtoire des plus opulentes Monarchies n'offre rien, en ce genre, qui ſoit au-deſſus de ce qu'on voit au Japon. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'eſt que le Peuple n'en conçoit pas d'envie. S'il arrive même qu'un Sei-

Grandeur d'ame répandue dans toutes les conditions.

gneur, par quelque accident funeſte, ou pour s'être attiré la diſgrace du Prince, tombe dans l'indigence, il n'eſt ni moins fier, ni moins reſpecté que dans ſa plus brillante fortune; & la miſere ne le portera point à ſe méſalier. Le point d'honneur eſt également vif dans toutes les conditions. Un homme de la lie du Peuple s'offenſe de quelque terme un peu moins meſuré, de la part même d'un Seigneur, & ſe croit en droit de faire éclater ſon reſſentiment; d'où il arrive que chacun eſt ſur ſes gardes, & que le reſpect eſt mutuel dans toutes les conditions. Il en eſt de même de la grandeur d'ame, de la force d'eſprit, de la nobleſſe des ſentimens, du zéle pour la Patrie, du mépris de la vie, & d'une certaine audace que tout Japonois porte marquée ſur ſon viſage, & qui l'excite à tout entreprendre (58).

(58) L'Auteur en cite des exemples Un Gentilhomme du Fingo avoit une femme d'une beauté rare. L'Empereur le ſçut, & lui fit ôter la vie. Quelques jours après, il ſe fit amener ſa veuve, & voulut l'obliger de demeurer au Palais. Elle parut ſenſible à cet honneur; mais elle demanda trente jours, pour pleurer ſon mari, & la permiſſion de régaler ſes Parens. L'Empereur y conſentit, & voulut être du feſtin. En ſortant de table, la Dame s'approcha d'un balcon; & feignant de s'y appuyer, elle ſe précipita d'un fort haut étage où la fête s'étoit célébrée——. Un Seigneur devint éperdûment amoureux d'une

DESCRIPT. DU JAPON. Noble fermeté.

Les droits de l'amitié ne ſont pas moins ſacrés au Japon, que ceux de l'amour conjugal. Un Japonois ne connoît point de périls, lorſqu'il eſt queſtion de défendre ou de ſervir ſon ami. Les tortures les plus cruelles ne forceront pas un Coupable de nommer ſes Complices. Qu'un Inconnu même ſe jette entre les bras de quelqu'un & le prie de lui conſerver la vie & l'honneur, celui dont on implore ainſi la protection y employera ſon ſang & ſon bien, ſans s'embarraſſer des ſuites, ni de ce que ſa femme & ſes enfans peuvent devenir. Les querelleurs, les médiſans, les grands parleurs, ſont au Japon dans un ſouverain mépris; ils y paſſent pour gens ſans courage, ou qui penſent peu. On n'y ſouffre

fille, qu'il avoit enlevée à la veuve d'un Soldat. La mere, apprenant la fortune de ſa fille, lui écrivit pour obtenir d'elle quelque ſecours dans ſa miſere. Cet écrit fut découvert entre les mains de la fille, par le Seigneur, qui voulut abſolument le lire. Dans la néceſſité de découvrir la honte de ſa mere, elle prit le parti d'avaller le billet, mais avec tant de précipitation, qu'elle en fut étouffée. Un mouvement de jalouſie porta le Seigneur à lui faire ouvrir le goſier. Il fut inſtruit; & dans ſa douleur, il ne trouva point d'autre ſoulagement que de faire venir la mere, qu'il entretint dans l'abondance juſqu'à ſa mort——. Une ſervante, qui ſe crut deshonorée d'avoir donné quelque ſujet de rire à ſes dépens, ſe prit le ſein, ſe le porta, dit l'Auteur, à la bouche, ſe l'arracha avec les dents, & mourut ſur l'heure. *Hiſtoire du Japon, Tome I. pages* 130 & 131.

point les jeux de haſard, parce qu'on les regarde comme un trafic ſordide & contraire à l'honneur. Dans les hommages que le Japonois rend à ſes Dieux, & dans le reſpect qu'il porte à ceux dont le caractere ou le rang exige de la ſoumiſſion, il n'eſt pas aiſé de juger lequel des trois grands motifs, de la Religion, du naturel & de l'éducation, y a le plus de part. Il en faut excepter néanmoins la ſoumiſſion pour ſes Princes, dans laquelle il n'eſt retenu ordinairement que par la force & la crainte; mais on peut dire que c'eſt bien moins la faute des Sujets que celle des Souverains, qui prennent des airs trop faſtueux pour un Peuple naturellement fier & porté à l'indépendance, quoique capable de fléchir par raiſon, & de s'en faire une de la néceſſité. DESCRIPT. DU JAPON.

Cependant la même Nation eſt remuante, vindicative à l'excès, pleine de défiance & d'ombrages. Malgré ſa vie dure & ſa férocité naturelle, elle porte fort loin la diſſolution. Mais il eſt facile de ramener un Japonois de ſes égaremens. Il eſt vertueux par ſentiment. Autres qualités du caractere Japonois.

Il eſt naturellement religieux & docile. Il aime la vérité, qui le con-

DESCRIPT. DU JAPON.

damne. Il convient des excès qu'on lui fait reconnoître. Il veut être instruit de ses obligations & de ses défauts; & l'on assure que tous les gens de qualité ont chez eux un Domestique de confiance, dont l'unique soin est de les avertir de leurs fautes. Enfin, la mauvaise foi est en horreur au Japon, & le mensonge le plus leger y est puni de mort. Chacun y donne, à la Religion, tout ce qu'il croit devoir aux principes de celle dont il fait profession; il ne lui manque que de bien prendre son parti; personne n'y fait servir la Religion à ses intérêts; & dans ceux mêmes, qui ne croyant pas aux Dieux du pays, ne laissent pas de leur rendre un culte extérieur, c'est amour de l'ordre, c'est crainte de scandaliser le Peuple, auquel ils croient ce frein nécessaire. On n'a pas d'exemple qu'un Japonois ait blasphêmé ses Dieux. Rarement on l'entend se plaindre. Dans les plus grands revers ils conservent presque tous une fermeté qui tient du prodige. Un pere condamne son fils à la mort sans changer de visage, & sans cesser néanmoins de paroître pere. Les exemples en sont si communs, qu'ils ne s'attirent plus d'attention. Si quelqu'un sçait que son en-

nemi le cherche, il affecte d'aller ſeul dans tous les lieux où il peut le rencontrer. Il traite en public avec lui, il en parle bien, il lui rend ſervice; mais il ne perd pas un moment de vûe la réſolution de s'en venger. Si l'occaſion lui manque, la dette paſſe à ſon fils; & toutes ſes précautions ne regardent que la ſûreté de la vengeance, car elle s'exerce toujours noblement. Jamais le Japonois n'eſt plus à craindre que lorſqu'il eſt tranquille & de ſang froid. DESCRIPT. DU JAPON.

Il s'eſtime infiniment, & ſon mépris eſt ſouverain pour les Etrangers; non-ſeulement par l'idée qu'il a de ſa Nation, mais parce qu'il n'a beſoin de perſonne & qu'il ne craint rien, pas même la mort, qu'il ſemble regarder avec une gayeté féroce, & qu'il ſe donne volontairement pour le plus leger ſujet. Le peu de cas qu'il fait de ſa propre vie le rend cruel à l'égard des autres, ſans en excepter ſes proches; dur & inhumain pour les foibles & les infirmes; leger & inconſtant par caprice & par mépris. On l'a nommé, avec aſſez de raiſon, l'Anglois de l'Aſie.

Le commerce de la vie eſt fort aiſé au Japon. Les manieres des Japonois, Commerce de la vie.

DESCRIPT. DU JAPON.

leur tour d'esprit, un certain air libre & naturel les rendent propres à la société, & les rapprochent beaucoup des Nations les plus polies de l'Europe. Kæmpfer attribue, à la conformité de mœurs & de caractere, les progrès surprenans que les Portugais firent d'abord dans cet Empire, pour l'avantage de leur Commerce. Il fait consister cette ressemblance dans beaucoup d'affabilité, & dans un mêlange agréable de gravité & d'enjoûment. D'ailleurs on voit, dans les Lettres des premiers Missionnaires du Japon que la maniere dont ils étoient reçus des Grands & des Petits n'avoit rien d'étranger ni de gêné.

Bonté de naturel des Japonois.

Enfin, pour dernier trait, leur Historien joint la bonté du naturel à la noblesse & à l'élévation de leur cœur. Les Seigneurs, les Peres & les Maris ont droit de vie & de mort sur leurs Vassaux, leurs Femmes & leurs Enfans. Il n'en est pas tout-à-fait de même pour leurs Domestiques. A la vérité, comme les Maîtres répondent des fautes de ceux qui les servent, ils ont sur eux tant d'autorité, que s'ils les tuent dans un premier mouvement de colere, il leur suffit, pour être absous, de prouver la justice de leur emportement.

Cependant c'eſt bien moins la crainte que l'amour, qui retient chacun dans le devoir. Les ſentimens du cœur, dans ces Inſulaires, ſont tout à la fois ſi nobles & ſi tendres, que St François Xavier n'en parloit qu'avec admiration. » Je ne ſçaurois finir, dit-il dans » une de ſes Lettres, lorſque je parle » des Japonois, qui ſont véritablement » les délices de mon cœur. Ses ſucceſſeurs ont tenu le même langage. Un de ces anciens Apôtres nous apprend que les nouveaux Chrétiens étoient extrêmement ſenſibles aux moindres témoignages d'amitié ; que les plus pauvres, après avoir travaillé pour eux tout un jour, étoient tranſportés de joye s'il les voyoient contens ; qu'au contraire ils étoient affligés des plus ſimples marques de froideur & d'indifférence ; enfin, que de legers offices, rendus à des Particuliers, attiroient ſouvent, aux Miſſionnaires, des remercimens de la part même des Magiſtrats Payens. On ajoute qu'un ſi beau fond s'enrichit encore par l'excellence de la culture. Le ſoin des peres & des meres pour l'éducation de leurs enfans, & l'exactitude des Prêtres pour inſtruire les Peuples des principes de la Religion & de la Morale,

DESCRIPT. DU JAPON.

ne peuvent aller plus loin, & n'ont rien d'égal que l'amour, le reſpect & la ſoumiſſion des enfans pour les Auteurs de la naiſſance, & que la vénération des Peuples pour les Miniſtres des Dieux. La Foi Chrétienne avoit perfectionné de ſi vertueux ſentimens (59).

(59) Le Pere de Charlevoix rapporte un fait qu'il trouve, dit-il, dans un Mémoire de l'année 1604, & dont l'Auteur avoit été témoin oculaire. Une femme étoit reſtée veuve avec trois garçons, & ne ſubſiſtoit que de leur travail. Mais comme ils ne pouvoient gagner aſſez pour entretenir toute la famille, ils prirent une étrange réſolution, dans la ſeule vûe de mettre leur mere à ſon aiſe. On avoit publié, depuis peu, que quiconque livreroit un Voleur à la Juſtice recevroit une ſomme aſſez conſidérable. Ils convinrent entr'eux qu'un des trois paſſeroit pour Voleur, & que les deux autres le meneroient au Juge. Ils tirerent au ſort, qui tomba ſur le plus jeune. Ses freres le lient & le conduiſent comme un Criminel. Le Magiſtrat l'interroge. Il répond qu'il a volé. On le jette en priſon; & ceux qui l'ont livré touchent la ſomme promiſe. Leur cœur s'attendriſſant alors ſur le danger d'une ſi chere victime, ils trouvent le moien d'entrer dans la priſon, & ne ſe croyant vûs de perſonne, ils s'abandonnent à toute leur tendreſſe. Un Officier, que le haſard rendit témoin de leurs embraſſemens & de leurs larmes, fut extrêmement ſurpris de ce ſpectacle. Il fait ſuivre les deux Délateurs, avec ordre d'éclaircir un fait ſi ſingulier. On lui rapporte que les deux jeunes gens étoient entrés dans une Maiſon, & qu'on leur avoit entendu faire le récit de leur avanture à une femme, qui étoit leur mere; qu'à cette nouvelle elle avoit jetté des cris lamentables, & qu'elle avoit ordonné à ſes enfans de reporter la ſomme qu'ils avoient reçue, en proteſtant qu'elle aimoit mieux mourir de faim que de prolonger ſes jours aux dépens de ceux de ſon fils. Le Juge informé, conçoit autant de pi-

Avec un caractere ſi aimable, il n'eſt pas ſurprenant que les Japonois ſoient fort ſenſibles aux plaiſirs de la ſociété. Ils ſe donnent mutuellement à manger, avec une ſorte de magnificence, qui ne préjudicie point à la ſobriété. Ce qu'il y a d'incommode dans leurs feſtins, c'eſt un cérémonial qui ne fi-

DESCRIPT. DU JAPON. Agrémens de la Société.

tié que d'admiration. Il fait venir ſon Priſonnier, il recommence les interrogations; & le trouvant ferme à ſe reconnoître coupable, il lui déclare enfin qu'il n'ignore rien. Après avoir tout éclairci, il l'embraſſe tendrement, il ſe hâte d'aller faire ſon rapport au Cubofama, qui charmé d'une action ſi héroïque, voulut voir les trois freres, les combla de careſſes, aſſigna au plus jeune quinze cens écus de rente, & cinq cens à chacun des deux autres *Hiſtoire du Japon, Tome I, page* 143.

Le point d'honneur ne porte pas ce Peuple à des actions moins extraordinaires. Kæmpfer raconte que deux Gentilshommes s'étant rencontrés ſur un eſcalier du Palais Imperial, leurs épées ſe frotterent l'une contre l'autre. Celui qui deſcendoit s'offença de cet accident. L'autre s'excuſa, en proteſtant que c'étoit l'effet du haſard. Il ajoûta que le malheur après tout n'étoit pas grand; que ce n'étoit que deux épées qui s'étoient touchées, & que l'une valoit bien l'autre. Je vais vous faire voir, reprit le premier, la différence qu'il y a de l'une à l'autre; & ſur le champ, il tire ſon poignard & s'en ouvre le ventre. Le ſecond, ſans réplique, monte en diligence pour ſervir ſur la table de l'Empereur, un plat qu'il tenoit en main, revient enſuite; & trouvant ſon Adverſaire, qui expiroit, il lui dit qu'il l'auroit prévenu, s'il n'eût pas été occupé du ſervice du Prince, mais qu'il le ſuivroit de près, pour lui faire voir que ſon épée valoit bien la ſienne. Auſſitôt, il ſe fendit le ventre, & tomba mort. Le Pere de Charlevoix n'oſe décider s'il y a plus de fureur dans cette action, que dans celle de deux Européens, qui ſe coupent la gorge en duel. *Ubi ſuprà*, page 146.

DESCRIPT. DU JAPON.

Bon ordre des Feſtins.

nit point ; mais il s'exerce avec autant d'ordre que de propreté. Dans un grand nombre de Domeſtiques, on n'entend pas une parole, & l'on ne remarque pas la moindre confuſion. Les plats ſont ornés de rubans de ſoie. On ne ſert pas un oiſeau qui n'ait le bec & les pattes dorées. Tout le reſte eſt orné à proportion. La Fête eſt ordinairement accompagnée de Muſique. En un mot, il ne manque rien à la ſatisfaction des yeux & des oreilles ; mais on a dû remarquer, dans le Journal de Kæmpfer (60), qu'il n'y a point d'excès à craindre du côté de la bonne chere.

Le caractere des Japonois a contribué aux progrès du Chriſtianiſme dans leurs Iſles.

L'Hiſtorien, dont j'emprunte la plûpart de ces traits, ajoute, avec complaiſance, que ce qui releve, dans les Japonois, l'éclat d'un ſi grand nombre de qualités diſtinguées, c'eſt un ſentiment de Religion qui naît avec eux, & dont la vivacité ſurpaſſe l'opinion qu'on peut s'en former. On a dû long-temps, à cette heureuſe diſpoſition, les mer-

(60) On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, qu'à Figo, petite ville de la Province de Setz, un Japonois ſe fit enterrer ſous les fondemens d'un Ouvrage public, qui avoit été renverſé pluſieurs fois par des orages, pour appaiſer les Dieux, à la colere deſquels on attribuoit les obſtacles. Quelques Auteurs en comptent trente, qui ſe dévouërent dans cette occaſion.

veilleux progrès du Chriſtaniſme dans leurs Iſles. Elle y a fait autant de Saints que de Chrétiens. Leur grandeur d'ame & le mépris qu'ils font de la vie, avoient fait prendre, à leur zéle pour la Foi, un caractere héroïque, dont les traits ne s'effaceront jamais dans les Faſtes de l'Egliſe. En effet ces deux qualités les éléveront toujours au-deſſus de toutes les autres Nations de l'Aſie. Leurs Hiſtoires ſont remplies d'événemens qui nous retracent les plus grandes actions des Romains. Ils ont eu leurs Decius, leurs Sevolas, & leurs Coclès. Des hommes qui portent ſi loin le mépris de la vie, ſont capables de tout oſer; & de-là vient auſſi l'acharnement qui paroît dans toutes leurs guerres. Cependant on n'en doit pas conclure, avec pluſieurs de nos Ecrivains, que leur Empire eſt auſſi agité que la mer qui l'environne. Il eſt vrai, ſuivant la remarque de leur Hiſtorien, qu'à juger de leurs diſpoſitions par ce qui s'y eſt paſſé depuis la fin du ſeiziéme ſiécle juſque vers le milieu du ſuivant, on pourroit croire que ſi leur génie belliqueux les a toujours garantis d'une domination étrangere (61), les défauts de

DESCRIPT. DU JAPON.

Il ne nuit point à leur repos, non plus que leur Gouvernement.

(61) Les Annales du Japon racontent deux tenta-

DESCRIPT. DU JAPON.

leur Gouvernement expoſent l'Etat à de continuelles révolutions. Mais vouloir inférer, de ce qui eſt arrivé ſous deux ou trois regnes, que le Japon eſt mal gouverné, ce ſeroit prétendre, comme s'exprime le même Hiſtorien, qu'un homme n'eſt pas d'une bonne conſtitution, parce qu'il a eſſuyé une longue & fâcheuſe maladie. Mais, quand il y auroit quelque défaut dans la forme de leur Gouvernement, il ne ſçauroit être reproché à ceux qui s'y trouvent aſſujettis; & les déſordres qu'il a cauſés ne tombent point ſur une Nation, dont une des principales vertus eſt la ſoumiſſion & la fidélité pour ſes Maîtres.

tives des Tartares ſur cet Empire; & Marc Pol, qui étoit alors à la Cour de la Chine, en parle auſſi dans ſes Relations Elles n'eurent aucun ſuccès. Les Japonois ſeroient plus capables de faire des Conquêtes, s'ils n'étoient perſuadés qu'elles ſeroient nuiſibles à leur repos.

§ VI.

Villes, Bourgs, Villages, Châteaux, Jardins, Chemins, Voitures & Bâteaux du Japon.

Idée générale des Villes.

LA plûpart des Villes du Japon ſont bien bâties & fort peuplées. On en compte, ſuivant Kæmpfer, juſqu'à treize mille, dont il eut l'occaſion de voir trente-trois dans ſon voyage à la Cour. Les rues en ſont généralement régulieres. Elles s'étendent en droite ligne & ſe coupent à angles droits. Chaque Ville n'a que deux portes, qui ne ſont pas plus remarquables par leur beauté, que celles qui ſont au bout de chaque rue, & qu'on ferme réguliérement toutes les nuits, mais aux deux côtés deſquelles on éleve quelquefois, pour l'ornement, des pans de muraille, qui ne s'étendent pas bien loin. Dans les grandes Villes, & dans celles qui ſont la réſidence de quelque Prince, ces deux portes ſont plus ornées, mieux entretenues, & ſoigneuſement gardées. Le reſte eſt ordinairement tout ouvert, ou quelquefois ceint d'une haie ou d'un foſſé. Les Villes frontieres du Domaine Impérial ne ſont

DESCRIPT. DU JAPON.

guéres mieux fortifiées que les autres ; mais dans les paſſages étroits qui y conduiſent, & qu'il eſt difficile d'éviter, elles ſont défendues par de bonnes portes, avec une Garde nombreuſe, qui n'y laiſſe entrer perſonne ſans examen (62).

Place & Poteaux qui ſervent à la publication des ordres.

Toutes les Villes ont une Place fermée de grilles, qui ſe nomme Fudanoiſiuſi, d'où l'on annonce, au Peuple, la *Volonté ſuprême*, comme les Japonois s'expriment, c'eſt-à-dire, les Edits & les Ordres particuliers de l'Empereur. C'eſt le Seigneur, ou le Gouverneur de la Province, qui les fait publier en ſon propre nom ; & pour l'inſtruction des Paſſans, ils ſont écrits en gros caracteres, ſur une planche quarrée, longue d'un pied ou deux, attachée au-deſſus d'un Poteau, qui a pour le moins deux toiſes de hauteur. Les principales de ces planches contiennent l'Edit qui regarde le Chriſtaniſme : mais, comme les Seigneurs y placent auſſi leurs propres Ordres, le nombre en eſt quelquefois ſi grand, qu'il eſt preſqu'impoſſible de les voir, & de les lire tous. On place quelquefois, ſur le Poteau, des pieces de monnoie, qui doivent être la récompenſe

(62) Kæmpfer, Tome II, pages 220, 221.

de ceux qui donneront des lumieres ſur ce qu'on veut découvrir. On trouve de ces Poteaux, juſques dans les villages & ſur les grandes routes. DESCRIPT. DU JAPON.

Les Maiſons des Particuliers, dans les villes, ne doivent pas avoir plus de ſix toiſes de hauteur ; & rarement ſont-elles ſi hautes, à moins qu'on n'en veuille faire des Magaſins. Les Palais mêmes des Empereurs n'ont qu'un étage, quoiqu'on en voye quelquefois deux, aux Maiſons particulieres. C'eſt la crainte des tremblemens de terre, aſſez fréquens au Japon, qui aſſujettit les Habitans à cette méthode. Mais, ſi ces Edifices ne peuvent être comparés aux nôtres, pour la ſolidité, ni pour l'élévation, ils ne leur cedent rien pour la commodité ni pour l'agrément. Preſque toutes les Maiſons du Japon ſont bâties de bois. Le premier plan, ou le rez-de-chauſſée, eſt élevé de quatre ou cinq pieds, pour le garantir de l'humidité. Il ne paroît pas que l'uſage des caves y ſoit connu. Kæmpfer a déja fait remarquer que, pour précaution contre le feu, chaque Maiſon doit avoir un endroit ſéparé, & fermé d'un mur de maçonnerie, où l'on renferme ce qu'on a de plus précieux. Les autres murailles ſont de planches, & Deſcription des Maiſons Japonoiſes.

DESCRIPT. DU JAPON.

couvertes de groſſes nattes, qui ſont jointes avec beaucoup d'art.

Les Maiſons des perſonnes de diſtinction ſont diviſées en deux appartemens; l'un pour les femmes, qui ne ſe montre que rarement; l'autre ouvert, pour les uſages communs de la vie & de la ſociété. La plus belle Porcelaine, ces Cabinets, ces coffres ſi renommés, ne ſervent point dans les Salles où tout le monde eſt reçu. On les tient dans des lieux plus ſûrs; & le reſte de la Maiſon eſt orné de porcelaines communes, de pots pleins de thé, de peintures, d'armes & d'armoiries. Le plancher eſt couvert de nattes doubles & bien rembourrées, dont les bordures ſont des franges & des broderies. Chaque natte, ſuivant la Loi, doit avoir une toiſe de longueur, ſur une demie de largeur. La grandeur d'une chambre, comme on l'a déja fait obſerver, ſe meſure par le nombre des nattes.

Appartemens & meubles.

Les deux appartemens, qui diviſent le corps de la Maiſon, ſont compoſés de pluſieurs chambres, ſéparées, comme on l'a vû dans le Palais même de l'Empereur, par de ſimples cloiſons, ou plutôt par des eſpeces de paravents, qu'on peut avancer ou reculer, pour

élargir les chambres, ou les rétrécir, suivant le beſoin. Dans les Maiſons les plus magnifiques, les cloiſons & les portes des chambres ſont couvertes de papier; mais il eſt orné de fleurs d'or ou d'argent, quelquefois de peintures, dont le platfond eſt toujours embelli. Il n'y a pas un coin qui n'offre quelque choſe de riant. A la vérité, tous ces agrémens coûtent peu; & l'on n'y employe que des matériaux communs. Cependant on obſerve qu'ils contribuent, autant que la poſition des appartemens, à rendre les Maiſons fort ſaines. Premiérement, tout eſt de ſapin & de cedre. En ſecond lieu, les fenêtres ſont tellement ouvertes, qu'en faiſant changer de place aux cloiſons, on donne à l'air un paſſage libre. Le toît, qu'on couvre de planches ou de bardeau, eſt ſoutenu par de groſſes poutres; & ſi la Maiſon a deux étages, le ſecond eſt toujours bâti plus ſolidement que le premier. L'expérience a fait connoître qu'un Edifice en réſiſte mieux aux tremblemens de terre. Les dehors n'ont rien d'agréable pour la conſtruction; mais les planches, qui forment les murailles, ſont enduites d'une terre graſſe & de pluſieurs couches de vernis. Les toîts mêmes en ſont

DESCRIPT. DU JAPON.

Ornemens extérieurs.

DESCRIPT. DU JAPON.

couverts. Ce vernis eſt relevé de dorures & de peintures. Les fenêtres ſont chargées de pots de fleurs; & l'on y ſupplée par des fleurs artificielles, lorſque la nature en refuſe d'autres. Dans l'intérieur, le vernis n'eſt pas plus épargné. Les portes, les poteaux, une galerie, qui regne ordinairement ſur le derriere de chaque Maiſon, & d'où l'on deſcend dans le jardin, en ſont revêtues; & ſi le bois eſt ſi beau qu'on n'en veuille pas cacher les veines & les nuances, on ſe contente d'une couche legere & d'un vernis tranſparent. On ne trouve, dans les chambres, ni bancs, ni chaiſes. L'uſage, au Japon, comme dans tout le reſte de l'Aſie, eſt de s'aſſeoir à terre; & pour ménager les nattes, on quitte, en entrant dans la Maiſon, les ſandales, qui ſont la chauſſure du pays. Ces mêmes nattes ſervent de lit pour le ſommeil, avec une machine de bois qui tient lieu d'oreiller. Mais les perſonnes aiſées y étendent un riche tapis. L'oreiller eſt un petit coffre, de forme à peu près cubique, compoſé de ſix petits ais, joints fort proprement & verniſſés La plûpart des autres uſtenciles ſont d'un bois mince, revêtu d'ûn vernis épais, dont la couleur eſt un rouge foncé. Les fenêtres

nêtres ſont de papier, avec des volets de bois en dedans & en dehors; mais on ne les ferme que la nuit, & jamais ils ne paroiſſent pendant le jour. Leur unique uſage eſt de fermer la Maiſon, du côté de la cour & de la galerie. DESCRIPT. DU JAPON.

La Salle, où l'on reçoit compagnie, a toujours une grande armoire vis-à-vis la porte; & c'eſt contre cette armoire, qu'on place les perſonnes dont on reçoit la viſite. A côté eſt un buffet, ſur lequel on met quelques Livres qui traitent de Religion. La porte eſt accompagnée d'un balcon, par lequel, ſans ſe lever du lieu où l'on eſt aſſis, la vûe donne ſur la campagne, ou ſur la rue, ou ſur le jardin. Comme les cheminées ne ſont pas en uſage au Japon, on ménage, ſous le plancher des plus grandes chambres, un trou quarré & muré, qu'on remplit de charbons allumés, ou de cendre chaude, & qui donne une chaleur ſuffiſante. Quelquefois on met, ſur ce foier, une table baſſe, qu'on couvre d'un tapis, ſur lequel on ſe tient aſſis dans le grand froid. Si la chambre n'a point de foier, on y ſupplée par des pots de cuivre & de terre, qui produiſent le même effet. Au lieu de pincettes, on ſe ſert de barres de fer pour attiſer le feu, avec autant Ornemens des Salles de Compagnie.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'adreſſe qu'on uſe de deux petits bâtons pour manger.

Meubles d'amuſement.

Dans les Maiſons des Grands, ou des perſonnes fort riches, & dans les grandes Hôtelleries, on trouve quantité de choſes curieuſes, qui ſervent d'amuſement. C'eſt premiérement un grand papier, bordé d'un cadre de broderie fort riche, qui contient la figure d'une Divinité, ou de quelque perſonne renommée par ſa vertu. Le pinceau en paroît groſſier; mais les traits en ſont hardis, & ſi fidéles, qu'on eſt frappé de la reſſemblance. Quelquefois, au lieu d'un Portrait, on ſe contente de tracer, ſur le papier, une Sentence Morale de quelque fameux Philoſophe, ou d'un Poëte célébre. On voit, d'un autre côté, des peintures qui repréſentent de vieux Chinois en groteſque, des arbres, des payſages. On voit des pots de fleurs, qu'on a ſoin de changer, ſuivant la ſaiſon, & d'entrelaſſer de branches, avec un art & un goût ſurprenant; des caſſolettes de cuivre, jettées en moule, dans la forme d'une grue, d'un lion, ou de quelque autre animal, & toujours d'un travail exquis; des pieces d'un bois rare, dont les veines & les couleurs ſe font admirer par leur diſpoſition,

ſoit qu'elles ſoient l'ouvrage de la nature ou de l'art; des toilettes de rezeau, ou des étoffes à ramage, parfaitement travaillées, ſemblables à celles dont on orne les balcons, les fenêtres, le haut des portes & les paravents; enfin de la vaiſſelle, des porcelaines, & d'autres uſtenciles, rangés en fort bel ordre. DESCRIPT. DU JAPON.

Mais ce qu'on trouve de plus curieux dans les grandes Maiſons, c'eſt le Jardin, avec ſes ornemens. Tous les Voyageurs conviennent qu'on ne ſe laſſe point d'en admirer la magnificence & le goût. Il occupe tout l'eſpace, qui eſt derriere la maiſon. Il eſt ordinairement quarré & muré, en maniere de citerne; ce qui fait juger que le terrain eſt creuſé à quelque profondeur. On y deſcend par une galerie, qui avance derriere la maiſon, & qui eſt terminée par des bains; car les Japonois ont l'uſage de ſe baigner & de ſe faire ſuer tous les jours au ſoir. Jardins Japonois, & leurs ſingularités.

Une partie du jardin eſt pavée de pierres rondes, de diverſes couleurs, qu'on prend au fond des rivieres, & ſur le bord de la mer. Le reſte eſt couvert de gravier, qui ſe nettoie ſoigneuſement. Dans toutes les autres parties, il regne une apparence de

DESCRIPT. DU JAPON.

désordre, qui est d'un agrément infini. Les plus grandes pierres occupent le milieu, & forment une allée, dans laquelle on peut se promener. Des plantes, qui portent des fleurs, entre lesquelles il y en a toujours quelqu'une de rare, sont disposées d'espace en espace, & forment la plus agréable variété. A l'un des coins du quarré, un petit rocher, parfaitement imité de la nature, orné de figures d'oiseaux, ou d'insectes d'airain, offre une cascade, formée par un petit ruisseau, qui se précipite avec un doux murmure. Il est accompagné d'un petit bois, planté à la main, & composé d'arbres qui peuvent croître fort près les uns des autres. Enfin, l'on trouve, dans un autre endroit, un petit vivier, environné d'arbres & rempli de poisson. Si le terrain ne permet pas d'y faire un jardin de cette forme, on y supplée par des arbres à fruits, tels que des pruniers, des cerisiers, ou des abricotiers. Kæmpfer ajoute qu'on a soin de les greffer, non pour en rendre le fruit meilleur, mais pour y faire croître les fleurs avec plus d'abondance. Ces arbres sont d'autant plus estimés, qu'ils sont plus vieux, plus tortus & plus difformes. On en laisse quelquefois

croître assez les branches, pour les faire entrer dans les chambres : mais l'usage ordinaire est de les ébrancher, pour leur faire porter des fleurs plus larges & en plus grand nombre. Elles sont en effet d'une grandeur singuliere, souvent doubles, & d'un très bel incarnat. Dans les petites Maisons, qui ne peuvent pas même avoir de ces arbres, on pratique une ouverture, où l'on entretient, dans une cuve pleine d'eau, des poissons qui ont la queue dorée ou argentée. On y ajoute quelques pots à fleurs, ou certains arbres nains, qui croissent aisément dans le plus mauvais terrain, pourvû que la racine soit toujours dans l'eau. Le Peuple même en plante souvent de cette espece, devant les portes des Maisons.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les Bourgs & les Villages, dont Kæmpfer fait monter le nombre jusqu'à neuf cens mille huit cens cinquante-huit, & qui sont ordinairement situés le long des grands chemins, paroissent fort peuplés, surtout dans la grande Isle de Nipon. La plûpart ne consistent que dans une double rangée de Maisons, mais si longue que, d'un Village à l'autre, il n'y a presque point de séparation. Ainsi toutes les routes un peu fréquentées n'offrent,

Maisons des Bourgs & des Villages.

DESCRIPT. DU JAPON.

des deux côtés, qu'une ſuite continuelle de Maiſons. Celles des ſimples Payſans méritent peu de remarque. Elles ſont compoſées de quatre murailles baſſes, couvertes d'un toît de chaume ou de bardeau. Sur le derriere, le plancher eſt un peu plus élevé, parce que c'eſt la partie du foier. Tout le reſte eſt couvert de nattes aſſez propres. Derriere la porte de la rue, qui eſt toujours ouverte, on voit pendre une rangée de groſſes cordes, qui forment une eſpece de jalouſie, au travers de laquelle on peut voir ſans être vû. Les apparences ne font pas juger avantageuſement de la richeſſe de ces Maiſons; mais, avec quelques proviſions de riz, de racines & de légumes, tous les Habitans ſubſiſtent, ſe portent bien & vivent contens. On ne ceſſe pas d'admirer, au Japon, le nombre de boutiques, qui ſe trouvent dans toutes les Villes & juſques dans les moindres Villages; & l'on a peine à comprendre comment un Pays ſéparé du reſte du Monde, & qui n'a qu'un fort petit Commerce au-dehors, en peut faire un ſi grand dans ſon propre ſein.

Commerce ſurprenant dans l'intérieur du Japon.

On a fait obſerver que hors des Villes & des Villages, & toujours à l'Oc-

cident, il y a des Places deſtinées à l'exécution des Criminels. Il eſt aiſé de les reconnoître, aux poteaux & aux inſtrumens qu'on y laiſſe, pour inſpirer de la terreur aux Paſſans. DESCRIPT. DU JAPON.

Les Châteaux des Princes ſont ordinairement ſitués, ou ſur les bords des grandes rivieres, ou dans quelque endroit élevé; & la plûpart occupent un fort grand terrain, avec trois enceintes, dont chacune a ſon foſſé, une muraille de pierre ou de terre, & une porte fortifiée. Le centre, qui ſert de logement au Maître, eſt relevé par une tour blanche & quarrée, à trois étages, dont le toît forme une ſorte de couronne ou de guirlande. Les Gentilshommes, les Intendans, les Sécretaires & les autres Officiers, ſont logés dans la ſeconde enceinte; les Soldats & les Valets, dans la premiere. Tous les eſpaces vuides ſont cultivés, & l'on y ſeme du riz. La totalité des Edifices, qui ſont relevées par une profuſion de peintures & de vernis, les murailles, qui ſont blanchies, les baſtions, les portes, au-deſſus deſquelles il y a toujours quelque petit Bâtiment, & la tour du centre, forment, de loin, une aſſez belle perſpective. Le dehors offre ordinairement une Place, où ſe Châteaux des Princes & des Seigneurs Japonois.

DESCRIPT. DU JAPON.

fait la revûe des troupes. Kæmpfer obſerve que, pour un pays où le canon n'eſt preſque pas en uſage, les Fortifications de ces Châteaux ſont aſſez bonnes. Quoique les Seigneurs ſoient obligés de les entretenir ſoigneuſement, ils ont beſoin d'une permiſſion expreſſe de l'Empereur, pour faire relever les parties qui tombent par quelque accident. Elle s'accorde très rarement, parce qu'aujourd'hui la politique des Monarques Japonois ne ſouffre plus qu'on bâtiſſe de nouveaux Châteaux. Du temps de Kæmpfer, le nombre en étoit déja réduit à cent quarante ſix, dans toute l'étendue de l'Empire; la plûpart à la porte des grandes Villes.

On a vû, dans le Journal du même Voyageur, la Deſcription du Château impérial de Jedo.

Grands chemins, & leurs commodités.

Ses obſervations, ſur les grands chemins, dans ſon premier Voyage à la Cour, ont déja dû faire prendre une haute idée de cette partie de la Police du Japon. Il a fait remarquer que non-ſeulement les Provinces, mais les Diſtricts particuliers ſont ſéparés par de belles routes, dont la plûpart ont tant de largeur, que les plus grands trains des Princes & des Seigneurs peuvent

s'y croiſer ſans déſordre ; que, dans les Iſles fréquentées, les diſtances ſont marquées réguliérement, & que toutes ces marques commencent à ſe compter depuis le grand Pont de Jedo, qui ſe nomme par excellence Niponba, ou le Pont du Japon ; qu'à l'extrêmité de chaque Province & de chaque Diſtrict, on apprend, par des inſcriptions en gros caracteres, quel eſt le canton, quelles ſont les terres où l'on ſe trouve, & de combien de milles, la Ville ou le Château le plus proche en eſt éloigné. Les moindres chemins ſont bordés de ſapins ou d'autres arbres, & rafraîchis par des fontaines. On y a creuſé des foſſés & des canaux, pour en faire écouler les eaux dans les terres baſſes. On y a conſtruit des digues, pour arrêter celles qui, tombant des lieux élevés, y pourroient cauſer des inondations. Il n'y a que les neiges, auxquelles on n'a pas trouvé le moyen de remédier, & dont l'abondance eſt d'une extrême incommodité pendant l'hyver. Au reſte, ce ſont les Villages les plus voiſins, qui ſont chargés de ces travaux publics. Les chemins ſont nettoiés tous les jours ; & lorſqu'une perſonne de haute diſtinction doit y paſſer, des Officiers, qui

DESCRIPT. DU JAPON.

§ DESCRIPT. DU JAPON.

n'ont pas d'autres fonctions, marchent devant, pour y faire regner l'ordre. De distance en distance, on trouve des monceaux de sable, pour applanir & sécher les endroits qui sont rompus par les pluies. Les Seigneurs & les Gouverneurs des Provinces sont sûrs de rencontrer des cabinets de verdure, dressés pour eux, de trois en trois lieues, avec toutes les commodités qui peuvent diminuer la fatigue du voyage. On ne doit pas s'imaginer que ce travail soit d'une grande dépense pour les Payſans; au contraire, tout ce qui peut salir les chemins, tourne à leur utilité: les branches des arbres leur tiennent lieu de bois de chauffage, qui est très rare dans quelques Provinces; les fruits, qui ne se mangent point, & toutes les autres immondices, servent à engraisser leurs terres. Aussi s'empressent-ils d'eux-mêmes à les venir enlever. On a formé des chemins, dans les montagnes les plus escarpées; on a bâti des ponts, sur toutes les rivieres qui peuvent en recevoir; & Kæmpfer en décrit un de quarante arches, & de quatre cens pas de longueur. La plûpart sont de bois de cedre, quelques-uns de pierres; & presque tous sont ornés de belles baluſtrades, sur lesquelles on

DESCRIPT. DU JAPON.

voit regner, de chaque côté, une rangée de groſſes boules de cuivre.

Habits de voyage.

Dans leurs Voyages, les Japonois ont l'uſage d'une ſorte de haut-de-chauſſes, extrêmement larges juſqu'aux genoux, d'où elles vont toujours en retréciſſant juſqu'à la cheville du pied, & fendues des deux côtés pour recevoir les deux bords de la robe, qui rendroient autrement la marche fort incommode. Les uns portent auſſi une eſpece de juſte-au-corps, ou de manteau court; & d'autres, au lieu de faire deſcendre les haut-de-chauſſes aſſez bas pour couvrir la jambe, y ſuppléent par de larges rubans, dont ils ſe couvrent, depuis les genoux juſqu'aux pieds. Les Domeſtiques & les Portefaix ſe trouſſent entiérement juſqu'à la ceinture, ſans aucun égard pour la pudeur. Quoiqu'on ne ſorte jamais, au Japon, ſans un éventail à la main, celui qu'on porte en voyage eſt remarquable par les noms des routes & des Hôtelleries, qui s'y trouvent marqués. On ſe munit auſſi de petits livres, qui ſe vendent ſur la route, & qui contiennent le prix des vivres (63).

Chevaux, ſelles, & voitures.

Kæmpfer prend plaiſir à repréſenter

(63) Il n'eſt pas permis aux Hollandois du Japon, d'acheter de ces vivres. *Ibid*, page 300.

DESCRIPT. DU JAPON.

la maniere, dont les Japonois ſont à cheval. La ſelle eſt de bois, toute ſimple & toute unie, aſſez ſemblable, dit-il, aux bas des chevaux de poſte de Suede; mais, pour ne pas bleſſer le cheval, elle eſt poſée ſur un petit couſſin qu'on lui met ſur le dos, avec une houſſe ſur la croupe, qui offre les armes ou la marque du Cavalier. Une piece de drap aſſez groſſier pend des deux côtés; & ſi le temps eſt mauvais, on en attache les deux bours ſous le ventre de l'animal, pour le garantir de la crotte. Sa tête eſt couverte d'un rezeau, dont les fils ſont déliés, mais capables de la défendre de la piquure des mouches, qui ſont fort incommodes au Japon. On lui met des ſonnettes au cou, au poitrail, & dans pluſieurs autres endroits. On paſſe, par-deſſus la ſelle, deux courroies, qui, pendant à droite & à gauche, ſoutiennent deux porte-manteaux en équilibre; & pour les affermir parfaitement, on met, par-deſſus, une petite boete fort mince, qui poſe ſur la croupe, & qui eſt arrêtée à la ſelle avec des ſangles. Cette boete, qu'on peut ouvrir ſans la détacher, contient diverſes choſes qui peuvent ſervir aux beſoins du Cavalier. Dans l'eſpace, qui demeure

vuide entre les deux Porte-manteaux, on place un couſſin, ou quelque choſe de mou; & c'eſt là que le Cavalier eſt aſſis, les jambes croiſés, comme s'il étoit à terre ſur ſa natte; ou pendantes, s'il aime mieux cette ſituation. Il doit être fort attentif à ſe tenir aſſis ſur le milieu; ſans quoi il ſeroit menacé de tomber, ou de faire tomber le cheval même, qui n'eſt pas fort à l'aiſe ſous un harnois de cette forme. Dans les chemins difficiles, un Valet tient la main ſur la boete, qui ſert à fixer le reſte de l'équipage. Un Japonois, monté comme on le décrit, avec un large chapeau de paille, & un manteau de papier verniſſé qui couvre l'homme & le cheval, pour les garantir de l'ardeur du Soleil & des autres injures de l'air, fait une figure des plus groteſques. Le Cavalier ne touche point à la bride de ſon cheval. C'eſt un Valet qui la tient, & qui marche au côté droit, près de la tête. Dans les viſites, que les gens de qualité ſe rendent mutuellement, ils tiennent la bride eux-mêmes; mais le cheval n'en eſt pas moins conduit par un ou deux Valets, qui le tiennent par le mord. Les étrivieres étant fort courtes, un large cuir pend des deux côtés de la ſelle, à la maniere des Tar-

DESCRIPT. DU JAPON.

Portrait d'un Japonois à cheval.

DESCRIPT. DU JAPON.

tares. Les étriers ſont de fer, ou d'un métal qui ſe nomme Sowanſa. Ils ſont épais & peſans, aſſez ſemblables dans leur forme à la plante des pieds; ouverts d'un côté, pour donner de la facilité à s'en débarraſſer; ordinairement fort bien travaillés, & garnis d'argent. Les rênes ſont de ſoie, attachées au mord (64). On a déja remarqué que les Japonois ne montent point à cheval par le côté, mais par le poitrail à droite; ce qui eſt fort incommode pour ceux qui n'ont pas beaucoup d'agilité.

Norimons & Cangos.

Les Voitures du Japon ſont une maniere de voyager plus magnifiquement, mais avec plus de dépenſe. On s'en ſert auſſi dans les Villes. Ce ſont des eſpeces de litieres, qui ſont portées par des Domeſtiques, ou par des Porteurs de profeſſion. On en diſtingue deux ſortes; celles des perſonnes de qualité s'appellent Norimons, & les autres *Cangos* (65). Rien n'eſt plus ſomptueux & plus éclatant que les beaux Norimons, ſurtout ceux dont on ſe ſert dans les Villes, pour les viſites ou pour les cérémonies. Leur forme n'eſt pas fort différente de celle des

Leurs différences.

(64) Page 302 & précédentes.

(65) Norimons ſignifie Chaiſe. Cangos ſignifie Hote ou Panier.

Cangos. Quelques-uns même n'en ſont diſtingués, que par les bâtons qui ſervent à les porter. Ceux des Cangos ſont ſimples, maſſifs, d'une ſeule piece, & plus petits. Ceux des Norimons ſont plus grands, bien ornés, creux, compoſés de quatre petits ais d'un bois mince, proprement joints, courbés en arc & fort legers. Leur groſſeur & leur longueur ſont reglées par les Ordonnances Impériales, & proportionnées à la qualité du Maître; mais on a plus d'indulgence pour les Dames. Le dedans du Norimon eſt un quarré long, aſſez grand pour s'y tenir couché, fermé de bambous proprement entrelaſſés, verniſſé, & quelquefois orné des plus belles peintures. Cette voiture n'a que deux fenêtres collatérales. Lorſqu'il pleut, on la couvre de papier verniſſé, qui eſt à l'epreuve de la pluie, & de la même fabrique que le manteau des Cavaliers. On diſtingue encore la qualité de celui qui ſe fait porter dans un Norimon, par le nombre des Porteurs, & par la maniere dont ils prennent leurs bâtons. Si c'eſt un Prince du Sang, ou le Seigneur d'une Province, ils tiennent le bâton ſur la paume de la main. Pour les perſonnes d'un rang inférieur, ils le portent ſur leurs

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

épaules. Ils ont tous la livrée de leur Maître ; & dans les Voyages, ils ſont en aſſez grand nombre pour ſe relever tour à tour. Il y a des Cangos que les perſonnes même de qualité préferent aux Norimons pour les Voyages, & qu'on eſt forcé d'employer pour paſſer les Montagnes. Ils ſont petits ; & l'on n'y pas fort à l'aiſe, parce qu'on eſt obligé de s'y tenir courbé & d'y croiſer les jambes. Kæmpfer les compare à des paniers, comme leur nom le ſignifie. Le couvert en eſt plat, & le fond concave. Les plus petits ont trois Porteurs, dans les chemins difficiles. On paſſe, avec ces voitures, par des lieux qu'on ne traverſeroit point à cheval.

Maniere de voyager ſur les rivieres.

Pour voyager ſur les rivieres, ou pour ſuivre les Côtes de la Mer, les Japonois ont des Barques, qui reſſemblent beaucoup aux ſtrubes de Ruſſie, avec leſquelles on remonte le Volga, depuis Moſcou juſqu'à Caſan. Les voiles en ſont moitié noires & moitié blanches. Mais certaines Rivieres, qui ont peu de profondeur & beaucoup de rapidité, ne ſe traverſent qu'avec une ſorte de Bac, dont le fond eſt plat & ſi pliant, qu'il cede au ſable, ſur lequel il gliſſe doucement. En général, tous les Navires & les Bateaux du Japon

ſont de ſapin ou de cedre ; mais leur conſtruction & leur forme ſont proportionnées à leur uſage. Les Barques de plaiſir ont auſſi la figure qui leur convient. La plûpart ne vont qu'à la rame ; mais ils ont tous, deux ponts ; le premier, fort bas & fort plat ; le ſecond, diviſé en pluſieurs Chambres, à l'aide des paravents, avec des fenêtres, & toutes ſortes d'ornemens & de commodités.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les plus grands Bâtimens du Japon ſont des Navires Marchands, qui ne s'éloignent jamais beaucoup de l'Empire, mais qui ſervent à tranſporter d'une Iſle ou d'une Province à l'autre, des Paſſans ou des Marchandiſes. Cette courte navigation a beaucoup d'agrémens. Quoique la plûpart des petites Iſles, qu'on rencontre à chaque inſtant ſur ces routes, particuliérement celles qui ſont en ſi grand nombre entre Nipon & Xicoco, ſoient montagneuſes, incultes & ſtériles, on ne va jamais bien loin ſans en rencontrer quelqu'une, où l'on eſt ſûr de trouver un Havre commode, de l'eau douce, quelques terres aſſez bonnes & par conſéquent un certain nombre d'Habitans. D'ailleurs, elles ne manquent point de bois, & la ſeule vûe de leurs Côtes

Navires & Barques du Japon.

DESCRIPT. DU JAPON.

forme une promenade agréable. Cependant Kæmpfer obſerve qu'avec des Bâtimens ſi fragiles, & dans une mer ſi redoutable, il faut être bien ſûr du temps, pour oſer mettre à la voile: Mais, depuis près d'un ſiécle, les Loix de l'Empire ne permettent point d'en conſtruire de plus forts; quoique les Marchandiſes n'y ſoient pas même à couvert de l'eau du Ciel, ni de celle des vagues. C'eſt une précaution des Empereurs, pour ôter à leurs Sujets juſqu'à la tentation d'entreprendre de longs Voyages. La pouppe eſt toute ouverte, & la fabrique ſi legere, qu'au moindre vent la prudence oblige de chercher un abri, ou, du moins, de jetter l'ancre & d'amener les voiles. En un mot, ſuivant la remarque de l'Hiſtorien du Japon, les Sauvages de la Floride & du Canada donnent moins au hazard, dans leurs Canots d'écorce & dans leurs moindres Pyrogues, que les Japonois dans leurs plus grands Vaiſſeaux.

La longueur ordinaire de ces Bâtimens eſt de quatorze toiſes, ſur quatre de largeur. Depuis le milieu juſqu'à l'éperon, ils vont en pointe, & les deux bouts de la quille s'élevent conſidérablement ſur l'eau. Le corps n'eſt pas

convexe, comme celui des Navires Européens; mais la partie, qui eſt dans l'eau, s'étend preſqu'en droite ligne. La pouppe, qui eſt large & plate, a dans le milieu une ouverture qui va juſqu'au fond de cale, & qui laiſſe voir preſque tout le dedans du Navire. Cette ouverture ne ſervoit, dans ſon invention, qu'à conduire plus facilement le gouvernail; mais depuis que l'entrée du Japon eſt entiérement fermée aux Etrangers, elle eſt ordonnée par une Loi, pour empêcher qu'on ne conduiſe les Navires en pleine mer. Le tillac s'éleve un peu vers la pouppe, & s'élargit vers les côtés. Les planches, qui le compoſent, ne ſont ni fermes, ni liées enſemble; & lorſque le Bâtiment a toute ſa charge, il excéde fort peu la ſurface de l'eau. Une eſpece de cabane, de la hauteur d'un homme, le couvre preſqu'entiérement, & ne laiſſe qu'un petit eſpace vers l'éperon, qui ſert de magaſin pour y ſerrer les ancres & les cordages. Elle avance d'environ deux pieds, de chaque côté, hors du Vaiſſeau, avec des fenêtres tout autour. Dans le fond, elle a de petites Chambres pour les Paſſagers, diviſées par des paravents & des portes, & les planchers ſont

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

couverts de nattes. C'eſt toujours la plus reculée, qui paſſe pour la plus honorable. Le deſſus, ou le pont le plus élevé, eſt un peu plat. Les planches en ſont bien jointes. Lorſqu'il pleut, on amene le mât ſur ce pont; & par-deſſus on étend la voile, ou des nattes de paille, pour couvrir les Matelots.

Voiles, cables & rames.

Les Vaiſſeaux Japonois n'ont qu'une ſeule voile, qui eſt de chanvre & fort grande. Ils n'ont auſſi qu'un mât, placé à cinq ou ſix pieds du milieu, du côté de la pouppe. Il eſt de la longueur du Bâtiment, & ſe baiſſe ou ſe leve avec des poulies. Les ancres ſont de fer, & les cables de paille cordonnée, mais plus forts qu'on ne peut ſe l'imaginer. Un Vaiſſeau a depuis trente juſqu'à cinquante Rameurs, toujours prêts à ſuppléer au vent, lorſqu'il tombe. Ils ſont aſſis ſur des bancs, du côté de la pouppe, & rament en cadence ſur un air de chanſon, ou ſur quelque autre bruit reglé. Ils n'étendent point leurs rames à la maniere des Européens, droit en avant, pour fendre la ſurface de l'eau; mais ils les laiſſent tomber perpendiculairement & les relevent. Cette méthode eſt meilleure & moins pénible que la nôtre,

ſurtout pour un pays où les Vaiſſeaux paſſent fort près les uns des autres, parce que les Canaux ſont fort étroits, & où les bancs des Rameurs ſont fort élevés. C'eſt par la même raiſon, que les rames ſont un peu recourbées, avec un joint mobile au milieu, qui cédant à la preſſion de l'eau donne plus de facilité à les relever. Dans tous ces Bâtimens, les diverſes pieces de la charpente, & les planches, ſont attachées enſemble avec des crampons & des bandes de cuivre. L'éperon eſt orné d'un nœud de franges, compoſé de petits cordons noirs. Les perſonnes de qualité font tendre leurs cabanes d'un pavillon de drap, qui porte leurs armoiries. Leur pique, qui eſt la marque de leur autorité, eſt plantée ſur l'arriere, à côté du gouvernail; & de l'autre côté, les Pilotes ont une girouette. Auſſi tôt qu'on a jetté l'ancre, on ôte le gouvernail, dont on appuie le bout ſur le rivage, pour faire une eſpece de Pont qui mene à terre, en paſſant par l'ouverture de la pouppe (66).

DESCRIPT. DU JAPON.

Ornemens pour les perſonnes de qualité.

En faveur de ceux qui voyagent, les principaux Villages ont des Poſtes, qui appartiennent au Seigneur, & qui ſe nomment Siuku, où l'on trouve en

Poſtes établis ſur les routes.

(66) Kæmpfer, pages 317 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

tout temps, à des prix reglés, un nombre ſuffiſant de chevaux, de Porteurs, de Valets, & de tout ce qui eſt néceſſaire pour la diligence ou la commodité de la route. Leur diſtance ordinaire eſt d'un mille & demi, & jamais de plus de quatre milles. Kæmpfer en compta cinquante-ſix entre Oſacka & Jedo. Elles ſont remplies de Clercs & de Teneurs de Livres, qui tiennent regître de ce qui s'y paſſe chaque jour, & de Meſſagers établis pour les Lettres & les Edits de l'Empereur. Ces Lettres, qui doivent être portées à la poſte voiſine, auſſi-tôt qu'elles arrivent, ſont renfermées dans une petite boete, revêtue d'un vernis noir, avec les armes Impériales; & le Meſſager les porte ſur ſon épaule, attachées au bout d'un petit bâton. Il eſt toujours accompagné d'un autre, qui prendroit ſa place, s'il lui arrivoit quelque accident. Tous les Voyageurs, ſans exception de rang & de qualité, doivent ſortir du chemin, pour laiſſer le paſſage plus libre à ces Meſſagers, qui ſe font reconnoitre par le ſon d'une petite cloche.

Meſſagers Impériaux.

Les Maiſons de Poſte ne ſervent point de logement; mais les Hôtelleries ſont en grand nombre, & fort

Grandes Hôtelleries. Leur deſcription.

bonnes ſur toutes les routes, particuliérement dans les lieux où la Poſte eſt établie. Elles ſont toutes à deux étages ; mais le plus bas ne peut guéres ſervir que de Magaſin. Quoiqu'elles n'ayent pas plus de largeur que les maiſons communes, elles ont quelquefois quarante toiſes de profondeur, & la plûpart ſont accompagnées d'un Tſuboo, c'eſt-à-dire, d'un jardin fermé de murailles blanches. Ces maiſons ſont bien percées de fenêtres, avec de ſimples jalouſies, qu'on laiſſe ouvertes tout le jour ; & lorſqu'il ne s'y trouve pas quelque perſonne de qualité, avec ſa ſuite, on ôte auſſi les paravents qui diviſent les chambres ; ce qui laiſſe un paſſage libre à la vûe, de la rue juſqu'au fond du jardin. Le plancher n'eſt élevé que d'environ une toiſe & demie, au-deſſus du rez-de-chauſſée ; & s'avançant à quelque diſtance hors de la muraille, du côté de la rue, comme de celui du jardin, il forme une eſpece de petit banc, ou de galerie, qui eſt couverte d'un toît, ſous lequel on peut ſe promener ou s'aſſeoir. Les Voyageurs peuvent auſſi monter de là ſur leurs chevaux. Dans les grandes Hôtelleries, on trouve un paſſage pour la commodité des perſon-

DESCRIPT. DU JAPON.

nes de distinction. Ils peuvent y entrer dans leurs voitures, & se rendre à leurs appartemens, sans traverser le devant de l'Edifice, qui est ordinairement mal propre, obscur, exposé à la fumée de la cuisine, & dont les chambres ne sont séparées que par de mauvais treillis. C'est le logement des Domestiques & de ceux qui voyagent à pied; tandis que les Voyageurs de quelque apparence sont reçus dans les appartemens de derriere, où tout est d'une propreté charmante. On n'apperçoit pas la moindre tache sur les murs, ni sur les paravents & les planchers. Il n'y a point d'Hôtellerie qui n'ait ses bains & ses étuves. On y est servi, comme les plus grands Seigneurs le sont dans leurs Palais. Aussi n'en sort-on point sans avoir fait nettoier l'appartement qu'on occupoit. La plûpart des ustenciles, étant d'un bois fort mince, & revêtus d'un vernis épais, se lavent facilement avec de l'eau chaude, & sont essuiés avec un linge fort net. Tous les ornemens, qu'on a représentés dans les Palais, se trouvent dans les grandes Hôtelleries, particuliérement les Latrines & les Bains, dont on a cru devoir remettre ici la description, parce qu'il paroîtra plus surprenant

prenant que les Japonois portent la propreté ſi loin dans leurs logemens publics.

DESCRIPT. DU JAPON.

La petite galerie, qui avance de la maiſon ſur le jardin, conduit aux Latrines & aux Bains. Les Latrines ſont bâties à l'un des côtés du derriere de la maiſon. Elles ont toujours deux portes. On trouve, à l'entrée, de petites nattes neuves, pour l'uſage de ceux qui ne veulent pas toucher la terre à pieds nuds, quoiqu'on la tienne conſtamment fort ſéche & fort nette. On s'y aſſied, à la maniere des Aſiatiques, ſur un trou, qui eſt ouvert dans le plancher, & dont le fond eſt rempli de menue paille, où l'ordure ſe perd ſur le champ. A l'arrivée des perſonnes de qualité, on couvre, d'une feuille de papier net, la planche qui eſt vis-à-vis du trou, les verroux des deux portes, & toutes les autres choſes auxquelles on peut porter la main. A peu de diſtance eſt un baſſin plein d'eau, pour ſe laver. C'eſt une pierre inégale, de figure oblongue, dont la partie ſupérieure eſt taillée en forme de cuve. Un ſeau neuf de Bambou pend auprès, couvert d'une belle planche de ſapin, ou de cyprès, à laquelle on attache une nouvelle anſe de

Deſcription des Latrines & des Bains Japonois.

DESCRIPT. DU JAPON.

Bambou, chaque fois qu'on s'en eſt ſervi.

FROO & CIFFROO.

Le Bain eſt ordinairement bâti ſur le derriere du jardin, & compoſé de bois de cyprès. Il renferme ce que les Japonois nomment un Froo, c'eſt-à-dire, une Etuve; & un Ciffroo, qui ſignifie un Bain chaud. On les chauffe & on les diſpoſe chaque jour au ſoir, parce que l'uſage eſt de ſe baigner ou de ſe faire ſuer à la fin de la journée. Les Japonois peuvent ſe deshabiller en un inſtant; ils n'ont qu'à détacher leur ceinture, pour faire tomber tous leurs habits à la fois, & demeurer entiérement nuds, à la réſerve d'une petite bande, qu'ils portent ſur la chair, & qui leur couvre le milieu du corps. Le Froo, ou l'Etuve, eſt une eſpece de coffre, ou de poële, preſque cubique, qui eſt élevé de trois ou quatre pieds au-deſſus de la terre, & bâti contre le mur. Il n'a pas tout-à-fait une toiſe de hauteur; mais il n'en a pas moins d'une & demie, en longueur & en largeur. Le plancher eſt compoſé de lattes ou de petites planches applanies, qui ſont éloignées de quelques pouces l'une de l'autre, pour donner paſſage aux vapeurs qui s'élevent, & une iſſue commode à l'eau, dont

on ſe lave. On entre, ou plutôt, on ſe gliſſe dedans par une petite porte. Il y a deux autres ouvertures, une à chaque côté, pour laiſſer exhaler l'humidité ſuperflue. L'eſpace vuide, qui ſe trouve ſous le poële juſqu'au plancher, eſt fermé d'un mur, pour empêcher que la chaleur ne ſe répande ſur les côtés. La fournaiſe eſt directement ſous l'Etuve, & l'ouverture, pour le feu, en eſt fermée du côté du Bain, de peur qu'il n'y entre de la fumée; mais une partie de la fournaiſe avance dans la cour où l'on met l'eau & les plantes néceſſaires. Auſſi-tôt que le feu eſt allumé, on ferme cette partie avec une douve, pour faire monter l'humidité & les vapeurs dans l'Etuve, au travers de la partie intérieure, qui eſt couverte. Il y a toujours deux cuves pleines; l'une d'eau chaude, & l'autre d'eau froide (67). DESCRIPT. DU JAPON.

Outre ces belles Hôtelleries, on en trouve, ſur toutes les routes, un grand nombre de petites, avec une infinité de Cabarets, & de Boutiques de Rôtiſſeurs, de Pâtiſſiers, de Confituriers, au milieu même des forêts & ſur les Petites Hôtelleries, & autres rafraîchiſſemens.

(67) Kæmpfer, pages 338 & 339. Il manque quelque choſe à la netteté de cette deſcription; peut-être n'en faut-il accuſer que les Traducteurs.

DESCRIPT. DU JAPON.

montagnes, où ceux qui voyagent à pied, peuvent ſe faire donner, en tout temps & à vil prix, quelque choſe de chaud à manger, & du thé, du ſacki ou d'autres liqueurs. Les plus pauvres de ces Maiſons offrent toujours aux Paſſans quelque objet capable de les attirer : c'eſt un jardin ou un verger, qu'on peut voir de la rue, & dont les belles fleurs, ou quelque petit ruiſſeau d'eau pure, qui tombe d'un rocher voiſin, invitent un Voyageur à venir s'y repoſer à l'ombre : ce ſont de grands pots, remplies de branches fleuries, & diſpoſés dans une forme curieuſe : ſouvent c'eſt une jolie Servante, ou quelques jeunes Filles bien miſes, qui n'épargnent rien pour inſpirer le goût de leurs rafraîchiſſemens. Elles tiennent les vivres devant le feu, dans un endroit ouvert, attachés à des brochettes de bambou, & prêts ſur le champ, pour ceux qui ne veulent pas s'arrêter. Auſſi-tôt qu'elles voient venir quelqu'un de loin, elles allument le feu, pour faire juger que tout eſt apprêté à l'inſtant. On les entend chanter, rire, vanter leurs marchandiſes. Les vivres, qui ſe vendent dans les Rôtiſſeries, ſont des *Mansje*, ſortes de gâteaux ronds, dont les Japonois

Amorces pour attirer les Paſſans.

Vivres & mets qui ſe vendent dans ces lieux.

tiennent l'uſage des Portugais, de la groſſeur d'un œuf de poule, & ſouvent remplis de farine de fêves noires & de ſucre : des gâteaux de *Kaad*, racine qui ſe trouve ſur les montagnes, qu'on coupe par tranches rondes, & dont on fait une gelée après les avoir fait rôtir ; des eſcargots ; des huîtres ; diverſes ſortes de poiſſon, bouilli ou mariné ; de la *Laxe* Chinoiſe, qui eſt une eſpece de bouillie claire, de pâte fine de belle fleur de froment, coupée par petites tranches longues & minces, & cuites au four : toutes ſortes de plantes, de racines & de rejettons que la ſaiſon fournit, proprement nettoyées & bouillies à l'eau avec du ſel ; une infinité d'autres mets, particuliers au Pays, & dont la ſimplicité prouve, ſuivant l'obſervation de Kæmpfer, l'ancienne pauvreté des Japonois, & la ſtérilité naturelle du Pays, avant qu'une laborieuſe culture l'eût rendu tel qu'il eſt à préſent. La ſauce ordinaire, pour tous ces mets, eſt une peu de Soije, mêlé avec du Saki. On orne le plat de feuilles de Sansjo, ou de tranches de gingembre & d'écorce de limon. Les confitures ſont généralement plus agréables à la vûe qu'au goût, & d'une dureté qui les

DESCRIPT. DU JAPON.

Thé populaire.

rend difficiles à mâcher. Le thé, qui ſe vend à chaque pas, dans des cabanes qui n'ont pas d'autre uſage, n'eſt pas de la meilleure ſorte : ce ne ſont que les feuilles les plus larges, qui reſtent ſur l'arbriſſeau, pour la troiſiéme récolte, après que les plus jeunes & les plus tendres ont été enlevées deux fois. Au lieu d'être roulées & friſées, comme le meilleur thé, elles ſont ſimplement rôties dans une poële; après quoi on les met dans des corbeilles de paille, ſous le toît des Maiſons, proche de l'ouverture qui ſert de paſſage à la fumée. Le peuple Japonois croit ce thé plus ſain, pour un uſage conſtant, que les feuilles jeunes & tendres, qui ſont le partage des perſonnes riches, & la maniere de le préparer ne ſuppoſe pas beaucoup de délicateſſe : on en prend une bonne poignée, qu'on fait bouillir dans un grand chaudron de fer. Quelquefois on le met dans un petit ſac, ou dans un petit panier qui ſurnâge. C'eſt cette décoction, mêlée d'un peu d'eau froide, qu'on préſente aux Voyageurs (68).

Combien les grands chemins du Japon ſont peuplés.

Avec tant de commodités pour les Voyages, il n'eſt pas ſurprenant que la plûpart des grands chemins ſoient

(68) Page 344 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

ıſſi peuplés que les villes. Kæmpfer ſſure qu'ayant paſſé quatre fois dans e Tokaido, qui eſt à la vérité une oute des plus fréquentées du Japon, l y a vû plus de monde que dans les :ues des plus grandes villes de l'Europe. Comme tous les Princes & les Seigneurs de l'Empire ſont obligés de paroître à la Cour une fois l'année, ils doivent paſſer deux fois ſur les grandes routes; c'eſt-à-dire, lorſqu'ils vont à Jedo & lorſqu'ils en reviennent. Ils font ce Voyage avec toute la pompe qu'ils croyent convenable à leur rang, & au reſpect qu'ils portent à leur Maître. La ſuite de quelques-uns des premiers Princes de l'Empire eſt ſi nombreuſe, qu'elle tient quelques journées de chemin. On rencontre ordinairement, pendant deux jours conſécutifs, le bagage d'un Prince, compoſé des Officiers ſubalternes & des Valets, diſperſés en pluſieurs bandes. Le Prince même ne paroît que le troiſiéme jour, ſuivi d'une groſſe Cour, qui marche dans un ordre admirable. On compte que le cortege d'un des principaux *Daimios*, eſt compoſé d'environ vingt mille hommes; celui d'un Siomjo, de dix mille; & celui d'un Gouverneur des villes Impériales, ou

Cauſes de ce mouvement.

DESCRIPT. DU JAPON.

des terres du Domaine, de pluſieurs centaines, ſuivant ſa diſtinction & ſes revenus. Quoique les chemins ſoient aſſez grands pour ſuffire au paſſage, il eſt impoſſible que de ſi nombreuſes troupes ne ſe nuiſent beaucoup dans les Siukus; car ſouvent de grands Villages entiers ne peuvent contenir le cortege d'un ſeul Daimio. C'eſt pour prévenir cet inconvient, que les Princes & les Seigneurs font avertir d'avance les Siukus, & toutes les Hôtelleries par leſquelles ils doivent paſſer. Sur cet avis on inſtruit les Villes, les Villages & les Hameaux qui ſe trouvent ſur leur route, par des inſcriptions élevées ſur de petites planches, où le public apprend quel jour tel Seigneur doit dîner, ou paſſer la nuit, dans le lieu qu'il a nommé (69).

(69) Aptès un long récit de l'ordre qui regne dans ces marches, Kæmpfer ajoute: » C'eſt une choſe extrêmement curieuſe & digne d'admiration, de voir tant de perſonnes (excepté ſeulement les Porteurs de piques, les Valets de Norimon, & les gens de livrée) habillées de ſoie noire, marchant avec une gravité qui leur ſied bien, & gardant un ſi profond ſilence, qu'on n'entend pas le moindre bruit, à la réſerve de celui du frottement des habits, & des divers mouvemens des hommes & des chevaux. D'un autre côté, il paroît fort étrange, à un Eutopéen, que tous les Porteurs de piques & les Valets trouſſent leur habit juſqu'à la ceinture, & qu'ils expoſent ainſi leur nudité, n'ayant qu'une bande de

Biblioteca Nazionale
FONDO
PALATINO

enormon retroulent

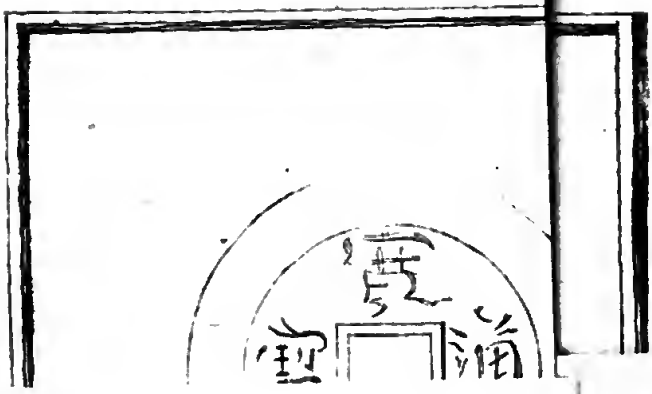

Le nombre des Paſſans eſt ſans ceſſe augmenté par une infinité de Pelerins & de Mendians, de l'un & de l'autre ſexe, la plûpart engagés dans des Confréries, ou des Ordres religieux ; les uns malades, d'autres ſains & vigoureux, qui demandent la cha-

DESCRIPT. DU JAPON. Pelerins, Mendians, & perits Marchands qui abondent ſur les chemins.

» drap pour la couvrir. Ce » qui ſemble plus biſarre » encore, & plus comique, c'eſt une certaine » marche, ou danſe bouffone, que les Pages, les » Porteurs de piques, de » paraſols, de chapeaux, » de faſſanbacks ou de coffres, & tous les Valets » de livrée affectent, lorſqu'ils paſſent au travers » de quelque Ville ou » Bourg remarquable, ou » à côté du cortege de » quelque autre Prince ou » Seigneur. A chaque pas, » ils jettent un pied en arriere, & le relevent juſqu'à leur dos, étendant » le bras auſſi loin qu'ils » peuvent du côté oppoſé, » comme s'ils vouloient » nâger dans l'air. En même-temps, ils brandillent & agirent, d'une » maniere fort ſinguliere, » qui répond aux mouvemens de leur corps, les piques, les chapeaux, les paraſols, les faſſanbacks, & tout ce qu'ils portent. Les Valets de Norimon retrouſſent leurs manches, juſqu'aux épaules, & vont les bras nuds. Ils portent les bâtons du Norimon, ou ſur leurs épaules, ou ſur la paume de leur main, qu'ils levent au-deſſus de leur tête. Pendant qu'ils le ſoutiennent ainſi, ils étendent l'autre bras, tenant la main dans une ſituation horizontale, par laquelle, auſſi bien que par leur maniere de marcher à petits pas, à pas comptés, & les genoux roides, ils affectent une circonſpection fort ridicule. Si le Prince ſort de ſon Norimon, pour entrer dans une des cabanes de verdure, qu'on a bâties exprès pour lui de diſtance en diſtance, ou dans quelque Maiſon particuliere, il laiſſe toujours, à l'Hôte, un Cobang pour le récompenſer. Mais ce qu'il donne à dîner & à ſouper eſt beaucoup plus conſidérable. *Page* 350.

DESCRIPT. DU JAPON.

rité en priant, en chantant, en jouant du violon, de la guitarre, & d'autres inſtrumens, ou en faiſant divers tours d'adreſſe. Cette foule croît encore par le prodigieux nombre de Marchands en détail, & d'enfans de Payſans, qui courent du matin au ſoir à la ſuite des Voyageurs, leur offrant différentes eſpeces de mauvais vivres, des Livres qui marquent les routes, des ſouliers de paille pour les hommes & les chevaux, des cordes, des courroies, des curredents, & quantité d'autres bagatelles. Souvent on rencontre auſſi des Cangos & des Palanquins vuides, & des chevaux de renvoi tout ſellés, avec les Valets qui en prennent ſoin; & qui, pour quelque legere gratification, les offrent juſqu'à la poſte voiſine à ceux qui marchent à pied.

Filles de joie, & leur ancienneté au Japon.

Enfin, Kæmpfer termine cette Deſcription par la multitude ſurprenante de filles de joie dont les grandes & les petites Hôtelleries, les Cabanes à thé, & les Rôtiſſeries, ſurtout dans l'Iſle de Nipon, ſont remplis à toutes les heures du jour. Mais c'eſt particuliérement vers midi, lorſqu'elles ont achevé de s'habiller & de ſe peindre, qu'elles ſe montrent au Public. La

plûpart ſe tiennent debout, à la porte de ces Maiſons, ou aſſiſes ſur la petite galerie, qui avance dans la rue, d'où elles invitent civilement les Voyageurs à leur accorder la préférence. Dans les villages de Poſte, où l'on trouve ordinairement pluſieurs Hôtelleries peu éloignées l'une de l'autre, toutes ces femmes font un bruit fort incommode. Elles ſont quelquefois ſix ou ſept, & jamais moins de trois dans chaque Maiſon. Cette infâme uſage eſt fort ancien (70). On fait remonter ſa naiſſance ſous le fameux Joritomo, premier Monarque ſéculier du Japon, qui dans la crainte que ſes Soldats, fatigués d'une longue guerre, n'abandonnaſſent ſon armée pour rejoindre leurs femmes & leurs enfans, ne trouva rien de plus propre à les retenir, que l'établiſſement des Maiſons publiques de débauche.

DESCRIPT. DU JAPON.

(70) L'Auteur accuſe Caron de s'être trompé, lorſqu'il a voulu donner une meilleure idée de la continence des femmes Japonoiſes. Il le ſoupçonne, dit il, d'avoir voulu ménager leur honneur, par reſpect pour ſa propre femme, qui étoit de cette Nation. Il ajoûte que la débauche eſt ſi ouverte au Japon, que les Chinois à qui elle eſt défendue ſous des peines très ſéveres, s'y rendoient exprès pour y trouver plus de liberté, & que par cette raiſon ils le nommoient *le Bordel de la Chine*, page 362.

DESCRIPT. DU JAPON.

§ VII.

Commerce des Japonois avec les Etrangers.

Premier Commerce des Européens avec les Japonois.

QUELQUE jugement qu'on ait porté de la découverte du Japon, par la route des Indes (71), on ne peut douter que les Portugais n'ayent été les premiers de qui les Japonois ont reçu des Marchandiſes de l'Europe, & les lumieres du Chriſtianiſme. L'Empire n'étoit pas encore formé, & les Seigneurs n'étoient pas dans la dépendance où ils ſont tombés depuis. Le goût qu'ils prirent pour des Etrangers, qui leur apportoient de ſi loin une nouvelle Religion & des richeſſes inconnues, fit bien-tôt monter la fortune des Portugais au comble. Quelques perſécutions, ſuſcitées par la jalouſie des Prêtres du pays, & par des craintes politiques, n'arrêterent pas les progrès de l'Evangile. Au contraire, la conſtance des Miſſionnaires & des nou-

Obſtacles qui viennent de la Religion.

(71) En 1542 ou 1549. *Voyez*, ci-deſſus, le § III. Les Hiſtoires Japonoiſes diſent que le premier Navire d'Europe, qu'on vit ſur leurs Côtes, jetta l'ancre devant Awa, vis-à-vis l'Iſle de Tſikokf. Les Portugais prétendent qu'il jetta l'ancre dans un Port de Bungo, une des neuf Provinces de Kiusju.

veaux Fidéles excita la curioſité d'un grand nombre de Japonois, qui n'avoient pas encore reçu les mêmes lumieres. Ils voulurent ſçavoir quelle étoit cette Doctrine, qui donnoit tant de joie à ſes Sectateurs, au milieu même des ſupplices; & lorſqu'ils en furent inſtruits, ils marquerent la même ardeur à l'embraſſer (72).

DESCRIPT. DU JAPON.

Le ſuccès du Commerce croiſſant avec celui de la Foi, les Marchands Portugais épouſoient les filles des plus riches Habitans; & ceux qui refuſoient de s'établir au Japon, emportoient chaque année d'immenſes tréſors. Le gain qu'ils faiſoient ſur les marchandiſes de l'Europe étoit de cent pour cent. Kæmpfer, entrant dans le détail de leurs profits, parle d'un petit Navire de leur Nation, qui emporta tout d'un coup plus de cent tonnes d'or (73).

Etat floriſſant des Portugais au Japon.

(72) *Voyez* la Nouvelle Hiſtoire du Japon.

(73) Une tonne d'or eſt cent mille florins de Hollande. Kæmpfer aſſure que pendant fort long-temps ils tiroient chaque année, du Japon, plus de trois cens tonnes. Dans le plus grand déclin de leur Commerce, c'eſt-à-dire, en 1636, ils tranſporterent, de Nangaſaki à Macao, deux mille trois cens cinquante caiſſes d'argent, ou deux millions trois cens cinquante mille taels. En 1637, ils en tirerent deux cens millions cent quarante-deux mille trois cens ſoixante-cinq taels; &, en 1638, un million deux cens cinquante-neuf mille vingt-trois taels. Dans le temps de leur déclin, ils n'alloient plus au Japon

DESCRIPT. DU JAPON.

C'eſt du même Voyageur qu'il faut apprendre la cauſe de leur chûte, & celle de l'accroiſſement des Hollandois, qui ſont parvenus à les ſupplanter. Si ſa qualité de Proteſtant peut le rendre ſuſpect, dans ce qui touche la Religion Romaine, on ſera guéri de ce ſoupçon, lorſqu'on le verra traiter les Hollandois avec la même liberté : rare exemple de bonne foi, ſurtout dans un point qui avoit paſſé pour obſcur juſqu'à lui, & qui n'a jamais été ſi nettement expliqué.

Cauſes de leur chûte.

» J'ai ſouvent entendu raconter, » dit-il, par des Japonois dignes de » foi, que l'orgueil & l'avarice con- » tribuerent beaucoup à rendre toute » la Nation Portugaiſe odieuſe au Ja- » pon. Les nouveaux Chrétiens mêmes » étoient ſurpris & ſouffroient impa- » tiemment que leurs Peres ſpirituels » n'euſſent pas ſeulement en vûe le » ſalut de leurs ames, mais qu'ils euſ- » ſent auſſi l'œil ſur l'argent de leurs » Proſelytes & ſur leurs terres; & que » les Marchands, après s'être défaits » de leurs marchandiſes à très haut

qu'avec des Galiotes, au lieu que pendant la proſpérité de leurs affaires, ils percoient leurs marchandiſes dans de grands Navires. *Tome II, pages* 168 *& 169.*

» prix, exerçaſſent encore des uſures » inſupportables. Les richeſſes, & le » ſuccès imprévû de la propagation de » l'Evangile, enflerent d'orgueil les » Laïques & le Clergé. Ceux qui » étoient à la tête du Clergé (74), trou- » verent au-deſſous de leur dignité d'al- » ler toujours à pied, à l'imitation de Je- » ſus-Chriſt & de ſes Apôtres : ils n'é- » toient pas contens s'ils ne ſe fai- » ſoient porter dans de magnifiques » chaiſes, imitant la pompe du Pape » & des Cardinaux à Rome. Non- » ſeulement ils ſe mettoient ſur le pied » des plus Grands de l'Empire, mais » ils prétendoient à la ſupériorité du » rang. Il arriva un jour qu'un Evê- » que Portugais rencontra, ſur le grand » chemin, un des Conſeillers d'Etat » qui alloit à la Cour. Le ſuperbe Pré- » lat ne voulut pas faire arrêter ſa chai- » ſe, pour mettre pied à terre & ren- » dre ſes reſpects à ce Grand, ſuivant » l'uſage du pays. Une conduite ſi im-

DESCRIPT. DU JAPON.

(74) Kæmpfer ne fait tomber ſes accuſations que ſur les Prélats. Il parle, au contraire, avec une vénération, ſurprenante dans un Proteſtant, de Saint François Xavier, premier Apôtre du Japon, & de tous les Miſſionnaires de la même Compagnie. Ces Religieux, dit il, s'accréditoient par leur modeſtie exemplaire, leur vie vertueuſe, & l'aſſiſtance déſintéreſſée qu'ils donnoient aux Pauvres & aux Malades. *Ubi ſuprà*, page 163.

DESCRIPT. DU JAPON.

» prudente, dans un temps où les Portugais étoient déja déchûs de leur crédit, ne pouvoit être que d'une fort dangereuſe conſéquence pour leur Nation. Le Conſeiller s'en plaignit à l'Empereur, & lui fit un portrait de l'orgueil de ces Etrangers, qui excita vivement ſon indignation. Cet événement eſt rapporté à l'année 1596. Ce fut dans le cours de l'année ſuivante, que la perſécution fut rallumée contre les Chrétiens.

» A la vérité les Bonzes, ou les Prêtres du pays, irrités de voir renverſer leurs Temples & briſer leurs Idoles, échaufferent encore le reſſentiment de la Cour; ſans compter que l'union & la bonne intelligence qu'on voyoit régner entre les Chrétiens, donna de l'inquiétude au prudent Empereur Taico, & à ſon ſucceſſeur Ijejas. Le premier ne devoit la Couronne qu'à ſon courage & à ſa bonne conduite. L'autre, qui la devoit à la trahiſon, & à des trames criminelles, appréhendoit avec d'autant plus de raiſon les progrès du Chriſtianiſme, que ſon pupille Fide-Jori, fils unique de Taico, ſur lequel il avoit uſurpé le trône, & la plûpart des Courtiſans, avoient été les uns Chré-

» tiens, les autres portés à favoriſer la » Religion Chrétienne. On commença par publier une Déclaration Impériale, qui défendoit d'enſeigner » plus long-temps la *Doctrine des Peres*; » c'eſt le nom que les Japonois donnoient alors à l'Evangile. Enſuite les » Gouverneurs, & les Grands des Provinces, reçurent ordre d'obliger leurs » Sujets, par la perſuaſion ou la force, » de rentrer dans l'ancienne Religion. » Il fut auſſi très ſévérement défendu, » aux Directeurs du Commerce Portugais, d'amener à bord de leurs Vaiſſeaux aucune ſorte d'Eccléſiaſtiques; » & ceux qui étoient diſperſés dans » le pays furent ſommés d'en ſortir. On » n'obéit pas d'abord exactement à ces » rigoureuſes Loix. Les Portugais & les » Caſtillans continuerent d'amener ſecrétement de nouvelles recrues de » Miſſionnaires. Mais il arriva, dans » les mêmes conjonctures, un malheureux accident qui hâta leur ruine.

DESCRIPT. DU JAPON.

Quelques Religieux de Saint-François, envoyés par le Gouverneur de Manille, avec la qualité d'Ambaſſadeurs à la Cour du Japon, prêcherent publiquement dans les rues de Meaco, & firent bâtir une Egliſe, malgré les ordres de l'Empereur, qui venoient

Imprudence de quelques Religieux de St-François, & ſes malheureuſes ſuites.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'être publiés, & contre les avis & les preſſantes ſollicitations des Jéſuites. Cette imprudence, obſerve Kæmpfer, ne pouvoit être excuſée que par un deſir ardent du Martyre & par le précepte de l'Apôtre, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes : mais il étoit évident qu'un mépris ſi manifeſte de l'Autorité Impériale porteroit un coup irréparable au Chriſtianiſme. Auſſi la perſécution, qui s'éleva auſſitôt, n'a-t-elle rien d'égal dans l'Hiſtoire de l'Egliſe. Après un cruel maſſacre de pluſieurs milliers de Chrétiens, qui dura près de quarante ans, elle finit par l'extirpation totale de la Foi Chrétienne, & par le banniſſement perpétuel des Portugais.

Reſte de faveur pour les Portugais.

Cependant il paroît que l'intention des Empereurs n'étoit pas d'abord d'envelopper toute la Nation Portugaiſe dans cette Sentence. Ils ne vouloient pas ſe priver volontairement des marchandiſes & des raretés étrangeres qu'elle apportoit dans leurs Etats. Vers la fin de cette effroyable perſécution, qui fit périr preſque tous les Religieux Portugais & Caſtillans, les Séculiers & les Marchands furent épargnés, dans la vûe de continuer avec eux les traités de Commerce, qui n'avoient rien

de commun avec l'affaire de la Religion. En 1635, on jetta les fondemens de l'Iſle de Deſima, que les Hollandois poſſedent à préſent, dans le Havre de Nangaſaki; & cette demeure fut aſſignée aux Portugais. Mais, peu de temps après, une fatale conſpiration contre la perſonne de l'Empereur, dans laquelle on les accuſa d'être entrés, acheva malheureuſement de les perdre.

DESCRIPT. DU JAPON. C'eſt pour eux qu'on forme l'Iſle de Deſima.

Il faut ſe rappeller qu'avant la fin du ſeiziéme ſiécle, les Hollandois excités par l'immenſe profit que les Portugais tiroient du Japon, avoient formé, dans l'enfance de leur Compagnie des Indes Orientales, le deſſein de s'y procurer un établiſſement ſolide, ou d'y obtenir du moins un lieu fixe, pour la réception des Vaiſſeaux & des Marchandiſes, qu'ils ſe propoſoient d'y envoyer tous les ans (75). Leur premier Comptoir fut bâti au commencement du ſiécle ſuivant, dans une petite Iſle peu éloignée de la ville de Firando, à laquelle il communiquoit par un Pont. On leur avoit fait un accueil d'autant plus favorable, qu'ils étoient ennemis jurés des Portugais, dont la Cour de Jedo avoit déja réſolu de ſe

Comment les Hollandois deviennent leurs Rivaux.

(75) *Voyez* les Relations du Tome VIII de ce Recueil.

DESCRIPT. DU JAPON.

délivrer. Les Portugais, de leur côté, n'oublierent rien, pour traverſer l'entrepriſe de ces dangereux Rivaux. Ils employerent, contre eux, le crédit qu'ils conſervoient encore près d'une partie des Grands de l'Empire. Mais tous leurs efforts demeurerent ſans ſuccès. L'Empereur Ijejas, qui fut nommé *Gongen* après ſa mort, accorda (76) la liberté du Commerce aux Hollandois, dans toute l'étendue de ſes Etats, par un Gosjanim formel, c'eſt à-dire, par l'Acte le plus ſolemnel de l'Empire. Après la mort d'Ijejas, ils s'adreſſerent à la Cour, pour faire renouveller leur Privilege ; démarche que Kæmpfer nomme imprudente, parce que les premieres Lettres, qui leur étoient extrêmement favorables, ſuffiſoient, dans une Nation qui obſerve, avec la derniere fidélité, les engagemens de ſes Ancêtres. Cette demande fut accordée, mais avec des conditions beaucoup moins avantageuſes. Cependant la proſperité des Portugais diminuoit de jour en jour; & les Hollandois commencerent à ne rien ménager pour s'établir ſur leur ruine. Outre leurs ſoins & leurs dépenſes à la Cour, pour ſe procurer les bonnes

Efforts ſinguliers des Hollandois pour les ſupplanter.

(76) En 1611.

graces de l'Empereur, & pour engager tous les Grands dans leurs intérêts, ils firent acheter, dans les Pays étrangers, tout ce qu'il y avoit de rare & d'exquis, pour en faire des préſens. Les animaux les plus ſinguliers, & les marchandiſes les plus précieuſes furent apportés des Parties les plus éloignées de l'Europe, de la Perſe & des Indes. On obſerve que les Japonois abuſoient de cette ardeur à leur plaire, en donnant, à des Alliés ſi complaiſans & ſi ſoumis, des figures bizarres, qui ne pouvoient avoir d'exiſtence que dans leur imagination; comme s'il eût ſuffi d'avoir ces ridicules modéles, pour trouver des Etres qui leur reſſemblaſſent. En un mot, l'avidité du profit, qui dépendoit de la faveur d'une Nation capricieuſe, mit les Hollandois dans la diſpoſition d'obéir aux ordres les plus révoltans. DESCRIPT. DU JAPON.

Telle étoit leur ſituation, lorſque s'étant rendus Maîtres d'un Vaiſſeau Portugais, près du Cap de Bonne-Eſpérance, ils trouverent, à bord, des Lettres adreſſées au Roi de Portugal, par Moro, Chef des Portugais au Japon, Japonois de naiſſance, & fort attaché à la Religion Chrétienne. Ils ſe hâterent d'envoyer ces Lettres au Coment ils achevent d'y réuſſir.

DESCRIPT. DU JAPON.

Prince de Firando, leur Protecteur, qui les communiqua auſſi-tôt au Gouverneur de Nangaſaki, Directeur & Juge Supérieur des Affaires étrangeres, quoiqu'ami des Portugais. Moro fut arrêté. Il nia l'accuſation avec beaucoup de fermeté, & tous les Portugais de Nangaſaki l'imiterent. Mais ni leur conſtance, ni le crédit du Gouverneur, ne purent diſſiper la tempête qui étoit prête à fondre ſur leurs têtes. Ils furent convaincus, s'il en faut croire leurs Ennemis, par le caractere & le cachet des Lettres (77). Moro ſe vit

(77) C'eſt ſur quoi Kæmpfer n'apporte point d'autres preuves. Auſſi les Portugais ont ils toujours traité ces Lettres de ſuppoſitions calomnieuſes. On doit remarquer ici que le Directeur du Commerce Hollandois, au Japon, étoit alors Caron, qu'on vit paſſer enſuite au ſervice de France & Directeur de ſes Etabliſſemens aux Indes Orientales. (*Voyez* ci-deſſus les Tomes XXIV & XXV.) C'eſt le même qui a publié une courte Relation du Japon, par Demandes & par Réponſes. Quelques-uns l'ont accuſé d'avoir fabriqué la Lettre, qui cauſa le malheur des Portugais. Kæmpfer nous apprend qu'il avoit d'abord ſervi d'aide de Cuiſine dans un Navire Hollandois, & que ſon heureux génie le conduiſit par degrés à la fortune. Mais lorſqu'il ajoute que ſur quelques mécontentemens, il partit de Batavia pour aller offrir ſes ſervices aux Portugais & aux François, & qu'il fit naufrage à la vûe de Liſbonne avant que d'avoir pû exécuter des deſſeins qui auroient été deſavantageux à la Compagnie de Hollande, il doit avoir ignoré que Caron ſervit effectivement les François, aux Indes, pendant pluſieurs années, & que ce fut en revenant de leur Comptoir de Surate, qu'il fit naufrage ſur les Côtes de Portugal. *Kæmpfer, ibid, page* 136.

condamné au plus cruel ſupplice. Kæmpfer ne fait pas difficulté d'ajouter que cette Lettre découvroit tout le fond du complot que les Chrétiens du Japon avoient formé avec les Portugais, contre la vie de l'Empereur & contre l'Etat. » On y voyoit, dit-il, » qu'il leur manquoit des Vaiſſeaux, » & des Soldats, qu'on leur avoit promis du Portugal ; on y voioit les » noms des Princes intéreſſés dans la » conſpiration, & l'eſpérance qu'ils » avoient d'obtenir la bénédiction du » Pape. Cette découverte, commencée » par les Hollandois, fut enſuite con- » firmée par une autre Lettre du Ca- » pitaine Moro, adreſſée au Gouver- » nement Portugais de Meaco, qui » fut interceptée par un Navire du » Japon. Sur ces deux témoignages, » auxquels les Ennemis des Portugais » joignirent l'arrivée ſecrette d'un » grand nombre d'Eccléſiaſtiques, » l'Empereur ferma pour jamais, en » 1637, l'entrée du Japon aux Etran- » gers & la ſortie à ſes Sujets natu- » rels (78).

DESCRIPT. DU JAPON.

(78) Les principaux Articles de ce fameux Edit méritent d'être conſervés dans leur forme originale :

A Sakaki-Barra-Findamo Camis, & à Baba-Sabray Sejimons, Gouverneurs de Nangaſaki.

Aucun Navire Japonois,

DESCRIPT. DU JAPON.

Malgré la ſévérité de ces ordres, les Directeurs Portugais lutterent encore, près de deux ans, contre les dangers dont ils étoient menacés, dans l'eſpérance d'obtenir du moins la permiſſion de demeurer dans l'Iſle de Deſima, & d'y continuer leur Commerce. L'Empereur parut même incertain, lorſqu'ils lui eurent fait repréſenter que cette petite Iſle, étant ſéparée du Continent de ſon Empire, ils pouvoient l'habiter, ſans contrevenir à ſon Edit. Mais la Compagnie Hol-

A quel prix les Hollandois l'emportent ſur les Portugais.

landoiſe

ou Bateau, tel qu'il ſoit, ni aucun Japonois ne pourra ſortir du pays. Celui qui contreviendra à cet ordre ſera mis à mort. Le Navire, avec l'Equipage & les marchandiſes, ſeront mis en ſequeſtre juſqu'à nouvel ordre.

Tout Japonois qui reviendra des Pays Etrangers, ſera mis à mort.

Celui qui découvrira un Prêtre aura une récompenſe, depuis quatre cens juſqu'à cinq cens ſchuits d'argent, & pour chaque Chrétien à proportion. (Un ſchuits peſe environ cinq onces).

Tous ceux qui ſoutiendront la Religion des Chrétiens, ou qui porteront ce nom infâme, ſeront arrêtés & mis en priſon.

Toute la race des Portugais, avec leurs Meres, leurs Nourrices, & généralement tout ce qui leur appartient, ſera banni & renvoyé à Macao.

Quiconque oſera porter une Lettre des Pays Etrangers, ou en retourner après ſon banniſſement, ſera mis à mort avec toute ſa famille. Tous ceux auſſi, qui oſeront demander grace pour lui, ſeront mis à mort, &c.

Donné la treiziéme année de notre regne, Quanja 191, dans le cinquiéme mois. *Signés*, Sakkaja-Sanikkeno-Cami. Dijno-Ojeno-Cami. Canganо-Cami. Matzendeyro-Inſeïno-Cami. Abono-Bongono-Cami. *Kæmpfer*, *page 176.*

landoiſe l'ayant fait aſſurer, en même temps, qu'elle auroit ſoin de lui fournir toutes les marchandiſes que les Portugais apportoient au Japon, on vit paroître une nouvelle Ordonnance, qui les déclaroit Ennemis de l'Empire, & qui portoit la rigueur juſqu'à défendre l'entrée du Japon aux marchandiſes mêmes de leurs Pays, à l'exception des vins d'Eſpagne, pour l'uſage particulier de la Cour. Ils ſe retirerent alors à Macao. N'accuſons pas legerement les Hollandois d'avoir acheté cette préférence, en deſavouant la qualité de Chrétiens (79). Mais Kæmp-

(79) On lit, dans quelques Auteurs, que lorſqu'on leur demandoit s'ils étoient Chrétiens, ils répondoient que non, mais qu'ils étoient Hollandois. Kæmpfer croit cette imputation fauſſe. Ce qu'il en dit eſt curieux. » J'ai pris » tous les ſoins poſſibles, » pour m'informer de la » vérité du fait, ſans au» cune partialité. J'ai feuil» leté pour cela les Jour» naux & les autres Ecrits, » qu'on a gardés, depuis » la premiere arrivée des » Hollandois au Japon, » & je n'y ai rien trouvé » de ſemblable. Un Vieil» lard Japonois, notre » premier Interprête, m'a » aſſuré, au contraire, » que les Hollandois ont » toujours dit qu'ils fai» ſoient profeſſion du Chri» ſtianiſme, mais qu'ils » n'étoient pas de la Sec» te des Prêtres Portugais. » Ce qui probablement » donna lieu à ce faux » bruit fut la réponſe d'un » Hollandois, nommé Mi» chel Sandwoort, qui, » ayant fait naufrage ſur » les Côtes du Japon, s'é» tablit enſuite avec un de » ſes Compatriotes, à » Nangaſaki, parmi les » Naturels du Pays, & » hors de la dépendance » des Hollandois. Lors de » l'établiſſement de l'In» quiſition du Japon, cet » homme, ayant été in» terrogé s'il étoit Chré-

DESCRIPT. DU JAPON.

fer convient qu'ils furent mis à de rudes épreuves. En 1638, lorſque les affaires des Portugais parurent tout-à-fait déſeſperées, environ quarante mille Chrétiens Japonois, réduits au déſeſpoir par les cruautés inouies qu'ils voyoient ſouffrir à leurs freres, dont pluſieurs milliers avoient déja péri dans les ſupplices, choiſirent, pour azile, une vieille Fortereſſe, voiſine de Simabara, dans la réſolution d'y défendre leur vie juſqu'à l'extrêmité. Les Hollandois, en qualité d'Amis & d'Alliés de l'Empereur, furent priés d'aſſiſter les troupes Impériales au Siége de cette Place. Kockebeker, Directeur de leur Commerce à Firando, ne rarda point à ſe rendre à bord du ſeul Vaiſſeau Hollandois qui fût alors dans le Havre de cette Ville; & s'étant approché de la Fortereſſe de Simabara, il fit tirer contre les Chrétiens, dans l'eſpace de quinze jours, quatre cens vingt-ſix coups de canon, tant du Vaiſſeau qu'il montoit, que d'une Batterie qu'il avoit élevée ſur le rivage. Cette attaque diminua beaucoup le

Ils prétent leur ſecours aux Japonois pour exterminer quarante mille Chrétiens.

» tien, répondit, pour » ſauver ſa vie & celle de » ſon Compagnon : *Quoi, » Chrétiens ? Chrétiens ? » Nous ſommes Hollandois.* » Les Inquiſiteurs, à la » vérité, parurent ſatisfaits de cette confeſſion. *Ubi ſuprà, pages* 236 & 237.

nombre des Aſſiégés, & ruina tellement leurs forces, qu'ils furent bientôt exterminés juſqu'au dernier. Kæmpfer obſerve, avec tout le deſintéreſſement d'un honnête Hiſtorien, » qu'un » empreſſement ſi ſoumis, pour l'exé» cution d'un ordre qui entraînoit la » deſtruction totale du Chriſtianiſme, » aſſura leur établiſſement au Japon, » malgré le deſſein que la Cour avoit » eu d'en exclure tous les Etrangers; » mais que les Japonois, les plus diſ» tingués par leur Nobleſſe & par leurs » ſentimens, ne porterent pas un juge» ment favorable de leur conduite, & » du crédit qu'elle leur avoit fait acqué» rir. Il leur parut contre la raiſon, » d'eſperer qu'ils puſſent être ſincére» ment fidéles à un Monarque étran» ger, qu'ils regardoient comme un » Payen; tandis qu'ils avoient montré » tant d'ardeur à détruire des gens avec » leſquels ils convenoient ſur les points » fondamentaux de leur Foi, comme » les Japonois l'avoient appris des Re» ligieux Portugais, & *qui entroient* » *dans le Ciel par la même porte* (80). » Auſſi la complaiſance & l'humilité

DESCRIPT. DU JAPON.

Jugement des principaux Japonois ſur leur conduite.

(80) C'eſt une expreſſion des Japonois, que Kæmpfer a ſouvent entendue, lorſqu'il eſt tombé avec eux ſur ce ſujet. *Page* 185.

DESCRIPT. DU JAPON.

» des Hollandois, ajoute le même » Voyageur, a-t-elle ſi peu contribué » à gagner la confiance ou l'amitié » d'une Nation ſi fiere & orgueilleu- » ſe, qu'au contraire ſa jalouſie & ſa » défiance ont paru croître, à propor- » tion des preuves qu'elle a reçues de » leur fidélité. Plus ils ſembloient mé- » riter d'égards & d'affection, plus ils » ſe ſont attiré de mépris & de hai- » ne (81).

Tentative des Portugais, pour rentrer au Japon.

Mais, avant que de repréſenter leur ſituation & leur Commerce, ſuivons un moment les Portugais & les Caſtillans dans leur retraite. Le Gouvernement de Macao, qui vit arriver une malheureuſe troupe de Fugitifs, ne put ſe perſuader que l'ordre, qui les avoit chaſſés de leurs établiſſemens, après un ſiécle de poſſeſſion, fût une diſgrace irréparable. Il réſolut de ne pas attendre que le ſouvenir de leurs anciens ſervices fût tout-à-fait effacé de l'eſprit des Japonois, pour faire une tentative à la Cour de Jedo; & dès l'année 1640, c'eſt-à-dire, l'année d'après celle de leur expulſion, il envoya deux Ambaſſadeurs à l'Empereur, avec un cortege de ſoixante-treize perſonnes. Le droit des gens, qu'il croyoit reſ-

(81) Pages 185 & 186.

pecté de toutes les Nations, n'empêcha point que ces deux Miniſtres ne fuſſent arrêtés à Nangaſaki, avec toutes les perſonnes de leur ſuite ; & quoiqu'ils n'euſſent point de marchandiſes à bord, qui puſſent les faire accuſer d'être venus pour le Commerce, un ordre de l'Empereur les condamna tous au dernier ſupplice, ſans autre exception que douze Domeſtiques, du dernier rang, qui furent renvoyés à Macao, pour porter une ſi ſanglante nouvelle à leurs Compatriotes, avec la ridicule commiſſion de les aſſurer, que, ſi le Roi de Portugal, ou le Dieu même des Chrétiens, oſoient mettre le pied dans l'Empire Japonois, ils y recevroient le même traitement. Ces douze hommes n'arriverent point à Macao, & l'on n'a jamais appris ce qu'ils étoient devenus. Il eſt aſſez vraiſemblable que, manquant d'habileté dans la Marine, ils périrent avec le Bâtiment qui les portoit. Les Malheureux, qui furent exécutés, avoient, ſuivant l'uſage du Pays, chacun ſon Bourreau à leur côté ; de ſorte qu'au premier ſigne, toutes leurs têtes furent abbatues dans un inſtant.

DESCRIPT. DU JAPON.

Leurs Ambaſſadeurs y ſont condamnés au ſupplice.

Une Hiſtoire Japonoiſe raconte un autre événement tragique, qui arriva,

Hiſtoire tragique d'un Vaiſſeau Eſpagnol, au Port de Nangaſaki.

DESCRIPT. DU JAPON.

peu de mois auparavant, à un grand Navire Eſpagnol des Philippines. Les Caſtillans (c'eſt le nom que les Japonois donnoient à tous les Eſpagnols) avoient pris une Jonque du Japon, près de Manille, & l'avoient coulée à fond, dans l'eſpérance d'éteindre la connoiſſance d'une action ſi barbare. Cependant elle parvint aux Japonois. Bientôt un Vaiſſeau Eſpagnol, à trois Ponts, jetta l'ancre au Port de Nangaſaki. Les Gouverneurs employerent la diſſimulation; mais ce fut pour ſe donner le temps d'informer la Cour. Auſſitôt le Prince d'Arima reçut ordre de faire périr le Bâtiment, par les flammes, avec tout l'Equipage & les marchandiſes. Il ſe trouva, dans la ville, quelques perſonnes mieux intentionnées, qui avertirent ſécretement les Eſpagnols : mais l'avidité du gain leur fit d'abord négliger cette information, & leur perſuada que, s'ils étoient attaqués, leur Navire étoit en état de ſe défendre. Ils travaillerent nuit & jour à le charger d'or, d'argent, & de marchandiſes précieuſes. Enſuite, lorſqu'ouvrant les yeux ſur le danger, avec une double inquiétude pour eux-mêmes & pour leurs richeſſes, ils ſe diſpoſerent à partir, un vent contraire les

arrêta. Leurs Ennemis, qui avoient profité de cet intervalle pour exécuter les ordres de l'Empereur, arriverent dans un grand nombre de Barques. Le Vaiſſeau Eſpagnol fut inveſti; & tous ceux qui le montoient ſe virent réduits, pour unique reſſource, à vendre cherement leur vie. En effet les Japonois apprirent, dans cette occaſion, à reſpecter la valeur des Européens. Le Prince d'Arima, comptant ſur une victoire aiſée, encouragea d'abord ſes Soldats par l'eſpoir du butin; mais, lorſqu'il les vit effrayés d'une réſiſtance, à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, il ſauta le premier à bord du Navire. Son exemple entraîna un ſi grand nombre de Soldats après lui, que le tillac en fut couvert. Les Eſpagnols ſe retirerent ſous le Pont, avec le ſoin de fermer leurs écoutilles. Cette retraite précipitée, dans des Ennemis ſi braves, fit ſoupçonner au Prince, qu'elle n'étoit pas ſans deſſein; & ſoupçonnant de l'artifice, il rentra d'un ſaut dans ſa Barque, ſous le prétexte d'exciter le reſte de ſes troupes. Au même moment, les Eſpagnols mirent le feu à quelques barils de poudre, qu'ils avoient ſous le tillac, & qui firent ſauter tous les Japonois qui étoient deſſus. Le Prince

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

crut le péril à ſa fin, & commanda de nouvelles troupes, pour recommencer l'abordage ; mais les Eſpagnols, s'étant retirés ſous le ſecond Pont, le firent ſauter comme le premier. Enſuite, étant deſcendus à fond de cale, ils continuerent la même manœuvre pour le troiſiéme. Ainſi la mer & le rivage ſe trouverent couverts de Japonois morts ou bleſſés, avant qu'ils puſſent attaquer des Ennemis, qui ne parurent enfin que pour ſe défendre avec une réſolution furieuſe, & pour ſe faire tuer juſqu'au dernier. Il paroît même qu'en périſſant, ils trouverent le moyen de faire couler à fond les reſtes de leur Vaiſſeau ; car on aſſura Kæmpfer qu'on avoit pêché, dans cet endroit, quantité de caiſſes d'argent, & que, depuis peu d'années, on en avoit encore tiré quelques-unes. Cette attaque coûta la vie à plus de trois mille Japonois (82).

Précautions des Japonois, depuis l'expulſion des Portugais.

Après l'exécution des Ambaſſadeurs de Macao, l'Empereur du Japon, informé que les Portugais étoient traités favorablement à la Chine, & qu'ils avoient beaucoup de crédit dans cette Cour, ſe crut obligé, pour la ſûreté de ſes Etats, de prendre un grand nom-

(82) Pages 181 & précédentes.

bre de précautions, qui durent encore. On fit bâtir, au ſommet des montagnes, des Corps-de-Garde & des Guerites. On y entretient des Soldats, pour avertir, par des feux & d'autres ſignaux, de l'approche des Vaiſſeaux qui font voile vers le Japon. S'ils en apperçoivent dix ou plus, ils ſe hâtent d'élever leurs feux, qui en font allumer d'autres, de diſtance en diſtance, juſqu'à la ville Impériale de Jedo; &, dans l'eſpace de vingt-quatre heures, la Cour peut être informée par cette voie. Les ordres ſont d'autant plus faciles à donner, que par de fort bons Réglemens, chacun ſçait le poſte qu'il doit occuper à l'apparition de ces feux, & ce qu'il doit faire pour la défenſe commune.

DESCRIPT. DU JAPON.

Revenons aux Hollandois, qui devoient s'attendre, après leur triomphe & pour prix de leurs ſervices (83), à

Avantages que les Hollandois ont tirés de cette révolution.

(83) Kæmpfer, quoiqu'attaché à leur Compagnie & leur zèlé Partiſan, parle, avec moins de modération, des complaiſances qu'ils ont eûes pour les Japonois. » L'avarice, » dit il, & l'attrait de l'or » du Japon, ont eu tant » de pouvoir ſur eux, que » plutôt que d'abandonner un Commerce ſi lucratif, ils ont ſouffert » volontairement une priſon preſque perpétuelle; » car c'eſt la pure vérité, » que l'on peut nommer » ainſi notre demeure à » Deſima. Ils ont bien voulu eſſuier, pour cela, » une infinité de duretés » de la part d'une Nation » Etrangere & Payenne; » ſe relâcher dans la célé-

DESCRIPT. DU JAPON.

ſe voir tout d'un coup en poſſeſſion ; non-ſeulement de la liberté qu'ils deſiroient pour leur commerce, mais encore de tous les avantages dont ils avoient fait dépouiller leurs Rivaux. Cependant, ils reçurent ordre de démolir le Comptoir & le Magaſin qu'ils avoient bâtis depuis peu dans l'Iſle de Firando ; ſans autre raiſon que parce qu'il étoit de pierre de taille, c'eſt-à-dire, plus beau que les Edifices ordinaires du Pays, & qu'ils avoient gravé, au Frontiſpice, l'année de l'Ere Chrétienne. Enſuite ils ſe virent forcés d'abandonner entiérement ce Comproir, & de ſe confiner dans la petite Iſle qui avoit été bâtie pour les Portugais. On en a vû la deſcription dans le Journal de Kæmpfer, qui la nomme une Priſon. Là, ils ſont environnés d'une foule d'Officiers, de Gardes & de Surveillans Japonois, ſurtout à l'arrivée de leurs Vaiſſeaux, & pendant la

Avec quelle hauteur ils ſont traités.

» bration du Service Di-
» vin, les Dimanches &
» les Fêtes ſolemnelles ;
» s'abſtenir de faire des
» Prieres & de chanter des
» Pſeaumes en public ;
» éviter le ſigne de la Croix
» & le nom de Jeſus Chriſt,
» en préſence des Naturels
» du Pays, & en général
» toutes les marques exté-
» rieures du Chriſtianiſ-
» me ; enfin, endurer pa-
» tiemment le procédé im-
» périeux de ces orgueilleux
» Infidéles, qui eſt la cho-
» ſe du monde la plus cho-
» quante pour une ame
» bien née. *Page* 186.

durée de leur vente. Tous ces Geoliers & ces Eſpions, auxquels ils ſont obligés de payer eux-mêmes des gages fort conſidérables, n'approchent d'eux qu'après s'être engagés par un ſerment ſolemnel à leur refuſer toute ſorte de communication, de confiance ou d'amitié. Dans l'acte de ce ſerment, ils atteſtent les Dieux ſuprêmes, ils ſe ſoumettent à leur vangeance, & à celle des Magiſtrats du Pays, eux, leur famille, leurs Domeſtiques & leurs Amis, s'ils n'exécutent pas fidélement chaque article. Enſuite ils le ſignent de leur cachet, trempé dans de l'ancre noire, où ils verſent quelques gouttes de leur ſang, qu'ils tirent en piquant un de leurs doigts derriere l'ongle. Un engagement ſi terrible le devient encore plus, par la rigueur avec laquelle on punit les moindres contraventions (84).

A. DESCRIPT. DU JAPON.

Serment qu'on prête contr'eux.

Après le départ des Vaiſſeaux Hollandois, le Directeur de leur Commerce part avec une ſuite nombreuſe, pour rendre ſes reſpects à l'Empereur & lui porter les préſens annuels de la Compagnie. Cette Ambaſſade paſſe pour un hommage, que la Nation Hollandoiſe rend à l'Empereur du Japon,

Combien ils ſont obſervés dans leur voyage à la Cour.

(84) Page 200.

DESCRIPT. DU JAPON.

comme à ſon Souverain. Auſſi preſcrit-on, à l'Ambaſſadeur, la conduite qu'il doit tenir dans ſa route; & le nom commun qu'on lui donne eſt celui de Fitozitz, c'eſt-à-dire, Otage. Pendant le Voyage, on ne laiſſe pas, aux Hollandois de ſa ſuite, ni à lui-même, plus de liberté qu'à des Priſonniers. Il ne leur eſt permis de parler à perſonne; pas même, ſans une permiſſion ſpéciale, aux Domeſtiques des Hôtelleries qui leur ſervent de logement. Lorſqu'ils y arrivent, on ſe hâte de les mener au plus haut étage de la Maiſon, ou dans les appartemens intérieurs, qui n'ont de vûe que ſur la cour; & pour s'aſſurer d'eux, on ferme les Portes de la cour avec des cloux. Leur cortege, qui eſt compoſé d'Interprêtes, de Soldats, d'Archers, de Porteurs & de Valets du pays, doit être entretenu aux frais de la Compagnie des Indes (85).

Principes des Japonois.

On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, avec quel air de dédain ils ſont traités à la Cour. Tout Japonois, qui marque pour eux quelque égard ou quelque amitié, n'eſt pas regardé comme un homme d'honneur, qui ait pour ſa Patrie l'attachement qu'il lui doit.

(85) Page 205.

De-là vient l'opinion bien établie, qu'il eſt également glorieux & légitime de leur ſurvendre, de leur demander un prix exceſſif des moindres denrées, de les tromper autant qu'il eſt poſſible, de diminuer leurs libertés & leurs avantages, & d'inventer de nouveaux plans pour augmenter leur ſervitude. DESCRIPT. DU JAPON.

Celui qui leur dérobe quelque choſe, & qui eſt ſaiſi ſur le fait, en eſt quitte pour la reſtitution de ce qu'on trouve ſur lui, & pour quelques coups de fouet qu'il reçoit ſur le champ des Soldats qui gardent leur Iſle. Si le crime eſt conſidérable, il eſt quelquefois banni pour un temps aſſez court. Mais le châtiment des Hollandois, qui fraudent la Douanne, eſt une mort certaine, ſoit en leur tranchant la tête, ou par le ſupplice de la Croix. Diverſes humiliations des Hollandois.

Aucun Hollandois ne peut envoyer une Lettre hors du pays, ſans en avoir donné une copie aux Gouverneurs, qui la font enregiſtrer dans un Livre deſtiné à cet uſage. Les Lettres, qui viennent de dehors, doivent être remiſes aux mêmes Officiers, avant que d'être ouvertes. Cependant ils ferment les yeux ſur celles qui [illegible] pour les Particuliers, quoiqu'elles ſoient com-

DESCRIPT. DU JAPON.

priſes auſſi dans la Loi. Autrefois, lorſqu'un Hollandois mouroit à Nangaſaki, on le jugeoit indigne de la ſépulture, & ſon corps étoit jetté dans la mer à la ſortie du Port. Depuis quelque-temps, on a pris le parti de leur aſſigner un petit terrain inutile, ſur la Montagne d'Inaſſa, où ils ont la liberté d'enterrer leurs Morts : mais, après la cérémonie, on y met une garde Japonoiſe ; & quelque jugement qu'on veuille porter des ordres qu'elle reçoit, il devient bientôt preſqu'impoſſible de découvrir le lieu de la ſépulture.

En général, il eſt toujours aiſé aux Naturels du pays, & même aux Etrangers, de faire valoir leurs prétentions ſur les Hollandois. Le Gouvernement ne ſe fait jamais preſſer, pour accorder des dommages & des intérêts au Demandeur. Il ne daigne pas conſidérer ſi la demande regarde la Compagnie, ou quelques-uns de ſes Officiers, ni s'il eſt juſte de lui faire porter la peine des malverſations d'autrui. Au contraire, ſi c'eſt d'elle que viennent les plaintes, elle trouve tant de difficultés à ſe faire rendre Juſtice, que ſouvent elle eſt obligée d'abandonner ſes plus juſtes droits.

DESCRIPT. DU JAPON.

Ce détail n'eſt qu'un leger extrait de pluſieurs Chapitres de Kæmpfer, qui contiennent les vexations qu'elle eſſuie continuellement. Si l'on y joint les Loix mortifiantes, qui s'obſervent à l'arrivée de ſes Vaiſſeaux (86), la néceſſité de livrer toutes ſes marchandiſes à la bonne foi des Officiers du pays, & de les faire décharger par des mains inconnues (87), celle de ſupprimer juſqu'aux moindres marques de Chriſtianiſme ; enfin l'étrange contrainte, qui tient ſes Officiers renfermés dans une Iſle, longue de cent toiſes, & large d'environ quarante, dépendans du caprice, des rigueurs, de la haine & du mépris d'une Nation infidéle ; on demandera, ſans doute avec impatience, quels peuvent être les avantages & les profits qui dédommagent les Hollandois de tant d'humiliations.

On demande quels ſont leurs dédommagemens.

Kæmpfer nous apprend quelles ſont

Marchandiſes qu'ils portent au Japon.

(86) On ſe contente de renvoyer ci-deſſus au Journal de Kæmpfer, lorſqu'il décrit les circonſtances de ſon arrivée.

(87) » Ce ne ſont pas » nos gens, mais les Naturels du Pays, qui chargent & déchargent nos » Navires. Ils ſont deux » fois en plus grand nombre qu'il ne faut ; & ne » travaillaſſent-ils qu'une » heure, il faut que nous » payions la journée entiere. Tous ceux qui nous » rendent quelques ſervices, quoique ſouvent » inutiles, ſont payés largement ſur les marchandiſes. La plûpart de ces » Ouvriers ſont fort adroits à voler. *Page* 210.

DESCRIPT. DU JAPON. les marchandiſes qu'ils portent au Japon. C'eſt de la ſoie crue de la Chine, du Tunquin, du Bengale & de Perſe; toute ſorte de ſoies, d'étoffes de laine, & d'autres étoffes des mêmes pays, pourvu qu'il n'y ait ni or ni argent; des draps de laine de l'Europe, & d'autres étoffes de ſoie & de laine, ſurtout des ſerges d'Angleterre; du bois de teinture, que nous nommons Sapan & bois de Breſil; des peaux de buffle & de cerf, ou d'autres bêtes fauves; des peaux de raie; de la cire; des cornes de buffle de Siam & de Camboye; des cordouans, & des peaux tannées de Perſe, du Bengale, & d'autres pays, mais non d'Eſpagne & de Manille, ſous de rigoureuſes peines; du poivre & du ſucre en poudre & Candy, de pluſieurs endroits des Indes orientales; des cloux de girofle, & des noix muſcades (on ne demande plus de canelle); du ſandal blanc de Timor; du camphre de Baros, recueilli dans les Iſles de Borneo & de Sumatra; du Mercure, du cinabre & du ſaffran de Bengale; du plomb, du ſalpêtre, du borax & de l'alun, de Bengale & de Siam; du muſc de Tunquin; de la gomme de Benjouin d'Arſijen; de la gomme lacque de Siam;

des coraux, de l'ambre, du véritable antimoine, dont les Japonois ſe ſervent pour donner de la couleur à leur porcelaine; des miroirs de l'Europe; des fragmens de miroirs, dont ils font des microſcopes & d'autres lunettes; du maſang de Vaca, qui eſt une pierre médicinale, tirée de la veſſie du fiel des vaches de Mozambique; du bois de ſerpent; de l'Atſiaer; des Bambous; des Mangues, & d'autres fruits verds des Indes orientales, confits avec du poivre de Turquie, de l'ail & du vinaigre; des craions de plomb de mer, & de bol d'Arménie, pour écrire; du mercure ſublimé, & jamais du calomel, ou mercure doux; des limes fines; des aiguilles; des lunettes; de grands verres à boire, de la plus belle eſpece; des coraux contrefaits; des oiſeaux rares, & d'autres curioſités étrangeres, ſoit de l'art ou de la nature. DESCRIPT. DU JAPON.

Mais de toutes ces marchandiſes, celle que les Japonois aiment le plus, quoique la moins avantageuſe pour les Marchands qui l'apportent, c'eſt la ſoie crue, dont les Portugais, par cette raiſon, nommoient la vente *Parcado*; & ce nom ſe conſerve encore au Japon. Toutes ſortes d'étoffes & de Marchandiſes les plus eſtimées des Japonois.

DESCRIPT. DU JAPON.

toiles donnent un profit ſûr & conſidérable. On gagne beaucoup auſſi ſur le ſapan, ou le bois de Bréſil, & ſur les cuirs. Les marchandiſes les plus lucratives ſont le ſucre, le catechu, ou cachou, le ſtorax liquide, le patsju, le camphre de Borneo, les miroirs, le corail & l'ambre.

Profits clairs des Hollandois.

Dans les premiers temps de leur Commerce au Japon, les Hollandois n'y envoyoient pas, chaque année, moins de ſept Navires, chargés de toutes ces richeſſes. Depuis qu'ils ont été reſſerrés dans l'Iſle de Deſima, ils n'en envoyent pas plus de trois ou quatre. Ainſi, l'on peut diſtinguer pluſieurs états de leur fortune, ſuivant le degré de faveur dans lequel ils ont été à la Cour. Kæmpfer les réduit à quatre, qu'il nomme les Périodes de leur Commerce, & dont il donne fidélement l'Hiſtoire (88). Aujourd'hui, par de fâcheuſes révolutions, la ſomme annuelle, à la valeur de laquelle ils ont la permiſſion de vendre leurs marchandiſes, ne revient qu'à la moitié de celle qu'on accorde aux Chinois, & monte à dix tonnes & demie d'or. A l'égard du prix des marchandiſes, il varie chaque année. Tout dépend de

(88) Pages 251 & ſuivantes.

celui qu'elles ont à Meaco, qui eſt ordinairement reglé par la conſommation qui s'en fait dans le pays. » Une » année portant l'autre, dit Kæmpfer, » nos profits peuvent monter à ſoi- » xante pour cent. Cependant, ſi l'on » conſidere toutes les charges & les » dépenſes de notre vente (89), nous » n'avons guéres plus de quarante ou » de quarante-cinq pour cent, de pro- » fit clair : gain peu conſidérable, pour » une Compagnie, qui a tant de dé- » penſes à ſoutenir aux Indes orien- » tales. Auſſi cette branche de ſon » Commerce ne vaudroit-elle pas la » peine d'être entretenue, ſi les mar- » chandiſes que nous tirons du Japon, » ſurtout le cuivre rafiné, ne don- » noient le même profit, & même un » peu plus. Ainſi la totalité peut aller » à quatre-vingt ou quatre-vingt-dix » pour cent. Ajoutez que les dépenſes » ne ſont pas les mêmes chaque an- » née (90).

DESCRIP DU JAPON.

Les Vaiſſeaux Hollandois employent donc une partie de la valeur de leurs marchandiſes, à ſe procurer du cuivre rafiné, dont ils chargent, par an, depuis douze mille juſqu'à vingt mille

Ce qu'ils rapportent du Japon.

(89) Elle ſe nomme, Combang, au Japon.
(90) Pages 244 & 250.

DESCRIPT. DU JAPON.

pics (91). Ce métal eſt fondu en petits bâtons, ou rouleaux, d'un empan de long, & d'environ l'épaiſſeur d'un pouce. Chaque pic ſe met dans une petite boëte de ſapin, pour être tranſporté plus facilement; & les trois ou quatre Navires, qui compoſent la Flotte Hollandoiſe, en font une partie de leur cargaiſon. Un de ces Bâtimens fait voile à Batavia, par le plus court chemin. Les autres s'arrêtent à Pulo-Timon, Iſle ſur les Côtes de Malacca, & continuent de-là leur Voyage juſqu'à Malacca même, d'où le Gouverneur Hollandois les envoye, tantôt au Bengale, tantôt aux Côtes de Coromandel, ou dans quelque autre Place, qui ait beſoin de leurs marchandiſes.

Le reſte de la cargaiſon ſe fait de cuivre groſſier, fondu en flans ronds & plats, & quelquefois de casjes de cuivre, eſpece de liards ou de baſſe monnoie, qu'on porte au Tunquin. Tout le cuivre eſt vendu aux Marchands Hollandois, par une Compagnie Japonoiſe, qui jouit ſeule d'un Privilege de l'Empereur pour le rafiner & le vendre aux Etrangers. On charge

(91) Un pic eſt cent vingt-cinq livres, poids de Hollande.

auſſi depuis ſix mille juſqu'à douze mille livres de camphre du Japon, renfermé dans des barils de bois; quelques centaines de balles de porcelaine; une boëte ou deux de fil d'or, de cent rouleaux la boëte; toutes ſortes de cabinets verniſſés, de boëtes, de caiſſes à tiroirs, & d'autres Ouvrages de cette eſpece; des paraſols, des écrans, divers petits Ouvrages de canes refendues; des cornes d'animaux; des peaux de poiſſon, que les Japonois préparent avec beaucoup d'art & de propreté; des pierreries; de l'or; du *Sowa*, qui eſt un métal artificiel compoſé de cuivre, d'argent & d'or, & dont on ne fait pas moins de cas que de l'argent pur; des rattangs; du papier peint & coloré en or & en argent; du papier tranſparent, qu'on rend tel avec de l'huile & du vernis; du riz, le plus fin de toute l'Aſie; du *Sacki*, eſpece de breuvage, qui ſe fait avec du riz; du *Soge*, marinade aſſez agréable; des fruits confits, dans des barils; du tabac dentelé; diverſes ſortes de thé & de marmelades, & quelques milliers de Cobangs en or (92).

DESCRIPT. DU JAPON.

(92) Page 258. Le Cobang eſt une très grande monnoie. *Voyez* ci-deſſus l'Art. des monnoies de l'Aſie.

DESCRIPT. DU JAPON. Marchandiſes eſtimées de contrebande.

Pendant la cargaiſon, le ſoin, qu'on apporte à viſiter les Vaiſſeaux Hollandois & toutes les Maiſons de Deſima, ſurpaſſe encore les précautions qui s'obſervent à l'arrivée de la Flotte. Rien n'échappe aux recherches des Officiers. Toutes les hardes ſont examinées piece à piece. Entre les marchandiſes de contrebande, Kæmpfer nomme tout ce qui a la figure d'une Idole du Pays, celle d'un Kuge, ou d'un Eccléſiaſtique de la Cour du Dairi, tous les Livres imprimés, tous les papiers, ou les métaux, qui portent quelques caracteres Japonois, l'argent monnoyé, les étoffes tiſſues au Japon; mais ſurtout les armes & tout ce qui s'y rapporte, comme la figure d'une Selle, d'un Navire ou d'un Bateau, d'une Armure, d'un Arc, d'une Fleche; les Epées & les Sabres. Si l'on trouvoit quelque choſe de cette nature ſur un Navire Hollandois, la moindre punition du Capitaine ſeroit un baniſſement perpétuel du pays; & tous les Officiers ſuſpects ſeroient mis à la torture, pour leur faire découvrir le vendeur & les complices, dont le ſang pourroit expier ſeul un ſi grand crime. Kæmpfer en rapporte quelques exemples. Les Japonois, dit-il, ont tantde

penchant pour la contrebande, que dans l'eſpace de ſix ou ſept ans, trois cens perſonnes furent condamnées au dernier ſupplice, pour avoir fraudé la Douane avec les Chinois; & que, pendant un ſéjour de deux ans qu'il fit au Japon, il en vit exécuter plus de cinquante, dont l'un n'étoit accuſé que d'avoir fait paſſer frauduleuſement une livre de camphre (93). DESCRIPT. DU JAPON.

A l'occaſion des Chinois, il eſt temps d'obſerver, avec le même Voyageur, que, depuis l'antiquité la plus éloignée, ils ont porté, dans tout l'Orient, les marchandiſes de leur pays; ſurtout la ſoie crue, qui abonde à la Chine; & d'où les Grecs & les Romains leur avoient donné le nom de *Seres*. Leur principal Commerce étoit dans les Royaumes & les Iſles ſituées entre Sumatra & Malacca, du côté de l'Eſt. Après la Conquête de leur pays par les Tartares, ceux qui refuſerent de ſe ſoumettre & de ſe raſer la tête, à la maniere des Vainqueurs, abandonnerent leur Patrie, pour aller s'établir dans les lieux où ils avoient exercé le Commerce. Depuis un temps immémorial, les Iſles du Japon étoient de ce nombre. Ils n'y alloient, à la vé- Commerce des Chinois au Japon. Son origine.

(93) Page 260.

DESCRIPT. DU JAPON.

rité, qu'avec un petit nombre de Jonques, parce que, ſous divers regnes de leurs Empereurs, toute communication leur étoit défendue avec les Nations étrangeres; cet ordre ne pouvoit être violé que par ceux qui habitoient les Côtes & les Iſles voiſines. Mais auſſi-tôt que leurs nouveaux Maîtres eurent établi la liberté du Commerce, ils étendirent leurs correſpondances dans la plûpart des Pays de l'Orient, ſurtout au Japon, où divers rapports entre les deux Nations, tel que celui du Langage ſçavant, de la Religion, des Sciences & des Arts, leur avoient toujours fait obtenir un accueil favorable.

Anciennement ils fréquentoient le Port d'Oſacka, qui eſt dangereux par ſes rochers & ſes bas-fonds, & quelques autres lieux qui ne ſont pas plus ſûrs pour la navigation. Enſuite les Portugais leur montrerent le chemin du Port de Nangaſaki. Ce fut, vers le même temps, que l'Empereur du Japon nomma Nangaſaki, pour le ſeul Port de ſes Etats, qui ſeroit deſormais ouvert aux Etrangers. Alors pluſieurs Chinois prirent le parti de s'y fixer; & non-ſeulement ceux qui n'avoient pas quitté leur Patrie, mais tous les autres,

Ils s'établiſſent à Nangaſaki.

tres, qui ſe trouvoient diſperſés dans les Pays voiſins & dans les Iſles à l'Eſt du Gange, y vinrent trafiquer pour leur compte, ou pour ceux qui les employoient. Ils jouirent pendant quelque-temps d'une heureuſe liberté, & leurs Jonques y venoient en fort grand nombre. Dans cet intervalle ils bâtirent trois Temples à Nangaſaki, pour y exercer librement leur Religion. Mais la quantité de leurs Jonques, qui ſe multiplioient de jour en jour, & dont chacune n'avoit jamais moins de cinquante hommes à bord, excita bientôt la défiance des Japonois. Outre le motif du Commerce, les plus riches perſonnes de la Chine venoient au Japon pour s'y livrer à la débauche des femmes, qui eſt ouvertement permiſe (94). On fut ſurpris d'y voir aborder un jour des Mandarins Tartares, avec une petite Flotte de ſix Jonques. Le Gouvernement les obligea de mettre à la voile, après leur avoir fait déclarer qu'on ne vouloit pas, dans le Pays, d'autres Commandans & d'autres Seigneurs que ceux de la Nation. Des ſoupçons ſi vifs menaçoient les Chinois de quelque changement. En effet, après l'expulſion des Portugais,

DESCRIPT. DU JAPON.

Jalouſie des Japonois.

(94) Voyez, ci-deſſus, le Paragraphe des Mœurs.

DESCRIPT. DU JAPON.

on apprit bientôt au Japon que les Jéſuites avoient été reçus & traités favorablement à la Cour du Monarque Tartare de la Chine ; & que ce Prince leur avoit accordé la liberté de prêcher l'Evangile dans toute l'étendue de ſes vaſtes Etats. En même temps, les Japonois ſaiſirent, à l'entrée de Nangaſaki, quelques Livres qui regardoient le Chriſtianiſme, & que les mêmes Miſſionnaires avoient fait imprimer à la Chine, en langage du Pays. Cette découverte leur fit craindre que la Foi Chrétienne, dont l'extirpation avoit coûté tant de ſang, ne rentrât indirectement dans leurs Iſles. Ils ſoupçonnerent les Marchands, qui avoient apporté ces Livres entre pluſieurs autres, d'avoir du moins quelque penchant pour la Religion proſcrite. Cette raiſon, fortifiée par l'arrivée des Mandarins Tartares & par l'accroiſſement continuel des Chinois, fit penſer la Cour à reſſerrer leur Commerce dans des bornes plus étroites. Elle commença par le réduire à la ſomme annuelle de trois cens mille taels, ou, ſuivant la maniere de compter des Hollandois, à vingt & une tonnes d'or, qui font à peu près le double de celle, où le Commerce Hollandois

Saiſie de quelques Livres Chrétiens, qui l'augmente.

Coups portés au Commerce des Chinois.

étoit déja réduit. Elle ordonna que les marchandiſes, qui devoient monter à cette ſomme, ſeroient apportées par ſoixante-dix Jonques au plus, ſuivant la diſtribution qu'elle en fit elle-même; dix-ſept Jonques de Nankin; cinq de la Ville & de la Province de Canton; cinq de Nefa; quatre de Sintsjeu; quatre de l'Iſle d'Aynan, & du Continent voiſin de la Chine; trois de Kootsja; trois du Royaume de Siam; deux du Royaume de Camboye; deux de Tayowan ou Takkafaga, dans l'Iſle Formoſe; une de Fudaſan, Port ſitué au-deſſus de Raktsju, & célebre par un fameux Temple de Quanwon; une de la Cochinchine; une de Fani, qui eſt une des plus grandes Iſles d'entre les Kiuskus, & quelques autres, dont Kæmpfer ne put être informé. Ainſi, tous les Chinois, diſperſés en divers Pays, étoient compris dans ce partage. Enſuite on admit encore une Jonque de Siakka-Tarra ou Java, & une autre de Pekin, pour remplacer celles qui pouvoient faire naufrage en chemin. L'obſervation de cet ordre fut recommandée avec rigueur. Cependant toute l'exactitude des Officiers Japonois ne put empêcher les Chinois de les tromper. Pluſieurs des mêmes Jon-

DESCRIPT DU JAPON.

Comment ils les éludent.

DESCRIPT. DU JAPON.

ques, ſe hâtant de vendre leur cargaiſon, trouvoient le moyen de faire le Voyage deux fois l'année. D'autres faiſoient voile à la Province de Satzuma, comme ſi le gros temps les y avoit jettées. Elles y vendoient leurs marchandiſes, pour aller prendre une nouvelle cargaiſon, qu'elles portoient enſuite à Nangaſaki. Si le haſard leur faiſoit rencontrer les Gardes-Côtes du Japon, elles prenoient une autre route, en feignant de s'être égarées & de chercher le Port de Nangaſaki.

Ils ſont renfermés comme les Hollandois.

Enfin la Cour ne trouva point de voie plus ſûre, pour mettre une barriere éternelle aux nouvelles entrepriſes, que de reſſerrer les Chinois dans une Priſon, comme elle avoit enfermé les Hollandois dans celle de Deſima. En 1688, un Jardin, qui avoit appartenu à Sſugu-Feſo, Intendant des Domaines Impériaux, leur fut aſſigné pour demeure.

Deſcription de leur Priſon.

Ce Jardin étoit agréablement ſitué, vers le fond du Port, près du rivage & de la ville. Il avoit été ſoigneuſement embelli d'un grand nombre de belles plantes, domeſtiques & étrangeres. On bâtit, ſur ce terrain, pluſieurs rangs de petites Maiſons, chaque rang couvert d'un toît commun.

Tout l'eſpace fut environné de foſſés, de paliſſades & de doubles portes. Cette opération fut ſi prompte, que le même lieu, qui étoit un des plus agréables Jardins du Monde au commencement de Février, avoit, à la fin de Mai, l'odieuſe apparence d'une Priſon forte, où les Chinois ſe virent renfermés ſous une bonne garde. En quelque temps qu'ils arrivent, on ne leur accorde pas d'autre retraite. Ils y ſont traités comme les Hollandois à Deſima. Kæmpfer y trouve néanmoins quelques différences. Premiérement, dit-il, les Chinois ne ſont pas admis à la préſence de l'Empereur; au lieu que les Hollandois reçoivent cet honneur une fois tous les ans. Mais, en récompenſe, les Chinois ſont diſpenſés de la fatigue d'un Voyage de trois mois, & de la dépenſe d'un grand nombre de préſens, qu'il faut faire à l'Empereur & à ſes Miniſtres. En ſecond lieu, ils ont des vivres & des proviſions, qu'on leur porte juſqu'à l'entrée de leur Comptoir; & les Hollandois n'en obtiennent qu'en faiſant la dépenſe d'entretenir une Compagnie entiere de Vivandiers Japonois. Troiſiémement, on regarde les Chinois comme des Marchands particuliers, qui ne for-

DESCRIPT. DU JAPON.

Comparaiſon de leur traitement & de celui des Hollandois.

DESCRIPT. DU JAPON.

ment point un Corps ; & par cette raiſon, ils ſont traités de leurs Inſpecteurs & de leurs Gardes avec moins de civilité que les Hollandois. Quatriémement, ils n'ont pas, comme les Hollandois, un Directeur de leur Commerce, qui réſide continuellement au Japon. Lorſque leur vente eſt finie, la plûpart s'en retournent dans leurs Jonques, & laiſſent leurs Maiſons déſertes pendant leur abſence (95).

(95) Page 270. C'eſt-à-dire, qu'ils y ont leurs Inſpecteurs Japonois, & leurs Réglemens. On a renvoyé, du § IV. à la fin de celui ci, pour quelques exemples de la Langue commune du Japon, qui ſe trouvent dans Kæmpfer. L'un eſt un Réglement de l'habitation des Chinois, & l'autre en eſt un de celui des Hollandois.

Dzio Sadamavi.

Nippon ſui Sku ſin go-fatto ſomuki Nanigo toki Joraſſu akuſiwo takumi Reimotzuwo idaſi tanomu mono Korre araba Kitto Mooſi idzubezi Tatto Jeha Dorui tarito ſutome togawo Jurus ſono nei motzno idſii Go foobi Kuda ſarubes moſi Samin Kore Aruni Oitewa Seiqua Nanbeki.

Mono Nari.

Qua . . . Pi . . :

Ordre touchant la Contrebande.

Si un Japonois, ou un Etranger, contre les ordres, tâche de vendre quelque marchandiſe de Contrebande, & qu'il ſoit découvert, on en informera les Magiſtrats, qui en doivent connoître. Si quelqu'un des Complices ſe décele lui-même, & ſert de témoin, il aura ſon pardon, & de plus une récompenſe proportionnée au crime. Les Contrevenans, convaincus par le témoignage de leurs Complices, ſeront punis ſelon la Loi.

Cela ſuffit.

Le mois . . . Le jour . . .

Signés, . . . Tonnomo. Siu Bioje. Setzno Cami.

Ils ont trois Combangs, ou trois Foires, dans le cours de l'année; l'une au Printems, pendant laquelle ils vendent les marchandiſes de vingt Jonques; l'autre en Eté, pour les marchandiſes de trente; & la derniere en Automne, pour celles de vingt. Toutes les Jonques ſurnuméraires, & celles qui arrivent après les ventes, doivent remettre ſur le champ à la voile, ſans qu'il leur ſoit même permis

DESCRIPT. DU JAPON. Leurs Foires & leurs Marchandiſes.

Kinſai Deſimamats.

1. Kec ſeno Foku onna Irrukotto.

2. Koja ſiſiri no Foka ſi uke Jammabus ſiki Irukotto.

3. So quam ſin no mono narabini Kotſuſiki Irukotto.

4. Deſima Mawari ſoos Kui Jori utſii ni ſune Norikomu Kotto r ſukettari faſſi oſſa ſune nori tooru kotto.

5. Juje naku Holanda ſiu Deſima Jori idſurukotto.

Migino Dſio Kataku limamoru beki.

Mono Nari, &c.

Réglemens pour la rue de Deſima.

1. Il n'y aura que les femmes de joie qui aient la permiſſion d'y entrer.

2. Les ſeuls Eccléſiaſtiques de la Montagne de Koja y ſeront admis. Tous les autres Jammabos en ſeront exclus.

3. Les Mandians & ceux qui vivent de charités ne pourront y entrer.

4. Perſonne n'approchera, avec un Vaiſſeau ou un Bateau, dans les paliſſades de Deſima. Perſonne ne paſſera, avec un Navire ou un Bateau, ſous le Pont.

5. Aucun Hollandois ne pourra ſortir de Deſima, que pour des raiſons importantes.

Tous ces ordres ſeront ponctuellement exécutés.

Cela ſuffit, &c.

DESCRIPT. DU JAPON.

de décharger leurs marchandiſes. Ces cargaiſons conſiſtent en ſoies non ouvrées, de la Chine & du Tunquin; toutes les étoffes de ſoie & de laine, que les Hollandois apportent comme eux; du ſucre de divers Pays; des pierres de Calamine du Tunquin, pour donner ſa teinture au cuivre & aux ouvrages qu'on en fait; de la térébentine, tirée des Piſtachiers; de la gomme & de la myrrhe; des agathes; du bois de Calambouc, de Tſiampa, de Camboye, & des pays voiſins; le précieux camphre de Baros, de l'Iſle de Borneo; la racine de ginſeng qui vient de Corée; pluſieurs drogues & remedes de la Chine, ſimples ou compoſés; & quantité de Livres Chinois, qui traitent de Philoſophie ou de Religion.

Deux Cenſeurs au Japon pour les Livres.

Après la ſaiſie des Livres Chrétiens', on ordonna qu'à l'avenir, tous ceux, qui ſeroient apportés par les Chinois, ſeroient ſoumis à la Cenſure de deux hommes de Lettres, établis par la Cour, avec des appointemens conſidérables; l'un, pour les Matieres Eccléſiaſtiques; l'autre, pour la Philoſophie, la Médecine & l'Hiſtoire (96).

Marchands des Iſles de Riuku ou Liquejo.

Outre les Hollandois & les Chinois, le Privilege du Commerce eſt

96) Page 172.

accordé aux Marchands des Iſles de Riuku, ou de Liquejo; mais dans la ſeule Province de Satzuma. On a déja remarqué que, ſous l'un ou l'autre de ces deux noms, il faut comprendre cette chaîne d'Iſles qui s'étendent, depuis les Côtes occidentales de Satzuma, juſques vers les Philippines. Leurs Habitans parlent un Chinois corrompu, qui rend témoignage à leur origine; & l'on ſçait que, de tout temps, les Chinois ont entretenu des relations de Commerce dans ces Iſles. Il y en paſſa un grand nombre, après la Conquête de leur Empire. Quelque temps après, elles furent ſoumiſes par le Prince de Satzuma, qu'elles regardent comme leur Conquérant, & qui en tire un tribut; mais loin de reconnoître l'autorité de l'Empereur du Japon, elles envoyent chaque année un préſent au Monarque Tartare de la Chine, comme une marque de leur ſoumiſſion. Auſſi leurs Habitans ſont-ils traités comme Etrangers par rapport au Commerce. Tous les Ports de l'Empire leur ſont fermés, à l'exception du Havre de Satzuma. La quantité de marchandiſes, qu'ils peuvent y vendre, eſt limitée auſſi à la ſomme annuelle de cent vingt-cinq mille taels. Ils y por-

DESCRIPT. DU JAPON.

Leur Commerce avec le Japon eſt borné à Satzuma.

DESCRIPT. DU JAPON.

tent toutes ſortes d'étoffes de ſoie, & d'autres marchandiſes de la Chine; quelques denrées de leur propre pays, telles que du bled, du riz, des fruits & des légumes; de l'awamuri, qui eſt une ſorte d'eau-de-vie, tirée du ſuperflu de leur récolte; des Takaragas & des Fimagais, c'eſt-à-dire, des nacres de perles; & cette eſpece de petites coquilles, qui ſe nomment Koris dans les Indes, d'où elles ſe tirent, particuliérement aux Iſles Maldives. Celles de Riuku, que les Habitans trouvent en abondance ſur leurs Côtes, ſervent à compoſer un fard blanc à l'uſage des jeunes garçons & des filles. Ils portent auſſi quantité de grandes coquilles, plattes, polies, & preſque tranſparentes, qui ſervent de vitres aux Japonois pour leurs fenêtres; des fleurs rares, des plantes, & d'autres productions de leurs Iſles.

§ VIII.

Religions, Sectes, Prêtres, Temples, Pélerinages, & Cérémonies du Japon.

Diverſité de Religions.

LA liberté, qui regnoit dans cet Empire avant la ruine du Chriſtianiſme, y avoit introduit quantité de Sectes étrangeres, au préjudice de l'ancienne Religion du pays. Quelques Auteurs en comptent juſqu'à douze, dont les principes & les pratiques n'ont preſque rien de commun. Les unes adorent le Soleil & la Lune, & d'autres offrent leur encens à divers animaux. LesCamis, premiers Souverains du Japon, les Foes ou les Fotoques des Indes, tous ceux qui ont contribué à peupler & à policer ces Iſles, qui y ont porté des Loix utiles, quelque Science, quelque Art, & tous ceux qui y ont établi quelque nouveau Culte, y ont des Temples & des Adorateurs. La plûpart des Grands paſſent pour Athées, & croyent l'ame mortelle, quoiqu'à l'extérieur ils faſſent profeſſion d'une Secte. Enfin les Démons mêmes ont des Autels & des Sacrifices au Japon; mais ils ne doivent ces

DESCRIPT. DU JAPON.

honneurs qu'à la crainte. On n'attend d'eux aucune faveur ; mais on les redoute, parce qu'on leur croit le pouvoir de nuire, & l'on s'efforce de les appaiſer.

On y a trouvé des traces du Chriſtianiſme.

Ce qu'il y a d'étonnant, obſerve le nouvel Hiſtorien, c'eſt qu'au milieu de ce cahos de Religions, on a trouvé tant de traces du Chriſtianiſme, que nous n'avons preſque pas un myſtere, pas un dogme, ni même une pratique de piété, dont il ne ſemble que les Japonois ayent eu quelque connoiſſance. On pourroit juger qu'il avoit anciennement pénétré parmi eux, ſoit directement & dans toute ſa pureté(97), ſoit indirectement & déja corrompu par les Indiens, les Tartares & les Chinois, qui l'ont reçu, comme on ne l'ignore point aujourd'hui, des Syriens, Sectateurs de Neſtorius. Mais comment concevoir que les Japonois euſſent conſervé la forme extérieure d'une Religion, dont ils avoient entiérement perdu l'idée ? L'Hiſtorien, que je cite, eſt plus porté à ſe perſuader que ces pratiques ne ſont pas plus anciennes, au

D'où elles ſont venues.

(97) Un Evêque Arménien aſſura un des premiers Miſſionnaires Jéſuites, que les Prêtres de ſa Nation avoient porté l'Evangile aux Japonois *Hiſtoire du Japon, Tome I, page 262.*

Japon, que l'arrivée des premiers Navires Portugais. Une Nation ſi libre & ſi curieuſe peut avoir embraſſé, à la premiere vûe, certains uſages, dont elle ſe promit de l'utilité. Tel eſt celui du Signe de la Croix, pour chaſſer les Démons (98). Si l'on prétend qu'une origine ſi moderne auroit été reconnue à la trace, par les premiers Miſſionnaires; le même Ecrivain répond, qu'avant qu'ils ayent pu tourner leur attention à ces recherches, il n'eſt pas impoſſible que la trace ſe ſoit perdue, dans un Pays où la ſuperſtition fait ſaiſir d'abord tout ce qui paroît merveilleux, ſans en examiner trop la ſource (99).

DESCRIPT. DU JAPON.

A l'arrivée des Portugais, le Japon avoit trois Religions principales. 1°. L'ancienne, nommée Sinto. 2°. Le Budſo, ou le Culte des Idoles étrangeres, apporté du Royaume de Siam ou de la Chine. 3°. Le Siuto, ou la Doctrine des Philoſophes & des Moraliſtes.

Trois principales Religions du Japon.

Les fondemens de la premiere ſont les mêmes que ceux de l'Empire & des

Religion du Sinto, la plus ancienne.

(98) On manda, à Saint François Xavier, lorſqu'il étoit encore aux Indes, qu'une Maiſon Japonoiſe en avoit été délivrée par l'uſage de ce Signe. *Ibid*, page 263.

(99) *Ibid.*

DESCRIPT. DU JAPON.

deux premieres Races Impériales, tels qu'on les a déja repréſentés (1); c'eſt-à-dire, qu'ils conſiſtent dans l'adoration des ſept Eſprits Céleſtes, qui compoſent la premiere Dinaſtie des Souverains du Japon & des cinq demi-Dieux (2) de la ſeconde, ſous le nom de Camis. Les Empereurs, qui ont regné depuis Syn-Mu, Fondateur de la troiſiéme, ſont admis auſſi à ce rang ſuprême. C'eſt l'Empereur regnant qui fait cet honneur à celui qui l'a précedé. La cérémonie de l'Apothéoſe ſe fait avec beaucoup d'appareil; & l'on aſſigne ordinairement, au nouveau Dieu Cami, l'eſpece de pouvoir qu'il doit exercer ſur les Mortels. Kæmpfer obſerve que tout le ſyſtême de la Théologie du Sinto n'eſt qu'un ridicule compoſé de fables ſi extravagantes & ſi monſtrueuſes, que ceux, qui en font leur étude, les cachent ſoigneuſement à leurs propres Sectateurs, & plus encore à ceux des autres Religions. Cette Secte, dit-il, n'auroit pas ſubſiſté long-temps, ſans ſon étroite

Dieux Camis.

Extravagances du Sinto.

(1) *Voyez*, ci-deſſus, § III.

(2) Ou Dieux terreſtres, comme s'expriment les Japonois. C'eſt par eux qu'a commencé le titre de Mikotto, qui ſignifie quelque choſe de divin, & dont Mikaddo, qui a la même ſignification que celui de Dairy, eſt un diminutif.

liaiſon avec les Loix Civiles du Pays, que les Japonois obſervent avec un ſcrupuleux attachement ; & c'eſt peut-être auſſi ſon abſurdité, qui jette la plûpart des Grands & des Beaux-eſprits dans l'Athéiſme. Ses Docteurs ne laiſſent pas d'enſeigner leurs principes à ceux qui veulent s'en inſtruire ; mais c'eſt toujours ſous le ſceau du ſecret ; ſurtout lorſqu'ils arrivent au dernier article, qui traite de l'origine des choſes (3). Ils n'en parlent à leurs Diſciples qu'après les avoir engagés par un ferment, ſcellé & ſigné de leur main, à ne jamais profaner de ſi profonds myſteres, en les communiquant aux Incrédules. D'ailleurs il paroît que

DESCRIPT. DU JAPON.

Son plus profond myſtere.

(3) Kæmpfer le rapporte, tiré d'un Livre que les Japonois nomment Odaiki. Il donne le texte original & la traduction :

Kai takuno faſime dsjuſio Fuſo Tatojaba Jujono ſui ſoni ukunga Geroſi Tentſijno utſijni Itſi but ſu Wee ſeoſeſu Katats Igeno gotoſi ſenquas ſteſin to nar Kunitokodatſno Mikotto to goos.

Au commencement de l'ouverture de toutes choſes, le Chaos flottoit, comme les Poiſſons nâgent dans l'eau pour leur plaiſir. De ce Chaos ſortit quelque choſe de ſemblable à une épine, qui étoit ſuſceptible de mouvement & de transformation. Cette choſe devint une Ame ou un Eſprit ; & cet Eſprit eſt appellé Kunitokodatſno Mikotto. *Kæmpfer, Tome II, page 8.*

DESCRIPT. DU JAPON.

ce qu'ils appellent Eſprit, n'eſt qu'une matiere plus ſubtile & plus déliée.

Le plus révéré des Camis.

Le plus révéré de tous les Camis (4) eſt Tenſio-Dai Dſin, Fondateur de la ſeconde Race, & premier des Dieux terreſtres. Tous les Japonois ſe croyent deſcendus de lui; & ce qui fonde le droit héréditaire des Dairis au trône Impérial, c'eſt qu'ils viennent de l'aîné de ſes Fils. On regarde apparemment les ſept Camis, qui l'ont précédé, comme trop élevés au-deſſus de la terre, pour s'intéreſſer à ce qui s'y paſſe. Ceux mêmes qui ont quitté l'ancienne Religion, pour embraſſer les nouvelles Sectes, rendent une eſpece de culte à ce Pere de la Nation Japonoiſe. Les anciennes Hiſtoires s'étendent beaucoup ſur ſes miracles, ſur ſes actions héroiques; & l'Empire a peu de villes où l'on ne trouve un Temple à ſon honneur.

Camis inférieurs.

Outre les Empereurs, on accorde le titre de Camis à tous les grands hommes qui ſe ſont diſtingués pendant leur vie, par leur ſainteté, leurs miracles; & par les avantages qu'ils ont procu-

(4) Cami & Sin, ſignifient Ame & Eſprit. On leur donne auſſi l'épithete de Mioſio, c'eſt-à dire, ſublime, illuſtre; & de Gongen, qui ſignifie, juſte, ſévere, jaloux.

rés à la Nation. Mais ces Apothéoſes ne ſont que des Dieux inférieurs, qui ſont placés entre les Etoiles. Au reſte chacune de ces Divinités a ſon Paradis; les unes dans l'air, d'autres au fond de la mer, dans le Soleil, dans la Lune, & dans tous les Corps lumineux qui éclairent les Cieux. Chaque Adorateur choiſit ſon Dieu, ſuivant le goût qu'il a pour le Paradis, & ne ménage rien pour lui marquer ſa dévotion. Comme le nombre de ces Dieux augmente tous les jours, & qu'on n'en reconnoît point un nouveau ſans lui ériger un Temple, il n'y a point de Ville, où le nombre des Temples & des Chapelles ne ſoit preſqu'égal à celui des Maiſons. Les Empereurs & les Princes ſe diſputent la gloire d'en bâtir de magnifiques. Auſſi les richeſſes de quelques-uns de ces Monumens ne ſurprennent-elles pas moins que leur nombre. Il n'eſt pas rare d'y voir quatre-vingt ou cent colonnes de cedre, d'une prodigieuſe hauteur, & des ſtatues coloſſales de bronze. On y en voyoit même autrefois d'or & d'argent, avec quantité de lampes & d'ornemens d'un grand prix. Les ſtatues ſont ordinairement couronnées de raions. Mais cet uſage n'eſt

DESCRIPT. DU JAPON.

Chaque Dieu a ſon Paradis.

DESCRIPT. DU JAPON.

pas borné au Sinto ; & ce n'eſt pas non plus dans cet ancien culte, qu'on cherche à ſe diſtinguer par la magnificence.

Mias, ou Temples des Camis, Dieux du Sinto.

Ces Temples ſe nomment Mias (5), c'eſt-à-dire, demeure des Ames immortelles. Kæmpfer n'en donne pas moins de vingt-ſept mille ſept cens, à tout le Japon. La plûpart ſont ſitués ſur des éminences, à quelque diſtance des terres communes & ſouillées par l'uſage. Une allée large & ſpacieuſe, bordée de deux rangs de cyprès, leur ſert d'avenue. L'entrée de cette allée eſt remarquable, par une porte de pierre ou de bois, ſur laquelle s'éleve, entre deux poutres, une planche quarrée, qui porte, en caracteres d'or, le nom du Dieu, auquel le Mia eſt conſacré. Ces dehors ſemblent annoncer un Temple conſidérable ; mais ils ſe ſentent preſque tous de l'antique ſimplicité des premiers, ſur le modéle deſquels on conſtruit les autres. Ce ne ſont le plus ſouvent que de miſérables édifices de bois, cachés entre des arbres & des buiſſons, avec une ſeule

Avenue.

(5) On les appelle auſſi Jaſiro, & Sia ou *Sinsja* ; mais ce dernier nom s'applique proprement à la cour entiere du Mia, avec tous les Bâtimens qui en dépendent.

fenêtre grillée, au travers de laquelle on peut voir l'eſpace intérieur. Il eſt ordinairement, ou tout-à fait vuide, ou ſans autre ornement qu'un miroir de métal, placé au centre; autour duquel pendent des houſſes de paille fort bien travaillées, ou de papier blanc découpé, qui ſont attachées en forme de franges à une longue corde. Elles paſſent pour un ſymbole de la pureté & de la ſainteté de l'édifice. On y monte par un eſcalier de pierre, qui conduit ſur une eſplanade, où l'on entre par une ſeconde porte, ſemblable à la premiere, & ſur laquelle on trouve pluſieurs Chapelles, qui accompagnent le Temple principal. Ce qui ſe préſente d'abord ſur l'eſplanade, eſt un baſſin plein d'eau, où ceux, qui vont rendre leurs adorations à la Divinité, peuvent ſe laver. Le Temple, à côté duquel on voit un grand coffre pour y recevoir les aumônes, eſt élevé d'environ ſix pieds au-deſſus du terre-plein. Sa hauteur n'excede jamais trois braſſes, & ſa largeur eſt toujours égale à ſa hauteur. Il eſt environné d'une galerie, où l'on monte par quelques degrés. C'eſt ſur cette galerie, & devant le Frontiſpice, dont la ſimplicité répond à tout le reſte, qu'on ſe

DESCRIPT. DU JAPON.

Deſcription de l'Edifice.

DESCRIPT. DU JAPON.

proſterne pour adorer le Dieu; car la porte du Temple eſt ordinairement fermée, ou ne s'ouvre du moins que les jours de Fête. La plûpart de ces lieux religieux ont une Anti-chambre, où les Gardiens du Temple ſe tiennent aſſis, vêtus de leurs habits de cérémonie, qui ſont très riches. Les portes & les fenêtres de ces Anti-chambres ſont grillées, & le pavé en eſt couvert de nattes fines. Le toît du Temple, qui eſt de tuile, de pierre, ou de coupeaux de bois, avance aſſez de chaque côté pour couvrir la galerie, & différe de celui des autres Bâtimens en ce qu'il eſt recourbé avec plus d'art & compoſé de pluſieurs couches de belles poutres, dont l'arrangement a quelque choſe de fort ſingulier. A la cime du toît, il y a quelquefois une poutre plus groſſe que les autres, & poſée de long, qui en a, vers ſes extrêmités, deux autres qui ſe croiſent, & ſouvent une troiſiéme derriere, qui eſt en travers.

Quel en eſt le modéle.

Cette ſtructure eſt ſur le modéle du premier Temple, qui ſubſiſte encore à Iſje, où l'on prétend qu'Iſanami, dernier des ſept grands Eſprits céleſtes & Pere de Tenſio-Dai-Dſin a fait quelque temps ſa réſidence. Quoique très

ſimple, elle eſt ingénieuſe & preſque inimitable. Le poids & les liaiſons de toutes ces poutres, entrelacées les unes dans les autres, affermiſſent beaucoup l'édifice, & le défendent mieux contre les tremblemens de terre. On voit pendre, ſur la porte du Temple, une cloche platte, ſur laquelle on doit frapper quand on arrive; comme pour avertir le Dieu qu'on vient l'adorer. Le miroir intérieur eſt placé de maniere, qu'en regardant par la fenêtre on puiſſe s'y voir. Il apprend, ſuivant les Japonois, que comme on y voit diſtinctement les traits & les taches du viſage, de même toutes les ſouillures & les diſpoſitions ſécrettes du cœur paroiſſent à découvert aux yeux des Immortels. Il ſe trouve rarement des Idoles dans les Mias, parce qu'on n'en faiſoit point dans les premiers temps de la Monarchie. S'il s'en eſt introduit quelqu'une, depuis l'établiſſement de la nouvelle Idolâtrie, elle eſt enfermée dans une chaſſe, vis-à-vis de l'entrée. On l'en tire le jour de la Fête du Cami, qui ne ſe célebre qu'une ſeule fois dans un ſiécle. L'uſage eſt de conſerver auſſi, dans la même chaſſe, les oſſemens & les armes du Dieu, & les ouvrages qu'il a faits de

DESCRIPT. DU JAPON.

Introduction des Idoles.

DESCRIPT. DU JAPON.

ſes propres mains, pendant ſa vie mortelle.

Chapelles portatives.

Les Chapelles, qui environnent les Mias, ſont quarrées, ou hexagones, ou octogones, proprement verniſſées, ornées au-dehors de corniches dorées, & au-dedans de miroirs & de divers colifichets. Elles ſont ordinairement portatives; & dans certains temps on les porte en effet, avec beaucoup de pompe, aux principales ſolemnités. Quelquefois la Statue du Cami eſt portée auſſi dans ces Chapelles; mais ceux qui ſont chargés de ce poids ſacré marchent à reculons, après avoir fait retirer le Peuple, comme indigne de voir la Divinité. Enfin les dehors des Mias, leur Anti-chambre, & d'autres Appartemens dont ils ſont quelquefois accompagnés, ſont parés de cimeterres bien travaillés, de modéles de Navires, de différentes ſortes d'Images, & d'autres ornemens de cette nature; uſage, néanmoins, qui ne s'eſt introduit qu'à l'imitation du Budſoiſme.

Gardiens des Temples.

Les Gardiens de ces Temples ſont de ſimples Laïcs, qui demeurent aux environs avec leurs familles. Kæmpfer, après les avoir réduits à cette qualité, ne laiſſe pas de leur donner le

nom de Prêtres ſéculiers, qu'il ne fait tomber apparemment que ſur leurs fonctions. On les nomme Negis, Canuſis, & Siannins; gens d'une fierté ſurprenante. Ils ſont entretenus, ou par des fondations, ou par les libéralités du Dairi, ou par les aumônes des Fidéles. L'habit de leur profeſſion eſt une grande robbe, ordinairement blanche, quelquefois jaune, quelquefois d'autre couleur, & de la même forme, à peu près, que celles de la Cour du Dairi. Cependant ils portent, ſous ces robbes, l'habit commun des Séculiers. Ils ſe raſent la barbe, mais ils laiſſent croître leurs cheveux. Leur coeffure eſt un bonnet oblong, roide & verniſſé, fait en forme de Bateau, qui avance ſur le front, & s'attache ſous le menton avec des cordons de ſoie, & d'où pendent des nœuds à frange, plus longs ou plus courts, ſuivant le rang de celui qui les porte, & qui n'eſt obligé de s'incliner devant les perſonnes d'un ordre plus relevé que juſqu'à ce que le bout de ces nœuds touche la terre. Les Supérieurs ont les cheveux treſſés & relevés ſous une gaze noire d'une forme ſinguliere, & les oreilles couvertes d'une eſpece d'oreillette, d'un em-

DESCRIPT. DU JAPON.

Leur habillement.

DESCRIPT. DU JAPON. pan & demi de long & de deux ou trois pouces de large, qui ſe releve près des joues, ou qui pend plus ou moins, ſuivant les dignités ou les titres d'honneur qu'ils ont obtenus du Dairi. Dans les affaires Eccléſiaſtiques, ils ne ſont ſoumis qu'à ce Monarque; mais, pour le temporel, ils reconnoiſſent, comme tous les Eccléſiaſtiques de l'Empire, l'autorité de deux *Dſi-Sin-Bugios*, ou Juges Impériaux des Temples, nommés par le Monarque ſéculier. Lorſqu'ils paroiſſent en habit Laïc, ils portent deux cimeterres, comme les perſonnes de la premiere qualité.

De qui ils dépendent.

Principaux dogmes du Sinto.

Les principaux points de la Religion du Sinto ſe réduiſent à cinq: La pureté du cœur. L'abſtinence de tout ce qui peut rendre l'homme impur, qui conſiſte à ne pas ſe ſouiller de ſang, à s'abſtenir de manger de la chair (6), à ne pas s'approcher des corps morts. Il n'eſt pas permis aux femmes d'entrer dans les Temples, lorſqu'elles ont

(6) Pour avoir mangé de la chair d'un animal à quatre piés, excepté du daim, on eſt impur pendant trente jours. Pour les volatiles, à l'exception du faiſan, de la grue, & des oiſeaux aquatiques, dont on peut manger en tout temps, l'impureté ne dure qu'une heure. Pour avoir aſſiſté à l'exécution d'un Criminel, ou s'être trouvé près d'un corps mort, elle dure tout un jour, &c.

leurs

leurs infirmités lunaires. On repréſente les trois ſortes d'impuretés contraires à la Loi, par l'emblême de trois ſinges, aſſis aux piés de Dſijſo, qui ſe bouchent de leurs deux pattes de devant, l'un les yeux, l'autre les oreilles, & le troiſiéme la bouche. Non ſeulement on ne trouve rien, dans les Livres ſacrés du Sinto, ſur la nature des Dieux & ſur leur pouvoir, mais les explications y ſont fort obſcures ſur l'état des Ames après leur ſéparation. Elles portent ſeulement que les Ames impures ne ſont pas reçues d'abord dans le Paradis de leurs Dieux, & qu'elles demeurent errantes, auſſi long-temps qu'il eſt néceſſaire pour l'expiation de leurs péchés. On ne reconnoît point, dans cette Religion, d'autres Diables que les ames des Renards; animaux qui font beaucoup de ravages au Japon. Rien n'eſt plus ſimple que le culte. Il n'a point de rites fixes, ni de cérémonies, ni de chapelets, ni aucun formulaire de prieres. On ſe lave, pour aller au Temple. On met ſes meilleurs habits, ſurtout les jours de Fête. En arrivant à la Cour du Temple, où l'on ſe rend d'un air grave & compoſé, on ſe lave ordinairement les mains dans le baſſin

DESCRIPT. DU JAPON.

Diables.

Simplicité du Culte.

DESCRIPT. DU JAPON. qui eſt à côté de la porte. Enſuite, s'avançant les yeux baiſſés, on monte ſur la galerie, pour ſe mettre à genoux vis-à-vis de la porte. Dans cette poſture, on baiſſe peu à peu la tête juſqu'à terre, on la releve, & les yeux tournés ſur le miroir, on adreſſe une courte priere au Dieu, pour lui expoſer ſes beſoins; on jette quelques pieces d'argent dans le Temple ou dans le tronc; on frappe trois fois ſur la cloche qui pend à la porte, pour réjouir les Dieux, qui, ſuivant les idées des Japonois, prennent un plaiſir extrême au ſon des inſtrumens de Muſique; après quoi l'on ſe retire, pour aller paſſer le reſte du jour en promenades, en jeux & en feſtins. L'opinion commune eſt que les jours de Fête ſont inſtitués pour ſe récréer & ſe délaſſer du travail; on les choiſit pour les viſites, les feſtins & les noces; & ſouvent les perſonnes publiques n'en prennent point d'autres pour leurs audiences.

Fêtes du Sinto. Toutes les Fêtes du Sinto ont leurs jours fixes. Chaque mois en a trois, qui reviennent conſtamment le premier jour, le quinziéme & le dernier (7). Cinq autres ſont réparties dans

Fêtes annuelles.

(7) La premiere eſt plutôt un jour de complimens,

le cours de l'année, & fixées à certains jours, qui paſſent pour les plus malheureux, parce qu'ils ſont impairs, & qui en ont pris leurs noms. 1°. Songuatz, ou le premier jour de l'an (8). 2°. Sanguatz-Sannitz, le troiſiéme jour du troiſiéme mois. 3°. Goguatz-Gonitz, le cinquiéme jour du cinquiéme mois. 4°. Sitfiguatz-Fanuka, le

que de dévotion. Les Japonois ſe levent de grand matin, & vont de maiſon en maiſon, rendre viſite à leurs Supérieurs, à leurs Amis & à leurs Parens. Le reſte du jour ſe paſſe en promenade & en amuſemens. Dans la ſeconde Fête, on donne preſque tout le temps à la viſite des Dieux. La troiſiéme eſt aſſez négligée des Sectateurs du Sinto.

(8) Le Songuatz eſt célebré avec toute la ſolemnité poſſible. Il ſe paſſe en viſites mutuelles, pour ſe complimenter ſur l'heureux commencement de l'année; à manger, à boire, à viſiter les Temples. Tout le monde ſe leve fort matin, met ſes plus beaux habits, & va chez ſes Patrons, ſes Amis & ſes Parens, à qui l'on fait, avec une profonde révérence, le Medito, c'eſt-à-dire, un compliment convenable au temps. On leur donne une boëte, qui contient deux ou trois évantails, & un morceau de chair d'Awabi, ou de l'*Auris maurina*, ſéche & attachée aux évantails, avec le nom de celui qui fait le préſent, écrit ſur la boëte, afin que la perſonne, à qui on le fait, reconnoiſſe d'où il lui vient, ſi dans ſon abſence on le laiſſoit à ſa porte. Ce morceau de chair eſt deſtiné à leur rappeller la frugalité & la pauvreté de leurs Ancêtres, qui ne vivoient preſque que de la chair de ce coquillage. Chez les perſonnes de qualité, où il ſe fait un très grand nombre de viſites, un Officier de la Maiſon ſe tient dans une Salle-baſſe, pour recevoir les complimens & les préſens, & pour écrire les noms de ceux qui ſont venus. Ces viſites ne durent, que trois jours; mais on continue de ſe réjouir pendant tout le mois. *Kæmpfer*, *p.* 25.

DESCRIPT. DU JAPON.

ſeptiéme jour du ſeptiéme mois. 5°. Kugatz-Kunitz, le neuviéme jour du neuviéme mois. Ces grandes Fêtes annuelles ſont moins des Inſtitutions Religieuſes, que Politiques; & comme elles ſont moins conſacrées au culte des Dieux qu'au plaiſir, elles ſont célébrées par tous les Japonois, ſans diſtinction de Secte. Kæmpfer fait l'Hiſtoire de leur origine, & le récit de leur célébration.

Fêtes de Tenſio-Dai-Dſin.

Le ſixiéme jour de la neuviéme Lune eſt particuliérement conſacré au grand Protecteur de l'Empire, Tenſio-Dai-Dſin. On le célébre dans toutes les villes & dans tous les villages, par des réjouiſſances publiques, par des proceſſions & des ſpectacles. Ce Dieu avoit pluſieurs freres, dont quelques-uns ont auſſi leur culte; & les Marchands ſolemniſent ſurtout la Fête d'Iebiſu, l'un d'entr'eux, qui, s'étant attiré la diſgrace de ſon aîné, fut relégué dans une Iſle déſerte. Il eſt regardé comme le Neptune du Japon, ſur une tradition populaire, qu'il pouvoit vivre juſqu'à trois jours dans l'eau. Les Pêcheurs & les Mariniers l'ont choiſi, par la même raiſon, pour leur Protecteur. On le repréſente aſſis ſur un rocher, tenant une ligne d'une main,

Fête d'Iebiſu, Neptune du Japon.

& de l'autre un poiſſon, nommé Tai, qui lui eſt particuliérement conſacré. Ce poiſſon, qui eſt très rare, reſſemble à la carpe : il eſt agréablement bigarré de rouge & de bleu, & les Japonois lui donnent le premier rang entre les poiſſons. DESCRIPT. DU JAPON.

Les Marchands ont trois autres Patrons, entre les Dieux du Pays ; l'un nommé Dai-Koſu, qui, par-tout où il frappe de ſon marteau, fait ſortir les choſes dont a beſoin. On le repréſente aſſis ſur une balle de riz, ſon marteau à la main droite, & près de lui un ſac, pour y mettre ce qu'il veut faire ſortir de la terre. Le ſecond, qui ſe nomme Toſſi-Koku, eſt invoqué au commencement de l'année, pour obtenir le ſuccès de toutes ſortes d'entrepriſes. On le repréſente debout, vêtu d'une grande robbe à larges manches, avec une longue barbe, un front d'une prodigieuſe largeur, de grandes oreilles, & un évantail à la main. Le troiſiéme eſt révéré ſous le nom de Fotey. Sa figure n'a de ſingulier qu'un gros ventre. On lui demande de la ſanté, des richeſſes & des enfans. Les Japonois ont un Dieu de la Médecine, un Dieu des Enfers, ou des Renards, & quantité de Saints ou de Patrons des Marchands.

DESCRIPT. DU JAPON.

Héros, dont ils célébrent auſſi les Fêtes. Celui qu'ils nomment Suwa, & qui eſt honoré particuliérement par les Chaſſeurs, reçoit des honneurs ſolemnels, le neuviéme de chaque mois. Kæmpfer s'étend beaucoup ſur les Matſuris, c'eſt-à-dire ſur les proceſſions & les ſpectacles, qui ſe font, à l'honneur de Suwa, dans la ville de Nangaſaki, dont il eſt le Protecteur particulier (9).

Pélerinages du Japon.

Il ne s'attache pas moins à décrire les Pélerinages, qui ſont un des principaux objets de la piété des Japonois. Un zèlé Sectateur du Sinto ne va point à d'autres Temples que ceux de ſes propres Dieux : mais la plûpart ne prennent, pour régle, que leur inclination ou leur commodité. Le premier Pélerinage eſt celui d'Isje, ou Ixo. Le ſecond eſt aux trente-trois Temples de Quamwia, qui ſont dans l'étendue de l'Empire. Le troiſiéme, à quelques Temples des principaux Sins, Camis ou Foroques, & des plus renommés par leurs miracles; tels que Nikotira, c'eſt-à-dire le Temple de la ſplendeur du Soleil, dans la Province d'Osju, ou quelques Temples de Fatzonan, &

(9) Tome II, pages 143 & ſuivantes, après la deſcription de cette Ville.

du fameux Légiſlateur Jakuſi. Mais Kæmpfer ſe borne à la deſcription du Pélerinage d'Ixo.

DESCRIPT. DU JAPON.

Le fameux Temple, qu'on viſite dans la Province de ce nom, eſt dédié à Tenſio-Dai-Dſin, qui nâquit dans cette Province. On le nomme Dai-Singu, c'eſt-à-dire, Temple du grand Dieu. Il eſt bâti dans une grande Plaine, & n'a rien de reſpectable que ſon antiquité. C'eſt un mauvais édifice de bois, couvert d'un toît de chaume aſſez plat. On apporte une extrême attention à le conſerver dans ſon premier état, comme une image de l'ancienne ſimplicité. Il n'offre, dans l'intérieur, qu'un grand miroir de métal, & du papier découpé autour des murailles. Près de cent petites Chapelles, bâties à l'honneur des Dieux inférieurs, environnent le Mia; la plûpart ſi baſſes, qu'on a peine à s'y tenir debout. Elles ont toutes un Canuſi pour Gardien. Quantité d'Officiers du Temple, qui ſe qualifient de Meſſagers des Dieux, habitent aux environs, & tiennent des logemens prêts pour les Pélerins. Aſſez proche eſt un gros Bourg, qui porte le même nom que le Temple, & dont preſque tous les Habitans ſont Hôteliers, Imprimeurs,

Deſcription du Pélerinage d'Isje.

DESCRIPT. DU JAPON.

Faiſeurs de papiers & de cabinets, Relieurs, Menuiſiers, & Artiſans de tous les métiers qui peuvent entrer dans le Commerce permis ſi près du Temple.

Les vrais Dévots font ce Pélerinage une fois l'an; & perſonne ne ſe diſpenſe de le faire, du moins une fois, dans le cours de ſa vie. On eſt même perſuadé qu'un Japonois, qui aime ſa Patrie, doit rendre ce devoir de reſpect & de reconnoiſſance à Tenſio-Dai-Dſin, ſinon en qualité de Dieu & d'Eſprit tutelaire de la Nation, du moins comme à ſon Fondateur & ſon premier Pere. Ses vrais Adorateurs croyent qu'il y a pluſieurs graces attachées à ce Pélerinage, telles que l'abſolution des péchés, l'aſſurance d'un état heureux après la mort, la ſanté, les richeſſes, les dignités, une poſtérité nombreuſe; enfin toutes les bénédictions de cette vie & de l'autre. Les Canuſis donnent, à chaque Pélerin, un Acte autentique de la rémiſſion de ſes péchés. Ceux à qui leur âge, leurs infirmités, ou les devoirs de leurs emplois, ne permettent point d'aller au Temple, reçoivent chez eux ces abſolutions, qui leur ſont envoyées pour un certain prix; & cette rétri-

bution fait une partie conſidérable du revenu des Temples & de leurs Miniſtres. DESCRIPT. DU JAPON.

Le Pélerinage d'Ixo ſe fait dans tous les temps de l'année ; mais le plus grand concours eſt aux mois de Mars & d'Avril, ſaiſon charmante au Japon. On y voit des perſonnes de toutes ſortes d'état, à l'exception des plus puiſſans Princes, qui le font rarement en perſonne. Ils imitent l'Empereur ſéculier. Ce Prince ſe contente d'y envoyer tous les ans une Ambaſſade, dans le même temps qu'il en fait partir une autre pour le Dairi, qui eſt diſpenſé de tous les Pélerinages, par la ſupériorité de ſon rang & par la ſainteté de ſa perſonne. On trouve toutes ſortes de commodités pour le Voyage ; car chacun a la liberté de le faire à pied, en litiere, ou à cheval, & même avec une ſuite convenable à ſa qualité. Les plus pauvres portent leur lit ſur leur dos, c'eſt-à-dire une natte de paille roulée. Ils ont un bâton à la main, & une écuelle de bois pendue à leur ceinture. Ils tendent leur chapeau comme les pauvres de l'Europe, pour demander l'aumône. Lorſqu'un Pélerin quitte ſa Maiſon pour ſe mettre en marche, on attache, à ſa por-

Tems du Pélerinage.

L'Empereur & les Princes s'en diſpenſent.

Comment les Pauvres le font.

DESCRIPT. DU JAPON.

te, une corde entortillée d'un morceau de papier bleu, pour avertir ceux qui ont contracté quelque impureté légale, de ne point entrer. Les Pélerins, pendant leur Voyage, doivent s'abſtenir eux-mêmes d'approcher d'aucune femme, ſans en excepter la leur. En arrivant au terme, ils ſe rendent chez le Canuſi auquel ils ſont adreſſés, ou qu'ils connoiſſent déja. Ils ſe proſternent devant lui, juſqu'à toucher la terre du front. Après les avoir inſtruits, il les mene lui-même devant le Temple, où ils s'étendent de toute leur longueur, le ventre & le viſage contre terre. Dans cette poſture, ils font leur priere au Dieu; & ceux qui ne ſont pas aſſez riches pour ſe loger dans une Hôtellerie, retournent chez le Canuſi, qui les reçoit avec une charité apparente, mais qui ne riſque rien à ſe fier à leur reconnoiſſance, parce que dans l'ardeur de leur dévotion, ils lui donnent juſqu'au fruit de leur quête. Avant que de partir, ils reçoivent avec reſpect l'acte d'abſolution, renfermé dans une boëte, ſur laquelle ſont écrits les noms du Temple & celui du Canuſi. Cet acte ſe nomme *Offawai*. On a déja remarqué qu'ils ſe l'attachent au front, ſous le bord de leur chapeau, pour le-

Offawai, ou Acte d'abſolution qu'ils reçoivent.

tenir à couvert de la pluie ; & qu'ils mettent, du côté opposé, une autre boëte, ou une poignée de paille, à peu près du même poids. Ils le regardent comme une *Relique* si précieuse, qu'après l'expiration du terme de ses effets, qui est toujours la fin de l'année, ils le placent dans leur plus bel appartement. Quelques-uns le mettent sous un petit toît, au-dessus des portes de leur Maison. Les Canusis du Temple d'Ixo font vendre, au premier jour de l'an, dans toutes les villes de l'Empire, un prodigieux nombre de ces Offawais, avec les Almanacs nouveaux qui se composent par l'ordre du Dairi. Ceux qui en achetent une fois, sont assurés que tous les ans, on leur présentera trois choses : une quittance du Canusi, un nouvel Offawai, & un Almanac de l'année (10). DESCRIPTION DU JAPON.

On a remarqué, en parlant du Dairi, qu'il est le Chef suprême de l'ancienne Religion, & qu'elle n'a pas proprement de Prêtres, puisqu'elle n'en a pas d'autres que ce Prince & toute sa Cour, qui ne font d'ailleurs aucune fonction Ecclésiastique, & que les Ca- Ordre Religieux d'Hermites, nommés Jammabos.

(10) Kæmpfer, Tome II, pages 42 & précédentes. Il joint, à ce récit, une Relation Japonoise de l'état présent des Temples d'Isje ou d'Ixo.

DESCRIPT. DU JAPON.

Leur Fondateur & leur inſtitution.

nuſis, dont l'Office ſe réduit à la garde des Temples. Mais elle a fort anciennement un Ordre Religieux d'Hermites, qui ſe nomment Jammabos, c'eſt-à-dire Soldats de Montagne; & qui, ſuivant leur nom & leurs Régles, ſont obligés de combattre pour le ſervice des Camis, & pour la conſervation de leur culte. Ils font profeſſion de mener une vie très dure, voyageant ſans ceſſe dans les Montagnes ſaintes, vivant de racines pendant ces voyages, & ſe baignant dans l'eau froide, au cœur même de l'Hyver. On attribue leur inſtitution à Gienno-Gioſſa, dont on ne connoît point la naiſſance (11), & qui paſſa toute ſa vie à parcourir les déſerts, où il découvrit des nouvelles routes pour la commodité des Voyageurs. Les Jammabos ſont diviſés en deux Congrégations, ſous les noms de Toſanfas & de Fonſanfas, dont la principale différence conſiſte dans celle d'un Péleri-nage particulier, qu'ils ſont obligés de faire tous les ans. Les uns ont pour terme une montagne fort haute, nommée Fikooſan, dans la Province de Bugen. Les autres vont au tombeau de

(11) Kæmpfer dit qu'il vivoit il y a près d'onze cens ans.

leur Fondateur, dans la Province de Joſtſijno, ſur une autre montagne, qui n'eſt pas moins difficile, & qui ſe nomme Omine. A leur retour, les uns & les autres ſont obligés d'aller rendre viſite à leur Général, qui réſide à Meaco. Ils lui font préſent d'une partie de leur quête, pour laquelle ils reçoivent un nouveau titre de diſtinction, & le droit de faire quelque changement honorable à leur habit. Ils ſont vêtus comme les Séculiers, avec quelques ornemens qu'ils y ajoutent, & qui ſont réglés par les Statuts de l'Ordre. Leur cimeterre, qu'ils portent attaché à leur ceinture, du côté gauche, eſt un peu plus court que les cimeterres communs, & le fourreau en eſt plat. Ils ont, à la main, un petit bâton du Dieu Dſiſo, avec un pommeau de cuivre où tiennent quatre anneaux du même métal, qui leur ſervent à faire du bruit pendant leurs prieres. A leur ceinture pend une grande coquille, tournée en trompe, unie, blanche, avec des lignes & des taches rouges, qui ſe trouve ſur la Côte d'Array, & qui leur ſert en effet de trompette ou de cor, pour demander l'aumône aux Voyageurs qu'ils rencontrent. Ils ont, autour du cou, une

DESCRIPT. DU JAPON.

Leur habit & leurs ornemens.

DESCRIPT. DU JAPON.

sorte d'écharpe, terminée par des franges, qui fait connoître, par sa longueur & par la disposition des franges, les titres qu'ils ont reçus de leurs Supérieurs. Il y en a peu qui portent un bonnet particulier : mais leurs sandales sont faites de paille entrelassée, ou des tiges de la fleur de Tarate, plante à laquelle ils attachent une haute opinion de sainteté. L'usage de cette chaussure est réservé, surtout, pour leurs Pélerinages aux deux saintes montagnes. Ils ont sur le dos, un sac, dans lequel ils mettent leurs livres, leur argent & leur linge. Jamais ils ne sont sans une espece de chapelet, de grains raboteux, sur lequel ils récitent leurs prieres; mais comme l'invention en est plus nouvelle que l'institution de l'Ordre, on n'en trouve aucune trace dans les statuts. Enfin, ils ont un gros bâton, dont l'unique usage est de les soutenir dans leur marche. Les plus distingués se font couper les cheveux fort courts, derriere la tête. Les autres leur laissent toute leur longueur, & se contentent de les relever en les attachant. Plusieurs néanmoins se les rasent tout-à-fait. Ils sont mariés, & leurs enfans suivent le genre de vie de leurs peres. On ne manque point de

rencontrer quelques Jammabos, autour des plus célebres Mias. Ils demandent l'aumône avec leur trompe, ou d'une voix forte, au nom du Dieu qu'on y adore. Leurs enfans, qu'ils élevent dans cette profeſſion vagabonde, ſont fort incommodes aux Voyageurs. Ils vont les attendre ſur le penchant des collines, & dans les paſſages étroits, où il eſt difficile de refuſer quelque libéralité à leurs inſtances.

DESCRIPT. DU JAPON. Comment ils demandent l'aumône, eux & leurs enfans.

On trouve ſur les grands chemins du Japon, d'autres Mandians, qui marchent ordinairement quatre à quatre, vêtus de toile blanche, comme on l'eſt à la Cour du Dairi. Les deux premiers vont d'un pas lent & grave, mais d'un air réſolu. Lorſqu'ils entrent dans un village, ou qu'ils voient approcher quelque Voyageur, ils s'arrêtent, pour diſpoſer une grande civiere qu'ils portent avec eux, garnie de branches de ſapin & de papier blanc découpé, ſur laquelle ils mettent une eſpece de cloche de matiere legere, ou un chaudron, ou quelque autre machine qui fait alluſion à de vieilles fables. Le troiſiéme, portant à la main un bâton de commandement orné d'une touffe de papier blanc, marche, ou plutôt, danſe devant la civiere,

Mandians d'une autre eſpece.

DESCRIPT. DU JAPON.

& chante à voix baſſe une chanſon ſur le même ſujet ; tandis que le quatriéme demande l'aumône aux Paſſans, ou de porte en porte. D'autres, qui vont auſſi par petites troupes & vêtus de blanc, ne demandent pas l'aumône, mais avancent toujours, en chantant & jouant de la guitarre ou d'une eſpece de violon, & reçoivent ce qu'on leur offre volontairement. D'autres encore vont nuds dans le plus grand froid, en vertu d'un vœu par lequel ils ſe propoſent d'obtenir quelque grace de leur Dieu. Ils menent une vie fort pauvre, ne reçoivent rien des Paſſans, vont ſeuls, & courent preſque toujours, apparemment pour réſiſter mieux au froid. Enfin, les grands chemins de l'Empire offrent une Secte particuliere de Mandians, qui comprend les deux Sexes, & qui ont tous la tête raſée. Les filles ſont ſous la protection de certaines Religieuſes de Meaco & de Kamakura, auxquelles cette dépendance les oblige de payer un tribut annuel, du profit de leurs quêtes. Pluſieurs font auſſi des offrandes au Temple de Khumano, dans la Province d'Isje, qui eſt leur principale demeure & le centre de leur Ordre. Kæmpfer les repréſente comme les pluſ

Autre eſpece.

Agréables Mandiantes.

belles perſonnes du Japon. Une fille née de Parens pauvres, & qui n'a que la beauté pour partage, embraſſe d'autant plus volontiers ce genre de vie, qu'elle eſt ſûre de n'y manquer de rien : mais ſouvent la Religion ſert de voile à ces belles Pélerines, pour couvrir la plus honteuſe débauche. C'eſt la reſſource commune de toutes les filles des Jammabos; & la plûpart de ces Hermites Montagnards prennent leurs femmes dans cet Ordre. Elles demeurent deux ou trois enſemble, & chaque jour elles font une courſe de quelques milles. Lorſqu'elles apperçoivent un Voyageur de diſtinction, elles s'approchent de lui en chantant; & s'il leur fait quelque aumône, elles ne font pas difficulté de l'accompagner auſſi long-temps qu'il le deſire, pour ſervir à ſon amuſement. Comme leur état les oblige d'avoir la tête raſée, elles cachent cette difformité par une petite coeffe noire, qui n'aide pas peu à relever les agrémens de leur viſage. Kæmpfer a déja peint leur propreté dans ſon Journal. Elles ont, dit-il, des mitaines aux mains; &, ſur la tête, un grand chapeau, qui les garantit de l'ardeur du Soleil & des injures de l'air. Avec une contenance & des manieres

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

séduisantes, elles ont une apparence de modestie ; quoiqu'elles ayent la gorge fort découverte.

Naissance de deux Sectes du Sinto, les Juitz & les Riobus.

L'ancienne Religion s'étoit soutenue dans cette simplicité, depuis l'origine de la Monarchie, lorsque l'Idolâtrie étrangere vint diviser les esprits, par un Schisme qui produisit deux Sectes, entre lesquelles le Sinto est aujourd'hui partagé. L'une, nommée Juitz, comprend les véritables Orthodoxes, qui n'ont pas voulu souffrir le moindre changement dans la Doctrine de leurs Ancêtres. L'autre est celle des Riobus, espece de *Syncrétistes*, qui entreprirent de concilier les deux Partis, en imaginant que l'ame d'Amida, le plus célebre des Fotoques, s'étoit jointe & confondue avec celle de Tensio-Dai-Dsin. Cette Secte l'emporte par le nombre. Elle a même trouvé quelque faveur à la Cour du Dairi. Enfin ses progrès sont tels, qu'à l'approche de la mort, presque tous les Japonois implorent les Idolés étrangeres, & demandent que les funérailles se fassent avec les cérémonies du Budso. Cependant les Camis ont encore de zélés Partisans, entre lesquels il paroît qu'on peut mettre diverses Confrairies ; les unes Ecclésiastiques, d'autres mixtes,

Deux Confrairies d'Aveugles.

DESCRIPT. DU JAPON.

& ſurtout deux Sociétés d'Aveugles, qui font deux Corps nombreux dans l'Etat. Kæmpfer rapporte leur origine, d'après les Hiſtoriens du Japon. Un jeune Prince, nommé Semnimar, fils d'un Dairi, ſe fit aimer d'une Princeſſe du ſang Impérial; mais leur bonheur ne fut pas de longue durée. La Princeſſe mourut, & Semnimar perdit la vûe, à force de pleurer. Pour ſe conſoler de cette double infortune, il prit enfin la réſolution d'inſtituer une Confrairie, où l'on ne reçût que des Aveugles. Il en dreſſa les Statuts, il en obtint la confirmation de l'Empereur, ſon Pere; & pendant pluſieurs ſiécles, cette Société fut très floriſſante, ſous le nom de Buſſets-Sato, ou d'Aveugles-Buſſets. Mais elle n'eſt aujourd'hui compoſée que de Gens d'Egliſe, dont les Régles & les mœurs ne différent pas beaucoup de celles des Jammabos. Sa décadence eſt venue de l'inſtitution d'une autre Société d'Aveugles, pour laquelle pluſieurs Grands de l'Empire, qui avoient perdu la vûe, ſe déclarerent avec d'autant plus de zéle, que ſa naiſſance eut quelque choſe de noble & de militaire. L'Empire étoit partagé en deux factions principales. L'Empereur Feki avoit pour lui

Les Buſſets-Sato, & leur origine.

Les Fekis.

DESCRIPT. DU JAPON.

Hiſtoire de leur Fondateur.

la premiere ; & le Cubosama, nommé Gendz, étoit à la tête de la ſeconde. Chacune prit le nom de ſon Chef ; & ces diviſions remplirent long-temps le Japon de ſang & d'horreurs. Après une longue variété de ſuccès, les Gendzis prirent l'aſcendant, par la bonne conduite de Joritomo, devenu Cubosama, qui gagna une bataille déciſive, où l'Empereur fut tué. Ce malheureux Monarque avoit un Général d'une bravoure & d'une force, qu'on croyoit ſurnaturelles. Son nom étoit Kakckigo. Il s'étoit ſauvé avec les débris de l'armée vaincue ; mais il fut pris enſuite par les troupes victorieuſes. Joritomo l'eſtimoit. Il voulut ſe l'attacher par ſes offres. Ce brave Guerrier lui répondit. » J'ai été fidéle Serviteur » d'un bon Maître ; il eſt mort ; per- » ſonne ne ſe vantera jamais que j'aie » eu pour lui la même fidélité & la » même affection. J'avoue que je vous » dois la vie ; mais mon malheur eſt » tel que je ne puis tourner les yeux » ſur vous, ſans me ſentir le deſir de » vous ôter la vie, pour vanger mon » Maître. La fortune me réduit à ne » pouvoir vous marquer la reconnoiſ- » ſance que je dois à vos offres, qu'en » m'arrachant ces deux yeux qui m'ex-

» citent à votre perte (12). En achevant cette réponſe, il s'arracha les yeux, les mit ſur une aſſiette, & les offrit à Joritomo. Un mêlange d'horreur & d'admiration lui ayant fait accorder auſſi-tôt la liberté, il ſe retira dans la Province de Fiunga, où il inſtitua la Société d'Aveugles qui porte le nom de Feki, & qui s'eſt extrêmement étendue. Elle eſt compoſée d'Aveugles, de toutes ſortes de rangs & de profeſſions. Comme ils ſont tous Séculiers, leur principale diſtinction eſt de ſe faire raſer la tête comme les Buſſets, ou les Aveugles Eccléſiaſtiques. Dans la maniere de ſe vêtir, ils different peu du commun des Japonois, quoiqu'entr'eux les rangs & les dignités ſoient marqués par certaines différences. Les plus pauvres ne reçoivent point d'aumônes. Ils s'entretiennent honnêtement par l'exercice de divers métiers, qui s'accordent avec leur infortune. Pluſieurs cultivent heureuſement la Muſique. On les employe, dans les Cours des Princes & des Grands de l'Empire, aux Solemnités, & aux Fêtes publiques, telles que les proceſſions & les mariages (13). Ils

DESCRIPT. DU JAPON.

Singularités des aveugles Fekis.

(12) Tome II, p. 57.

(13) On ne ceſſe point de s'attacher ici à Kæmpfer. Le nouvel Hiſtorien

DESCRIPT. DU JAPON.

ſont diſperſés dans tout l'Empire; mais leur Général réſide à Meaco. On lui donne le nom d'Oſiokf; & le Dairi lui fait une penſion annuelle de quatre mille trois cens taels, pour ſon entretien. Il gouverne la Société, à la tête d'un Conſeil de dix Anciens, qui a le pouvoir de vie & de mort; avec cette reſtriction, néanmoins, que pour l'exécution d'un Criminel, la Sentence doit être approuvée & l'ordre expédié par le Préſident de la Juſtice Impériale. C'eſt le Conſeil de Dix, qui nomme les Officiers inférieurs qui réſident dans les Provinces. Les Supérieurs Provinciaux portent le titre de Ken-

Leur Gouvernement.

Il s'étend dans les Provinces.

du Japon ajoute au même récit, pluſieurs traits agréables, qui relevent beaucoup la Société des Fekis: mais il ne fait pas connoître de quelle ſource il les tire. » Ils ſont, dit-il, » leur principale occupa» tion de l'étude. Ils s'ap» pliquent ſurtout à l'Hi» ſtoire, à la Poëſie, & à » la Muſique. Ils ſont re» çus, chez tous les Grands, » en qualité de Savans & » de beaux-Eſprits. En ef» fet, les Annales de l'Em» pire, l'Hiſtoire des grands » hommes, les anciens ti» tres des Familles, ne » ſont pas des monumens » plus ſûrs, que la mé» moire de ces illuſtres » Aveugles, qui ſe com» muniquent les uns aux » autres. Leurs connoiſ» ſances forment une Tra» dition Hiſtorique, con» tre laquelle perſonne ne » s'aviſe de s'inſcrire en » faux. Ils ont des Aca» démies, où ils prennent » des grades. Ils s'y exer» cent, non-ſeulement à » cultiver leur mémoire, » mais encore à mettre en » Vers ce qu'ils ſavent, à » mettre en chant les plus » beaux traits de l'Hiſtoi» re, & à leur donner tous » les agrémens de la Poë» ſie & de la Muſique. *Tome I, page 324.*

gios; & chaque Kengio a ſes Kotos ou ſes Conſeillers, qui gouvernent eux-mêmes des Diſtricts particuliers, & qui ſont diſtingués du commun des Aveugles, par la largeur de leurs culottes. Kæmpfer vit à Nangaſaki un Kengio & deux Kotos, dont l'autorité s'étendoit ſur tous les Aveugles de la ville & du pays d'alentour. Il leur attribue une ſinguliere eſpece d'émulation. Ils ſont obligés, dit-il, d'acquérir, de cinq en cinq ans, un nouveau *Quan*, c'eſt-à-dire, un titre plus conſidérable, qui leur eſt conferé par le Kengio. Ces titres coûtent depuis vingt juſqu'à cinquante taels. S'ils négligent de s'avancer, ou ſi la ſomme leur manque, ils tombent dans un rang inférieur à celui qu'ils occupoient (14).

DESCRIPT. DU JAPON.

Emulation ſinguliere pour les rangs.

Paſſons au culte des Idoles étrangeres, qui ſont venues diſputer, aux Camis, les adorations des Japonois. Budſo, ou Budſod, nom qu'on donne à cette Idolâtrie, ſignifie proprement *Voie* des Idoles étrangeres, ou maniere de les honorer. Quelques Auteurs prétendent qu'elles ne ſont pas en effet les premieres Idoles que les Japonois ayent reçu des Etrangers, & que, dès

Budſo, ſeconde Religion du Japon.

Anciennes Idoles.

(14) Kæmpfer, Tome II, pages 59 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

la fondation de l'Empire, il s'en étoit introduit quelques autres dans le Khumano. On ne ſçait pas trop non plus, obſerve le nouvel Hiſtorien (15), ce qu'il faut penſer d'une Idole nommée *Denix*, ou *Cogi*, à laquelle il trouve, dit-il, dans de bons Mémoires, que les Japonois donnoient alors le premier rang parmi leurs Dieux. » Cependant il paroît que c'étoit moins » une Divinité particuliere qu'un Symbole, ſous lequel on a voulu repréſenter un ſeul Dieu en trois Perſonnes. On lui donne trois têtes, & » quarante mains, pour exprimer, » dit-on, la Trinité des Perſonnes, & » l'univerſalité d'opérations. D'autres » ne reconnoiſſent, dans cette figure, » qu'un Myſtere Philoſophique : ils » expliquent les trois têtes, du Soleil, » de la Lune & des Elémens; le corps, » de la matiere premiere; & les quarante mains, des qualités céleſtes, » & élémentaires par le moyen deſquelles la matiere premiere prend » toutes ſortes de formes. « Peut-être auſſi Denix étoit-il le même qu'Amida, qu'on repréſente ſous diverſes figures.

Reſſemblance de la nouvelle Idolâtrie des Japonois avec la Religion commune des Indes.

Quelque jugement qu'on en doive

(15) *Ubi ſuprà*, page 326.

porter,

porter, il y a tant de reſſemblance entre la nouvelle Religion Japonoiſe, & celle des Bramines, qui eſt l'ancienne Religion d'Egypte, & qui regne aujourd'hui dans toutes les Parties de l'Aſie, qu'on peut ſe perſuader raiſonnablement, à l'exemple de Kæmpfer, que le *Siaca*, ou *Xaca*, des Chinois (16) & des Japonois, eſt le Budha des Banians de l'Inde; le Badhum des Ceylamois; le Sommona-Kodom des Siamois; le Sommona-Rhutama des Peguans, &c; en un mot, que cette Secte s'eſt répandue, comme le Figuier d'Inde, qui ſe multiplie de lui même, en formant de nouvelles racines de l'extrêmité de ſes branches (17).

(16) Les Chinois l'appellent auſſi Fo, d'où vient Fotoque. Il n'eſt pas nommé autrement dans l'Article de la Chine.

(17) Kæmpfer apporte pluſieurs raiſons, qui donnent une parfaite vraiſemblance à cette conjecture. Il remarque particuliérement qu'il y a environ vingt-trois ſiécles que Cambiſés détruiſit la Religion des Egyptiens, tua leur Apis, ou leur Vache ſacrée, & maſſacra ou exila leurs Prêtres: or, ſi l'on conſidere que les Siamois comptent leur Sancarad, ou leur Epoque Eccléſiaſtique, depuis la mort de Xaca, & que leur année 2213 ou 2234, revient à l'année 1690, de l'Ere Chrétienne, on trouvera que cette Epoque s'accorde avec le temps de l'invaſion de l'Egypte, par Cambiſés. Si l'on ſuppoſe donc que des Prêtres de Memphis, ſous la conduite d'un de leurs principaux Chefs, ſe ſoient réfugiés dans les Indes, qu'ils y ayent prêché leur Religion, & que la réputation du nouvel Apôtre lui ait fait donner les noms de Budha, de

DESCRIPT. DU JAPON.

On renvoie diverses explications précédentes.

On ſera diſpenſé par conſéquent de s'arrêter à l'explication de ſes principes, ſur leſquels on s'eſt aſſez étendu dans les Deſcriptions de la Chine, de Siam & de l'Indouſtan. Quelques différences, qu'il faut attribuer à celle des Uſages, des Caracteres & des Langues, n'autoriſeroient point d'ennuieuſes répétitions (18).

Ce que les Japonois racontent de Xaca, Auteur du Budſo.

Il ſuffira de remarquer, ſuivant Kæmpfer, que les Hiſtoires Japonoiſes font naître Siaka, ou Xaca, dans la Province de Magatta, au pays de Tenſik, nom ſous lequel ils comprennent l'Iſle de Ceylan, les Côtes de Malabar & de Coromandel; & même, en général, tout le Midi de l'Aſie. Ils le font naître la vingt-ſixiéme année

Xaca, &c, qui ſignifient grand Saint, cette ſuppoſition n'aura rien que de fort probable. D'ailleurs le même Voyageur obſerve que Xaca eſt repréſenté avec des cheveux friſés, & qu'il eſt certain qu'aucun Noir de l'Aſie ne les a de cette figure. *Kæmpfer, Tome I, pages 60 & précédentes.*

(18) Le nouvel Hiſtorien ne laiſſe pas d'atteſter pluſieurs anciens Miſſionnaires, dont les uns font naître Xaca mille vingt-ſix ans avant Jeſus-Chriſt, & d'autres rapportent, après les Docteurs du Budſo, qu'ils avoient conſultés, qu'il eſt né d'une Reine de Dehli, dans l'Indouſtan; quoiqu'en même-temps ces Docteurs ajoutaſſent qu'il eſt le Dieu de la Nature, & que ſon nom ſignifie, ce qui eſt ſans commencement. *Ubi ſuprà, pages* 340 & 346 Mais de telles contradictions ne paroiſſent pas propres à faire prévaloir le témoignage de ces Miſſionnaires, ſur l'opinion à laquelle on croit pouvoir ici s'attacher.

du regne de Soowo, Empereur de la Chine; ce qui revient, ſuivant le calcul de quelques Auteurs, à 1209 ans, avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt; & ſuivant d'autres, à 1207. En ſuppoſant que l'Auteur de la Religion des Siamois fût le même, il ne ſeroit pas né, ſuivant leur maniere de compter, plus de 542 ans avant Jeſus-Chriſt. Il employa une partie de ſa vie dans la ſolitude, à pénétrer les plus profonds ſecrets de la Religion; enſuite, étant ſorti de ſa retraite, ſuivi d'une infinité de Diſciples, il paſſa le reſte de ſes jours, à répandre ſa doctrine. Après avoir vêcu ſoixante-douze ans (19), il laiſſa ſes principes par écrit à deux de ſes plus illuſtres Diſciples, Annan & Kasja, qu'on place, par cette raiſon, ſur les mêmes Autels que leur Maître, l'un à ſa droite, l'autre à ſa gauche. Ils en compoſerent un Livre, qui fut nommé *Fokekio*, ou *Livre des belles Fleurs*. On l'appelle auſſi par excellence Kio, le *Livre*; & c'eſt comme la Bible de toutes les Nations Orientales, ſituées au delà du Gange. Xaca parloit ſouvent d'un Prophète plus an-

Son principal Livre, nommé Fokekio.

(19) On lit, dans Kæmpfer, quatre cens cinquante ans avant Jeſus-Chriſt. C'eſt apparemment une faute d'impreſſion; car on devroit lire mille cent quarante, ſuivant ſon propre calcul.

DESCRIPT. DU JAPON.

cien que lui, & qui avoit fait ſon ſéjour dans le Royaume de Bengale, où les Indiens ont placé leurs Champs-Eliſés. Les Chinois le nomment Omito, & les Japonois Amida. Cette préférence que Xaca ſembloit lui donner lui-même, lui attire les plus grands honneurs au Japon. Il a même une Secte fort étendue, qui lui eſt ſpécialement dévouée, & dans laquelle on fait profeſſion de croire, que, de quelques crimes qu'on ſoit coupable, on eſt aſſuré du ſalut, ſi l'on meurt en l'invoquant, parce qu'il a fait une très rude pénitence pour expier les péchés des hommes. Auſſi les Japonois l'invoquent-ils continuellement. Il eſt adoré ſous différentes formes, la plûpart myſtérieuſes; c'eſt à-dire, fondées ſur des fables.

Amida, Divinité fort diſtinguée.

Comment & quand le Budſo fut introduit au Japon.

Suivant les Japonois, le premier qui prêcha cette Religion, paſſa de-là au Japon (20), où il obtint la permiſſion de bâtir un Temple, qui porte encore ſon ancien nom de Fakubaſi, c'eſt-à-dire, Temple du Cheval blanc, parce que le Kio y fut porté par un cheval de cette couleur. Pendant quelques ſiécles, la doctrine de Xaca fit des progrès fort lents; mais, vers l'an

(20) Vers l'an de Jeſus-Chriſt, ſoixante-trois.

518 de l'Ere Chrétienne, un autre Saint, nommé Darma, ſon trente-troiſiéme Succeſſeur, fit jetter des fondemens ſolides au Budſo, dans le vaſte Empire de la Chine, d'où il ſe répandit dans le Fakkuſai ; c'étoit le nom qu'on donnoit alors à la preſqu'Iſle de Corée, & qui n'eſt à préſent que celui d'une de ſes trois Provinces. Ce fut là que le premier Buds, ou la premiere Idole de Xaca, fut élevé, l'an 543 de Jeſus Chriſt. Le Japon, dont les Habitans étoient alors partagés entre leur Religion primitive, & quelques Doctrines Philoſophiques qui leur étoient venues de la Chine, ne réſiſterent pas plus long-temps. Ils reçurent le Budſo, ſept ans après ſon introduction dans la Corée, ſous le regne de l'Empereur Kimmai, qui ferma les yeux ſur ſes progrès (21).

DESCRIPT. DU JAPON.

L'attrait le plus ſéduiſant de cette Religion, pour un Peuple du caractere des Japonois, eſt l'immortalité qu'elle promet à la vertu, dans une plus heureuſe vie. De-là, pour emprunter les termes de leur nouvel Hiſtorien, ces ſcènes tragiques d'une infinité de perſonnes de tout âge & de tout Sexe, qui courent à la mort de ſang-froid

Grand attrait du Budſo pour les Japonois.

(21) Kæmpfer, Tome II, pages 69 & 70.

DESCRIPT. DU JAPON.

& même avec joie, dans l'opinion que le ſacrifice de leur vie eſt agréable à leurs Dieux, & qu'ils ſeront admis au bonheur, ſans aucune épreuve. Rien n'eſt plus commun que de voir le long des Côtes de la mer, des Barques remplies de ces Fanatiques, qui ſe précipitent dans l'eau, chargés de pierres, ou qui perçant leurs Barques, ſe laiſſent inſenſiblement ſubmerger, en chantant les louanges du Dieu Canon, dont ils placent le Paradis au fond des flots. Une multitude infinie de Spectateurs les ſuit des yeux, éleve leur courage juſqu'au Ciel, & veut recevoir leur bénédiction avant qu'ils diſparoiſſent. Les Sectateurs d'Amida s'enferment & ſe font murer dans des cavernes, dont l'eſpace leur ſuffit à peine pour y demeurer aſſis, & où ils ne peuvent reſpirer que par un tuiau, qu'on a ſoin de leur ménager. Là, ils ſe laiſſent tranquillement mourir de faim, dans l'eſpérance qu'Amida lui-même viendra recevoir leurs ames. D'autres montent ſur des pointes de rochers extrêmement élevés, au-deſſous deſquels il ſe trouve des Mines de ſouffre, dont il ſort quelquefois des flammes, & ne ceſſent point d'invoquer leurs Dieux, en les priant d'accepter

A quel excès de Fanatiſme il les porte.

l'offre de leur vie, juſqu'à ce qu'ils voyent la flamme, qui commence à s'élever. Alors ils la prennent pour une marque que leur ſacrifice eſt accepté; & fermant les yeux, ils ſe jettent, la tête la premiere, au fond de l'abîme. D'autres ſe font écraſer ſous les roues des chariots ſur leſquels on porte en proceſſion leurs Idoles, & ſe laiſſent fouler aux piés, ou étouffer dans la preſſe de ceux qui viſitent les Temples. Comme on ne voit rien d'approchant dans la Religion du Sinto, il n'eſt pas ſurprenant qu'elle ait été fort obſcurcie par des idées ſi conformes au caractere héroïque de ſes anciens Sectateurs. La mémoire de ces Martyrs imaginaires eſt en vénération, parmi ceux qui adorent les mêmes Dieux. On leur érige quelquefois des Temples ou des Chapelles, & ces honneurs ſont un nouvel aiguillon pour leurs admirateurs. Ce n'eſt pas ſans préparation qu'on ſe livre à la mort. Une perſonne qui a pris la réſolution de quitter cette vie, pour en obtenir une meilleure, paſſe pluſieurs jours ſans dormir; & ceux de ſes Amis, à qui elle communique ſon deſſein, ne l'abandonnent plus. Le Martyr futur ne les entretient que du mépris du Monde.

Préparations de ceux qui ſe dévouent à la Mort.

DESCRIPT. DU JAPON.

Quelquefois même il fait des discours publics, sur le sujet dont il est rempli. Tous ceux qui le rencontrent lui font des présens. Enfin, le jour du sacrifice, il assemble ses Parens, ses Amis, & ceux que ses exhortations ont engagés à suivre son exemple. Il excite ses imitateurs à la persévérance. Un festin termine ces préparatifs, & l'on ne sort de table que pour prendre le chemin de la mort. Ceux qui vont se précipiter dans l'eau se munissent d'une faulx, pour couper les herbes, ou pour écarter d'autres obstacles, qu'ils craignent de rencontrer sur leur passage.

Esprit de pénitence qui régne dans le Budso.

Tous les Japonois ne poussent pas si loin le Fanatisme; mais l'esprit de pénitence est assez commun dans la Religion du Budso. Un grand nombre de ces Idolâtres commencent le jour, dans les plus rigoureux froids de l'hyver, par se faire verser, sur la tête & sur tout le corps, jusqu'à deux cens cruches d'eau glacée, sans qu'on remarque en eux le moindre frémissement. D'autres entreprennent de longs Pélerinages, marchant nuds piés par des chemins fort rudes, sur des pointes de cailloux, à travers les ronces & les épines, la tête découverte, bra-

vant les ardeurs du Soleil, la pluie, le froid, grimpant au ſommet des rochers les plus eſcarpés, courant avec une vîteſſe inconcevable dans des lieux où les Daims & les Chamois paſſeroient avec moins de hardieſſe, & marquant, à ceux qui les ſuivent, le chemin par les traces de leur ſang. Quelques-uns font vœu d'invoquer leurs Dieux des milliers de fois par jour, proſternés contre terre, frappant chaque fois le pavé de leur front, qui en demeure écorché. Le Pélerinage que certains Bonzes, nommés Xamabagis, Diſciples de Xaca, font de temps en temps, & que leurs plus zélés Sectateurs entreprennent à leur exemple, peint ſi bien les emportemens de leur ſuperſtition, qu'il mérite d'être rapporté dans toutes ſes circonſtances, d'après le nouvel Hiſtorien du Japon, qui les a recueillies de pluſieurs Mémoires dont il garantit la ſûreté.

DESCRIPT. DU JAPON.

Environ deux cens Pélerins s'aſſemblent, tous les ans, dans la ville de Nara, qui eſt à huit lieues de Meaco. Ils ſe mettent en marche au jour marqué. Le voyage qu'ils ont à faire eſt de ſoixante-quinze lieues; & les chemins qu'ils choiſiſſent, par les bois & les déſerts, ſont ſi difficiles, qu'à pei-

Récit d'un Pélerinage fort étrange.

DESCRIPT. DU JAPON.

ne en peuvent-ils faire une par jour. D'ailleurs, ils vont pieds nuds, & chacun porte ſa proviſion de riz pour tout le voyage. A la vérité, ce fardeau n'eſt pas conſidérable, parce qu'on ne mange que le matin & le ſoir, & qu'à chaque fois on ne prend qu'autant de riz grillé qu'il en peut tenir dans le creux de la main, avec trois verres d'eau. Les huit premiers jours, on n'en trouve pas une goutte, & chacun doit porter ſa proviſion pour ce temps; mais comme elle manque ou qu'elle s'altere bientôt, pluſieurs en tombent malades. Lorſqu'ils ne peuvent plus marcher, on les abandonne ſans pitié, & la plûpart périſſent miſérablement.

A huit lieues de Nara, on commence à monter: mais il faut prendre des guides. Certains Bonzes, nommés Genguis, qui ſe rendent exprès dans une bourgade, nommée Ozino, ſont employés à cette fonction. Ils conduiſent les Pélerins, l'eſpace de huit autres lieues, juſqu'au Bourg d'Ozaba, où ils les remettent à d'autres Bonzes, connus ſous le nom de Goguis, qui ſont les Directeurs de ce Pélerinage. Ces deux eſpeces de Bonzes menent une vie extrêmement pénitente. On

ignore dans quels lieux ils se retirent. L'idée qu'on a conçue de ces hommes extraordinaires, leur figure, qui a quelque chose d'affreux, leur air & leur regard farouche, leur ton de voix, leur démarche, l'agilité avec laquelle ils courent sur le panchant des rochers bordés de précipices, inspirent une véritable horreur, qui fait frémir les plus intrépides. On ajoute que ces Conducteurs ont de fréquens entretiens avec les Démons. Enfin tout ce qu'on en raconte les feroit plutôt regarder comme des Esprits infernaux, que comme des hommes. Ils passent néanmoins pour les confidens de Xaca, & pour des Saints d'un Ordre distingué.

DESCRIPT. DU JAPON.

L'autorité qu'ils prennent sur les Pélerins ne peut être conçue que par ses effets. Ils commencent par les avertir d'observer exactement le jeûne, le silence, & toutes les régles établies; après quoi, pour la moindre faute, ils prennent le Coupable, ils le suspendent par les mains au premier arbre, & l'y laissent exposé au plus affreux desespoir. Dans cette situation, un Malheureux, à qui la force manque bientôt pour se soutenir, tombe, & roule de précipice en précipice. Les

DESCRIPT. DU JAPON.

Spectateurs n'oſent pouſſer la moindre plainte. Un fils qui pleureroit ſon pere, un pere qui donneroit le moindre ſigne de compaſſion pour ſon fils, recevroit le même traitement.

Vers la moitié du chemin, on arrive dans un champ où les Bonzes font aſſeoir tous les Pélerins, les mains en croix, & la bouche collée ſur leurs genoux. C'eſt la poſture ordinaire des Japonois pendant leurs prieres. Il faut demeurer dans cette poſture, l'eſpace de vingt-quatre heures. De grands coups de bâton puniroient le moindre mouvement. Tout ce temps eſt deſtiné à faire l'examen de ſa conſcience, pour ſe diſpoſer à la confeſſion de tous les péchés où l'on eſt tombé depuis le dernier Pélerinage. Après cette préparation, toute la troupe ſe remet en marche. En approchant avec de nouvelles peines, on découvre un cercle de hautes montagnes, aſſez proches les unes des autres, au milieu deſquelles s'éleve un rocher eſcarpé, qui ſemble ſe perdre dans les nues. Au ſommet de ce rocher, qui eſt le terme du Pélerinage, les Guoguis ont dreſſé une machine, par laquelle ils font ſortir une longue barre de fer, qui ſoutient un balance fort large. Ils placent les Pé-

lerins, l'un après l'autre, dans un des plats de la balance, en mettant, dans l'autre, un contrepoids pour l'équilibre. Ils pouſſent enſuite la barre en dehors; & le Pélerin ſe trouve ſuſpendu au-deſſus d'un profond abîme. Tous les autres ſont aſſis ſur la croupe des montagnes d'alentour, d'où ils peuvent voir ce Malheureux pénitent, qui doit déclarer, à haute voix, tous ſes péchés. Si les Bonzes croient s'appercevoir qu'il ne s'explique pas nettement, ou qu'il cherche à déguiſer ſes fautes, ils ſecouent la barre, & ce mouvement le fait tomber dans un précipice, dont la ſeule vûe eſt capable de troubler ſa vûe & ſa raiſon. Auſſitôt que l'un a fini, un autre prend ſa place. Lorſqu'ils ont tous paſſé par une ſi dangereuſe épreuve, ils ſont conduits dans un Temple de Xaca, où la Statue de ce Dieu eſt en or maſſif, & d'une grandeur extraordinaire; environnée de pluſieurs petites Idoles, dont le nombre augmente chaque année. Ils y rendent leurs adorations à Xaca. Enſuite, ils employent vingt-cinq jours à faire diverſes Stations autour des montagnes. Delà, prenant congé de leurs Directeurs, auxquels chacun donne la valeur de quatre écus, ils ſe rendent

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

enſemble dans un autre Temple, qui eſt le terme de leurs dévotions. Ils n'en ſortent que pour faire éclater leur joye par une fête commune ; & chacun prend alors le chemin qui lui convient, pour ſe retirer.

Pratiques qui paroiſſent priſes de la Religion Romaine.

Le même Hiſtorien obſerve que les Sacrifices ſont à-peu-près les mêmes dans les deux Religions, c'eſt-à-dire, qu'ils ſe réduiſent à brûler des parfums ſur une table élevée en forme d'Autel, & placée vis-à-vis les Idoles. On allume auſſi des bougies, qui ſont, dit-il, une eſpece de Sacrifice. A l'occaſion d'une Idole nommée Quenonoa, à qui l'on s'adreſſe, pour obtenir ſa médiation auprès des Dieux, & de certains Eſprits d'un Ordre inférieur, que les Japonois regardent comme les Miniſtres des grandes Divinités, il admire la reſſemblance d'un grand nombre de leurs pratiques avec celle de l'Egliſe Romaine. Il en remarque dix principales, qu'on prendroit pour autant de Traditions Chrétiennes, ſi l'on pouvoit expliquer comment elles ſont parvenues au Japon (22).

(22) 1°. Le Signe de la Croix, comme on l'a déja obſervé, mais en Croix de Saint André, qu'ils font aſſez ſouvent ſur eux, principalement le matin, en ſe levant. Quand on leur en a demandé la raiſon, ils ont répondu que c'étoit pour chaſſer le Dé-

DESCRIPT. DU JAPON. Bonzes & Hierachie du Budso.

La Hierarchie du Budso differe très peu de celle de l'Egliſe Catholique. Les Bonzes, qui ſont les Prêtres de cette Religion, ont un Grand Pontife, nommé Xaco (23), dont le pouvoir s'étend juſques ſur l'autre vie. Non-ſeulement il peut abréger les peines du Purgatoire, mais on lui attribue même le pouvoir de tirer les ames de l'Enfer, & de les placer dans le Paradis, ſans qu'elles ſoient obligées de paſſer par de nouvelles métamorphoſes. D'ailleurs toutes les Sectes du Budsô lui ſont ſoumiſes. On ne peut

mon. Le Roi de Satſuma, qui reçut Saint François Xavier, portoit une Croix dans ſon Ecuſſon, ce qui eſt aſſez ſurprenant dans un pays où la Croix eſt le plus honteux ſupplice. 2°. Un Chapelet compoſé de cent quatre-vingt grains, paſſés dans un fil, qu'on laiſſe dans ſa longueur. Kæmpfer, qui a fait graver celui du Sinto, lui donne la même figure qu'aux nôtres. 3°. L'uſage de ſonner une cloche à certaines heures du jour, comme nous faiſons pour l'*Angelus*. Ils ſe mettent alors à genoux, en invoquant le Dieu qu'ils honorent le plus. 4°. Les Pélerinages, qui ont pour but, dans les deux Religions, d'obtenir le pardon des péchés & la rémiſſion de la peine. 5°. Les Proceſſions, où l'on porte les Images des Dieux & leurs Reliques. 6°. Les vœux & les prieres publiques, pour fléchir le Ciel dans les grandes calamités. 7°. Le droit d'aſyle, dont les Temples jouiſſent. 8°. Des eſpeces de Canoniſations, qu'il ne faut pas confondre avec les Apotheoſes. 9°. L'ordre hierarchique, établi dans la Religion des Fotoques. 10°. Les lampes & les bougies allumées devant les Idoles. *Ubi ſuprà*, pages 371 & ſuivantes.

(23) Apparemment parce qu'il eſt Vicaire du grand Xaca.

DESCRIPT. DU JAPON.

en former de nouvelles, ſans ſon approbation. C'eſt lui qui décide ſur le ſens des Livres de Xaca, & tout le cérémonial de cette Religion eſt de ſon reſſort. Il érige des Temples, il décerne un culte aux Saints & aux Martyrs des Sectes de ſa dépendance. Il conſacre les Tundes, qui ſont comme les Evêques du Budſo. A la vérité l'Empereur Cuboſama s'eſt attribué le droit de conférer cette Dignité, à laquelle il y a de grands revenus attachés; mais le Xaco confirme la nomination du Prince, conſacre les Tundes, & leur accorde le pouvoir de diſpenſer dans les cas ordinaires. Ces Prélats Japonois peuvent appliquer, aux Vivans & aux Morts, les mérites des Dieux & des Saints, pouvoir qu'ils ne communiquent aux Prêtres, qu'avec de grandes reſtrictions. La plûpart ſont, en même temps, Supérieurs des Monaſteres de Bonzes, avec leſquels ils vivent en Communauté; car, ſuivant la remarque du même Hiſtorien, tout le Clergé du Budſo eſt régulier, & peut être regardé comme un Ordre Religieux, diviſé en pluſieurs Congrégations, qui reconnoiſſent le même Général. Il eſt diviſé en pluſieurs Sectes, que leur dépendance d'un même Chef

n'empêche pas de se hair mutuellement. On ne les distingue que par la couleur de leurs habits ; car la forme en est presque la même, & ressemble assez à celle de nos Moines. Ils ont tous, les cheveux & la barbe rasés, & jamais ils ne se couvrent la tête. On croit qu'ils ne mangent, ni chair, ni poisson frais. Ils donnent une partie du jour à la priere, & chantent à deux chœurs. Quelques-uns se levent à minuit, pour leurs exercices de piété. Ils gardent un profond silence devant les Séculiers, & leur visage respire la modestie & la pénitence. On en distingue quatre principales Sectes, qui ont leurs Monasteres dans les lieux habités, & qui sont répandues dans le commerce du Monde. La plûpart des autres ne fréquentent que les bois & les déserts. Quoique la différence de leurs opinions fasse regner entr'eux une guerre ouverte, cette animosité ne se communique point à leurs Sectateurs; & la diversité de croyance ne trouble jamais le repos des familles. En général le Peuple est infatué de la sainteté des Bonzes, & juge favorablement de ce qu'il respecte. L'austerité de leurs dehors, le crédit qu'on leur suppose auprès des Dieux, le soin

Jusqu'où va l'aveuglement des Japonois pour les Bonzes.

DESCRIPT. DU JAPON.

qu'ils ont d'attirer dans leur Corps de jeunes gens d'une naiſſance illuſtre, ſoutiennent leur réputation contre toutes ſortes d'attaques. Il n'y a pas de Prince au Japon, qui ne ſe trouve honoré d'avoir un fils Bonze. De-là cette aveugle confiance, pour tout ce qui ſort de leur bouche & de leurs mains. Ils font un débit prodigieux de certaines robbes de papier, dont tous leurs Sectateurs veulent mourir revêtus. Ils diſtribuent des pains bénis, d'une vertu proportionnée à leur prix. Ils vendent juſqu'au mérite de leurs bonnes œuvres, en ſe réſervant le principal. Ils donnent, aux plus intéreſſés, des Lettres de Change, payables dans l'autre Monde. Leurs Monaſteres ſont des gouffres, où la moitié des biens de l'Etat va s'abîmer. Une de leurs occupations eſt de prêcher. Le Docteur, revêtu d'habits magnifiques, monte ſur une Eſtrade, couverte ordinairement des plus riches tapis de la Chine. Il a devant lui une table, ſur laquelle eſt le Foquekio. Il ouvre ce ſaint Livre, il en lit quelques lignes, dont il donne une explication auſſi obſcure que le Texte. Enſuite, il tombe ſur la Morale ou ſur les dernieres fins de l'homme; mais il conclut

toujours que le plus sûr moyen d'obtenir la faveur des Dieux, est d'orner leurs Temples, & de faire de grandes libéralités à ses Ministres.

Leurs Temples se nomment Tiras. Idée qu'on en donne.

Les Temples des Fotoques portent le nom de Tiras. La plûpart sont beaucoup plus grands, plus élevés, plus riches, & mieux ornés que ceux des Camis. Il n'y a point de Province, qui n'en ait quelques-uns d'une beauté surprenante. Rien n'approche surtout de la magnificence de leurs toîts, qui sont dorés, ou revêtus du plus beau vernis. Dans les Villes & les grandes Bourgades, ils sont situés ordinairement sur le terrain le plus élevé. Ceux de la Campagne se présentent, au sommet, ou sur le penchant des montagnes & des collines. Ils ont tous (24) une vûe charmante, une source, ou un petit ruisseau d'une eau très claire, un bois, & de belles promenades. Ils sont construits du meilleur bois de cedre & de sapin, environnés de colonnes, ornés de statues & de figures en reliefs. L'Autel, qui s'éleve au centre, offre une ou plusieurs Idoles d'or, d'argent, ou de bois doré; & vis-à-vis, on voit toujours un grand Candelabre, cou-

(24) *Voyez*, ci-dessus, la Description de ceux de Meaco, dans le Journal de Kæmpfer.

DESCRIPT. DU JAPON.

vert de bougies allumées, qui répandent une odeur agréable. Quoique, pour le ſpirituel, les Bonzes & les Temples du Budſo dépendent du Grand Pontife, qui fait ſa réſidence à Meaco, ſous l'autorité du Dairi, ils ſont, pour tout le reſte, comme ceux du Sinto, ſous la Juriſdiction immédiate de deux Officiers, nommés par l'Empereur Cubofama. Ces deux Surintendans de l'ancienne & de la nouvelle Religion jouiſſent d'une conſidération fort diſtinguée, à la Cour de Jedo. Les Jugemens de leur Tribunal ſont ſans appel; mais, pour l'exécution des Sentences de mort, ils doivent obtenir l'agrément des Supérieurs Eccléſiaſtiques.

Religieuſes du Budſo.

La Religion du Budſo a comme l'ancienne, des Filles récluſes, qui ſont chargées de l'éducation des jeunes perſonnes de leur Sexe. Elles ſe nomment Biconis, ou Bicunis, quoique la plûpart des Relations leur donnent le nom de Bonzies. Dans pluſieurs Provinces, on voit des Monaſteres des deux Sexes, qui ſe touchent; & des Temples, où les Bonzes & les Bicunis chantent les louanges de leurs Dieux à deux chœurs. Les Bicunis ſont auſſi partagées en pluſieurs Congréga-

tions ; ou plutôt chaque Secte de Bonzes a ſes Biconis. Leur habillement reſſemble beaucoup à celui de nos Religieuſes, & ne differe entr'elles, que par la couleur. Elles s'occupent à faire les robbes de papier & les autres bagatelles, dont les Bonzes amuſent la crédulité du Peuple. DESCRIPT. DU JAPON.

On remarque du Budſo, comme de l'ancienne Religion, qu'il a laiſſé dégénérer ſes Fêtes en ſpectacles (25), quoiqu'elles y conſervent une apparence plus religieuſe. Une des plus ſolemnelles eſt celle du quinziéme jour de la ſeptiéme Lune, qui porte le nom de Fête de l'Homme. Elle commence par une proceſſion, où paroiſſent d'abord quinze ou vingt Chars de triomphe, tirés chacun par trente, ou quarante hommes, & remplis de machines ſymboliques. Des troupes d'enfans, richement vêtus, accompagnent les machines, & jouent de toutes ſortes d'inſtrumens. Ceux qui ont fait la dépenſe des ornemens, ou qui ont préſidé à l'invention, ſuivent en bel ordre. D'autres Chars ſuccédent en plus grand nombre, ornés de peintures ex- Ses Fêtes. Fête de l'Homme.

(25) Le goût des Japonois pour la Comédie & les Scènes de Théâtre, ſe déclare dans tout ce qu'ils font. *Voyez*, ci-deſſus, le § des Sciences.

DESCRIPT. DU JAPON.

quiſes, chargés de repréſentations des plus beaux Monumens de l'Antiquité, avec un cortege de gens armés de toutes pieces. L'Aſſemblée ſe rend au Temple du Dieu, dont on célébre la Fête. Elle y demeure juſqu'au ſoir, pour en ſortir alors dans le même ordre. L'Idole ſuit la proceſſion, portée ſur un brancard, par des hommes qui ſemblent ſuccomber ſous le poids de la Majeſté Divine. La Maîtreſſe du Dieu paroît enſuite, portée auſſi ſur un brancard. Après quelques tours par la Ville, elle ſe rencontre, comme par hazard, vis-à-vis d'un troiſiéme brancard, où eſt l'épouſe légitime, dont les Porteurs ſe mettent alors à courir de tous côtés, & tâchent d'exprimer, par leur action, le chagrin que la Déeſſe reſſent de voir ſa Rivale. Il ſe communique bientôt à une partie du Peuple, qui fond en larmes. Tout le monde s'approche confuſément du brancard, comme ſi chacun vouloit prendre parti entre le Dieu, ſon Epouſe & ſa Concubine. Enfin l'Aſſemblée ſe ſépare en déſordre; & les Idoles reprennent le chemin du Temple.

Fête du Noxinion.

Dans une autre Fête, qui ſe célébre à Sacay, pendant la ſixiéme Lune, on choiſit les plus belles & les plus

grandes rues de la Ville ; & toutes les avenues ſont fermées par des barrieres. A l'heure marquée, on voit ſortir, d'une Maiſon de Bonzes, une Idole à cheval, le cimeterre à la main, ſuivie de deux Pages, dont l'un porte ſon arc & ſes fleches, & l'autre un oiſeau de proie. Quantité de gens ſuccédent, à cheval, ou à pied ; quelques-uns, avec une grande ſuite de Livrée, portant quelque choſe à la main, & répétant ſans ceſſe, d'un ton joyeux, *mille ans de plaiſir, mille milliers d'années de joye.* Les Bonzes du Monaſtere, d'où ce cortege eſt parti, viennent enſuite ; & derriere eux, une nombreuſe Nobleſſe à cheval. Une troupe de Sorcieres, dit l'Hiſtorien, vêtues de blanc, ſuit en chantant les louanges de leur Dieu. La marche eſt fermée par un magnifique Norimon, environné de gens armés, & porté par vingt hommes, qui répétent le même cri. Le Norimon eſt vuide ; cependant il reçoit du Peuple les mêmes reſpects que s'il étoit occupé par le Dieu même. On lui fait diverſes ſortes d'offrandes, qui tournent au profit des Bonzes. DESCRIPT. DU JAPON.

Une troiſiéme Fête, qui ſe célebre dans le cours de la ſeconde Lune, paroît peu mériter le nom de Solemnité Fête bizarre & ſanglante.

DESCRIPT. DU JAPON.

religieuſe. Des Cavaliers bien montés & bien armés, ſe rendent ſur une eſpece d'eſplanade. Chacun porte, ſur ſon dos, la figure du Dieu, dont il ſuit la Secte. En arrivant, ils forment divers eſcadrons. C'eſt le prélude d'un combat ſanglant, qui commence à coups de pierres; mais dans lequel on employe bientôt les fleches, les lances, & le ſabre. On ſe traite alors avec toute la fureur de la haine. Auſſi n'eſt-ce que le rendez-vous de tous ceux qui ont quelque querelle à vuider. Chacun ſe vange ſous le maſque de la Religion, & ſous les auſpices des Dieux. Le champ de bataille demeure couvert de morts & de bleſſés, ſans que la Juſtice ait droit de rechercher les motifs de cette violence. On juge qu'une Fête ſi ſinguliere a été inſtituée, pour décider, par les armes, la préſéance entre les Dieux du même Ordre.

Mariages, & divorces.

Kæmpfer ne nous apprend point en quoi conſiſtent les engagemens du Mariage, & quelles en ſont les Cérémonies (26). Mais il paroît que les inclinations

(26) On les trouve dans les Ambaſſades mémorables de la Compagnie Hollandoiſe. Mais l'Auteur ſe contredit en quelques endroits. Cependant on ne doit pas être ici plus difficile que le nouvel Hiſtorien du Japon, qui emprunte de lui ce détail, après avoir fait la même remarque.

» Encore

tions n'y ſont guéres conſultées. On ſe marie, au Japon, ſans s'être connu.

» Encore que les Japonois ayent autant de » femmes qu'ils en veulent, il n'y en a qu'une » de légitime & qui mange avec le mari ; toutes » les autres étant obligées » de le ſervir : auſſi ſes enfans héritent-ils de tous » les biens du Pere, qui » donne aux autres très » peu de choſe..... Toutes » choſes étant diſpoſées, » on va de grand matin » chez l'un & chez l'autre, qu'on met chacun » dans un caroſſe, tiré par » des bœufs, ou par des » chevaux ; puis on les » méne hors de la ville, » au ſon de pluſieurs inſtrumens, ſur une colline, où chacun va par » des chemins différens, » au milieu d'une grande » foule, d'où ils auroient » peine à ſortir, ſi des Archers ne fendoient la » preſſe. Après le caroſſe » du Marié, ſuivent quantité de chariots, chargés » de préſens, pour la Mariée, ou plutôt de ſon » douaire ; & au même-» temps qu'elle le reçoit, » elle le donne à ſes Parens, en reconnoiſſance » de la peine qu'ils ont » priſe à l'élever. Ainſi un » Pere eſt riche (*), ſuivant le nombre de ſes » filles, principalement ſi » elles ſont belles ; celles-ci, étant miſes à bien » plus haut prix que les » autres.... Un peu avant » que d'arrivet à la colline, le Marié ſort de ſon » caroſſe ; & pendant » qu'elle y monte ſeule, » le Mari avance ſeul auſſi, l'un & l'autre n'étant » eſcortés que de leurs » Parens & de quelques » joueurs d'Inſtrumens, » qui les accompagnent ; » ce qui ſe fait par des » montées coupées d'une » barriere, qui ſépare en » montant les Mariés de » leurs proches. Au haut » de la colline, tous ces » gens ſe ſéparent, & » prennent place, les Parens derriere la Mariée, » & tous les joueurs d'Inſtrumens derriere le Marié, l'un & l'autre un » peu éloignés. Ces Parens » ſont deux à deux, ſous un » Paraſol porté par des » Valets, pendant que de

(*) Après avoir dit que le mari & la femme ne diffèrent que très peu en biens, en âge & en qualité, il aſſure qu'au Japon, non-ſeulement un homme épouſe une fille ſans bien, mais qu'il eſt même obligé de leur donner un Douaire.

DESCRIPT. DU JAPON.

Ce ſont les Parens, des deux côtés, qui forment le nœud. A la vérité, cet

» l'autre côté les joueurs » d'Inſtrumens mettent en » pratique tout ce qu'ils » ſavent ; les uns étant aſ- » ſis à terre, & faiſant je » ne ſais quel bruit, ſur » je ne ſais quels Inſtruſ- » temens, qui n'ont rien » de ſemblable aux nôtres. » D'autres frappent, avec » des bâtons, ſur des bou- » les de cuivre, leſquelles » étant creuſes, & pen- » dues à des chaînes, qui » ſont attachées à deux » gros bâtons en travers, » font un certain bruit, » ſur lequel ces gens ſe re- » muent en cadence.

» Entre les Parens des » Mariés & les joueurs » d'Inſtrumens, eſt une » tente fort éclairée. Tout » le dehors eſt couvert de » papier huilé ; mais le » dedans eſt tapiſſé d'une » belle étoffe de ſoie. Sa » figure, qui eſt octogo- » ne, finit inſenſiblement » par ſix pointes, ou py- » ramides, ſoutenues de » quatre piliers. Au mi- » lieu de la tente, eſt un » fort bel Autel, où eſt le » Dieu du Mariage, re- » preſenté avec une tête » de chien, les bras ou- » verts, & un fil de lai- » ton entre les mains. Par » la tête de chien, les Ja- » ponois veulent faire en- » tendre que la fidélité & » la vigilance ſont néceſ- » ſaires dans le mariage ; » comme par le fil de lai- » ton, ils repréſentent l'u- » nion étroite qui doit être » entre les Mariés.... De- » vant l'Idole, il y a un » Prêtre, à la main droite » duquel eſt la Mariée, & » à la gauche le Marié, » chacun deſquels tient en » main une torche arden- » te. La Mariée allume la » ſienne aux lampes, qui » brûlent à l'entour de la » tente ; pendant que le » Prêtre marmotte je ne ſais » quelles paroles... Après, » le Marié allume la ſien- » ne à celle de la Mariée, » & les Aſſiſtans font un » cri de joie, & leur ſou- » haitent toute ſorte de » proſpérité dans la ſuite » de leur mariage, à quoi » le Prêtre ajoute ſa béné- » diction..... Pendant que » les nouveaux Mariés ſont » occupés ſur la colline à » leurs cérémonies ; ceux » qui ſont demeurés à pied » ne le ſont pas moins ; » les uns à jetter dans le » feu les babioles de la » Mariée, lorſqu'elle étoit » encore enfant ; d'autres » à mettre en mille poſtu- » res un rouet, une que- » nouille ; d'autres enfin à » faire la ronde à l'entour » du chariot où eſt l'ar- » gent, qui lui eſt donné

aveugle Contrat n'eſt pas gênant, puiſque la liberté de ſe ſéparer eſt égale pour les deux Sexes, & que les hommes peuvent avoir autant de Concubines qu'il leur plaît. Cependant l'adultere eſt puni de mort, dans les femmes; & quelquefois une ſimple liberté leur coûte la vie. Les Japonois ſont peut-être les ſeuls hommes du Monde, qui ayent trouvé l'art de gagner & de ſe conſerver le cœur de leurs femmes, par cette rigueur; car on vante leur attachement & leur fidélité. Les Hiſtoires du Japon en offrent de continuels exemples. On y voit des femmes

DESCRIPT. DU JAPON.

Comment les Matis s'aſſurent le cœur de leurs femmes.

» pour ſa dot.... Pour con-
» cluſion, les Prêtres tuent,
» au pied de la colline,
» deux bœufs de Siam &
» quelques moutons (*),
» qu'ils ſacrifient au Dieu
» du Mariage..... On ra-
» mene enſuite la Mariée
» dans ſon caroſſe, parmi
» les cris de joie du Peuple
» & l'harmonie des Muſi-
» ciens, au logis du Ma-
» rié, où cependant de jeu
» nes gens ſont occupés,
„ les uns à planter des pa-
„ villons ſur la terraſſe,
„ & ſur d'autres lieux éle-
„ vés; d'autres à ſe parer
„ de guirlandes, & à ſe-
„ mer des fleurs dans tous
„ les endroits de la Mai-
„ ſon. Cette Fête, dont la
„ la dépenſe eſt incroia-
„ ble, dure ordinairement
„ huit jours.

„ L'âge auquel les Ja-
„ ponois marient leurs fil-
„ les eſt quinze ou ſeize
„ ans, & rarement plûtard. Il arrive même
„ aſſez ſouvent qu'on les
„ engage dès le Berceau.
Hiſtoire du Japon, Tome I, pages 395 & précédentes.

(*) L'Hiſtorien, du Japon, remarque qu'il n'y a des moutons, dans ces Iſles, que depuis que les Portugais y en ont porté; & que les bœufs, qu'on nomme les bœufs de Siam, ſont des buffles, naturels au pays. *Tome I, page 374.*

DESCRIPT. DU JAPON.

qui ſe laiſſent mourir de faim, dans le chagrin de ne pouvoir trouver d'autre voie pour ſuivre leurs maris au tombeau. Il eſt difficile d'accorder ce fond de tendreſſe, avec l'uſage qui permet aux peres & aux meres d'expoſer les enfans qu'ils ne ſont point en état d'élever. Peut-être croyent-ils faire un acte d'humanité, en délivrant ces innocentes créatures, d'une vie qui leur deviendroit à charge. Les perſonnes aiſées, qui n'ont pas d'enfans, adoptent ceux de leurs Parens & de leurs Amis qui en ont un trop grand nombre.

Expoſition des enfans.

Alliances & héritages.

Dans les Alliances, on ne reſpecte que le premier degré du ſang, ſur lequel on ne ſe relâche jamais. Lorſque les aînés des familles ſont parvenus à l'âge viril, les Peres prennent le parti de ſe retirer; & leur abandonnant la conduite de leurs biens, ils ne s'en réſervent que ce qui eſt néceſſaire à leur ſubſiſtance, & à l'entretien de leurs autres enfans. Le partage des cadets eſt modique. Les Filles ne portent à leurs Maris que ce qu'elles ont ſur elles.

Trois Ordres des conditions communes.

Il paroît que, dans les conditions communes, on obſerve les mêmes degrés & les mêmes proportions que parmi la Nobleſſe, mais ſans aucune mar-

que de dépendance, ou de ſubordination. Les Marchands compoſent le premier Ordre; les Artiſans, le ſecond; & les Laboureurs, le troiſiéme: mais un Laboureur n'eſt guéres diſtingué des Valets de ſon Maître; car tous les Japonois, qui poſſédent des Terres, ſont dans l'uſage de les faire valoir eux-mêmes. Ainſi tous les Domeſtiques peuvent être compris dans le troiſiéme Ordre; & l'idée, qu'on a donnée de la Police, doit faire juger qu'il comprend même les ſimples Soldats.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les Funérailles du Japon, auxquelles ce récit conduit aſſez naturellement, ſont plus uniformes qu'on ne doit ſe l'imaginer de cette multitude de Sectes, & de la variété de leurs opinions. Les Miniſtres des Temples vont prendre le corps, & le portent en chantant dans leur Cloître, où ils l'enterrent, ſans autre rétribution que ce qui leur eſt offert à titre d'aumône. Mais, avant la mort du Malade, ils ont employé tous leurs ſoins à ſe procurer une partie de ſon bien. A l'égard des perſonnes de qualité, on nous repréſente ce qui ſe pratique à Meaco, où l'on peut croire que la préſence du Dairi a fait conſerver le plus ancien uſage.

Funérailles du Japon.

DESCRIPT. DU JAPON.

Une heure avant que le corps ſoit tranſporté, les Amis du Mort ſe rendent en cérémonie, & magnifiquement vêtus, au lieu de la ſépulture, comme pour en prendre poſſeſſion. A l'heure marquée, le convoi marche dans cet ordre : 1°. Les femmes, parentes ou amies du Mort, vêtues de blanc, & la tête couverte d'un voile de différentes couleurs. Elles ſont accompagnées de leurs Suivantes ; & les plus qualifiées ſont portées dans leurs Norimons, dont l'appareil ne ſe ſent point d'une cérémonie lugubre. 2°. Les principales perſonnes de la Ville, qui veulent témoigner leur reſpect pour la mémoire de leur Supérieur, ou de leur égal, & qui ſont parées comme s'ils venoient aſſiſter à ſa nôce. 3°. Après un aſſez grand intervalle, le Supérieur des Bonzes de la Secte du Mort, tout couvert de ſoie & d'or, porté dans un ſuperbe Norimon au milieu d'une troupe de Bonzes, revêtus d'une ſorte de ſurplis, & d'un manteau noir par-deſſus. 4°. Un homme ſeul, en habit cendré ; couleur, qui eſt de deuil, comme le blanc ; & portant une torche de pin. 5°. Deux cens Bonzes chantant, avec une eſpece de Bedeau, qui frappe ſans ceſſe ſur un baſſin. 6°. Pluſieurs

autres Officiers, dont chacun porte au bout d'une longue pique, un grand panier de carton, plein de feuilles, ou d'autres fleurs artificielles, qui étant secouées, forment une sorte de pluie: tandis que le peuple, aussi transporté de joie que si ces fleurs tomboient véritablement du Ciel, s'écrie que le Mort est entré dans son Paradis. 7°. Huit jeunes Bonzes, de dix-huit à vingt ans, portant, sous le bras, de grandes baguettes renversées, au bout desquelles on lit, sur de petits drapeaux, le nom du Dieu de la Secte. Ce nom est écrit aussi sur dix lanternes fermées d'une toile fine, & portées par dix autres Bonzes, qui suivent immédiatement, & qui sont précédés de deux petites torches destinées à mettre le feu au bucher. Elles sont portées par un Officier, en habit cendré. 8°. Une troupe de gens, vêtus de la même couleur, & la tête couverte de chapeaux, de figure triangulaire, noués sous le menton. Ces chapeaux sont de cuir noir, & luisant comme l'acier le plus poli. Le nom du Dieu y est écrit en gros caracteres. Il l'est aussi en lettres d'or, sur un grand écriteau de toile fine, porté par un autre homme.

DESCRIPT. DU JAPON.

Après ce cortege, le corps paroît,

DESCRIPT. DU JAPON.

dans un Norimon extrêmement orné, ſoutenu par quatre Porteurs. Il eſt vêtu de blanc, & dans la poſture, où l'on eſt en priant. Par-deſſus ſes habits il porte une robbe de papier, où ſont écrits des caracteres myſtérieux, qui doivent lui faire ouvrir l'entrée du Ciel. Ses enfans ſont autour de lui, dans leurs plus riches habillemens; & le plus jeune porte une torche allumée, avec laquelle il doit mettre le feu au bucher. On y arrive. Il eſt conſtruit dans une foſſe, au milieu d'un champ fermé de murailles, qui ſont tendues de drap noir, & dans l'enceinte deſquelles on entre par deux portes. Aux deux côtés du bucher s'offrent deux tables, dont l'une eſt chargée de toutes ſortes de rafraîchiſſemens, & l'autre d'un grand braſier.

Auſſi-tôt que le corps eſt entré dans l'enceinte, les Bonzes le placent, avec le Norimon, au milieu du bucher. Leur Chef s'approche; & recevant la torche allumée du plus jeune des fils du Mort, il tourne trois fois, autour du bucher, en la remuant, comme nos Prêtres remuent l'encenſoir. Enſuite, après avoir récité quelques prieres, il la rend à celui des mains duquel il l'a reçue, qui la jette

à l'inſtant au milieu du bucher. Les deux autres torches, qu'on allume auſſitôt, ſervent à mettre le feu en pluſieurs autres endroits du bucher, où l'on jette en même temps de l'huile, des parfums, & d'autres matieres combuſtibles. Lorſque le corps eſt conſumé, la famille environne la table du braſier, y répand des parfums, & rend à genoux des adorations au Mort, dont on ſuppoſe que l'ame eſt admiſe au commerce de ſes Dieux. On donne enſuite, à chaque Bonze, une rétribution convenable à ſa dignité. Les moindres préſens ſont de la valeur d'un ducat; & les plus conſidérables d'environ vingt écus. Le lendemain, les Parens & les Amis du Mort vont recueillir ſes cendres, & les mettent dans un vaſe doré, qu'ils couvrent d'un voile fort riche, & qu'ils placent dans l'endroit même où étoit le bucher. Il y demeure ſept jours, pendant leſquels les Bonzes y vont faire leurs prieres. Delà, il eſt porté au lieu qui eſt deſtiné pour ſa ſituation fixe, & poſé ſur une eſpece de piedeſtal, où le nom du Mort & celui de ſa Secte ſont gravés. Sept mois après, on recommence les mêmes cérémonies. Elles ſe renouvellent au bout de ſept années, & quel-

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

quefois même de quinze en quinze jours, ſuivant la dépenſe que la famille y veut faire ; car les Bonzes ſont toujours prêts, lorſque le payement eſt certain. Ce cérémonial, obſerve l'Hiſtorien, fait connoître que l'idée de la mort n'a rien de lugubre pour les Japonois, & qu'ils la regardent moins comme un mal, que comme un paſſage qui conduit au bonheur.

Forme & durée du deuil.

Le deuil dure deux ans, pendant leſquels on doit ſe priver de toute ſorte de plaiſir : c'eſt-à-dire, qu'après avoir commencé par prendre part au bonheur du Mort, on pleure enſuite ſa perte. La maniere, dont on eſt vêtu dans cet intervalle, paroît capable d'inſpirer la triſteſſe. Les hommes le ſont à-peu-près comme les femmes. On porte pour coeffure, dans les deux Sexes, une eſpece de bandeau quarré, auquel eſt couſu un grand linge, qui tombe par derriere comme un crêpe. La robbe de deſſus eſt d'une largeur extraordinaire, & ſe ferme ſur l'eſtomac. Elle doit être tout unie, & ſans doublure. La ceinture, qui eſt fort large & en rezeau, fait ordinairement deux tours ; & tout l'habillement doit être de toile crue. Cette ſimplicité eſt accompagnée d'une ſinguliere modeſ-

tie. On marche lentement, les yeux baiſſés, & les mains repliées dans les manches. DESCRIPT. DU JAPON.

L'Hiſtorien a recueilli des mêmes Mémoires, que dans une Secte du Japon, où l'on croit que les Ames employent trois ans à ſe rendre au Paradis de leur Dieu, on ſuppoſe auſſi que, pendant ce voyage, elles reviennent chaque année dans leur famille; ſuppoſition fort ridicule, puiſque ſe retrouvant toujours au point d'où elles ſont parties, elles ne pourroient jamais arriver à leur terme. On n'a pas laiſſé d'établir, pour les recevoir, une Fête, qui ſe célebre le treiziéme jour de la ſeptiéme Lune. Toutes les Maiſons ſont fort ornées. Le ſoir, qui précede la Fête, chaque famille ſort de la ville avec beaucoup d'appareil. En arrivant au lieu, où doivent ſe rendre les Ames, chacun leur fait de grands complimens ſur leur retour. On les invite à ſe repoſer. On leur préſente des rafraîchiſſemens, & l'on commence avec elles une converſation aſſez plaiſante, qui ne dure pas moins d'une heure. Enſuite une partie de la famille prend congé d'elles, pour aller préparer tout ce qui eſt néceſſaire dans la Maiſon. Les autres demeurent quel- Fête du retour des Ames.

DESCRIPT. DU JAPON.

que-temps encore à les entretenir : puis, ils les invitent à venir avec eux. La converſation continue pendant le chemin. Un grand nombre de flambeaux les accompagnent. En entrant dans la ville, ils la trouvent éclairée par des illuminations. L'intérieur des Maiſons n'eſt pas moins éclatant de lumieres, & les tables y ſont magnifiquement ſervies. Les Morts ont leurs couverts, comme les Vivans; & ſuivant le principe des Japonois, qui croyent les Ames formées d'une matiere extrêmement ſubtile, on ne doute pas qu'elles ne ſucent la plus pure ſubſtance de tous les mets, qu'on leur préſente. Après le repas, chacun va rendre viſite aux Ames de ſes Amis & de ſes Voiſins. La nuit ſe paſſe à courir ainſi dans toute la ville, & la Fête dure juſqu'à la fin du jour ſuivant. Alors les Ames, qu'on croit ſuffiſamment délaſſées & rafraîchies, ſont reconduites, avec la même cérémonie, juſqu'au lieu où l'on étoit allé pour les recevoir. Les campagnes ſont encore éclairées cette nuit, afin qu'elles puiſſent retrouver leur chemin; & de peur qu'il n'en ſoit reſté quelques-unes dans les Maiſons, & qu'elles n'ayent de l'embarras à rejoindre les autres, on

Comment les Ames ſont congédiées.

jette quantité de pierres ſur les toîts, & l'on viſite avec ſoin tous les Appartemens, en donnant, de toutes parts, de grands coups de bâton. La crainte d'être incommodés par les apparitions de ces fâcheux Hôtes, n'a pas peu de part au dernier acte (27). DESCRIPT. DU JAPON.

Kæmpfer eſt le ſeul Voyageur, qui parle avec quelque étendue d'une Secte conſidérable, qu'il nomme Siuto (28), & qui n'eſt compoſée que de Philoſophes. Elle reconnoît, pour ſon Auteur, le célebre Confucius, ou Kooſi, dont la mémoire n'eſt pas moins reſpectée au Japon qu'à la Chine. Il naquit, ſuivant Kæmpfer, il y a 2243 ans (29). Mooſi, un de ſes Diſciples, ayant beaucoup contribué à la propagation de ſa Doctrine, par la publication d'un Livre, qui en contient les principes, elle ſe répandit, au Japon, preſqu'auſſi-tôt que dans ſa Patrie. Il paroît qu'elle porta les premieres atteintes à l'ancienne Religion du Pays, Secte Philoſophique du Siuto.

(27) Hiſtoire du Japon, *ubi ſuprà, pages 389 & précédentes.*

(28) Ce mot ſignifie voye ou méthode des Philoſophes.

(29) A compter, dit-il, depuis la cinquiéme année de l'Ere Japonoiſe, qui ſe nomme Genrokf. Il écrivit en 1692. Le Pere Couplet met la naiſſance de Confucius, cinq cens cinquante & un ans avant Jeſus Chriſt, & cent neuf ans après la fondation de l'Empire Japonois.

DESCRIPT. DU JAPON.

& qu'elle fut comme la premiere barriere, qui arrêta l'inondation des nouvelles Sectes venues des Indes. Ses Sectateurs ne renoncerent pas tout d'un coup au culte des Camis; mais ils ceſſerent de les regarder comme des Dieux, quoiqu'extérieurement ils ſe conformaſſent à ce qui étoit établi par les Loix ou par l'uſage; ce qu'ils n'avoient jamais fait pour le culte des Fotoques.

Sa Doctrine.

Kæmpfer nous donne une courte expoſition de leur Philoſophie. Elle ſe réduit, dit-il, à cinq Articles, qu'ils appellent Dſin, Gi, Re, Tſi, & Sin. Dſin, leur enſeigne à mener une vie vertueuſe; & de-là vient qu'un homme vertueux eſt honoré du nom de Dſinja. Gi donne des leçons de juſtice; & Re en donne de politeſſe. Tſi établit les maximes d'un bon & ſage Gouvernement. Sin traite de la conſcience pure & de la droiture du cœur. Cette Secte de Moraliſtes ne reconnoît point la tranſmigration des ames. Elle admet une ame du Monde, un eſprit univerſel, une puiſſance répandue dans l'Univers, qui anime tout, & qui reprend les ames ſéparées des corps, comme la Mer reçoit toutes les rivieres & toutes les eaux qui s'y jettent. Cette ame du Monde eſt le réceptacle

commun des ames, d'où elles peuvent sortir pour animer d'autres Créatures. Les Sectateurs du Siuto la confondent avec l'Etre Suprême, & lui attribuent toutes les perfections qui n'appartiennent qu'à Dieu. Ils employent fréquemment le mot de Ten, qui signifie Ciel ou Nature; par exemple, c'est le Ciel, ou la Nature, qu'ils remercient de tous les biens sensibles qu'ils croyent en recevoir. Cependant quelques-uns d'entr'eux, avec lesquels Kæmpfer s'entretint familiérement, reconnoissoient un Etre intellectuel, incorporel, gouverneur & directeur, non pas Auteur, de la Nature (30). Ils prétendent même qu'il est une production de la Nature, engendrée par *In* & *Jo*, c'est-à-dire, le Ciel & la Terre; l'un actif, l'autre passif; l'un principe de génération, l'autre de corruption. C'est de la même maniere, disent-ils encore, que les Puissances naturelles sont des Etres spirituels. Ils croient le Monde éternel. Ils suppoſent que les hommes & les animaux ont été produits aussi par In & Jo. Comme ils n'admettent aucune des Divinités du pays, ils n'ont, ni Temples, ni forme de culte. Ils se

DESCRIPT. DU JAPON.

Ses Sectateurs n'ont ni Temples ni Culte.

(30) *Voyez*, ci-dessus, dans la Description de la Chine, les véritables principes de Confucius.

DESCRIPT. DU JAPON.

conforment aux uſages généraux de leur Patrie, en célébrant la mémoire de leurs Parens morts; c'eſt-à-dire, que mettant toutes ſortes de viandes ſur une table, & faiſant brûler des chandelles devant leurs Images, ils ſe proſternent juſqu'à terre pour leur rendre ce qu'ils doivent aux Loix du ſang. Dans cette ſolemnité, qui s'obſerve tous les mois ou tous les ans, ils prennent leurs plus beaux habits, après s'être lavés & purifiés l'eſpace de trois jours, pendant leſquels ils n'approchent point de leurs femmes, & ne touchent à rien d'impur. Les Moraliſtes ne brûlent point leurs Morts. Ils gardent les corps pendant trois jours, après leſquels ils les mettent dans un cercueil, couchés ſur le dos, & la tête élevée. Le cercueil eſt rempli de parfums, pour en éloigner la corruption; & la ſépulture ſe fait ſans cérémonie.

Leur mépris pour la Mort.

Cette Secte croit la mort non-ſeulement permiſe, mais glorieuſe & louable, lorſqu'elle eſt néceſſaire pour éviter une fin honteuſe, ou pour ſe dérobber à des Ennemis vainqueurs. On ſoupçonnoit autrefois les Sectateurs du Siuto de favoriſer la Religion Chrétienne. Auſſi, lorſqu'elle fut extirpée par les ſupplices, on leur ordonna

d'avoir chez eux une Idole, ou du moins le nom de quelque Divinité du pays, placé dans un lieu honorable de leurs Maiſons, avec un vaſe rempli de fleurs & un encenſoir devant cette eſpece d'Autel. Ils choiſiſſent ordinairement l'Idole de Quanwon, ou celle d'Amida, qu'ils placent derriere leur foyer. On voit, dans leurs Ecoles publiques, le portrait de Confucius. Il n'y a pas long-temps qu'un Empereur Cuboſama fit bâtir, dans Jedo, deux Temples à l'honneur de ce Philoſophe; & lorſqu'il les viſita, pour la premiere fois, il fit, à ceux qui l'accompagnoient, un fort beau diſcours ſur le mérite de ce Chef de la Philoſophie Chinoiſe. Mais ce reſte de vénération n'empêche pas que depuis la ruine du Chriſtianiſme, le nombre des Partiſans du Siuto ne ſoit fort diminué. La rigueur des Edits impériaux s'eſt étendue juſqu'à leurs Livres, qu'on ne lit point aujourd'hui ſans crainte. Ils faiſoient autrefois les délices de tout le monde; les Arts & les Sciences étoient comme le partage de cette Secte, & l'on aſſure qu'elle comprenoit alors la plus grande partie de la Nation.

Cauſe de leur diminution.

Trente ans avant l'arrivée de Kæmpfer, au Japon, le Prince de Siſen &

Efforts d'un Prince pour relever cette Secte.

DESCRIPT. DU JAPON.

d'Inaba, Protecteur du Siuto & des Sçavans, avoit entrepris de faire revivre, dans ses Etats, cette Philosophie presqu'éteinte. Il avoit fondé une Université dans cette vûe ; & les Sçavans, rassemblés de toutes parts, y trouverent toutes sortes de faveurs & de privileges. Mais les Bonzes, qui se crurent menacés de leur ruine, firent tant de bruit aux deux Cours Impériales, que le Prince de Sisen auroit payé son entreprise de sa tête, s'il n'eût pris le parti de renoncer aux affaires, après avoir remis ses Etats entre les mains de son fils. Cette démarche appaisa ses Ennemis, & lui procura une vie tranquille. Quoiqu'on ne pût douter que son Successeur ne fût dans les mêmes principes, ce jeune Prince se conduisit avec tant de prudence, que du temps de Kæmpfer, il jouissoit paisiblement de ses Etats, dans une parfaite liberté de penser (31).

(31) Kæmpfer, Tome II., pages 75 & précédentes.

§ IX.

Hiſtoire Naturelle du Japon.

Climat & Saiſons.

LE nouvel Hiſtorien s'eſt attaché avec tant d'exactitude & de fidélité à recueillir toutes les obſervations de Kæmpfer, que dans un article ſi curieux on peut prendre indifféremment l'un ou l'autre pour guide. Les Japonois, diſent-ils tous deux, vantent beaucoup leur climat. Il doit être effectivement fort ſain, puiſqu'on y vit très long-temps, que les femmes y ſont très fécondes (32), & qu'on y eſt ſujet à peu de maladies. Le temps néanmoins y eſt fort inconſtant. En Hyver, l'air eſt chargé de neige & produit de fortes gelées. En Eté, ſurtout dans les jours caniculaires, il eſt d'une chaleur inſupportable. Les pluies ſont fréquentes pendant toute l'année; mais les plus grandes tombent aux mois de Juin & de Juillet, que cette raiſon a fait nommer Satſuki, ou les mois d'eau. Cependant la ſaiſon des pluies

(32) On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, un village du Ximo, dont tous les Habitans étoient fils, petit-fils & arriere petits-fils d'un ſeul homme, qui vivoit encore.

DESCRIPT. DU JAPON.

n'a pas, au Japon, cette régularité qu'on obſerve dans les Contrées plus chaudes des Indes orientales. Le tonnerre & les éclairs y ſont fort fréquens.

Qualités de la Mer du Japon.

L'agitation continuelle de la mer qui environne ces Iſles, joint au grand nombre d'écueils dont elle eſt parſemée, en rendent la navigation fort dangereuſe. On ne voit, nulle part, tant de ces trompes ou de ces colonnes d'eau, dont on a donné plus d'une fois la deſcription dans ce Recueil. Les Japonois les prennent pour des dragons d'eau, qui ont une longue queue. Auſſi les nomment-ils dans leur langue *Tatſmaki*, c'eſt-à-dire, dragons jailliſſans. Les Côtes du Japon ont deux fameux tournans, qui en augmentent le danger. Le premier, nommé Faiſaki, eſt au-deſſus de l'Iſle d'Amakuſa. Il n'eſt jamais plus redoutable que dans les baſſes marées; car lorſque la mer eſt haute, il ſe trouve de niveau avec la ſurface des flots, & le moindre vent aide à s'en tirer: mais auſſi-tôt qu'elle commence à baiſſer, on le voit tournoier d'abord avec violence, & puis tomber tout d'un coup juſqu'à la profondeur de quinze braſſes, entraînant, avec une extrême rapidité, tout ce qui ſe rencontre dans

ſon courant, & le briſant contre les rochers qu'il renferme. Les débris demeurent quelquefois abîmés au fond de l'eau, & quelquefois ils ſont rejettés à la diſtance de pluſieurs milles (33). Le ſecond tournant eſt proche des Côtes de la Province de Kijnokuni. On le nomme Awano Narratto, c'eſt-à-dire, bruiſſement d'Awa, parce que cette Province en eſt voiſine. Il ſe précipite avec tant d'impétuoſité autour d'une petite Iſle, compoſée de rochers, que la violence de cette agitation la fait trembler continuellement. Il ne laiſſe pas d'être le moins dangereux, parce que le bruit, qui ſe fait entendre de fort loin, excite la défiance & les précautions. Ce terrible écueil eſt un fond inépuiſable d'alluſions, pour les Poëtes & les Prédicateurs Japonois (34).

DESCRIPT. DU JAPON.

En général, le terroir du Japon eſt montagneux, rempli de pierres, & naturellement peu fertile. Mais l'induſtrie & le travail infatigable des Habitans leur font tirer, des rochers mêmes & des lieux les plus ſecs, tout ce qui eſt néceſſaire à leur ſubſiſtance. D'ailleurs la mer leur fournit abon-

Terroir du Japon.

(33) Kæmpfer, Tom: I, page 162.
(34) *Ibidem.*

DESCRIPT. DU JAPON. Ses Rivieres.

damment du poiſſon, & toutes ſortes de coquillages. L'eau douce ne leur manque pas. Ils ont, de toutes parts, des lacs, des fontaines & des rivieres ; quelques-unes ſi rapides, qu'on ne les paſſe point ſans danger, & qu'il n'eſt pas poſſible d'y conſtruire des Ponts. Auſſi la plûpart ont-elles leur ſource ſur des montagnes, d'où elles deſcendent avec d'autant plus d'impétuoſité, qu'elles ſont groſſies par les grandes pluies des mois de Juin & de Juillet. On diſtingue, entre les plus célebres ; 1°. Celle d'Uſin, qui eſt large d'un quart de lieue d'Allemagne. Elle tombe du ſommet d'une montagne, avec tant de rapidité, que pour la paſſer à gué, dans les temps mêmes où l'eau monte à peine aux genoux, un Voyageur eſt obligé de faire conduire ſon cheval par cinq hommes robuſtes, qui connoiſſent parfaitement le canal. Les accidens y ſont néanmoins aſſez rares, parce que, ſuivant la Loi du pays, les guides ſont reſponſables de la ſûreté des Paſſans. 2°. La riviere d'Omi, qui tire ſon nom de la Province où elle prend ſa ſource, & qui ſe forma dans l'eſpace d'une nuit, 285 ans avant l'Ere Chrétienne. 3°. Celle d'Aska, remarquable par le changement con-

tinuel de ſon lit. Kæmpfer ne nomme aucune riviere du Japon, qui paroiſſe d'un long cours & fort navigable. DESCRIPT. DU JAPON.

On connoît peu de pays auſſi ſujets aux tremblemens de terre. Ils y ſont ſi fréquens, que les Habitans s'en allarment peu ; quoiqu'ils ſoient quelquefois aſſez violens pour renverſer des villes entieres. Le peuple attribue ces violentes ſecouſſes à une groſſe baleine, qui ſe remue ſous terre. On fait un récit effraiant (35) des deſordres qu'elles cauſerent en 1586, depuis la Province de Sacaja juſqu'à Meaco. La ville de Jedo, réſidence des Empereurs Cuboſamas, fut preſqu'entiérement abîmée en 1703 ; & plus de deux cens mille Japonois furent enſévelis ſous ſes ruines. En 1730, on publia, dans toutes les Nouvelles de l'Europe (36), que Meaco ancienne Capitale de l'Empire, & ſéjour ordinaire des Dairis, avoit été renverſée dans toute ſon étendue, avec perte d'un million d'Habitans. Kæmpfer

Tremblemens de terre, communs au Japon.

Leurs terribles effets.

(35) Le Pere de Froes, dans une Lettre dattée de Simonoſeki, dans la Province de Nagaſta, le 15 d'Octobre 1586. *Voyez* le Recueil du Pere Hay *de rebus Japonicis*. Le même Recueil contient le récit d'un autre accident de la même nature, arrivé dix ans après.

(36) Gazette de France, article de Vienne du premier Novembre 1730.

DESCRIPT. DU JAPON.

nomme quelques parties du Japon, telles que les Iſles de Gotto & la petite Iſle de Sikubuſima, qui n'ont jamais ſenti la moindre ſecouſſe. Tous conviennent du fait, dit-il; mais les uns attribuent cette exception à la faveur d'un Dieu tutelaire; & d'autres, moins ſuperſtitieux, prétendent l'expliquer par les principes d'une fort mauvaiſe Phyſique. Ils ſuppoſent que ces cantons portent immédiatement ſur le centre de la terre (37). Le nouvel Hiſtorien, rapprochant diverſes obſervations de Kæmpfer, trouve une explication fort naturelle dans le grand nombre de

Volcans.

Volcans qu'on voit au Japon. Une petite Iſle, voiſine de Firando, a brûlé pendant pluſieurs ſiécles. Une autre, vis-à-vis de Satſuma, jette continuellement du feu. Dans la Province de Fingo, ſur la cime d'une haute montagne, on voit une large ouverture, qui étoit autrefois la bouche d'un Volcan, quoiqu'il n'en ſorte plus rien depuis quelques années. Dans la Province de Chicugen, près d'un lieu nommé Kujanoſſa, une Mine de charbon, qui s'eſt enflammée par la négligence des Ouvriers, n'a pas ceſſé de brûler depuis. La montagne de Feſi, dans le

(37) *Ibid*, page 165.

voiſinage

voiſinage de Surunga, fameuſe par ſa hauteur, par ſa forme, qui repréſente celle d'un chapeau, & par la neige dont elle eſt toujours couverte, exhaloit autrefois des flammes. Elles ont diſparu, depuis que le feu a fait une ouverture au côté de la montagne; mais on en voit encore ſortir une fumée noire, accompagnée d'une puanteur inſupportable. La terre y eſt chaude, & même brûlante en divers endroits. Il en ſort pluſieurs ſources d'eau chaudes, dont on vante la vertu pour les maux vénériens (38). Le Japon a quantité d'autres Volcans, & diverſes ſortes d'eaux médecinales. Caron parle de pluſieurs ſources, qui paſſent par des Mines de cuivre, de ſalpêtre, de ſouffre, de ſel, de fer & d'étain. Il en vit une, qui vient d'une Mine d'étain, & qui ſort d'une grotte, dont l'entrée a dix pieds d'ouverture. Autant que la vûe peut s'étendre dans l'obſcurité, on découvre, autour de cette grotte, des pierres taillées en pointe, comme des dents d'éléphant. L'eau eſt d'une chaleur temperée. Il vit une au-

DESCRIPT. DU JAPON.

Eaux chaudes & minérales.

(38) Le Mal, qu'on nomme en France mal de Naples, porte au Japon le nom de mal Portugais, parce qu'il n'y étoit pas connu avant l'arrivée des Portugais.

DESCRIPT. DU JAPON.

tre fontaine, qui ne coule ordinairement que deux fois le jour, l'eſpace d'une heure à chaque fois : mais lorſque le vent ſouffle de l'Eſt & qu'il eſt violent, elle coule à trois ou quatre repriſes, dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Enfin, le même Voyageur décrit une autre ſource, qui a quelque choſe encore de plus ſingulier. Elle ſort d'une eſpece de puits, dont les côtés ſont garnis de pierres fort groſſes & fort peſantes. Elle ne coule qu'à certaines heures ; mais elle coule avec tant d'abondance & avec un vent ſi fort, que les pierres en ſont ébranlées. La premiere eau ſort à la hauteur de trois ou quatre braſſes. Sa chaleur ſurpaſſe le degré auquel on peut échauffer l'eau commune, & ſe conſerve auſſi beaucoup plus long-temps. Le canal, par lequel cette eau paſſe, eſt revêtu de fortes pierres ; précaution qu'on a crue néceſſaire pour empêcher qu'elle ne brûle la terre : & du grand canal, on en a tiré pluſieurs petits, qui conduiſent l'eau juſqu'au logement des Malades.

Abondance de ſouffre.

Cette multitude de Volcans & de bains chauds prouve aſſez que la terre du Japon renferme beaucoup de ſouffre. Mais on en a beaucoup d'autres

preuves. Kæmpfer connoiſſoit peu de pays où ce minéral, qui eſt la ſource de tous les métaux, ſoit en plus grande abondance. On en tire ſurtout une ſi prodigieuſe quantité d'une Iſle de la Province de Satſuma, qu'elle en a pris ſon nom. Il n'y a pas plus d'un ſiécle qu'on a la hardieſſe d'y aborder. Elle paſſoit auparavant pour inacceſſible, à cauſe d'une fumée noire & épaiſſe qui en ſort continuellement, & qui préſentoit des monſtres horribles à l'imagination des Peuples voiſins. Perſonne ne doutoit que l'Iſle ne fût habitée par des Eſprits infernaux. Un Particulier, moins timide, demanda la permiſſion d'y entrer. Il choiſit cinquante hommes de la même réſolution, avec leſquels il oſa deſcendre au rivage. Après avoir traverſé quelques bois, il trouva un terrain fort uni, & ſi couvert de ſouffre, que de quelque côté qu'il marchât, il voyoit ſortir une épaiſſe fumée ſous ſes pieds. L'Iſle fut nommée Ivogaſima, c'eſt-à-dire, l'Iſle de ſouffre; & depuis cette découverte, elle rapporte chaque année au Prince de Satſuma environ vingt caiſſes d'argent, outre le produit des arbres, qui n'y croiſſent que ſur les Côtes. Le pays de Ximabara, où l'on

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

trouve beaucoup de bains chauds ; pourroit fournir auſſi quantité de ſouffre ; mais une ſuperſtition, qui n'eſt point expliquée dans Kæmpfer, s'oppoſe au travail des Habitans ; ce qui n'empêche pas qu'en général le ſouffre ne ſoit une des principales richeſſes du Japon.

Mines d'or. Il ſe trouve de l'or dans pluſieurs Provinces de l'Empire. C'eſt une partie conſidérable du revenu Impérial, parce qu'on ne peut ouvrir aucune Mine, ſans la permiſſion de la Cour, qui ſe réſerve les deux tiers du produit. L'or du Japon ſe tire ordinairement par la fonte ; mais on en trouve auſſi dans le ſable, en le lavant ; & le cuivre du pays en contient toujours un peu. Les plus abondantes Mines de ce précieux métal, & celles, dont l'or paſſoit pour le plus pur, ont été longtemps les Mines de Sado, une des Provinces Septentrionales du Nipon. On y recueille encore quantité de poudre d'or, ſur laquelle il ne ſe leve aucun droit pour l'Empereur. Les Mines de Suronga ſont auſſi très eſtimées ; mais les unes & les autres commencent à s'épuiſer. On en a découvert de nouvelles (39), auxquelles il eſt rigoureu-

(39) Dans la Province de Satſuma.

ſement défendu de travailler ; dans la vûe apparemment de les réſerver pour des néceſſités preſſantes. Le premier eſſai a fait reconnoître qu'elles rendent ſix pour ſeize. Une Montagne ſituée ſur le Golfe d'Okus, dans le Diſtrict d'Omura, s'étant écroulée dans la mer à la fin du ſiécle paſſé, on trouva que le ſable du lieu qu'elle avoit occupé, étoit mêlé d'or pur. Malheureuſement, on ne put tirer beaucoup d'avantage d'une ſi riche découverte : un grand tremblement de terre, ſuivi de marées extraordinaires, couvrit la Mine de boue & d'argile, à la hauteur de pluſieurs braſſes, & le travail fut abandonné. Dans la Province de Chicungo, une autre Mine, qui donnoit beaucoup d'or, s'eſt tellement remplie d'eau, qu'il eſt devenu impoſſible d'y travailler. On eſt perſuadé néanmoins qu'en faiſant une ouverture, dans le rocher qui eſt à l'entrée, l'eau pourroit s'écouler ; & cette entrepriſe avoit été formée : mais un orage, ſurvenu dans le moment qu'on alloit commencer le travail, fit juger que la Divinité du lieu ne vouloit pas qu'on déchirât le ſein d'une terre qui étoit ſous ſa protection. De même, un torrent, ſorti tout d'un coup d'une

DESCRIPT. DU JAPON.

montagne, où l'on alloit ouvrir une Mine d'or, dans l'Iſle d'Amakuſa, répandit l'épouvante parmi les Habitans, & fit prendre la fuite aux Ouvriers.

Argent.

La Province de Bungo a des Mines d'argent. Kattami, lieu ſitué au Nord du Japon, en a de plus riches encore. On a parlé, dans la Deſcription Géographique, des deux Iſles de Ginſima & de Kinſima, & de l'opinion qu'on a de leur richeſſe. On a déja remarqué auſſi que l'argent du Japon paſſe pour le meilleur du Monde, & qu'autrefois on l'échangeoit, à la Chine, poids pour poids, pour de l'or. Les Japonois ont encore un métal précieux, mais compoſé, qu'ils nomment Sowa, ou *Saouas*, dont la couleur tire ſur le noir, & qui eſt un mêlange de cuivre & d'or. Il n'eſt pas particulier au Japon, mais on l'y travaille avec un art, dont on n'approche point dans les autres Contrées de l'Aſie; & lorſqu'il eſt employé, il ne céde rien à l'or pour l'éclat & la couleur.

Sowa, métal précieux.

Cuivre.

Après tout, le cuivre eſt le plus commun des métaux de ces Iſles, & ſuffiroit ſeul pour les enrichir. On le tire principalement des Provinces de Surunga, d'Alſango, & de Kijnokuni.

Le plus fin & le plus malléable eſt celui de Kijnokuni. Celui d'Alſango eſt ſi groſſier, que pour l'employer facilement, il y faut mêler, ſur ſoixante-dix Catis, trente du précédent. Celui de Surunga eſt non-ſeulement très fin & ſans défauts, mais il eſt chargé de beaucoup d'or; & les Japonois ſéparant ces métaux infiniment mieux aujourd'hui, qu'ils ne faiſoient autrefois, les Rafineurs de la Côte de Coromandel y trouvent moins leur compte. On a vû, dans l'Article du Commerce, ſous quel forme il ſe vend aux Hollandois. L'airain eſt aſſez rare au Japon, & beaucoup plus cher que le cuivre, parce qu'il ne s'y trouve pas de Calamine, & qu'il faut en faire venir du Tunqnin, en gâteaux plats, qui ſe vendent fort cher. La Province de Bungo produit un peu d'étain, ſi blanc & ſi fin, qu'il n'eſt guéres inférieur à l'argent; mais les Japonois n'en font preſqu'aucun uſage.

DESCRIPT. DU JAPON.

Airain.

Etain.

On ne trouve du fer que ſur les confins des trois Provinces de Nincaſaka, de Bitsju & de Biſen; mais on l'y trouve en grande abondance. Il eſt affiné dans les mêmes lieux, & ſe vend preſqu'auſſi cher que le cuivre. La plûpart des outils de fer ſont à plus haut

Fer.

DESCRIPT. DU JAPON.

Cherté des uſtenciles de fer.

prix, au Japon, que ceux qui ne ſont que de cuivre, ou même d'airain. Ces deux métaux ne ſervent que pour les uſtenciles, les crochets, les crampons, & d'autres pieces qui entrent dans la conſtruction des Navires & des Edifices. Pour la Cuiſine, les pots ſont d'une compoſition de fer, & de fort peu d'épaiſſeur. Les plus vieux ſont les plus eſtimés, parce qu'il y entre un alliage, dont on a perdu le ſecret. Le charbon de terre ne manque point au Japon. Il ſort en abondance de la Province de Tſikuſen, des environs de Kuganiſſu, & des Provinces Septentrionales.

Sel.

Le ſel commun ſe fait avec l'eau de la mer. On creuſe un grand eſpace de terre, qu'on remplit de ſable fin, ſur lequel on jette de l'eau de mer, qu'on laiſſe ſécher. On recommence la même opération, juſqu'à ce que le ſable paroiſſe aſſez imbibé de ſel. Alors on le ramaſſe; on le met dans une cuve, dont le fond eſt percé en trois endroits; on y jette encore de l'eau de mer, qu'on laiſſe filtrer au travers du ſable; on reçoit cette eau dans de grands vaſes, pour la faire bouillir juſqu'à certaine conſiſtence; & le ſel, qui en ſort, eſt calciné dans de petits pots

de terre, juſqu'à ce qu'il devienne blanc (40).

Antimoine. Sel armoniac. Borax.

Le Japon n'a pas d'antimoine ni de ſel armoniac. On n'y connoît pas même leurs qualités, ni leurs uſages. Le vif-argent & le borax y viennent de la Chine. Kæmpfer y trouva néanmoins deux ſortes de borax, qui croiſſent naturellement, mais ſi mêlées de parties héterogènes, que les Japonois ne veulent pas ſe donner la peine de les ſéparer. Le mercure ſublimé eſt rare, & d'un prix exceſſif dans leurs Iſles. Ils en font le principal ingrédient d'un eau mercuriale, qu'ils croyent ſouveraine pour la guériſon des ulceres, des cancers & d'autres maux. Le cinnabre naturel ſe prend intérieurement dans pluſieurs Maladies (41); & l'artificiel s'employe dans les couleurs: l'un & l'autre leur vient de la Chine. Le Commerce de cette marchandiſe eſt entre les mains de quelques Particuliers, qui jouiſſent d'un Privilege excluſif. Kæmpfer ne dit rien du plomb; mais Caron aſſure que le Japon en produit beaucoup.

Cinnabre.

Plomb.

(40) Kæmpfer, *Ibid*, pages 174 & précédentes.

(41) Le Cinnabre naturel du Japon eſt d'un rouge charmant. Il s'en trouve de ſi beau, qu'il ſe vend beaucoup au-delà de ſon poids en argent. *Kæmpfer, page* 179.

DESCRIPT. DU JAPON.

On trouve, dans les montagnes de Tſengaar, ſituées à l'une des extrêmités Septentrionales du Japon, différentes eſpeces d'agathes, dont quelques-unes ſont d'une rare beauté, bleuâtres, & fort approchant du ſaphir. On en tire auſſi des cornalines & du jaſpe. Les Côtes de Saikokf ſont couvertes d'huitres & d'autres coquillages, qui renferment des perles (42). Les plus groſſes & les plus belles ſe trouvent dans une huitre, nommée Akoja, qui reſſemble aſſez aux coquilles de Perſe. Elle eſt à peu près de la largeur de la main, mince, frêle, unie, & luiſante au-dehors; un peu raboteuſe & inégale en dedans; d'une couleur blanchâtre, auſſi éclatante que la nacre ordinaire, & difficile à ouvrir. On ne voit de ces coquilles qu'aux environs de Satſuma, & dans le Golfe d'Omura. Le profit, qui en revient aux Princes de Satſuma, les a portés à défendre qu'elles ſoient vendues au Marché. Elles ſont rares. Kæmpfer s'en procura quelques-unes. On leur attribue, dit-il, une propriété fort extraordinaire: ſi l'on met quelques-unes des plus groſſes dans une boëte, avec un certain

Agathes.

Cornalines.

Jaſpe.

Perles.

Perles prolifiques.

(42) Les Japonois n'en connoiſſoient pas l'uſage & le prix, & ne l'ont ſçu que des Chinois.

fard du Japon, fait d'une autre ſorte de coquille qui ſe nomme Takaraga, on voit naître, à côté de chacune, une ou deux petites perles, qui ſe détachent d'elles-mêmes, au bout de trois ans; temps auquel on les ſuppoſe parvenues à leur maturité. Marc Paul & d'autres Voyageurs aſſurent qu'on trouve au Japon des perles rouges, de figure ronde. Kæmpfer décrit cette coquille, que les Japonois nomment Awabi : elle eſt d'une ſeule piece, preſqu'ovale, aſſez profonde, ouverte d'un côté, par lequel elle s'attache aux rochers & au fond de la mer, ornée d'un rang de trous, qui deviennent plus grands, à meſure qu'ils s'approchent de ſa plus grande largeur. La ſurface extérieure eſt rude & gluante. Il s'y attache ſouvent des coraux, des plantes de mer, & d'autres coquilles. Elle renferme une excellente nacre brillante, d'où il s'éleve quelquefois des excreſcences de perles blanchâtres, comme dans les coquilles ordinaires de Perſe. Cependant une groſſe maſſe de chair, qui remplit ſa cavité, eſt le principal attrait qui la faſſe rechercher des Pêcheurs. Ils ont des inſtrumens faits exprès, pour la détacher des rochers. Le même Voyageur

DESCRIPT. DU JAPON.

Perles rouges.

DESCRIPT. DU JAPON. décrit d'autres coquilles moins précieuſes.

Naphte. Dans une riviere de la Province de Jetſingo, on trouve du naphte, de couleur rougeâtre, que les Japonois nomment Tiurſono-Abra, ou terre rouge. Il ſe tire de quelques endroits, où l'eau eſt preſque dormante; & l'on s'en ſert dans les lampes, au lieu d'huile. Les Côtes de Satſuma & des Iſles de Kiuku offrent ſouvent de l'ambre gris; mais il s'en trouve encore plus ſur celles de Khumano, & des Provinces de Kijnokuni & d'Isje. Kæmpfer raconte qu'on le tire principalement des inteſtins d'une Baleine, aſſez commune dans la mer du Japon, & nommée Fiakſiro par les Habitans, c'eſt-à-dire, Poiſſon à cent braſſes, parce qu'ils ſuppoſent que ſes inteſtins ont cette longueur. Il y eſt mêlé avec les excrémens de l'animal, qui ſont comme de la chaux, & preſqu'auſſi durs qu'une pierre. C'eſt par leur dureté qu'on juge, s'il s'y trouvera de l'ambre gris. Auſſi le nomme-t-on Kuſarano-Fu, nom qui ſignifie excrément de Baleine. Mais ce n'eſt pas de-là qu'il tire ſon origine. De quelque maniere qu'il croiſſe au fond de la mer, ou ſur les Côtes, il paroît qu'il ſert de nour-

Ambre gris.

Où il ſe trouve, & comment il ſe perfectionne.

riture à ces Baleines, & qu'il ne fait que ſe perfectionner dans leurs entrailles. Avant qu'elles l'aient avallé, ce n'eſt qu'une ſubſtance aſſez difforme, plate, gluante, ſemblable à la bouſe de vache, & d'une odeur très déſagréable. Ceux qui le trouvent dans cet état, flottant ſur l'eau, ou jetté ſur le rivage, le diviſent en petits morceaux, qu'ils preſſent, pour lui donner la forme de boule. A meſure qu'il durcit, il devient plus ſolide & plus peſant. D'autres le mêlent & le paitriſſent avec de la farine des coſſes de riz, qui en augmente la quantité & releve ſa couleur. Il y a d'autres manieres de le falſifier : mais, ſi l'on en fait brûler un morceau, le mêlange ſe découvre auſſi-tôt par la couleur, l'odeur & les autres qualités de la fumée. Les Chinois, pour le mettre à l'épreuve, en raclent un peu dans de l'eau de thé bouillante. S'il eſt véritable, il ſe diſſout, & ſe répand avec égalité. Les Japonois n'ont appris que des Chinois & des Hollandois, la valeur de l'ambre gris (43). A l'exemple de la plûpart des Nations Orientales de l'Aſie,

Maniere Chinoiſe de l'eſſaier.

(43) Kæmpfer donne une deſcription particuliere de l'Ambre-gris dans l'Appendix, à la fin du troiſiéme Tome.

DESCRIPT. DU JAPON.

ils lui préféroient l'ambre jaune.

Végétaux des Mers du Japon.

Les mers du Japon produiſent une quantité ſurprenante de plantes marines, d'abriſſeaux, de coraux, de pierres ſingulieres, d'éponges, & de toutes ſortes de coquillages, qui égalent en beauté ceux d'Amboine & des Iſles Moluques. Mais les Japonois en font peu d'eſtime; ou ſi le hazard en fait tomber dans les filets d'un Pêcheur, il les porte au Temple le plus voiſin, pour les offrir à Jebis, qui eſt le Neptune du Japon, comme un tribut de l'Elément auquel cette Divinité préſide (44).

Porcelaine.

Un Voyageur, qui avoit fait un long ſéjour à la Chine, a prétendu qu'il ne ſe faiſoit point de porcelaine au Japon, & que celle, qui ſe vend parmi nous à ce titre, ſe faiſoit à la Chine pour les Japonois, qui l'y venoient acheter. Il eſt vrai qu'ils y en achetent beaucoup; mais il ne l'eſt pas moins, que celle, qui porte le nom du Japon, ſe fabrique dans le Figen, la plus grande des neuf Provinces de Saikokf ou du Ximo (45); la matiere eſt une argile blanchâtre, qui ſe tire en

(44) Le même, Tome I, pages 179 & précédentes.

(45) *Voyez*, ci deſſus, le Journal de Kæmpfer, & la Deſcription géographique du Japon.

abondance des montagnes voiſines d'Uriſijno & de Suwota, & de quelques autres endroits de la même Province. Quoique cette argile ſoit naturellement fort nette, elle demande encore d'être paîtrie & bien lavée, pour devenir tranſparente; & ce travail eſt ſi pénible, qu'il fait dire, comme en Proverbe, que les os humains ſont un des ingrédiens, dont la porcelaine eſt compoſée. On n'a pas d'autres lumieres ſur la fabrique de cette précieuſe vaiſſelle. Perſonne n'ignore que l'ancienne porcelaine du Japon eſt plus eſtimée que celle de la Chine, & qu'elle paroît mériter cette préférence; ſurtout par le blanc de lait qui la diſtingue. Celle d'aujourd'hui n'eſt pas de la même beauté; ce qui fait juger que le ſecret de la préparation s'eſt perdu. Celle de Saxe, remarque l'Hiſtorien moderne, approche beaucoup plus de l'ancienne, & celle de Chantilly encore plus. L'une & l'autre la ſurpaſſe même par le gros du deſſein, & par la fineſſe des traits (46).

DESCRIPT. DU JAPON.

Si l'on conſidere les avantages du climat & l'induſtrie laborieuſe des Habitans du Japon, il ne paroîtra pas ſurprenant que, malgré les mauvaiſes

Principales Plantes du Japon.

(46) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, page 57.

DESCRIPT. DU JAPON.

qualités du terroir, ces Iſles produiſent en abondance toutes ſortes de plantes & de fruits. Les plus ſimples faiſoient la nourriture des anciens Japonois, indigens, ſimples eux-mêmes, & contens de leur frugalité. Mais l'opulence a mis beaucoup de changement dans les mœurs, & les recherches du goût ſont devenues plus délicates. Kæmpfer a cru cet exorde néceſſaire, en commençant la deſcription des Plantes, qui ſont le plus en uſage au Japon (47).

Meurier.

Il donne le premier rang au Meurier, parmi les arbres. Quoique ſon fruit, noir, ou blanc, ſoit inſipide dans ces Iſles, ce défaut eſt bien compenſé par l'avantage qu'on y tire de ſes feuilles, pour la nourriture des vers à ſoie. Il croît dans la plus grande partie du Japon, ſurtout dans les Provinces Septentrionales, où quantité de villes & de villages tirent preſque uniquement leur ſubſiſtance des Manufactures d'étoffes de ſoie. Le Kadſi, ou l'arbre dont on tire le papier, eſt une eſpece de Meurier. Quoiqu'il croiſſe

Kadſi, arbre à papier.

(47) Ceux qui ſouhaiteront un plus grand détail, peuvent conſulter les *Amœnitates exoticæ*, Ouvrage du même Voyageur, ou le Tome VIII, de la Nouvelle Hiſtoire du Japon, dont tous les Articles ſont tirés de cet Ouvrage.

ſans culture, on prend ſoin de le tranſplanter. Il s'éleve avec une vîteſſe ſurprenante, & ſes branches s'étendent fort loin. De ſon écorce, on fait non-ſeulement du papier, mais des cordes, de la méche, du drap, diverſes ſortes d'étoffes & d'autres commodités (48). DESCRIPT. DU JAPON.

L'Uruſi, ou l'arbre du vernis, n'eſt pas moins admirable par ſon utilité. Il produit un jus blanchâtre, dont les Japonois ſe ſervent pour vernir tous leurs meubles, leurs plats & leurs aſſiettes. A la table même de l'Empereur, la vaiſſelle & les uſtenciles verniſſés obtiennent la préférence ſur les plus précieux métaux. On diſtingue une autre eſpece d'arbre au vernis, qui a les feuilles plus étroites, & qui ſe nomme *Faaſi*. Il croît ſur les collines & les montagnes; mais ſon jus n'a pas la bonté de l'autre, & ne fournit pas la même quantité. Le véritable Uruſi eſt une eſpece particuliere au Japon. Celui de Jamatto eſt le plus eſtimé, quoiqu'il croiſſe auſſi dans les Provinces de Figo & de Tſikoku. Kæmpfer obſerve que l'arbre du vernis, qu'on trouve aux Indes, eſt tout-à-fait différent de l'Uruſi des Japo- Uruſi, ou arbre du vernis.

(48) La maniere dont ſe fait le papier eſt décrite fort au long dans les deux Ouvrages qu'on vient de nommer.

DESCRIPT. DU JAPON.

nois (49). A Siam, on le nomme l'arbre de Rack (50). Il croît & porte du fruit dans la plûpart des Contrées de l'Orient; mais on obſerve qu'à l'Oueſt du Gange, ſon jus n'eſt pas blanchâtre; ſans qu'on puiſſe juger, ſi cette différence doit être attribuée à celle du climat, ou à l'ignorance des Habitans, qui n'entendent pas la maniere de le cultiver. La plus grande quantité de ce jus des Indes vient des Royaumes de Siam & de Camboie, & ſe vend à très grand marché. On en porte même au Japon, où les Naturels du pays l'employent pour vernir des uſtenciles de peu de valeur, & le font entrer auſſi dans la compoſition de leur plus excellent vernis (51).

Laurier à baies rouges.

Le Japon a pluſieurs eſpeces de Laurier. Celui qui porte des baies rouges, eſt une *Cannelifera-ſpuria*; ou plutôt, à cauſe de ſa viſcoſité, une *Caſſia-lignea*. Il reſſemble parfaitement à l'arbre de Canelle, non-ſeulement par ſa grandeur, mais encore par ſa figure & la ſubſtance des feuilles. Mais l'écorce n'a plus cette agréable dou-

(49) C'eſt le véritable Anacardinus, ſuivant Kæmpfer.

(50) Il ne faut pas le confondre avec l'Arrack.

(51) *Voyez* les deſcriptions de tous ces Arbres dans les *Amœnitates exoticæ*, pages 792 & ſuivantes.

ceur, qui eſt particuliere à l'écorce de la véritable canelle; elle tient beaucoup plus de l'âcreté aromatique du Coſtus; défaut que Kæmpfer croit devoir attribuer uniquement à la qualité du terroir. Il porte le même jugement de la Canelle de Malabar, de Sumatra & de Java, qui n'approchent point, dit-il, de celle de Ceylan.

Arbre du Camphre.

Le Kus, ou l'arbre du Camphre, eſt une autre eſpece de Laurier. Les Payſans de la Province de Satſuma & des Iſles de Gotto, font le camphre par une ſimple décoction des racines & du bois de cet arbre, coupés en petits morceaux. Il eſt à très vil prix. On peut avoir depuis quatre-vingt juſqu'à cent cattis de camphre bouilli du Japon, pour un ſeul catti de véritable camphre de Borneo. Celui-ci eſt, dit-on, une ſubſtance naturelle, recueillie ſur le tronc des vieux Camphriers de l'Iſle de Borneo, en faiſant des inciſions entre l'écorce & le bois (52).

Tſianoki, ou l'arbriſſeau du Thé.

Tſianoki, ou l'arbriſſeau du thé, eſt une des plantes les plus utiles qui croiſſent au Japon; quoiqu'elle y ſoit releguée ſur les bords des champs de riz, & dans d'autres lieux arides, où elle ne peut recevoir de culture. La

(52) *Ibid.*

DESCRIPT. DU JAPON. boiſſon commune des Japonois eſt une infuſion des plus grandes feuilles de cet arbriſſeau. On fait ſécher les plus jeunes & les plus tendres ; on les met en poudre ; qu'on jette dans une taſſe d'eau chaude ; & cette maniere de les préparer eſt le partage des perſonnes de qualité.

Sanſio. L'arbre qu'on nomme *Sanſio*, eſt d'une moyenne grandeur, & muni de pointes ou de piquans. Les Japonois ſe ſervent de ſon écorce & de ſes coſſes, au lieu de poivre & de gingembre. Ils mangent ſes feuilles, comme celles du *Richés*, autre arbre aromatique, qui croît dans leurs Iſles (53).

Trois ſortes de Figuiers. On compte, au Japon, trois ſortes de Figuiers : 1°. Le Kaki, quoiqu'aſſez différent du Figuier commun. Il eſt fort deſagréable à la vûe, & ſa figure approche de celle d'un vieux Pommier. Ses feuilles ſont plates, longues & ovales. Son fruit a la forme & la couleur d'une poire rougeâtre : mais ſa partie charnue a le goût d'une figue délicieuſe. Il eſt rempli d'une ſemence dure & preſque pierreuſe, qui approche beaucoup de celle de la courge. Cet arbre n'eſt pas moins eſtimé

(53) *Ibidem.*

par l'abondance, que par l'utilité de ſes productions. Son fruit ſec fournit une nourriture exquiſe ; ſurtout, lorſqu'il eſt confi au ſucre. La ſeconde eſpece de Figuier reſſemble aſſez à celle de l'Europe ; ſi l'on excepte ſes feuilles, qui ſont larges, plates, rudes & oblongues. La troiſiéme eſpece eſt le véritable Figuier de l'Europe, porté au Japon par les Portugais. Mais ſon fruit eſt plus gros que le nôtre ; & Kæmpfer le trouve de meilleur goût. DESCRIPT. DU JAPON.

Le Sycomore, qui ne doit paſſer que pour un Figuier ſauvage, croît en abondance au Japon ; mais les Japonois n'en mangent pas le fruit. Cependant Kæmpfer l'a jugé digne d'une deſcription. Sycomore.

Les Chataigniers ſont fort communs dans cet Empire, ſurtout dans la Province de Tſikuſen, & leur fruit eſt non-ſeulement beaucoup plus gros, mais de meilleur goût que celui des nôtres. Le Pommier n'eſt pas connu des Japonois. Ils n'ont qu'une ſeule eſpece de Poires, que nous appellons Poires d'hyver. Les plus petites ne peſent guéres moins d'une livre ; mais elles ne peuvent être mangées crues. Chataigniers.

Le Noier croît principalement dans les Provinces du Nord. Elles produi- Noiers.

DESCRIPT. DU JAPON.

If, ou Kaja.

sent auſſi une eſpece d'If fort haut, que les Japonois nomment *Kaja*, & qui porte des noix, renfermées dans une véritable poulpe. Leur groſſeur & leur forme ſont celles de la noix d'Arrack. Elles n'ont pas un goût fort agréable, lorſqu'elles ſont fraîches; mais elles deviennent meilleures en ſéchant. Leur huile a des qualités purgatives, qui la rendent fort ſaine; & le goût, d'ailleurs, en eſt preſque le même que celui des amandes douces. Elle ſert auſſi pour apprêter les viandes. La fumée des noyaux eſt le principal ingrédient dont on compoſe la meilleure encre du Japon (54). On trouve en abondance, dans preſque toutes les Provinces, une autre ſorte de noix que les Japonois nomment *Ginau*, de la groſſeur des plus groſſes Piſtaches, & fruit d'un grand arbre dont les feuilles reſſemblent à celles de l'Adianthe. Il ſe nomme *Itſionoki*. Ces noix rendent une huile, qui a divers uſages (55).

Chênes dont les glands ſe mangent.

Deux eſpeces de Chênes, les ſeules qui croiſſent au Japon, ſont fort différentes des nôtres. Les glands de la premiere, qui eſt auſſi la plus grande, ſe mangent bouillis. Le fruit du Naarſ-

(54) *Ibidem*, page 814.
(55) *Ibidem*.

me (56), autre arbre du pays, eſt d'une bonté ſinguliere, & beaucoup plus gros qu'ailleurs. On ne voit de Limoniers, au Japon, que dans les Jardins des Curieux. Les Oranges & les Citrons y croiſſent en abondance. On en diſtingue pluſieurs eſpeces. Celle des Citrons les plus eſtimés ſe nomme Mican. Ils ont la forme & la groſſeur d'une Pêche. L'odeur en eſt excellente. C'eſt moins un arbre qu'un arbriſſeau, qui les porte. On s'en ſert beaucoup dans l'apprêt des viandes (57). DESCRIPT. DU JAPON.

Les Japonois plantent peu de Vignes, parce qu'ils ont reconnu que leur raiſin meurit difficilement. Leurs Mûres & leurs Framboiſes ont un goût déſagréable. L'inſipidité de leurs Fraiſes ne leur permet guéres d'y toucher. Ils ont abondamment des Pêches, des Abricots & des Prunes. Les Prunes ſont de deux ſortes, toutes deux différentes des nôtres : les unes blanches, les autres couleur de pourpre. Elles ont de petits grains, comme les Mûres. On ne cultive, au Japon, les Ceriſiers & quelques autres arbres, que pour les fleurs : mais, par cette culture, elles deviennent auſſi grandes que Vignes. Abricotiers, & Pruniers.

(56) C'eſt le *Paliurus de Proſper Alpinus.*
(57) *Amœnitates exoticæ*, page 801.

DESCRIPT. DU JAPON.

les roſes ; & Kæmpfer en fait une peinture charmante au Printems.

Sapins & Cyprès.

Le Sapin & le Cyprès ſont les arbres les plus communs dans les bois & les forêts de toutes ces Iſles. On en conſtruit les Maiſons & les Vaiſſeaux. On en fait des cabinets, des coffres, des boëtes & des cuves. Les branches ſervent de bois de chauffage. D'ailleurs, comme tous les chemins ſont bordés de ces arbres, & qu'on en plante dans les lieux ſabloneux dont on n'a pas d'autre avantage à tirer, le Peuple en ramaſſe ſoigneuſement les feuilles, avec la double utilité de tenir les chemins fort nets, & d'avoir abondamment de quoi ſe chauffer. Il n'eſt permis à perſonne de couper un Sapin, ni un Cyprès, ſans la participation du Magiſtrat ; & ceux mêmes, à qui cette grace eſt accordée, doivent toujours en replanter de jeunes à la place.

Bambou.

Le Bambou eſt très commun au Japon, & d'un auſſi grand uſage que dans toutes les Indes. On en fait pluſieurs ſortes de meubles, des paniers, des allumettes, & juſqu'à des goutieres & des murailles. La Province d'Oomi produit une eſpece de Bambous, que les Hollandois tranſportent ſous le nom de Rottang, ou Rattang, & qu'ils vendent

Rottang.

vendent pour des cannes à marcher. On a lû, dans le Journal de Kæmpfer, qu'elle en eſt la préparation. La verdure perpétuelle du Sapin & du Bambou attire un reſpect à ces deux arbres, qui va juſqu'à leur attribuer de l'influence ſur le bonheur de la vie humaine. On en orne les Temples & les autres lieux ſaints, particuliérement aux jours de Fête & de réjouiſſance. Les Orateurs & les Poëtes font des alluſions ingénieuſes à leurs propriétés. Ils prétendent que le Bambou vit pluſieurs centaines d'années; & que le Sapin parvient à l'âge de mille ans, après leſquels ſes branches ſe courbent d'elles-mêmes vers la terre, parce que dans cette extrême vieilleſſe, la force lui manque pour les ſoutenir plus long-temps. Kæmpfer avoue qu'il a vû des Sapins & des Bambous d'une groſſeur prodigieuſe (58).

DESCRIPT. DU JAPON.

Le Finoki & le Suggi ſont deux ſortes de Cyprès, dont le bois, quoique leger & blanchâtre, eſt d'une ſi bonne ſubſtance, qu'il ne prend jamais l'eau. La Cour a quelquefois défendu d'en couper; mais cet ordre eſt mal obſervé dans les Provinces éloignées. Le *Kſamaki*, c'eſt-à-dire, le Maki puant, le

Finoki. Suggi.

Kſamaki.

(58) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, page 187.

DESCRIPT. DU JAPON.

Sſinoki, eſpece de Chêne, & le *Juſnoki* ou l'arbre de fer, qui tire ce nom de la dureté extraordinaire de ſon bois, ſont des arbres très communs, dont la plûpart des Maiſons ſont bâties. Le Fatznoki, autre arbre qui croît aux environs de la ville de Jeſeri, & la racine du Camphrier, fourniſſent le meilleur bois & le plus rare pour les cabinets, les bureaux & d'autres ouvrages de cette nature. Leurs veines ſont d'une rare beauté.

Sſinoki.

Juſnoki.

Fleurs.

Il n'y a point de pays qui l'emporte ſur le Japon, pour l'agrément & la variété des fleurs, qui ornent ſes champs, ſes collines & ſes forêts. Les plus belles ſe tranſplantent dans les Jardins, où l'art & la culture achevent de leur donner une perfection inconcevable (59). Entre les principales, on nomme les Tſubaki, eſpece d'arbriſſeau, dont les fleurs reſſemblent aux plus belles roſes. Il croît dans les bois & les haies. On en diſtingue tant d'eſpeces différentes, que s'il en faut croire les Japonois, leur langue a neuf cens mots pour les exprimer. Le Satſuki eſt un autre arbriſſeau, qui porte des fleurs-de-lys, & dont les Jardins offrent plus de cent différen-

Neufs cens ſortes de Tſubaki.

(59) Le même, page 188.

tes eſpeces : mais parmi celles qui viennent ſans culture, on en admire deux, l'une violette & l'autre incarnatte, dont Kæmpfer aſſure que la beauté ne peut s'exprimer. Le *Sakanandſio* eſt encore un arbriſſeau, qui porte une eſpece de fleur-de-lys, mais beaucoup plus grande que celles qu'on vient de nommer : il eſt plus rare, & l'on en compte trois ſortes. Le *Momidſi*, eſt une eſpece d'Erable, qui prend ſon nom de la couleur violette de ſes feuilles. On en diſtingue deux ſortes, dont la différence conſiſte dans la couleur de leurs feuilles : les unes ſont violettes en Eté, & les autres ne le deviennent qu'en Automne ; mais elles ſont d'une égale beauté. Les feuilles du Faſi changent auſſi de couleur, & deviennent violettes en Automne.

DESCRIPT. DU JAPON.

Sakanandſio.

Momidſi à feuilles violettes.

Il eſt impoſſible de repréſenter la variété des Matricaires & des Lys du Japon. Les premieres, dont une heureuſe culture rend les fleurs auſſi grandes que les roſes, font le principal ornement des Maiſons & des Jardins. Les autres font un Jardin naturel des lieux les plus incultes. On n'y voit pas moins de Narciſſes & de Giroflées : mais Kæmpfer obſerve que toutes ces fleurs n'ont l'odeur, ni ſi agréable,

Variété infinie de Lys & de Matricaires.

DESCRIPT. DU JAPON.

ni ſi vive que celles de la même eſpece qui croiſſent dans les autres pays, & qu'elles ne les ſurpaſſent que par l'éclat de leurs couleurs. Il en eſt de même de la plûpart des fruits du Japon. Leur goût n'eſt pas auſſi délicieux, auſſi aromatique, ſuivant l'expreſſion du même Voyageur, que celui des fruits de la Chine & des autres Contrées de l'Orient.

Les fleurs du Japon n'excellent que par leur couleur.

Chanvre & Coton.

Les Japonois cultivent autant de Chanvre & de Coton, qu'ils peuvent ménager de terrain pour ces plantes. Le Sijto, ou le Chanvre ſauvage, croît abondamment dans la plûpart des lieux incultes. On en fait toutes ſortes d'étoffes, fines & groſſieres. La ſemence de pluſieurs plantes produit une huile, qui a divers uſages, dans la Médecine & pour les beſoins domeſtiques. Telle eſt celle du Kiri, grand arbre, dont les feuilles reſſemblent à celles de la Bardane. Sa ſemence eſt ſemblable à celle de la Guimauve. Le Dairi, ou l'Empereur Eccléſiaſtique, porte, dans ſes Armes, la feuille de cet arbre, avec trois boutons épanouis (60). L'*Abraſin*, eſt un arbre de grandeur moyenne, dont la feuille ne differe pas de celle du Platane. Ses fleurs

Plantes huileuſes.

Kiri, arbre dont le Dairi porte la feuille dans ſes Armes.

Abraſin, & pluſieurs autres.

(60) *Amœnitates exoticæ*, page 859.

ont la forme & la grandeur d'une roſe; & ſa ſemence reſſemble à celle du Ricinus (61). On compte encore, parmi les Plantes huileuſes, l'Aſadiracht d'Avicenne; l'Iſubaki, l'Uruſi, le Faaſi, & le Kainoki, dont on a déja parlé; l'abriſſeau qui porte le coton; le Seſame de deux eſpeces, dont les ſemences ſont blanches & noires. De toutes les huiles qu'on tire de la ſemence de ces Plantes, celles du Seſame & du Kiri ſont les ſeules qui ſervent à l'apprêt des viandes. Mais, en général, les Japonois font entrer peu d'huile & de beurre dans leurs alimens (62). DESCRIPT. DU JAPON.

Kæmpfer doute qu'il y ait quelque Pays au monde, où l'on entende ſi bien l'agriculture; ce qu'il attribue d'un côté à la multitude des Habitans, & de l'autre au défaut de commerce & de communication avec les Etrangers, qui les met dans la néceſſité de pourvoir à leurs beſoins par leur propre travail. Il n'y a pas, dit-il, un pouce de terre en friche au Japon. Non-ſeulement le plat pays, qu'on n'employe jamais en pâturages, mais les monta- Agriculture.

(61) Auſſi Kæmpfer l'a-t-il nommé, *Ricinus Arboreus folio Alceæ*.

(62) Le même, Tome I, page 190.

DESCRIPT. DU JAPON.

gnes les plus hautes produiſent du bled, du riz, des légumes, & une infinité d'herbes, ou nourriſſantes ou Médecinales. Les terres baſſes & unies ſont labourées avec des bœufs. Les hommes réſervent leurs bras pour la culture des lieux d'un accès difficile. Tout eſt fumé & diſpoſé avec un art infini. Il ne manque à ces Inſulaires, après avoir bien conçu la néceſſité de l'art & l'avoir porté à ſa perfection, que de l'avoir annobli : mais, au Japon, comme dans tous les pays habités par des hommes, on a moins penſé à faire conſiſter la nobleſſe dans les exercices utiles, que dans ce qui flatte & ce qui favoriſe les paſſions.

Engrais des Terres.

Les Japonois ont une méthode aſſez ſinguliere, pour donner de la fertilité à leurs terres. Ils ont toujours de grands amas de fiente & de toutes ſortes d'immondices. Ils brûlent de vieilles nippes, qu'ils y joignent. Ils y employent même des coquilles d'huitres. Ce mêlange produit un excellent engrais. On a déja remarqué qu'avant que d'enſemencer une terre, ils la meſurent, & que cette opération ſe renouvelle à l'approche de la moiſſon. Enſuite, ils ſupputent ce que la récolte doit leur rapporter. Ces conjec-

tures ſont ordinairement d'une juſteſſe ſurprenante, & garantiſſent les Seigneurs des tromperies de leurs Fermiers. Les Propriétaires ont ſix dixiémes de tous les fruits de leurs terres, & les quatre autres ſont pour ceux qui les cultivent. Les Fermiers du Domaine Impérial ne donnent que quatre dixiémes aux Intendans de l'Empereur; les deux autres leur appartiennent. Si quelqu'un défriche une terre, qui n'eſt point à lui, il jouit de toute la récolte pendant les deux ou trois premieres années: mais dans les Baux, on a toujours égard à la bonne ou la mauvaiſe qualité du terroir; & la Loi porte que ſi quelqu'un laiſſe paſſer une année ſans cultiver ſa terre, il en perd la propriété.

DESCRIPT. DU JAPON.

Loix des recoltes.

On cultive particuliérement, au Japon, ce qui ſe nomme Gokokf, ou les cinq fruits de la terre. C'étoit anciennement la ſeule nourriture d'un pays, où la Religion défend l'uſage de la viande; mais, ſoit diſpenſe ou relâchement, cette regle eſt aujourd'hui fort mal obſervée. Les cinq fruits ſont le riz, l'orge, le froment, & deux ſortes de féves. Le riz du Japon, ſurtout une eſpece, qui eſt la plus commune dans les Provinces Septentriona-

Gokokf, ou cinq ſortes de grains.

Riz, ou Kome.

DESCRIPT. DU JAPON.

les, l'emporte beaucoup ſur celui des Indes. Il eſt d'une blancheur de neige, & ſi nourriſſant, que les Etrangers, qui n'y ſont pas faits, en doivent uſer avec modération. On le mange cuit à l'eau; ce qui reſte, au-delà des proviſions annuelles, eſt employé à faire une biere, qui ſe nomme Saki. Le riz ſe ſeme dans la ſaiſon des pluies; & ce travail eſt le partage des femmes. On le ſeme dans toutes les terres qui paroiſſent propres à le recevoir, & dont on n'eſt pas forcé de faire un autre uſage. Les plus convenables à cette ſemence, ſont les terres baſſes & plates, qui peuvent être percées de canaux pour les arroſer. La Province de Figen eſt une des plus fertiles en riz, & produit auſſi le plus excellent. Auſſi les campagnes y ſont-elles coupées de toutes parts, par des canaux tirés des rivieres; & quantité d'écluſes donnent la facilité de les inonder entiérement.

Orge, ou l'Oomuggi.

Quoique l'orge ſoit principalement deſtiné à la nourriture des chevaux & du bétail, on ne laiſſe pas de l'employer quelquefois à l'apprêt des viandes, & d'en faire des gâteaux. Les Pauvres en font même du pain. Il en croît, au Japon, une eſpece, dont les

épis prennent la couleur de pourpre en meuriſſant. Le froment eſt à vil prix, & ne s'employe qu'à faire des gâteaux. Des deux eſpeces de féves, celle qu'on nomme Daidſu, ou Féves-Daid, ſont de la groſſeur des pois de Turquie, & croiſſent comme les lupins. Après le riz, c'eſt l'aliment le plus ordinaire des Japonois. Ils en font une eſpece de bouillie nommée Midſu, avec laquelle ils apprêtent leurs viandes; & une ſorte de Saupiquet, ou d'*Embamma*, comme ils l'appellent, qu'ils mangent à l'entrée du repas, pour ſe mettre en appétit. Les Hollandois en apportent en Europe, ſous le nom de *Soeja* (63), qui eſt le terme Japonois. La ſeconde eſpece de féves, qui ſe nomme *Adſuki*, ou *Sodſu*, eſt blanche, & d'une figure aſſez ſemblable à la lentille. On fait des gâteaux de ſa farine, paîtrie avec du ſucre. Outre ces cinq fruits, on comprend encore, ſous le nom de Gokokf, l'*Awa*, ou le bled des Indes; le *Kibi*, ou le millet; & généralement toutes ſortes de grains & de légumes.

DESCRIPT. DU JAPON. Froment, ou Koomugi. Féves Daid, & Féves Fo. Soeja.

Les Raves croiſſent facilement au Japon, & ſont d'une groſſeur extraor-

Raves & leurs qualités.

(63) *Amœnitates exoticæ*, page 839. On y trouve la maniere dont il ſe fait, & la figure de la Féve.

DESCRIPT. DU JAPON.

dinaire. De toutes les productions de la terre, c'eſt peut-être celle qui fournit le plus à la nourriture des Habitans : mais, comme ils fument la terre avec les excrémens humains, elles ont une odeur ſi forte, que les Européens ont peine à les ſouffrir. Elles ſe mangent crues, ou bouillies, ou confites au vinaigre Les raiforts, les carottes, les courges, les melons, les concombres, le fenouil, & quelques eſpeces de laitues, qui ne ſe trouvent, parmi nous, que dans les jardins, croiſſent naturellement dans les Iſles du Japon. Le panais de jardin n'y eſt pas connu ; mais la Nature y offre partout des panais ſauvages. Les Hollandois y ſement, avec ſuccès, du perſil, du cumin, de la chicorée & des laitues communes ; à l'exemple des Portugais, qui avoient apporté toutes ces graines.

Plantes, Européennes.

On voit croître, ſans culture, une infinité d'autres plantes, dans les champs, ſur les montagnes, dans les bois, dans les marais, dans les lieux les plus ſtériles, & ſur les Côtes mêmes de la mer. Il y en a très peu, dont les racines, les feuilles, les fleurs ou les fruits ne ſervent de nourriture aux Habitans. Cette facilité à manger tout ce que la nature prend ſoin de leur

offrir, les expoſe quelquefois à de fâcheuſes mépriſes; mais ils ont l'art de faire perdre, à pluſieurs plantes, leurs qualités venimeuſes. Ainſi, du *Konjokf*, qui eſt une dangereuſe eſpece de dracunculus, ils font une bouillie aſſez douce & de fort bon goût. En faiſant infuſer les racines de la fougere, qu'ils nomment *Warabi*, ou *Ren*, ou de la féve d'Egypte, que quelques-uns nomment fleur de Tarate, & d'une autre racine, qu'ils appellent *Kaſne*, ils en tirent une farine qui s'employe dans l'apprêt des viandes, & qu'on mange auſſi ſeule, après l'avoir fait diſſoudre dans l'eau. De toutes les plantes molles, qui croiſſent au fond de la mer, il n'y en a preſque pas une que les Japonois ne mangent. Ce ſont les femmes des Pêcheurs, qui les préparent & qui les vendent. Leur adreſſe eſt extrême à les tirer du fond de la mer, en plongeant juſqu'à trente & quarante braſſes de profondeur (64).

DESCRIPT. DU JAPON. Plantes que les Japonois dépouillent de leur venin.

Au Japon, comme à la Chine, on parle beaucoup de quelques animaux chimériques; & Kæmpfer, qui croit ces fictions empruntées des Chinois, les juge dignes de quelque remarque, avant que de paſſer aux animaux réels.

Animaux chimériques du Japon.

(64) Kæmpfer, Tome I, page 195 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON. Le Kirin.

Le Kirin eſt un des plus monſtrueux. Les Japonois le repréſentent avec le corps d'un cheval, les quatre pieds d'un daim, la tête d'un dragon, deux aîles; & ſur la poitrine, deux cornes recourbées en arriere. Ils lui attribuent une vîteſſe incroyable. Qu'il marche ou qu'il coure, c'eſt toujours avec une ſi grande légereté, qu'il ne foule pas l'herbe, & qu'il ne ſe fait pas ſentir au plus foible inſecte qui ſe trouve ſous ſes pas. On en fait honneur à ſa bonté. Auſſi ne peut-il naître que ſous certaines conſtellations, & dans le temps que la nature produit un *Seſin*; nom par lequel on entend un homme d'une intelligence & d'une bonté ſurnaturelle, tels que Gio & Sium, deux excellens Empereurs Chinois, tels que Kooſi ou Confucius, Fiaca ou Xaca, Darma, Sokoktais, & d'autres grands Perſonnages, qui ſe ſont ſignalés par leur mérite & leur vertu.

Sungu.

Le *Sungu* eſt un autre animal imaginaire, auquel les Japonois donnent la figure d'un léopard, avec deux cornes tendres devant la poitrine, recourbées en arriere. Un troiſiéme ſe nomme *Kaitſu*, ou *Kaiſai*. Ils le repréſentent ſous la forme d'un renard, qui a deux cornes devant la poitrine, & une

Kaitſu.

autre ſur le front, avec un rang de pointes ſur le dos, comme le crocodile. Ils donnent le nom de *Tats*, ou *Dria*, ou *Dſia*, à une eſpece de dragon à quatre pieds, dont leurs Chroniques rapportent quantité d'avantures fabuleuſes. On lui donne pour demeure le fond de la mer. Sa figure eſt celle d'un fort gros ſerpent, dont le corps eſt couvert d'écailles, avec des pointes aigues le long du dos, & une tête monſtrueuſe; la queue ſe termine en maniere d'épée à deux tranchans. Quelques habits de l'Empereur, ſes armes, ſes cimeterres, ſes couteaux, les meubles & les tapiſſeries du Palais Impérial, ont pour ornemens des figures de ce dragon, tenant un joyau rond, ou une perle, dans ſa patte droite de devant. Le même uſage eſt établi à la Chine, avec cette différence, que le dragon Chinois a cinq ongles, & que celui du Japon n'en a que trois. Un autre, nommé *Tatſmaki*, eſt ce même dragon d'eau, à longue queue, qui faiſant auſſi ſon ſéjour au fond de la mer, s'éleve quelquefois dans l'air, & forme, par ſon agitation, les trompes marines, qui ſont ſi fréquentes dans les Mers du Japon. Le ſixiéme eſt un oiſeau de Paradis,

DESCRIPT. DU JAPON.

Tats.

Tatſmaki.

DESCRIPT. DU JAPON. Foo.

qui ſe nomme *Foo*, d'une beauté charmante, & d'une grandeur extraordinaire; en un mot le Phenix des Anciens. Il habite les plus hautes régions de l'air, dont il ne deſcend jamais qu'à la naiſſance de quelque Seſin, ou de quelque Empereur, ou pour quelque évenement de la même importance. Les Chinois ont auſſi leur Foo; mais ils le repréſentent indifféremment (65).

Animaux domeſtiques.

Il ſemble que toutes ces vaines imaginations viennent de la rareté des grands animaux réels, dans un Empire de l'étendue du Japon. Kæmpfer remarque en général qu'il y a trop peu de lieux incultes & déſerts, pour la retraite des bêtes ſauvages; & que les domeſtiques ſe réduiſent à ceux qui ſont abſolument néceſſaires pour le ſervice de l'homme, c'eſt-à dire, pour les voitures & pour le travail. A la vérité les eſpeces domeſtiques doivent multiplier beaucoup, parce que l'opinion de la Métempſicoſe, qui s'eſt répandue avec le Budſo, fait reſpecter leur vie. Les animaux domeſtiques à quatre pieds, ſont le cheval, le tau-

(65) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, page 198 & précédentes. *Voyez* l'Article des Animaux, dans la Deſcription de la Chine.

reau, le chien & le chat. On ne voit, au Japon, ni ânes, ni mulets, ni chameaux, ni élephans. Les Portugais y avoient porté des moutons & des chévres, qui avoient aſſez multiplié; mais les Japonois, ne trouvant aucune utilité à les nourrir, parce qu'ils n'oſent en manger la chair, & qu'ils ne ſçavent pas en travailler le poil & la laine, les ont laiſſé devenir ſauvages. DESCRIPT. DU JAPON.

Les chevaux Japonois ſont petits; mais il s'en trouve qui ne le cédent, ni en beauté, ni en vîteſſe, à ceux de Perſe. Les meilleurs viennent des Provinces de Satſuma & d'Oxu. Celle de Rai en produit une race, qui eſt fort eſtimée. Les taureaux & les vaches ſervent uniquement pour l'agriculture & le charroi. On ne connoît, au Japon, ni le beurre, ni l'uſage du lait. Mais on y trouve deux ſortes de taureaux; les premiers different peu des nôtres; les ſeconds ſont des buffles, d'énorme groſſeur, qui ont une boſſe ſur le dos, comme les chameaux, & qui ne ſervent que pour le tranſport des marchandiſes. On nourrit quelques porcs, dans la Province de Figen; mais uniquement pour les vendre aux Chinois, qui les y ont portés. Quoique la tranſmigration des ames ſoit reçue à la Chevaux. Taureaux & Vaches. Buffles.

DESCRIPT. DU JAPON.

Chine, comme au Japon, les Chinois en obſervent moins ſcrupuleuſement les maximes, & mangent volontiers de la chair de porc. On voit encore, à Firando, quelques chévres & quelques brebis; reſte de celles que les Portugais y élevoient en grand nombre.

Chiens du Japon.

Depuis le regne de l'Empereur Tſinajos, qui occupoit le trône des Cuboſamas du temps de Kæmpfer, il y avoit plus de chiens, au Japon, qu'on n'en avoit jamais vû dans cet Empire, & peut être plus que dans aucun autre pays du Monde. Quoiqu'ils euſſent chacun leur Maître, ils ſe tenoient dans les rues, où ils étoient fort incommodes au paſſans. Chaque rue étoit obligée, par un ordre particulier de l'Empereur, d'entretenir un certain nombre de ces animaux, & de les nourrir. On y avoit bâti de petites loges, pour leur ſervir de retraite, lorſqu'ils étoient malades, & pour les y ſervir avec beaucoup de ſoin. Ceux qui venoient à mourir, devoient être portés ſur le ſommet des montagnes, lieu fixé pour leur ſépulture. Il étoit défendu, ſous de groſſes peines, de les inſulter, ou de les maltraiter. C'étoit un crime capital de leur ôter la vie, quelque deſordre qu'il puſſent

Leur étrange multiplication.

cauſer. Les plaintes devoient être portées à leurs Maîtres, qui avoient droit ſeuls de les punir. Cette étrange attention, à les conſerver, venoit d'une idée ſuperſtitieuſe de l'Empereur, qui étoit né ſous un des douze Signes céleſtes, auquel les Japonois donnent le nom de Chien. Kæmpfer en raconte un trait agréable. » Le Maître d'un » chien mort le portoit au ſommet » d'une montagne, pour l'enterrer. Fa- » tigué du poids, il ſe mit à maudire » le jour de la naiſſance de l'Empe- » reur, & le ridicule ordre qui cau- » ſoit tant d'embarras à toute la Na- » tion. Son Compagnon lui conſeilla » de ſe taire, quoiqu'il ne condamnât » point ſon impatience & ſes plain- » tes; mais, dans la néceſſité d'obéir à » la Loi, il lui dit qu'au lieu de ſe » livrer aux imprécations, il devoit re- » mercier les Dieux de ce que l'Empe- » reur n'étoit pas né ſous le Signe du » cheval, parce que ſon fardeau eût » été bien plus péſant (66).

DESCRIPT. DU JAPON. A quelle occaſion ils ſont fort conſidérés.

Les Japonois n'ont point de levriers, ni d'épagneuls, ni d'autres races de chiens pour la chaſſe. Cet exercice n'étant pas fort en uſage, dans un pays ſi rempli d'hommes, & ſi mal pourvû

(66) *Ibidem*, page 200.

DESCRIPT. DU JAPON.

de gibier, ceux qui en ont le goût, n'y employent que des chiens ordinaires. Ils ont une eſpece particuliere de chats, dont on vante beaucoup la beauté. Leur couleur eſt blanchâtre, avec de grandes taches noires & jaunes, & leur queue fort courte. Ils ne font pas la guerre aux ſouris. Leur unique uſage eſt de ſervir à l'amuſement des femmes, qui ſe plaiſent à les careſſer.

Chats d'une rare beauté.

Quadrupedes ſauvages.

Les Quadrupedes ſauvages du Japon ſont les lievres, les daims, les ſangliers, dont quelques Sectes permettent de manger en certains temps de l'année, les ſinges, les ours, les tanukis, les chiens ſauvages, les iturz, les tins, les renards, les rats & les ſouris.

L'Iſle de Mijoſima, qui ſe nomme auſſi Akino-Mijoſima, parce qu'elle eſt voiſine de la Province d'Aki, eſt célébre par une eſpece particuliere de daims, qui ſont fort doux & naturellement apprivoiſés. Les Loix du pays défendent de les tuer, & font un devoir aux Habitans d'enterrer ceux qui meurent près de leurs maiſons. Un Japonois, qui manqueroit à cette obligation, ſeroit condamné à quelques jours de travail, pour les Temples ou pour le Public.

Les ſinges du Japon ſont extrêmement dociles; mais le nombre n'en eſt pas grand. Leur couleur eſt d'un brun obſcur. Ils ont la queue courte, le viſage & le dos rouges, & ſans poil. Kæmpfer en vit un, auquel on donnoit cent ſix ans, & qui faiſoit quantité de tours, avec une adreſſe ſurprenante. Les Provinces du Nord ont quelques ours, mais fort petits. On y voit auſſi des chiens ſauvages, qui ont le muſeau grand & ouvert. Le Tanuki eſt un animal d'une eſpece très ſinguliere. Sa couleur eſt d'un brun obſcur, & ſon muſeau reſſemble à celui du renard. Il n'eſt pas fort gros. Kæmpfer le prend pour une eſpece de loup. L'Itutz & le Tin ſont deux animaux, de couleur rouſſâtre, qui ne ſeroient pas différens, ſi le Tin n'étoit plus gros que l'autre. Ils vivent ſi familiérement ſous le toît des Maiſons, qu'on peut les mettre au rang des animaux domeſtiques. Ils font la guerre à la volaille & au poiſſon. Toutes ces Iſles ſont remplies de rats & de ſouris. Les Habitans apprivoiſent de gros rats, & leur apprennent à faire divers tours d'adreſſe, ſurtout à Oſacka, qui eſt comme le rendez-vous de tous les Charlatans de l'Empire. Les renards

DESCRIPT. DU JAPON. Singes.

Ours & Chiens ſauvages.

Tanuki.

Itutz & le Tin.

Rats & Souris.

Renards.

DESCRIPT. DU JAPON.

ne ſont guéres moins communs. Le peuple les croit animés par le Diable ; ce qui n'empêche pas les Chaſſeurs de les tuer, parce qu'on fait, de leur poil, d'excellens pinceaux pour écrire & pour peindre. On ne voit, dans aucune Iſle du Japon, ni tigres, ni lions, ni pantheres, ni d'autres eſpeces d'animaux carnaſſiers.

Fourmis blanches, & leurs propriétés.

Entre les Inſectes reptiles, celui qu'on nomme *Fourmi* blanche, paſſe pour le plus nuiſible. C'eſt un petit ver délié, & blanc comme la neige, à l'exception de la tête & de la gorge, qui ſont d'un brun obſcur. On le voit toujours en bande comme nos Fourmis, dont il ne differe pas beaucoup par la groſſeur. Les Japonois le nomment Do-Toos, c'eſt-à-dire, Perceur; nom qui lui convient parfaitement, car il perce tout ce qu'il rencontre, & s'il peut entrer dans un Magaſin, il détruit en peu de temps les meilleures marchandiſes. Le ſeul préſervatif, qu'on ait découvert juſqu'ici contre ces dangereux inſectes, eſt de répandre du ſel ſur tout ce qu'on veut dérobber à leurs morſures. Ils ſont en guerre continuelle avec les autres Fourmis ; & lorſqu'une des deux eſpeces s'eſt emparée de quelque lieu, il ne faut pas

craindre que l'autre s'y puiſſe loger. Les Fourmis blanches ne peuvent ſupporter l'air; & pour ſe tranſporter d'un endroit dans un autre, elles ſe bâtiſſent, le long des chemins, des voutes & des arcades qui tiennent à la terre. Elles marchent avec une vîteſſe incroyable, & ſouvent tout eſt ravagé avant qu'on ait pû s'appercevoir de leur arrivée. Quelques-uns attribuent des effets ſi promps à l'acrimonie de leurs excrémens; mais Kæmpfer aſſure que quatre pincettes, recourbées & tranchantes, dont leur muſeau eſt armé, ſuffiſent pour cauſer tous les deſordres dont on les accuſe. Il rapporte que s'étant une fois couché aſſez tard, il apperçut le lendemain, ſur ſa table, des traces de leurs voutes; & qu'en y jettant les yeux de plus près, il découvrit un trou de la groſſeur du petit doigt, qu'elles avoient fait, dans l'eſpace de quelques heures, à l'un des pieds montans de la table, un autre en travers de la table même, & un troiſiéme au milieu de l'autre pied en deſcendant, par lequel elles rentroient dans le plancher. On ne peut ſuppoſer que leurs excrémens ayent aſſez d'âcreté pour un effet ſi prompt: mais il y a beaucoup d'apparence que c'eſt la ma-

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON.

tiere dont ces petits animaux composent leurs voutes.

Mukade.

L'Inſecte, que les Japonois nomment vulgairement Mukade, & qui porte le nom de Goko, dans le langage figuré, n'eſt pas l'Aſellus, ou la Cloporte. C'eſt le Millepede des Indes, ver long de deux ou trois pouces, délié, de couleur brune, & qui a de chaque côté un grand nombre de pieds, d'où il a pris ſon nom. Il eſt très venimeux dans les Indes; mais, outre qu'il eſt rare au Japon, il y cauſe moins de mal, & ſa morſure ne demande point d'autre remede que de la ſalive.

Millepede.

Serpens.

Les lezards du pays ne différent pas des nôtres. On y voit peu de ſerpens. Le Fitakuts, ou Fibakari, qui eſt un des plus remarquables, a la tête plate & les dents aigues. Sa couleur eſt verte. Il a pris ſon nom de la longueur du jour, ou de l'eſpace de temps que le Soleil demeure ſur l'horiſon, parce que ceux, qui en ſont mordus, meurent avant le coucher de cet aſtre. Les Soldats en mangent la chair, dans l'opinion qu'elle a la vertu d'échauffer leur courage. On en fait une poudre, nommée Sjotwatſio, qui paſſe pour un ſpécifique contre pluſieurs maladies internes, & qui étant placée

ſous les goutieres d'un toît, produit, dit-on, de petits ſerpens de la même eſpece. Le Jamakajatz, qui ſe nomme auſſi Uwabami, & quelquefois Dja, c'eſt-à-dire Dragon, eſt une autre eſpece de ſerpent, d'une groſſeur monſtrueuſe. On le trouve dans l'eau, ou ſur les montagnes; mais il eſt très rare. DESCRIPT. DU JAPON.

Les Japonois n'ont, à parler proprement, aucun animal domeſtique. S'ils nourriſſent des poules & des canards, l'opinion de la Métempſicoſe ne leur permettant point d'en manger, ils n'y cherchent que de l'amuſement. Cependant le Peuple ne fait pas ſcrupule d'en vendre, à ceux qui reſpectent peu la Religion. Dans les jours conſacrés à la mémoire d'une Perſonne morte, il n'eſt pas permis, à ſes Parens ni à ſes Amis, de tuer un oiſeau, ni le moindre animal. Pendant l'année du deuil de l'Empereur, il eſt défendu, dans tout l'Empire, de tuer ou de porter au Marché aucune créature vivante. Les coqs ſont encore plus épargnés que les poules. On les conſerve avec ſoin, ſurtout dans les Monaſteres, parce qu'ils meſurent le temps, & qu'ils prédiſent les changemens de l'air. Oiſeaux domeſtiques.

DESCRIPT. DU JAPON.

Les oiſeaux ſauvages ſont devenus ſi familiers, dans les Iſles du Japon, qu'on en pourroit mettre pluſieurs eſpeces, au rang des animaux domeſtiques. Le principal eſt le Tſuri, ou la Grue, qu'une Loi particuliere réſerve pour le divertiſſement ou l'uſage de l'Empereur. Cet oiſeau & la tortue paſſent pour des animaux d'heureux augure; opinion fondée ſur la longue vie qu'on leur attribue, & ſur mille récits fabuleux dont les Hiſtoires ſont remplies. Les appartemens de l'Empereur & les murailles des Temples ſont ornés de leurs figures; comme on y voit, par la même raiſon, celles du ſapin & du bambou. Jamais le Peuple ne nomme une grue, ſans y joindre le titre d'O-Tſuriſama, qui ſignifie Monſeigneur: on en diſtingue deux ſortes; l'une auſſi blanche que l'albâtre; l'autre, griſe, ou couleur de cendre. Les Hérons, ou les Saggis, forment pluſieurs eſpeces, qui ne différent pas moins en couleur qu'en groſſeur.

Oiſeaux ſauvages.

Grues, & leur privilege.

Herons, ou Saggis.

On diſtingue deux ſortes d'oyes ſauvages, qui ne ſe mêlent jamais; les unes, blanches comme la neige, avec les extrêmités des aîles fort noires; les autres, d'un gris cendré; toutes ſi communes & ſi familieres, qu'elles ſe laiſſent

Oyes ſauvages & leurs dégâts.

laiſſent facilement approcher. Quoiqu'elles faſſent beaucoup de dégât dans les campagnes, il eſt défendu de les tuer, ſous peine de mort, pour aſſurer le privilege de ceux qui acheterent le droit. Les Payſans ſont obligés d'entourer leurs champs de filets, pour les défendre de leurs ravages. Entre pluſieurs eſpeces de canards, le plus commun, qui ſe nomme Kinmodſui, eſt d'une beauté ſi rare, que les Etrangers, qui ne l'ont vû qu'en peinture, ne peuvent s'imaginer qu'il exiſte réellement. Son plumage forme des nuances admirables; mais le rouge domine autour du cou & de la gorge. Il a la tête couronnée d'une magnifique aigrette. Sa queue, qu'il éleve obliquement, & ſes aîles, qui ſont placées réguliérement ſur le dos, font un effet merveilleux. Le nouvel Hiſtorien eſt porté à le prendre pour ce que le Pere le Blanc nomme la Poule du Japon, dans ſon Hiſtoire de la Révolution de Siam; &, ſi cette conjecture eſt juſte, il faut joindre, à toutes les perfections de ce bel oiſeau, une démarche majeſtueuſe, qui les releve encore (67).

DESCRIPT. DU JAPON.

Canards d'une merveilleuſe beauté.

Les Faiſans du Japon ſont d'une extrême beauté; ſurtout une eſpece par-

Faiſans.

(67) Hiſtoire du Japon, Tome VIII, pages 90 & 91.

DESCRIPT. DU JAPON.

ticuliere, qui ſe diſtingue par l'éclatante variété de ſes couleurs, & par une admirable queue, qui n'a pas moins de deux ou trois pieds de longueur.

Beccaſſines. Les beccaſſines ſont ici fort communes. Quelques Sectes en mangent, & ſe permettent auſſi les faiſans, les oyes & les canards.

Pigeons ſauvages. On ne connoît qu'une eſpece de pigeons ſauvages, qui ont le plumage noir & bleu, ſans aucune beauté, & qu'on éloigne ſoigneuſement des Maiſons, parce que l'expérience a fait connoître que leur fiente prend aiſément feu. On voit des cigognes, au Japon, pendant toute l'année. Les meilleurs faucons viennent des Provinces Septentrionales; mais on les nourrit moins pour le vol, que par curioſité pour leur grandeur.

Oiſeaux de proie. Les éperviers ne ſont pas ici moins communs que dans toutes les Indes Orientales. C'eſt un oiſeau extrêmement fier. Kæmpfer attribue la même qualité à des corbeaux d'une grandeur médiocre, dont l'eſpece eſt venue de la Chine & s'eſt fort multipliée au Japon. Il parle d'une autre eſpece, qui eſt venue de Corée, & qui ſe nomme *Corcigara*. Mais on ne trouve point, dans ces Iſles, les corbeaux qui ſont communs en Europe, ni des perroquets & d'au-

tres oiſeaux des Indes (68).

DESCRIPT. DU JAPON.

Le *Foken*, ou, ſuivant le langage vulgaire, le Foretenis, eſt un oiſeau nocturne, d'un goût exquis, & qu'on ne ſert, même aux tables des Grands, que dans les occaſions extraordinaires. On aſſure que les cendres calcinées rétabliſſent le Saki, lorſqu'il devient aigre. Le *Miſago*, ou *Biſago*, eſt un oiſeau de mer, du genre de l'épervier. Il vit de poiſſon. Sa retraite eſt un trou, dans quelques rochers, où il met ſa proie; & l'on a remarqué qu'elle s'y conſerve auſſi parfaitement que le poiſſon mariné, ou l'Atſiaari d'où cet oiſeau tire auſſi le nom de Biſagonoſuſi, ou d'Atſiaar-Biſago. Ceux qui découvrent cette proviſion en tirent un profit conſidérable, parce que les Japonois en aiment le goût & qu'elle ſe vend fort cher.

Foken.

Miſago.

Les mouettes, les corbeaux marins, les pies de mer, les moineaux, les hirondelles, & quelques autres eſpeces d'oiſeaux, ſont les mêmes au Japon qu'en Europe. Les alouettes y chantent beaucoup mieux. On vante auſſi le chant des roſſignols du pays, qui ne doivent pas être communs, puiſqu'ils

(68) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, page 207.

DESCRIPT. DU JAPON.

ſe vendent quelquefois juſqu'à vingt cobangs (69).

Les Japonois ont des abeilles, qui font de la cire & du miel, mais en petite quantité. Les abeilles ſauvages, les guêpes, les mouches ordinaires, les couſins, les mouches luiſantes, les eſcarbots, les punaiſes, les ſauterelles, & la plûpart des autres Inſectes de l'Europe, ſont connus au Japon. Mais on en nomme quelques eſpeces, qui paroiſſent propres à ces Iſles.

Eſpece d'Inſectes particuliere au Japon.

Entre les papillons, on en diſtingue un fort grand, nommé Jamma-Tſio, ou papillon de montagne, qui eſt ou tout-à-fait noir, ou d'une agréable variété de couleurs. Le *Komuri*, eſt une groſſe mouche de nuit, très belle, tachetée de diverſes couleurs, & tout-

Eſcarbots.

à-fait velue. De pluſieurs eſpeces d'eſcarbots, d'une rare beauté, on en admire un fort gros, qui reſſemble beaucoup à la mouche de fumier. Il eſt luiſant, noir; il a deux cornes recourbées & larges, dont la plus grande eſt placée ſur le nez comme celle du rhinoceros, & la plus petite ſort de l'épaule. Cet animal marche avec peine, & vit ſous terre. On appelle *Sebi*, & quelquefois *Semi*, une autre eſpece

(69) Kæmpfer, page 208.

d'eſcarbot de couleur brune, qui fournit aux Naturaliſtes la matiere de pluſieurs obſervations. On en compte trois ſortes : le plus gros, nommé Kuma-Sebi, a la figure & la groſſeur de ces mouches, qui ne volent que le ſoir en Europe ; mais il eſt ſans aîles. Au Printems, il ſort la nuit de deſſous terre, où il ſe tient pendant tout l'Hyver. Ses jambes déliées lui ſervent à s'attacher aux branches des arbres, aux feuilles, & à tout ce qu'il peut ſaiſir. Bien-tôt, il creve, & ſon dos ſe fend dans ſa longueur, pour faire place à une autre mouche, qui s'y trouvoit renfermée & qui reſſemble auſſi à un eſcarbot, mais qui paroît d'abord plus grande que ſa priſon. Quelques heures après cette mouche s'envole en bourdonnant (70). Lorſqu'elle rompt l'étui qui l'enfermoit, & qu'en même-temps elle déploye ſes quatre aîles, elle fait un bruit aigu & perçant, que les Japonois croyent entendre à la diſtance d'un mille. Kæmpfer aſſure, du moins, que les bois & les montagnes retentiſſent du bruit de ces petits animaux. Ils diſparoiſſent dans les jours caniculaires. On prétend qu'ils

DESCRIPT. DU JAPON.

Singularités du Kuma-Sebi.

(70) Geſner, qui en a donné la deſcription, la nomme Cicada ou Cigale.

DESCRIPT. DU JAPON.

rentrent dans la terre, pour y ſubir une nouvelle métamorphoſe & reparoître l'année d'après. C'eſt ce que le même Voyageur n'eut pas l'occaſion de vérifier ; mais il parle avec certitude de leur chant, qui commence lentement & d'un ton bas, & qui augmentant enſuite par degrés, en vîteſſe & en force, baiſſe encore en finiſſant. Ce bruit lui parut reſſembler à celui du fuſeau d'un Boutonnier. Il commence au lever du Soleil & finit à midi. La dépouille du Kuma-Sebi, qui ſe nomme Semino-Mukigara, eſt employée dans la Médecine, & ſe vend dans les Boutiques du Japon (71).

Autres Eſcarbots.

Vers le temps où cet eſcarbot diſparoît, on lui en voit ſuccéder un plus petit, qui ſe nomme Ko-Sebi, ou le petit Sebi. Il chante depuis midi juſqu'au coucher du Soleil. Sa vie dure juſqu'à fin de l'Automne, & ſon chant s'éleve moins que celui du premier. Une autre eſpece, qui ne differe de la ſeconde, ni par la groſſeur, ni par la figure, chante du matin au ſoir. Les femelles des trois eſpeces ſont muettes, & reſſemblent d'ailleurs aux mâles, excepté qu'elles ont la poitrine fermée.

(71) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, page 209.

Les cantharides du Japon ſont de la couleur des nôtres; mais plus rondes, & preſqu'auſſi groſſes que les eſcarbots communs de l'Europe. Les Japonois en ignorent abſolument l'uſage. Ils en ont une autre eſpece, qu'ils nomment Fammio; & qui, étant extrêmement cauſtiques, ſont miſes au rang des poiſons. On les trouve ſur les épis de riz. Elles ſont longues, déliées, & plus petites que nos cantharides bleues ou dorées, avec des taches & des lignes d'un rouge cramoiſi; ce qui leur donne beaucoup d'éclat. Enfin, parmi les mouches de nuit, on en voit une très rare, à peu près de la longueur du doigt, déliée, ronde, avec quatre aîles, dont deux ſont tranſparentes & cachées ſous les deux autres, qui ſont luiſantes, comme ſi elles avoient été polies, & embellies d'un charmant mêlange de taches & de lignes bleues & dorées. Cet inſecte eſt d'une beauté ſi ſinguliere, qu'on ſe fait un plaiſir d'en conſerver entre les bijoux les plus curieux. Elle a fait naître aux Poëtes Japonois, l'idée d'une aſſez jolie fable, qui explique l'ardeur inconſidérée, avec laquelle on voit les mouches ſe brûler à la chandelle. Ils racontent que toutes les autres mouches de nuit

DESCRIPT. DU JAPON. Cantharides.

Fammio.

Charmante Mouche.

Fable dont elle fait le ſujet.

DESCRIPT. DU JAPON.

ſont devenues amoureuſes de cet ornement de leur eſpece; & que, pour ſe délivrer de leurs importunités, elle leur ordonne malicieuſement, ſous prétexte de mettre leur conſtance à l'épreuve, de lui aller querir du feu. Ses amans, ne conſultant que leur paſſion, lui obéiſſent aveuglément; & courant contre le premier feu qu'ils rencontrent, ils ne manquent pas de s'y brûler. La femelle n'approche pas de la beauté du mâle.

Les productions de la Mer ne fourniſſent pas moins à la ſubſiſtance des Japonois, que celles de la Terre; ſi l'on en excepte le riz, qui fait la plus grande partie de leur nourriture. Les Côtes de chaque Iſle abondent en toutes ſortes de plantes marines, de poiſſons, d'écreviſſes, & de coquillages. Il n'y en a preſque point qui ne ſerve de nourriture aux Habitans; & quelques-uns ſont d'une bonté, qui fait honneur aux meilleures tables. On comprend, ſous le nom général de Kiokais, ou Wokais, les poiſſons, les écreviſſes & les coquillages.

Comment les Japonois pêchent la Baleine.

Le plus utile de tous les poiſſons de ces Mers, eſt le Kudſuri, ou la Baleine. On en pêche ſur toutes les Côtes de l'Empire, particuliérement ſur cel-

les de Khumano & de toute la Partie Méridionale de la grande Iſle de Nipon, autour des Iſles de Tſuſſima & de Gotho, & ſur les Côtes d'Omura & de Nomo. Elles ſe prennent ordinairement avec le harpon, comme en Groenlande; mais les Bateaux des Japonois ſemblent plus propres, à cette pêche, que les nôtres. Ils ſont petits, étroits, un des bouts ſe termine en pointe fort aigue; & chacun porte dix Rameurs, qui les font voguer avec une vîteſſe incroyable. Vers l'an 1680, un riche Pêcheur de la Province d'Omura inventa une nouvelle maniere de prendre les Baleines, avec des filets de cordes fortes, d'environ deux pouces d'épaiſſeur. Cette méthode fut pratiquée d'abord avec beaucoup de ſuccès; & l'on prétend qu'auſſi-tôt que la Baleine ſe ſent la tête embarraſſée dans le filet, elle nâge avec plus de peine, & devient plus facile à tuer. Cependant on trouva, dans la ſuite, que la dépenſe étoit exceſſive pour les Pêcheurs ordinaires, & l'on revint à l'ancienne maniere. La pêche commence au mois de Décembre. Dans une ſeule année, on a pris juſqu'à deux cens ſoixante-quatorze Baleines, aux Iſles de Firando & de Gotho.

DESCRIPT. DU JAPON.

DESCRIPT. DU JAPON. Différentes ſpeces de Baleines.

Les Japonois en connoiſſent pluſieurs ſortes, qui ne différent pas moins de nom, que de figure & de groſſeur. Celle qui ſe nomme Sebio, eſt la plus groſſe. On en tire beaucoup plus d'huile que des autres. Sa chair d'ailleurs eſt ſi bonne & ſi ſaine, que les Pêcheurs attribuent la force de leur ſanté, malgré la rigueur du froid & les fatigues de leur profeſſion, à l'uſage qu'ils en font continuellement. L'*Awo-Sangi*, ou le Kokadſura, eſt une petite Baleine de couleur griſe & cendrée, dont la figure eſt un peu différente de celle du Sebio. Le *Nagaſſ* a communément depuis vingt juſqu'à trente braſſes de long. Elle peut demeurer deux ou trois heures ſous l'eau; avantage qu'elle a ſur les autres Baleines, qui ſont obligées de s'élever à tous momens ſur la ſurface des flots pour reſpirer. Le *Sotrokadſura*, c'eſt à-dire, la Baleine des Aveugles, a reçu ce nom, parce qu'on lui voit ſur le dos, la figure d'un Bywu, eſpece de Luth, qui eſt l'inſtrument favori des Aveugles du Japon. Sa longueur eſt rarement de plus de dix braſſes. On prétend que l'uſage de ſa chair cauſe des toux, des fiévres, des ulceres ſur la peau, & quelquefois la petite verole.

Le *Mako* eſt une petite Baleine, qui n'a jamais plus de trois ou quatre braſſes de long; & de-là vient qu'on donne le même nom aux Baleines de toutes les eſpeces. Elle ſe prend ſouvent ſur les Côtes Orientales du Japon, & ſur celles de Kijnokuni & de Satſuma. On trouve de l'ambre gris dans ſes inteſtins; mais on ne tire, de ſa tête, qu'une médiocre quantité d'huile. DESCRIPT. DU JAPON.

L'Iwaſikura, dont le nom ſignifie Mangeur de ſardines, reſſemble aux poiſſons ordinaires par la queue & les nageoires. Kæmpfer raconte que, dans ſon Voyage à la Cour de Jedo, il vit une Baleine de cette eſpece, entre Caminoſeki & Simonoſeki; & qu'il la prit pour le Poiſſon que les Hollandois nomment *Noord-Caper*. Dans tous ces monſtrueux animaux, il n'y a rien qui ne ſoit de quelque utilité, à l'exception de l'os de l'épaule. La peau, que la plûpart ont noire, la chair, qui eſt rouge & ſemblable à celle du bœuf, les inteſtins, que leur longueur fait nommer Fiackſiro, c'eſt-à-dire, longs de cent braſſes, & toutes les parties internes ſe mangent différemment apprêtées. De la graiſſe, on tire de l'huile, en la faiſant bouillir. On

Utilité de toutes les parties de la Baleine.

DESCRIPT. DU JAPON.

mange même le ſédiment qui reſte, après l'avoir fait bouillir une ſeconde fois. A l'égard des os, on fait bouillir, dans leur fraîcheur, ceux qui ſont d'une ſubſtance cartilagineuſe, pour les manger auſſi. D'autres les ratiſſent, les nettoient, & les font ſécher pour la cuiſine. Des parties nerveuſes & tendineuſes, blanches & jaunes, on fait des cordes, qui ſont principalement d'uſage dans les Manufactures de coton, & pour les inſtrumens de Muſique. On ne jette pas même les inteſtins, qui ſe gardent auſſi pour la cuiſine. Enfin, des os de la machoire, des nageoires, & des autres os d'une ſubſtance plus ſolide, on fait diverſes ſortes de petits ouvrages, particuliérement de belles balances, qui ſervent à peſer l'or & l'argent.

Satſifoko.

Le *Satſifoko* eſt un poiſſon de deux, trois, & quelquefois de cinq ou ſix braſſes de longueur, avec deux dents fort longues, qui s'élevent perpendiculairement hors de la bouche, & qu'on fait quelquefois ſervir d'ornement au ſommet des Châteaux, des Temples, & des Edifices publics. On aſſure que ce poiſſon eſt l'ennemi mortel des Baleines, & qu'il les tue, en ſe gliſſant dans leur gueule, & leur dévorant la langue.

DESCRIPT. DU JAPON.

L'*Iruku* eſt un poiſſon connu dans les Indes, où il porte le nom de Tenje. Le *Furube* en eſt un autre, qui n'eſt pas fort gros, & que les Hollandois nomment *Blaſer*, c'eſt-à-dire, Souffleur, parce qu'il peut s'enfler, juſqu'à prendre la forme d'une boule ronde. On le met au rang des Poiſſons venimeux, juſqu'à prétendre qu'il eſt mortel pour ceux qui le mangent tout entier. Le Japon en a trois eſpeces, toutes trois fort abondantes. Ceux de la premiere, nommés Suſumebukas, ſont petits & fort dangereux. La ſeconde eſpece, qu'on appelle Mabaku, c'eſt-à-dire, le véritable Baku, paſſe pour un Poiſſon fort délicat; mais il en faut jetter la tête, les inteſtins & les os, laver & nettoyer la chair avec beaucoup de ſoin, ſans quoi il cauſeroit infailliblement la mort. On prétend même qu'après les plus grands ſoins, il eſt toujours venimeux; & les Japonois, qui ſont las de vivre, choiſiſſent ſouvent ce poiſſon, plutôt qu'une corde ou un poignard. Il cauſe d'abord l'évanouiſſement, enſuite des convulſions, & un délir qui finit par un violent crachement de ſang, après lequel on expire. Il eſt défendu aux gens de guerre, de manger du Mabaku, &

Iruku.

Furube; Poiſſon venimeux, & ſes trois eſpeces.

DESCRIPT. DU JAPON.

même d'en acheter. Si quelqu'un d'eux en meurt, ſon fils perd le droit de ſuccéder à ſon Office. On ne laiſſe pas de vendre ce poiſſon fort cher, & d'en manger par friandiſe, mais il doit du moins être fort frais. La troiſiéme eſpece ſe nomme *Kimadura*, c'eſt-à-dire, Couſſin Septentrional; apparemment, parce qu'il a la tête ordinairement tournée vers le Nord; car on nomme de même ceux qui dorment dans cette ſituation. Son poiſon eſt abſolument mortel. Auſſi n'eſt-il recherché que de ceux qui ont pris la réſolution de mourir (72).

Cheval ou Chien marin du Japon.

Le Cheval marin, ou le Chien marin des Mers du Japon, eſt un poiſſon très ſingulier, à peu près de la longueur d'un enfant de dix ans, ſans écailles & ſans nageoires; la tête, la bouche & la gorge grandes; le ventre large & plat comme un ſac, & qui peut contenir une grande quantité d'eau. Il a les dents minces & aigues, comme celles d'un ſerpent, & les parties internes ſi petites, qu'à peine ſont-elles viſibles. On lui voit, ſous le ventre, deux pieds plats & cartilagineux, avec des doigts qui reſſemblent beaucoup aux mains d'un enfant, & dont

(72) Kæmpfer, pages 215 & précédentes.

il ſe ſert apparemment pour marcher au fond de la mer. Toutes ſes parties ſe mangent ſans exception. Il ſe pêche ſouvent dans le Golfe de Jedo, entre la ville de ce nom & Kamakura. DESCRIPT. DU JAPON.

Le Tai, que les Hollandois des Indes nomment *Steen-Braeſſem*, eſt regardé des Japonois, comme le Roi des poiſſons, & paſſe, parmi eux, pour un animal d'heureux augure, parce qu'il eſt conſacré à Jebis, Dieu de la Mer. Rien n'approche de l'éclat de ſes couleurs, tandis qu'il eſt dans l'eau. C'eſt un mêlange de rouge & de blanc. Sa femelle n'a qu'un petit nombre de taches rouges. Il a la forme de la Carpe. Mais il eſt ſi rare, qu'il ne ſe vend pas moins de mille cobangs. Un autre poiſſon de la même eſpece ſe nomme Khoro-Tai, ou Steen-Braeſſem noir, à cauſe de ſa couleur. On l'eſtime beaucoup moins. Tai, ou Steen-Braeſſem.

Le *Suſuki* eſt le même poiſſon, que les Allemands nomment *Kahlkopf*, c'eſt-à-dire, tête chauve. Le *Funa* reſſemble à la Carpe, & ſe fait rechercher pour ſes vertus médicinales, particuliérement contre les vers. On en diſtingue un plus gros, de la même eſpece, qui porte le nom de *Nagos*. Le *Mebaar* eſt de couleur rouge, à Suſuki. Funa. Mebaar.

DESCRIPT. DU JAPON.

peu près de la groſſeur & de la figure du Steen-Braeſſem. Ses yeux s'avancent hors de la tête, comme deux balles. On le pêche par-tout, & c'eſt la nourriture ordinaire des Pauvres. Le *Koi* eſt de la même eſpece, & reſſemble auſſi à la Carpe. Il ſe prend, ſurtout, près des chûtes d'eau, qu'il s'efforce de remonter. On le tranſporte dans toutes les parties de l'Empire, frais ou mariné. Le *Maar*, ou le Saumon, ſe prend dans les rivieres & dans les lacs d'eau douce. L'*Itojori* eſt un petit Saumon. Le *Makuts* eſt le poiſſon que les Hollandois nomment *Hardet*. Le *Sawara* eſt celui qu'ils appellent Poiſſon du Roi. Le *Fiuvo* eſt leur Dractviſah; & l'*Ara*, leur Jacob-Everts. Le *Kuſana* eſt le Nez-court. Le *Kamas* eſt le Brochet. Le *Suſuki* (73) eſt le Schelviſch des Hollandois, mais plus long & plus délié. L'*Adſi* eſt leur Maaſbaukes. On en diſtingue pluſieurs eſpeces, dont la plus groſſe ſe nomme *Oadſi*. Le *Taka* eſt ce que les Hollandois appellent Taie. Le *Kame* & le *Takokoma* ſont deux eſpeces de Raies, dont la peau, qui eſt fort dure, ſert à

Makuts.

Sawara.

Kamas.

Taka.

Kame & Takokoma.

(73) Ce nom, qu'on a lû quelques lignes plus haut, pour un poiſſon différent, eſt ſans doute altéré dans l'un ou l'autre endroit.

faire des étuis, & d'autres curioſités. Il en vient auſſi de Siam, & de plus belles que celles du Japon. DESCRIPT. DU JAPON.

Le *Tesje* eſt un poiſſon large & plat, qui a la queue longue, & ſouvent au bout, un aiguillon de corne ou d'os, que les Hollandois des Indes nomment Pylſtraat. Cet aiguillon, lorſqu'il eſt ôté au Tesje vivant, paſſe pour un reméde infaillible contre la morſure des Serpens. Auſſi les Japonois en portent-ils toujours ſur eux. Le *Bora* reſſemble au Brochet. Il a la chair blanche & délicieuſe. On le nomme auſſi Songaats, parce qu'il ſe prend dans le mois de ce nom, qui eſt le premier de l'année Japonoiſe. On le marine & on le fume. Ce poiſſon, & tous ceux qu'on prépare de même, ſont compris ſous le nom général de Karaſumi. On les porte de Nangaſaki & de Nomo, où il s'en prend beaucoup, à Jedo & dans les autres parties de l'Empire, attachés par dixaine à des cordes. Les Hollandois & les Chinois en tranſportent auſſi. Tesje. Bora. Karaſumi.

Le *Katſuwo* eſt un bon poiſſon, dont la meilleure eſpece ſe prend aux environs de Gotto, & que les Hollandois tranſportent auſſi ſous le nom de *Combloomas*. La maniere de le prépa- Katſuwo.

DESCRIPT. DU JAPON.

rer eſt de le couper en quatre, & de le faire ſécher par degrés ſur la vapeur de l'eau bouillante, pour le manger à l'eau. Le *Managatſuwo*, eſt un poiſſon plat, auquel la nature a donné un œil de chaque côté. Le *Saki*, qui eſt une eſpece de Cabliau, ſe marine, & reſſemble à la Morue. On le tire du pays de Jeſſo; & ſon nom lui vient de ſon odeur, qui approche fort de celle du Saki. Le *Tara* eſt une ſorte de Morue, qui vient des Provinces du Nord, & dont la meilleure eſpece ſe nomme Tſioſijn-Tara, parce qu'on la tire de Tſioſipo. Le *Sajori*, que les Habitans de Nangaſaki appellent Suſomoiwo, a recu des Hollandois le nom de Nadalviſch, qui ſignifie Poiſſon aiguille. Il n'a pas plus d'un empan de longueur. Il eſt mince, avec un rang de pointes longues & aigues le long du dos. Le *Tobivo*, que les Hollandois nomment Springer, ou Poiſſon volant, parce qu'il ſaute hors de l'eau, n'a gueres plus d'un pied de longueur; mais l'excellence de ſa chair fait regretter qu'il ſoit rare. Les Japonois ont des Sardines, ſous le nom d'Iwas, & des Eperlans qu'ils nomment Kiffugos. Le *Jeſo*, appellé Sankruiper par les Hollandois, eſt un poiſſon qui tient

Managatſuwo.

Saki.

Tara.

Sajori.

Tobivo.

Iwas & Kiffugos.

Jeſo.

le milieu entre l'Eperlan & l'Anguille. Le Maquereau porte, au Japon, le nom de Saba. L'*Ai*, ou *Ai-no iwo*, que les Hollandois nomment Modevish, eſt un poiſſon d'eau douce, d'un empan de long, qui nâge avec une vîteſſe ſurprenante. Le *Sijroivo*, ou le Poiſſon blanc, ſe pêche au Printems, à l'embouchure des rivieres. Le Konoſijro, nommé par les Hollandois Saſſap, eſt une eſpece de Hareng, qui reſſemble aux Strohmlings des Suedois. Le *Kingjo*, ou le Poiſſon doré, n'excede guéres la longueur d'un doigt : il eſt rouge, il a la queue d'un très beau jaune luiſant, ou de couleur d'or ; mais, dans ſa jeuneſſe, il eſt noirâtre. Au Japon, comme à la Chîne, & dans preſque toutes les Indes, il fait l'ornement des Viviers, où on le nourrit de Mouches qui n'ont pas encore leurs aîles. Les Japonois en ont une eſpece, dont la queue eſt couleur d'argent. L'*Unagi* eſt l'Anguille commune ; mais l'*Oounagi* en eſt une autre eſpece, d'une groſſeur extraordinaire. Le *Jaatzme Unagi*, c'eſt à-dire, l'Anguille à neuf yeux, eſt ce qu'on appelle, en Allemagne, Neunaug ; eſpece de grande Lamproie. Le *Doodſio*, eſt le Puytaal des Hollandois, qui eſt de

DESCRIPT. DU JAPON.

Kingjo, ou Poiſſon doré.

Unagi.

Doodſio.

DESCRIPT. DU JAPON.

la longueur du doigt, & qui a la tête fort groſſe en comparaiſon du corps. Il ſe trouve dans des champs de riz couverts d'eau, & dans les Etangs bourbeux. On en connoît deux eſpeces; l'une avec une barbe, & l'autre qui n'en a point. Les Japonois prétendent qu'on peut former artificiellement des Doodſios, en coupant de la paille, la mêlant avec de la bourbe, & l'expoſant le matin à la chaleur du Soleil. Le *Fammo*, que les Hollandois ont nommé *Congeraal*, eſt plus grand que l'Anguille commune, & plus mince, quoiqu'il lui reſſemble lorſqu'il eſt ſous l'eau.

Fammo.

L'Ika, ou le Polype.

L'Ika eſt le Polype ordinaire, que les Japonois & les Chinois regardent comme un mets fort délicat. Il ſe prend avec un appas de ſa propre chair. Le *Jako* eſt une autre eſpece de Polype, qui a de longues queues, ou plutôt une ſorte de pieds, armés de petits crochets, avec leſquels il s'attache aux rochers & au fond de la mer. Il ſe mange frais, bouilli, ou mariné. Le *Kuragge* eſt encore un Polype, dont on diſtingue deux ſortes; l'une nommée Midſura, ou Polype blanc, qu'on trouve dans toutes les mers, & qui eſt un fort mauvais aliment; l'autre, plus

Autres encore.

rare, charnue, & qui ſe mange avec goût, lorſqu'elle eſt bien apprêtée. Quelques-uns de ces Polypes ſont ſi gros, que deux hommes ont peine à les ſoulever. Leur chair marinée a la même couleur & le même goût que ces nids d'oiſeaux, qui ſe mangent en Orient, ſurtout à la Chine; & Kæmpfer paroît perſuadé, ſur l'autorité de quelques Pêcheurs Chinois, que ces nids prétendus ne ſont que de la chair de ce poiſſon, apprêtée apparemment ſous une forme trompeuſe (74). Le *Namako*, que les Hollandois de Batavia nomment Kafferkull, ſe mange auſſi. L'Imori eſt un petit Lézard d'eau, venimeux, qui a le dos noir & le ventre rouge. Le *Takanomakura*, eſt ce qu'on appelle l'Oreiller du Polype. Le *Tako* eſt une Etoile de mer, que les Japonois ne mangent point.

DESCRIPT. DU JAPON. Les nids d'oiſeaux qui ſe mangent ſont de leur chair.

Namako.

Imori.

De toutes les animaux à quatre piés, qui vivent dans l'eau, il n'y en a point qu'ils eſtiment plus que le Ki ou Came, c'eſt-à-dire, la Tortue. On a déja remarqué qu'ils la regardent comme un emblême particulier du bonheur, à cauſe de la longue vie qu'on lui attribue. Quoique cette eſpece particu-

Ki, ou Came, eſpece de Tortue.

(74) *Ubi ſuprà*, page 220. C'eſt une erreur. Ces nids ſont réels & fort connus.

DESCRIPT. DU JAPON.

liere, à laquelle ils donnent une large queue, en forme de rondache, & qui eſt appellée *Mooki* dans la langue ſçavante, ne ſoit qu'une chimere & une fiction, on la voit ſouvent parmi les figures emblematiques dont ils ornent les murailles de leurs Temples, celles de leurs Hôtels, & les Appartemens de l'Empereur & des Princes de l'Empire. Entre les véritables Tortues, les plus communes ſont l'*Iſicame*, ou *Sanki*, c'eſt-à dire, la Tortue des pierres, ou de montagne, qui tire ce nom des lieux où elle ſe trouve; & l'*Io-Game*, ou *Doo-Game*, c'eſt-à-dire, Tortue d'eau, ou Tortue poiſſonneuſe, parce qu'elle vit dans l'eau. On raconte que ſur les Côtes Septentrionales & Orientales du Japon, il ſe trouve des Tortues aſſez grandes, pour couvrir un homme de la tête aux piés.

Jebis, ou Ecreviſſes du Japon.

Les Japonois donnent généralement le nom de Jebis à toutes ſortes d'Ecreviſſes & d'Ecrevettes, quoiqu'ils en ayent pluſieurs eſpeces particulieres. Le *Jebiſako* eſt cette petite Ecreviſſe commune, qu'on voit en abondance ſur les Côtes de la Mer Baltique. Le *Si-Jebi* ne differe pas beaucoup des Ecreviſſes ordinaires, non plus que le *Dakma-Jebi*; excepté que celle-ci ne

vit que dans l'eau douce, & qu'à l'âge d'un an elle devient noire. Les *Kuruma-Jebi*, ou l'Ecreviſſe à roue, tire ce nom de la figure de ſa queue. L'*Umi-Jebi*, c'eſt-à-dire, la grande Ecreviſſe, eſt ordinairement longue d'un pied. Sa queue, qui eſt noire, cauſe le mal de ventre, ou même le *Cholera-Morbus*. Le Siakwa a la queue large, & ſe prend ſouvent avec le petit poiſſon. Il a ſi peu de chair, qu'à peine lui en reſte-t-il dans le temps de la pleine Lune. Tous les animaux teſtacés & cruſtacés, de ces Mers, ſont alors plus pleins & plus charnus qu'au temps des nouvelles Lunes, contre l'expérience ordinaire des Mers de l'Europe. Le Gamina, ou le Koona, eſt revêtu d'une coquille charmante. Le *Koni*, dont le nom ſignifie Ecreviſſe de poche, eſt notre Ecreviſſe de riviere. Le Kabutogani, ou l'Unkiu, eſt d'une forme ſinguliere : il lui ſort de la tête une ſorte d'épée, pointue, longue, dentelée, & ſon dos eſt un peu rond & fort liſſe. Le *Gadſame* n'eſt pas plus gros que l'Ecreviſſe de riviere ; mais ſon écaille ſupérieure ſe termine en pointe des deux côtés : il a quatre pieds, dont les deux de devant ſont plus grands que ceux de derriere. Le *Sima-*

DESCRIPT. DU JAPON.

Quand les Teſtacés & les Cruſtacés ſont pleins au Japon.

DESCRIPT. DU JAPON.

gani, c'eſt-à-dire, l'Ecreviſſe de poche canelée, pourroit s'appeller auſſi l'Ecreviſſe à verrues, parce que ſa coquille en eſt couverte, à l'exception des jambes de derriere, qui ſont liſſes & preſque cylindriques. Quelques-uns de ces difformes animaux ſont d'une groſſeur incroyable. Kæmpfer en acheta une jambe de derriere, qui étoit auſſi longue & auſſi groſſe que la jambe d'un homme.

Coquillages de ces Mers.

Les Mers du Japon offrent une prodigieuſe quantité de toutes ſortes d'Huitres, de Moules, & de Coquillages, qui ſe mangent crus, marinés, ſalés, bouillis ou frirs. La marée en laiſſe tous les jours un grand nombre ſur les Côtes; on les prend d'ailleurs en plongeant, ou dans des filets. Les plus connus ſont l'Awabi, dont on a parlé à l'occaſion des Perles. C'eſt un coquillage univalve, ouvert, & de la groſſeur d'une médiocre coquille Perſienne, mais plus profond. Il ſe trouve à beaucoup de profondeur ſous l'eau, attaché ordinairement, ſoit aux rochers, ſoit au fond de la mer, où les femmes des Pêcheurs, qui entendent mieux l'art de plonger que les hommes, vont les prendre, avec la précaution de s'armer d'un grand couteau, pour

pour ſe défendre des Kaies ou des Marſouins. Lorſqu'elles découvrent un Awabi, elles doivent l'enlever bruſquement, avant qu'il puiſſe les voir; ſans quoi, il ſe colleroit au rocher avec tant de force, qu'il ſeroit impoſſible de l'en détacher. La coquille eſt remplie d'une groſſe piece de chair, de couleur jaune ou blanchâtre, & très coriace, quoiqu'elle n'ait aucune fibre. Les Japonois racontent que c'étoit la nourriture ordinaire de leurs Ancêtres. C'eſt pour conſerver la mémoire de ce temps d'indigence & de ſimplicité, qu'on en ſert dans les feſtins. C'eſt un uſage, dans toutes les conditions, d'en joindre une piece aux préſens que l'on fait, parce que cette chair eſt un préſage de bonheur. On la coupe en petites tranches, qu'on fait ſécher ſur des ais. Il ſe trouve quelquefois une perle, dans ce coquillage : mais mal formée, de couleur jaunâtre, & de peu de valeur. DESCRIPT. DU JAPON.

Le *Tairagi* eſt un Bivalve plat, long, mince & fort grand, preſque tranſparent, d'une forme qui approche de la triangulaire, & qui, ſur une large face, ſe termine en pointe. Le poiſſon eſt attaché de chaque côté de la coquille, par un tendon très fort. Les meilleurs Tairagis ſe trouvent dans le Golfe d'Orima, & l'on en tire quel- Tairagi.

DESCRIPT. DU JAPON.

quefois des perles. L'*Akoja* eſt auſſi un Bivalve plat, de la longueur de la main. Sa ſurface extérieure eſt couverte d'écailles, & d'une figure déſagréable. Mais on y trouve une excellente nacre de perle reluiſante. Ceux de la meilleure ſorte, & qui produiſent les plus belles perles, ſe pêchent dans le Golfe d'Omura. Le Mirakai eſt la Moule noire & commune, d'eau douce, qui n'eſt pas rare dans les rivieres & les lacs d'Allemagne.

Akoja.

Famaguri.

Les Famaguris ſont des Bivalves de la même figure & de la même groſſeur, mais plus épais, liſſes & blancs dans l'intérieur, & de couleur brune en dehors. On peint, en dedans, pluſieurs figures curieuſes; & c'eſt un des amuſemens de la Cour du Dairi. Elles ſervent à former une eſpece de jeu, qui ſe joue de cette maniere : on jette à terre pluſieurs tas de Famaguris; chaque Joueur en prend ſa part; le Vainqueur eſt celui qui en produit le plus grand nombre de paires. Chaque paire a des crochets particuliers, par leſquels on peut facilement les diſtinguer & les aſſembler, quelque mêlées qu'elles puiſſent être. Les meilleurs de ces coquillages ſe prennent ſur les Côtes de Quanto, où ils ſe trouvent en abondance.

Le *Sidſimi* eſt un petit Bivalve, qui reſſemble au Famaguri, mais qui eſt plus mince; on le trouve enfoncé dans la bourbe. Les *Kaiſis*, ou les Utſinakis, ſont les Huîtres. Celles du Japon ſont difformes, rabotteuſes, pierreuſes. Elles croiſſent attachées les unes aux autres, & collées aux rochers. On en diſtingue deux principales ſortes; les unes fort groſſes, dont les meilleures & les plus eſtimées ſont celles du Golfe de Kamakura; les autres beaucoup plus petites. Le *Kiſa*, ou l'Akagui, eſt un autre Bivalve, blanc en dehors, avec des raies profondes, & preſque paralleles. En dedans, il eſt de couleur rougeâtre. On met un manche à cette coquille, pour la faire ſervir de cuilliere. Le *Nagatakai* eſt une grande coquille noire, difforme, un peu ronde, & cannelée. L'*Aſari* en eſt une petite, mince, de couleur griſe ou cendrée. Le *Té*, ou le Maté, eſt un Bivalve oblong, mince, entr'ouvert à chaque bout, & ſon Poiſſon paſſe pour un mets délicieux. L'*Umi-Fake* eſt un autre Bivalve, à peu près de la même eſpece, d'un empan de long, & ſi gros, qu'à peine peut-on le tenir entre le pouce & l'index. On en marine la chair. Ce coquillage

DESCRIPT. DU JAPON.

Sidſimi.

Kaiſis.

Nagatakai.

Té.

DESCRIPT. DU JAPON.

ne ſe trouve que ſur les Côtes de Tſikungo. Il eſt défendu d'en pêcher, avant qu'on en ait fait une proviſion ſuffiſante pour la table de l'Empereur.

Tarankangai.

Les *Tarankangais*, qui ſe nomment Kowers dans les Indes, ſont de différentes eſpeces au Japon. On tire les meilleurs, des Iſles Liqueios; & les Dames Japonoiſes en font le principal ingrédient de leur fard.

Saſai.

Le *Saſai* eſt un Univalve turbiné, gros, épais, odoriferant, blanc & plein de piquants. Il a la bouche fermée, & une eſpece de couvercle plat, épais, de ſubſtance pierreuſe, rabotteux, & ſemblable en dehors au *Lapis Judaicus*, mais plus pointu & plus liſſe.

Niſi.

Le *Niſi* eſt un autre Univalve, à peu près de la même forme, mais plus gros, & dont la chair n'a pas la même bonté. Ils ſe tiennent l'un & l'autre, fortement attachés aux rochers & au fond de la mer, comme l'Awabi.

Fananiſis, ou Limaçons de pluſieurs eſpeces.

Les Fananiſis ſont les Limaçons communs de terre. Ils ſont noirs au Japon, & la Nature leur apprend à chercher leur nourriture dans la bourbe des champs de riz. Ils ont la bouche fermée. Leur coquille eſt oblongue & preſque pierreuſe. Le *Bai* eſt un Limaçon, renfermé dans une coquille

blanche & turbinée. Le *Ras*, ou le Milva, en eſt un autre de la même eſpece, mais noir & plus petit. L'un & l'autre ſe trouvent ſur le rivage, en baſſe marée. Le Kabuto eſt un Univalve, petit, oval & turbiné. Le Sugai eſt plus petit encore, & de la même forme (75). DESCRIPT. DU JAPON.

Quand le Japon n'auroit pas reçu tant de préſens de la Nature, il n'en ſeroit pas moins un des plus riches pays du Monde, s'il eſt vrai que la bonté du climat & l'induſtrieuſe activité des Habitans ſont les véritables richeſſes. Les Japonois ſont devenus riches à force de travail, ſans ceſſer d'être laborieux. On a déja obſervé qu'ils doivent un ſi rare avantage, à l'excluſion du Commerce étranger, qui les a mis dans la néceſſité d'attendre tout d'eux mêmes, c'eſt-à-dire, de leur induſtrie & de leurs efforts. Auſſi l'agriculture, qui eſt leur principale reſſource, n'a-t-elle jamais été pouſſée ſi loin dans aucune autre Nation. Ils ont trouvé le moyen de faire naître l'abondance du ſein de la ſtérilité; & leur exemple, ſuivant la réflexion de leur Hiſtorien moderne, ſemble prou- Réflexions ſur l'induſtrie des Japonois.

(75) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, pages 291 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

ver, contre l'opinion commune, que ce n'eſt pas tant la roſée du Ciel, que la ſueur du front, qui donne aux campagnes une véritable fécondité.

Outre les richeſſes, qu'ils tirent de leurs terres en toutes ſortes de grains & de légumes, on a vanté leur adreſſe à trouver, juſques dans l'écorce de leurs arbres, de quoi fournir aux beſoins les plus eſſentiels de la vie. On a remarqué que celle d'une eſpece de Meurier, qu'ils nomment *Kadſi*, leur fournit tout à la fois du papier, des cordes, diverſes ſortes de méches, des étoffes, du drap, & pluſieurs autres commodités. Donnons un exemple de ces opérations, dans la maniere dont ils fabriquent le papier.

Maniere dont ils font du papier, d'une écorce d'arbre.

Après la chûte des feuilles, c'eſt-à-dire, vers le mois de Décembre, les rejettons du Kadſi, qui ſont fort gros, ſe coupent de la longueur d'environ trois pieds. On les met en faiſceaux, qu'on fait bouillir dans de l'eau, avec des cendres. S'ils ſont coupés depuis trop long-temps, & qu'ils ſe ſoient ſéchés, on les laiſſe tremper l'eſpace de vingt-quatre heures, avant cette leſcive. Les faiſceaux doivent être fort ſerrés; & lorſqu'on les a mis dans la chaudiere, on a ſoin de les couvrir.

On les y fait bouillir, juſqu'à ce que les bâtons laiſſent voir un demi pouce de bois, dépouillé de leur écorce. Alors on les tire de l'eau, on les laiſſe refoidir à l'air ; puis on les fend en longueur, on les dépouille entiérement de leur écorce, & l'on jette ce qui n'eſt utile à rien. On fait enſuite ſécher l'écorce ; on la nettoie ; on la laiſſe tremper dans l'eau pendant trois ou quatre heures. Auſſi-tôt qu'elle eſt aſſez ramollie, on en racle la ſurface avec un couteau, & l'on ſépare en même-temps l'écorce vieille d'une année, de celle qui eſt plus jeune & plus mince. La premiere donne le meilleur papier. La ſeconde en fait un plus noirâtre, mais qui n'en eſt pas moins bon. S'il ſe trouve de l'écorce plus vieille, on la met à part, pour en faire un papier plus groſſier que les deux autres.

Lorſque toutes ces écorces ont été parfaitement nettoiées, on les fait encore bouillir dans la cuve ; mais on y met moins de cendre que la premiere fois ; & pendant tout le temps qu'elles ſont ſur le feu, on les remue avec un roſeau, en y verſant de temps en temps de la nouvelle leſcive, mais dans la quantité ſeulement qui eſt né-

DESCR PT DU JAPON.

ceſſaire pour arrêter la trop grande évaporation, & pour ſuppléer à ce qui eſt conſumé. Cette opération continue, juſqu'à ce que la matiere devienne ſi déliée, qu'étant légerement touchée du bout du doigt, elle ſe réduiſe ou ſe ſépare comme de la bourre, ou comme un amas de fibres. Obſervons que la leſcive, dont on ſe ſert ici, ſe fait de la maniere ſuivante. On met en croix deux pieces de bois ſur une cuve. On les couvre de paille, ſur laquelle on répand de la cendre mouillée; puis on verſe deſſus, de l'eau bouillante, qui à meſure qu'elle paſſe au travers de la paille, pour tomber dans la cuve, s'imbibe des parties ſalines de la cendre, & fait la leſcive dont on a beſoin.

On recommence à laver les écorces, après qu'elles ont bouilli pour la ſeconde fois; mais c'eſt ce qui demande beaucoup d'attention. Si elles n'étoient pas aſſez lavées, elles ne feroient qu'un papier groſſier; ſi elles le ſont trop, le papier ſera fin & blanc, mais trop pénétrable à l'encre. Ordinairement, c'eſt dans une riviere qu'on les lave. On les y trempe dans une eſpece de van, ou de crible; & tandis qu'elles y ſont, on les remue avec la

main, juſqu'à ce qu'elles ſoient réduites à la conſiſtence de la laine, ou d'un duvet fort doux. Pour le papier le plus fin, on les lave une troiſiéme fois; ou plutôt, on les laiſſe tremper, enveloppées dans un linge. On a ſoin auſſi d'en ôter les nœuds, la bourre, & toutes les parties étrangeres qui pourroient s'y être gliſſées. Ces ſuperfluités ſe mettent à part, avec les écorces les plus groſſieres, pour le mauvais papier. Ainſi rien n'eſt perdu dans cette fabrique. DESCRIPT. DU JAPON.

La matiere étant lavée autant de fois qu'il eſt néceſſaire, on la poſe ſur une table de bois, uni & épais; où deux perſonnes la battent avec des bâtons, juſqu'à ce qu'elle devienne auſſi fine qu'on le deſire. Dans cet état, elle reſſemble à du papier qui, à force d'être trempé, n'auroit preſque plus de conſiſtence. Enſuite on la met dans une cuve, avec une infuſion gluante & glaireuſe de riz & de racine d'Oreni, arbriſſeau qui a les mêmes qualités. Tout eſt remué avec un roſeau net & délié, pour aider la matiere à s'imbiber de l'infuſion; ce qui ſe fait mieux dans une cuve étroite, d'où cette compoſition eſt tranſvaſée dans une plus grande, aſſez ſemblable à celle qu'on Comment le papier reçoit la forme.

DESCRIPT. DU JAPON.

employe dans nos Manufactures de papier. On tire, de cette ſeconde cuve, les feuilles une à une, dans des moules de jonc; & pour les faire ſécher à propos, on les met en pile ſur une table couverte d'une double natte, en inſérant, entre chaque feuille, un roſeau qui avance par les deux bouts, & qui ſert, lorſqu'il le faut, à les ſoulever l'une après l'autre. Chaque pile eſt couverte d'un ais fort mince, de la grandeur & de la figure des feuilles; & par-deſſus, on met d'abord des poids aſſez légers, de peur que les feuilles humides ne ſe preſſent trop entr'elles. Enſuite, on en ajoute de plus peſans, pour exprimer l'eau dont elles ſont imbibées. Le jour d'après, on leve les feuilles, ſucceſſivement, avec le roſeau qui les ſéparoit; & de la paume de la main, on les jette ſur des planches longues & rabotteuſes, où le peu d'humidité, qui leur reſte encore, les fait tenir aiſément. On les expoſe enſuite au Soleil; & lorſqu'elles ſont entiérement ſéches, on les met en morceaux, on les rogne à l'entour; & rien ne manque alors à leur perfection.

D'où lui vient ſa blancheur & ſa conſiſtance.

La blancheur de ce papier lui vient de l'infuſion de riz; & ſa conſiſtance,

d'une glaire viſqueuſe, qui ſe trouve dans cette infuſion & dans celle de la racine d'Oreni. L'infuſion de riz ſe fait dans un pot de terre, qui ne doit pas être verniſſé, où l'on fait tremper les grains de riz dans l'eau. Enſuite, après avoir agité le pot, d'abord aſſez doucement, puis plus fortement par degrés, on y verſe à la fin, de l'eau fraîche. Tout eſt paſſé au travers d'un linge. Ce qui demeure dans le linge, après l'avoir laiſſé bien égouter, eſt remis dans le pot, où l'on recommence la même opération, qui ſe répéte auſſi long-temps qu'il reſte trop de viſcoſité dans le riz. Celui du Japon eſt d'autant meilleur, pour cet uſage, qu'il eſt le plus blanc & le plus gros de toute l'Aſie. L'infuſion de la racine d'Oreni, qu'on joint à celle de riz, ſe fait auſſi avec beaucoup de méthode. On coupe la racine en petits morceaux, qu'on pile, & qu'on jette dans de l'eau fraîche, où ils n'ont beſoin que d'une nuit pour la rendre auſſi glaireuſe qu'elle doit l'être, après avoir été paſſée dans un linge. Mais les différentes ſaiſons de l'année demandent une différente quantité de cette effuſion. En Eté, par exemple, il en faut davantage ; parce que la

DESCRIPT. DU JAPON.

Infuſion de la racine d'Oreni.

DESCRIPT. DU JAPON.

chaleur diſſout cette eſpece de colle, & la rend plus fluide. D'ailleurs, une trop grande quantité de liqueur rendroit le papier trop mince, comme un défaut de quantité le rendroit trop épais, inégal & ſec. En levant les premieres feuilles, on s'apperçoit du mal, s'il eſt déja commis; mais il n'eſt plus temps d'y remédier. Au lieu de la racine d'Oreni, qui eſt quelquefois très rare, ſurtout au commencement de l'Eté, on ſe ſert d'un arbriſſeau rampant, nommé *Sane-Kadſura*, dont les feuilles rendent une ſorte de glue, aſſez ſemblable à celle de l'Oreni; mais l'infuſion n'en eſt pas ſi bonne.

Kæmpfer obſerve encore que les deux nattes, ſur leſquelles on poſe en pile les feuilles fraîchement levées de leurs moules, ſont d'une forme différente. Celle de deſſous doit être épaiſſe & groſſiere; l'autre plus claire & compoſée de joncs plus minces. Les joncs de celle-ci ne laiſſeroient pas un paſſage libre ſur l'eau, s'ils étoient ſerrés; ils feroient auſſi quelque impreſſion ſur le papier, s'ils n'étoient pas minces.

Papiers forts, dont on fait des habits & des cordes.

Les Japonois font une ſorte de gros papier, pour les enveloppes, de l'écorce d'un arbriſſeau, qu'ils nomment

Kadſe-Kadſura ; & leur méthode eſt peu différente. On vend à Syriga, ville de la Province de Surunga, une eſpece de papier fort, très proprement peint, & plié en ſi grandes feuilles, que d'une ſeule on peut ſe faire un habit. Ce papier, d'ailleurs, a tant de reſſemblance avec une étoffe de laine, qu'on s'y méprend à la vûe. En général, tout le papier du Japon eſt ſi fort, qu'il n'y en a point dont on ne puiſſe faire de bonnes cordes (76).

DESCRIPT. DU JAPON.

Entre les obſervations, qui compoſent l'*Appendice* ou le Supplément des trois Tomes de Kæmpfer, on trouve un Article fort curieux ſur le Thé du Japon, dont on ne peut ſe diſpenſer de donner, du moins, quelque extrait. L'arbriſſeau Japonois, qui porte le Thé, a la feuille du Ceriſier, & la fleur ſemblable à la roſe des champs. Son fruit n'a qu'une ou deux, ou tout au plus, trois coques. Il porte, à la Chine, le nom de *Theh ;* au Japon, celui de *Tsjaa* ou *Tsjanoki*, qui ſe prononce Tchaa & Tchanoki. Mais on doit obſerver que dans la Langue ſçavante, il n'a point de caractere propre, c'eſt-à-dire, qui donne ſa vérita-

Obſervations ſur l'arbriſſeau Japonois qui porte le Thé.

(76) *Amœnitates exoticæ.* Faſtes & Hiſtoire du Japon, pages 132 & précédentes.

DESCRIPT. DU JAPON.

ble idée. On y a ſupplée par d'autres caracteres, dont quelques-uns expriment ſimplement le ſon du mot, & d'autres font alluſion aux vertus & à la deſcription de la Plante. Kæmpfer en diſtingue un, qui repréſente les paupieres de Darma, vingt-huitiéme Succeſſeur de Siaka, ou Xaca, & qui floriſſoit, à la Chine, dans le dixiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne. La fable de ſon origine ſuppoſe que le Thé n'étoit pas connu avant Darma, & que les paupieres de cet Apôtre des Fotoques furent changées en autant de pieds de cet arbriſſeau, dont il reconnut la vertu en goûtant de ſes feuilles.

Sa Deſcription.

On a remarqué que l'abriſſeau du Thé (77) n'occupe, au Japon, que les bordures des champs, & que les lieux les plus ſtériles ſont ceux où il croît le mieux. Il s'éleve lentement, un peu plus qu'à la hauteur d'une braſſe. Sa racine, qui eſt noire & ligneuſe, jette irréguliément ſes branches. Celles de la tige, & ſes rejettons, n'ont pas plus de régularité. Il arrive ſouvent qu'on voit ſortir enſemble,

(77) Kæmpfer le définit, *Thea frutex, folio Ceraſi, flore roſæ Sylveſtris, fructu unicocco, bicocco, ut & plurimum tricocco.*

du même tronc, pluſieurs tiges, ſi ſerrées l'une contre l'autre, & qui forment une eſpece de buiſſon ſi épais, qu'on les prendroit pour le même arbriſſeau. Cette confuſion vient de pluſieurs graines, qu'on met dans la même foſſe. On obſerve encore, que ſi l'on coupe les vieilles Plantes à la tige, il en ſort de nouveaux rangs de branches & de rejettons, plus touffus & en plus grand nombre. Mais ce n'eſt pas la premiere année; car les premiers rejettons ſont plus rares que ceux des années ſuivantes. En récompenſe, ils ſont plus grands & mieux nourris. Mais, dans tous les temps, ils ſont courts, & de différentes longueurs. Ils n'ont pas les anneaux qui marquent l'accroiſſement annuel des arbres. Les premiers, comme ceux qui les ſuivent, ſont environnés d'un très grand nombre de feuilles; mais ſans ordre. L'écorce eſt couverte d'une peau fort mince, qui ſe détache, lorſqu'elle commence à ſécher. Sa couleur eſt un chatein ordinaire, plus griſâtre à la tige, & tirant même ſur le verd. Son odeur approche beaucoup de celle des feuilles du Noiſettier; mais elle eſt moins agréable. Son goût eſt amer, aſtringent. Le bois eſt dur, compoſé

DESCRIPT. DU JAPON.

de fibres fortes & épaiſſes, d'une couleur verdâtre qui tire ſur le blanc, & d'une odeur très rebutante lorſqu'il eſt verd. La moelle eſt petite; & fort adhérente au bois. Les feuilles ont leur queue, ou leur pedicule, court, gros, verd, aſſez rond, aſſez uni au-deſſous; mais creux, du côté oppoſé. Elles ne tombent jamais d'elles-mêmes, parce que l'arbriſſeau eſt toujours verd. On les arrache de force. Elles ſont d'une ſubſtance moyenne entre la membraneuſe & la charnue, mais de différentes grandeurs. Les plus grandes ont deux pouces de long, ſur un peu moins dans leur plus grande largeur. En un mot, lorſqu'il ne manque rien à leur forme, elles ont parfaitement la ſubſtance, la figure & la grandeur du Griotier (78). Elles ſont dentelées. Un nerf remarquable, qui les traverſe au milieu, ſe partage de chaque côté en ſix ou ſept côtes de différentes longueurs, courbées ſur le derriere. De petites veines s'étendent près du bord des feuilles, entre les côtes. Dans leur fraîcheur, ces feuilles n'ont aucune odeur & ne ſont pas d'un goût auſſi

(78) Tendres, elle reſſemblent plus aux feuilles de ce qu'on appelle *Evony-mus vulgaris, fructu acido*, à l'exception de la couleur.

déſagréable que l'écorce ; quoiqu'elles ſoient aſtringentes & qu'elles tirent ſur l'amer. Elles différent beaucoup en grandeur & en figure ; ce qui doit être attribué à leur âge, à leur ſituation, & à la nature du terroir. De là vient qu'on ne peut juger de leur figure, ni de leur grandeur, lorſqu'elles ſont ſéchées & portées en Europe. Elles affecteroient la tête, ſi on les prenoit fraîches ; parce qu'elles ont quelque choſe de narcotique, qui aſſoupit les eſprits animaux, & qui cauſe aux nerfs un tremblement convulſif. Mais cette mauvaiſe qualité ſe perd lorſqu'elles ſont ſéches.

Fleurs du Thé.

En Automne, les branches ſont entourées d'un grand nombre de fleurs, qui continuent de croître pendant l'Hyver. Elles ſortent ſeules, ou deux enſemble, des aîles des feuilles, & ne reſſemblent pas mal aux roſes ſauvages. Leur diamétre eſt d'un pouce, ou d'un peu plus. Elles ſont compoſées de ſix petales, ou feuilles, dont une ou deux ſe retirent, & n'approchent pas de la grandeur & de la beauté des autres. Elles ſont rondes, creuſes, attachées à des pedicules d'un demi pouce de long, qui s'aggrandiſſent inſenſiblement, & qui ſe terminent par cinq ou

DESCRIPT. DU JAPON.

six enveloppes, petites & rondes, qui servent de calice à la fleur. Le goût des fleurs est désagréable, & tire sur l'amer. Il affecte surtout la racine de la langue. On voit, au fond, un grand nombre d'étamines blanches, extrêmement petites, comme dans les roses. Le bout en est jaune, & de la forme d'un cœur. Kæmpfer assure qu'il en a compté deux cens trente, dans une seule fleur.

Son fruit.

Aux fleurs succédent les fruits, en grande abondance. Ils sont d'une, de deux, & plus ordinairement de trois coques, semblables à celles qui contiennent la semence du Ricin, & composées de trois autres coques rondes, de la grosseur des Prunes sauvages, qui croissent ensemble attachées à une queue commune, comme à un centre, mais distinguées par trois divisions assez profondes. Chaque coque contient une gousse, une noisette & sa graine. La gousse est verte, tirant sur le noir lorsqu'elle est mure, d'une substance grasse, membraneuse, un peu ligneuse, s'entr'ouvrant au-dessus de la surface après qu'elle a demeuré une année sur l'abrisseau, & laissant voir la noisette qui y est renfermée. Cette noisette est presque ronde, mais un peu

comprimée du côté par lequel les trois coques se joignent. Son écaille est mince, un peu dure, polie, couleur de chataigne. Etant cassée, elle offre un pepin rougeâtre, d'une substance ferme, comme celle des avelines, d'un goût douceâtre, assez desagréable d'abord, & qui devient, dans la suite, plus rude & plus amer. Il fait saliver beaucoup. Il est fort dégoûtant lorsqu'il tombe dans le gosier; mais ce mauvais goût passe vîte. Ces noisettes, ou ces pepins, contiennent beaucoup d'huile & rancissent fort aisément. Aussi n'en voit-on pas germer deux sur dix, lorsqu'ils sont semés. Les Japonois ne font aucun usage, ni des fleurs, ni des pepins. DESCRIPT. DU JAPON.

A sept ans, l'abrisseau du Thé est de la hauteur d'un homme. L'usage est de le couper à la tige, d'où il sort, dès l'année suivante, de jeunes branches assez chargées de feuilles. La récolte n'en est pas aisée. On loue des Ouvriers, qui n'ont pas d'autre profession, & dont l'adresse est singuliere pour ce travail. Les feuilles ne doivent point être arrachées à pleines mains. On les tire une à une, avec beaucoup de précaution. Elles ne se cueillent pas toutes en même temps. On s'y prend à deux fois, Premiere récolte des feuilles.

DESCRIPT. DU JAPON.

& ſouvent à trois. Dans ce dernier cas, la premiere récolte ſe fait vers la fin du premier mois de l'année Japonoiſe, c'eſt-à-dire, les premiers jours de Mars. Les feuilles n'ont alors que deux ou trois jours. Elles ſont en petit nombre, fort tendres, & peu déployées. Ce ſont les plus eſtimées & les plus rares. Il n'y a que les Princes & les perſonnes aiſées, qui en puiſſent acheter; & cette raiſon leur a fait donner le nom de *Thé impérial*. On les appelle auſſi Fleur de Thé; d'où l'on concluroit mal que ce Thé ſoit la fleur de l'arbriſſeau. Kæmpfer ajoute, que le Thé Bouy des Chinois appartient à la même claſſe (79).

Seconde & troiſiéme récolte.

La ſeconde récolte, & la premiere pour ceux qui n'en font que deux par an, ſe fait au ſecond mois; c'eſt-à-dire, vers la fin de Mars, ou au commencement d'Avril. Quelques-unes des feuilles ſont alors parvenues à leur perfection. Quoique les autres ne le ſoient pas, on les cueille toutes indif-

(79) Il ſe trompe, ſuivant la remarque de l'Hiſtorien moderne, s'il entend qu'on appelle Thé Bouy, à la Chine, préciſément celui qui s'y cueille, comme le Thé Impérial au Japon; car le Thé Bouy eſt une eſpece de Thé particulier. On compte, à la Chine, plus de cinquante eſpeces de Thé, qui viennent d'autant d'arbriſſeaux différens. Kæmpfer paroît l'avoir ignoré.

féremment : mais, avant que de leur donner la préparation ordinaire, on les range dans leurs diverſes claſſes, ſuivant leur grandeur & leur bonté. Celles qui n'ont pas encore toute leur grandeur naturelle, approchent des feuilles de la premiere récolte, & ſe vendent ſur le même pied. La troiſiéme récolte, qui eſt toujours la plus abondante, ſe fait au troiſiéme mois de l'année Japonoiſe, lorſque toutes les feuilles ont leur perfection ; & pluſieurs n'en font pas d'autre. Cependant on y ſépare auſſi les feuilles, ſuivant leur âge & leur grandeur ; & l'on en fait trois claſſes, qui ſont diſtinguées ſous les noms d'*Itzibau*, de *Niban*, & de *Sanban*, c'eſt à-dire, premiere, ſeconde & troiſiéme. La derniere contient les feuilles les plus groſſieres, qui ont deux mois d'âge, & dont le Peuple fait ſa boiſſon ordinaire.

DESCRIPT. DU JAPON.

Kæmpfer aſſure qu'on ne connoît point, au Japon, d'autres eſpeces de Thé que ces trois différentes claſſes des feuilles d'un même arbriſſeau (80). Le Thé impérial, lorſqu'il a toute ſa

Le Japon n'a que trois Claſſes de Thé.

(80) C'eſt ce qu'il eſt difficile de ſe perſuader, après l'obſervation qu'on vient de faire ſur la différence des arbriſſeaux du Thé à la Chine.

DESCRIPT. DU JAPON.

préparation, ſe nomme Ficki-Tsjaa; c'eſt-à-dire, Thé moulu; parce qu'on le prend en poudre, dans de l'eau chaude. On lui donne auſſi les noms d'Udſi Tsjaa, & de Tacke-Sacki-Tsjaa, de quelques lieux particuliers dont on diſtingue les plants. Le plus eſtimé eſt celui d'Udſi, petite ville aſſez proche de Meaco. Tout le Thé, qui ſe ſert à la Cour de l'Empereur & dans la Famille Impériale, doit être cueilli ſur une montagne voiſine de cette ville. On le cultive avec des ſoins & des précautions incroyables. Un foſſé large & profond environne le plan. Les arbriſſeaux y ſont diſpoſés en allées, qu'on ne manque pas un ſeul jour de balaier. On porte l'attention, juſqu'à ne ſouffrir aucune ordure ſur les feuilles. Lorſque la ſaiſon de les cueillir approche, ceux qui ſont chargés de cet office doivent s'abſtenir de manger du poiſſon, & de toute autre viande qui n'eſt pas nette; de peur que leur haleine n'y répande quelque infection. Pendant toute la récolte, il faut qu'ils ſe lavent deux ou trois fois par jour, ou dans un bain chaud ou dans la riviere; & malgré tant de précautions pour ſe tenir propres, il ne leur eſt pas permis de toucher les feuilles avec

Thé d'Udſi, le plus eſtimé.

Précautions avec leſquelles il eſt cultivé pour l'Empereur.

les mains nues. Chacun doit avoir des gants. C'eſt le principal Inſpecteur de la Cour Impériale pour le Thé, qui commande ſur cette montagne. Il y entretient des Commis, pour veiller à la culture de l'abriſſeau, à la récolte & à la préparation des feuilles, & pour garder le paſſage du foſſé, qui eſt, d'ailleurs, bordé d'une forte haie. Ce Thé, après la récolte & les préparations, eſt mis dans des ſacs de papier, qu'on renferme dans des pots de terre ou de porcelaine; & pour le conſerver plus parfaitement, on acheve de remplir les pots de Thé commun. Dans cet état, il eſt tranſporté à la Cour, ſous une garde nombreuſe. De-là vient que le prix en eſt exorbitant. En comptant tous les frais de la culture, de la récolte, de la préparation, & du tranſport, un Kin, ou un Catti de Thé impérial, monte ordinairement à trente ou quarante Siumomes, ou Taels, c'eſt-à-dire, à quarante-deux ou quarante-ſix onces d'argent. Le Pourvoyeur, dans les comptes qu'il préſente à la Cour des Finances, le fait quelquefois monter à un Obani, monnoye d'or de la valeur de cent onces d'argent. Mais on en ſera moins ſurpris, ſi l'on conſidére

DESCRIPT. DU JAPON.

Sa cherté.

DESCRIPT. DU JAPON.

qu'un pot de ce Thé, qui ne contient pas plus de trois ou quatre Cattis, eſt quelquefois conduit à la Cour par un cortege de deux cens perſonnes. Kæmpfer raconte qu'étant à l'Audience de l'Empereur, avec l'Ambaſſadeur de la Compagnie Hollandoiſe, un Gentilhomme de ſervice, qui lui préſentoit une taſſe de Thé, lui dit : » Buvez-» le de bon cœur ; en voilà pour un Itſebo. C'eſt une monnoye quarrée d'or, qui vaut douze ou treize ſchellings d'Angleterre.

Le Thé des feuilles de la ſeconde claſſe ſe ſubdiviſe en quatre autres, qui différent en prix & en bonté. Il ſe nomme Tootsjaa, c'eſt-à-dire, Thé Chinois, parce qu'on le prépare à la maniere Chinoiſe. Celui des feuilles de la troiſiéme claſſe s'appelle Bantsjea. Comme il eſt compoſé des feuilles groſſes & fortes, qui ne peuvent être préparées à la maniere des Chinois, c'eſt-à-dire, ſéchées ſur des poëles, & friſées, on l'abandonne au Peuple. Cependant les vertus de la Plante s'y conſervent plus ſûrement que dans les autres, dont les parties ſont trop volatiles, pour ne pas s'affoiblir beaucoup dans la moindre expoſition à l'air, ou dans une ſimple décoction.

La

La préparation du Thé n'eſt pas la moins curieuſe partie de cet Article. Auſſi-tôt que les feuilles ſont cueillies, on les étend ſur le feu, dans une Platine de fer; & lorſqu'elles ſont bien chaudes, on les roule avec la paulme de la main, ſur une natte rouge très fine, juſqu'à ce qu'elles ſoient tout-à-fait friſées. Le feu leur ôte cette qualité narcotique & maligne, qui pourroit offenſer la tête. On les roule, non-ſeulement pour les conſerver mieux; mais afin qu'elles tiennent moins de place. Il faut leur donner ſur le champ toutes ces façons; parce qu'étant gardées une nuit ſeulement, elles ſe noirciroient & perdroient beaucoup de leur vertu. On doit éviter auſſi de les laiſſer long-temps en monceaux, ſi l'on ne veut pas qu'elles ſe corrompent en s'échauffant. A la Chine, on commence, dit-on, par jetter les feuilles de la premiere récolte dans l'eau chaude, où elles demeurent l'eſpace d'une demie minute; & la chaleur de l'eau ſert à les dépouiller plus facilement de leur qualité narcotique. Mais il eſt certain que cette premiere préparation demande un ſoin extrême. On fait chauffer d'abord la platine dans une eſpece de four, avec

DESCRIPT. DU JAPON. Curieuſe préparation des feuilles du Thé.

Comment on les friſe.

DESCRIPT. DU JAPON.

un feu moderé ; & lorſqu'elle a le degré de chaleur qui convient, on y jette quelques livres de feuilles, qu'on ne ceſſe pas de remuer, juſqu'à ce qu'elles ſoient ſi chaudes, qu'à peine y puiſſe-t'on tenir la main. Alors on les retire de la platine, & les répandant ſur une natte, on commence à les rouler. Cette ſeconde opération coûte beaucoup à l'Ouvrier. Il ſort des feuilles rôties, un jus de couleur jaune, tirant ſur le verd, qui lui brûle les mains. Malgré la douleur qu'il reſſent, il doit continuer ce travail, juſqu'à ce qu'elles ſoient refroidies, parce que la friſure ne tiendroit pas, ſi les feuilles n'étoient pas chaudes. Il eſt même obligé de les remettre deux ou trois fois ſur le feu ; & quelques gens délicats les y font remettre juſqu'à ſept fois, en obſervant néanmoins de diminuer toujours par degrés la force du feu ; précaution néceſſaire, pour conſerver aux feuilles une couleur vive, qui fait une partie de leur prix. On ne manque pas non plus de laver, à chaque fois, la platine, avec de l'eau chaude ; parce que le ſuc, qui ſort des feuilles, s'attache à ſes bords, & que les feuilles pourroient le reprendre.

Lorſqu'elles ſont bien friſées, on les jette ſur le plancher, qui eſt couvert d'une natte; & l'on ſépare celles qui ſont trop rôties, ou qui n'ont pas été roulées aſſez ſoigneuſement. Les feuilles du Thé impérial doivent être plus rôties que les autres, pour devenir plus aiſées à moudre; mais quelques-unes ſont ſi jeunes & ſi tendres, qu'on eſt obligé de les mettre d'abord dans de l'eau chaude, enſuite ſur un papier épais; & de les faire ſécher ſur des charbons, ſans être roulées, à cauſe de leur extrême petiteſſe. Les gens de la campagne ont une méthode plus ſimple & plus courte, qui conſiſte à rôtir les feuilles dans des chaudieres de terre, ſans aucune autre préparation. Leur Thé n'en eſt pas moins eſtimé des Connoiſſeurs, quoiqu'il ſoit beaucoup moins cher. On lui croit même plus de force qu'au Thé impérial, qui, après avoir été gardé quelques mois, eſt encore remis ſur le feu, pour lui faire perdre l'humidité qu'il pourroit avoir contracté dans la ſaiſon des pluies. Mais, enſuite, on prétend qu'il peut être gardé long-temps; pourvû qu'on ne lui laiſſe pas prendre l'air, qui en diſſiperoit aiſément les ſels volatils. En

DESCRIPT. DU JAPON. Autres méthodes.

DESCRIPT. DU JAPON.

effet, tout le monde convient que ce Thé, & les autres eſpeces à proportion, les ont perdu preſque tous en arrivant en Europe. Kæmpfer aſſure qu'il ne leur a jamais trouvé, hors du Japon, ni cet agréable goût, ni cette vertu de rafraîchir modérément, qu'on y admire dans le climat qui les produit.

Maatſubos, ou Pots qui ſervent à garder le Thé.

Les Japonois mettent leurs proviſions du Thé commun, dans de grands pots de terre, dont l'ouverture eſt fort étroite. Le Thé impérial ſe garde ordinairement dans des vaſes de porcelaine, particuliérement dans ceux qu'on appelle *Maatſubos*. Ils ſont très anciens & d'un fort grand prix. On leur attribue la propriété, non-ſeulement de conſerver le Thé, mais d'en augmenter les vertus. Le Thé vieux y reprend la force qu'il a perdue. Il n'y a point de Seigneurs, qui ne ſe procurent, à grand prix, quelques-uns de ces vaſes. On a déja fait remarquer leur origine. Ils ſe faiſoient, autrefois, d'une terre de l'Iſle Mauri, voiſine de Formoſo. Cette Iſle ayant été ſubmergée, il n'en reſte que des rochers, qu'on apperçoit dans les baſſes marées, & du milieu deſquels on tire quelquefois des vaſes de por-

Leur origine.

celaine, qui ſe trouverent tout faits, lorſque l'Iſle fut abîmée. Ils ſont extrêmement défigurés par des coquillages, des coraux, & d'autres excreſcences maritimes. Ceux qui les nettoient, ſe gardent bien de les racler entiérement. Ils laiſſent toujours un peu de ce mélange étranger, pour faire connoître qu'ils ne ſont pas contrefaits. Ainſi leur difformité leur ſert de luſtre. Ils ſont tranſparens, extrêmement minces, d'une couleur blanchâtre, qui tire ſur le verd. Leur forme approche de celle des petits batils; avec un petit cou fort étroit, qui les rend auſſi propres à tenir du Thé, que s'ils avoient été faits pour cet uſage. On les reçoit, au Japon, de divers Marchands Chinois, qui les achetent pour les revendre. Les moindres valent environ cent taels. Les plus grands, & ceux qui ſont entiers, ſe payent trois, quatre & juſqu'à cinq mille taels; mais l'Empereur ſe réſerve le droit d'acheter les plus précieux. On en voit un grand nombre dans ſon tréſor. Il eſt rare d'en trouver qui ne ſoient ni rompus ni félés; mais on a le ſecret d'une compoſition de blanc, qui les répare avec tant de propreté que, pour en découvrir les fentes, il

DESCRIPT. DU JAPON.

faut les faire bouillir dans l'eau, pendant deux ou trois jours. Comme le Thé de la troiſiéme récolte n'eſt pas ſi ſujet que les autres à s'éventer, les Payſans le tiennent dans des corbeilles de paille, de la forme de nos tonneaux, qu'ils placent ſous le toît des Maiſons, à côté de l'ouverture qui ſert de cheminée; car ils ſont perſuadés que la fumée conſerve la vertu des feuilles. Ils n'en uſent pas autrement pour le Thé de la premiere & de la ſeconde récolte, lorſqu'ils peuvent s'en procurer; & cette méthode leur réuſſit: peut-être, obſerve l'Auteur, parce qu'ils ont le goût moins délicat que les Grands. Quelques-uns mettent, par-deſſus, des feuilles d'armoiſe commune, ou des feuilles tendres d'une plante, nommée *Saſangua*, dans l'opinion qu'elles lui communiquent un goût plus agréable. Mais l'expérience a fait reconnoître que d'autres odeurs, dont on a voulu faire l'eſſai, ne s'allient pas bien avec les feuilles de Thé.

Comment les Japonois prennent le Thé.

Le breuvage, le plus commun au Japon, eſt une infuſion des grandes feuilles de cette Plante. On les fait bouillir dans un chaudron, qui ſe met dès le matin ſur le feu; & pour

les retenir au fond, en laiſſant la liberté d'y puiſer de l'eau, on met, par-deſſus, une corbeille, ou une claie. Quelquefois, au lieu d'une claie, on enferme les feuilles dans des ſachets, qui demeurent au fond par leur propre poids. On tient, à peu de diſtance, un baſſin d'eau froide, pour refroidir tout d'un coup la liqueur, autant qu'on le deſire. Le Thé impérial ne ſe prend guéres qu'en poudre. On apporte, ſur une table, des taſſes, de l'eau chaude, & du Thé fraîchement moulu (81); on verſe de l'eau dans un taſſe; on y jette, avec une petite cuilliere, de la poudre de Thé, qu'on remue avec un petit inſtrument dentelé, juſqu'à ce qu'elle écume; & c'eſt dans cet état qu'on le préſente. Il a la conſiſtence d'une bouillie claire. Auſſi l'appelle-t-on communément *Koits jaa*, ou Thé épais. Quoique toutes ces méthodes n'ayent rien de fort difficile, on en a fait un art, qui ſe nomme *Sado*, ou *Tſianoſi*; & les Japonois ont des Maîtres, qui l'enſeignent aux enfans des

DESCRIPT. DU JAPON.

(81) On le réduit en poudre ſubtile par le moïen d'un moulinet, fait d'une pierre d'un noir verdâtre, qu'on appelle Serpentine. Cette opération ſe fait ou le jour ou la veille.

DESCRIPT. DU JAPON.

deux Sexes. Les Pauvres, ſurtout dans la Province de Nara, font quelquefois bouillir leur riz dans la décoction de Thé. Ils aſſurent qu'il devient beaucoup plus nourriſſant par ce mêlange. Enfin ce vieux Thé même, dont on ne veut plus boire, parce qu'il a perdu ſa vertu, ſert à teindre en brun des étoffes de ſoie. On envoye, tous les ans, pour cet uſage, une grande quantité de ces vieilles feuilles, à Surate (82).

Remarques ſur les qualités du Thé.

Terminons cet Article, par quelques remarques intéreſſantes ſur les bonnes & les mauvaiſes qualités du Thé. Ses feuilles, dit Kæmpfer, ont une qualité narcotique, qui met les eſprits animaux dans un grand déſordre, juſqu'à cauſer une ſorte d'ivreſſe. Quoiqu'elles perdent la plus grande partie de cette vertu, après les préparations qu'on leur donne, ce n'eſt que dans l'eſpace de dix mois qu'elle s'évapore tout-à-fait. Alors, bien loin de troubler les eſprits animaux, elle y répand une fraîcheur moderée. Elle récrée les ſens, elle les fortifie. Ainſi, le Thé, pris dans l'année même où les feuilles ont été

(82) Appendice de Kæmpfer, pages 255 & précédentes.

cueillies, eſt plus agréable au goût ; mais ſi l'on en fait un trop grand uſage, il attaque la tête, il la rend peſante, & fait trembler les nerfs. Le meilleur, c'eſt-à-dire, le plus délicat & le plus ſain, doit avoir du moins un an. Les Japonois ne le boivent jamais plus nouveau, ſans y mêler une égale quantité du plus vieux. Alors, il dégage les obſtructions, il purifie le ſang ; il entraîne, ſurtout, la matiere terreuſe qui cauſe la gravelle, la nephrétique & la goutte. Kæmpfer rend témoignage que pendant tout le ſéjour qu'il fit au Japon, il ne vit perſonne, parmi ceux qui en faiſoient un uſage habituel, qui fût attaqué de la goutte ou de la pierre ; & ſi ces maux, dit-il, n'étoient héréditaires en Europe, il eſt fortement perſuadé que le Thé y produiroit les mêmes effets. Il ajoute que ceux-là ſe trompent beaucoup, qui recommandent l'uſage de la Véronique, & du *Myrtus Brabantia*, comme un équivalent pour le Thé. Il ne croit pas qu'il y ait de plante connue, dont l'infuſion, ou la décoction, peſe ſi peu ſur l'eſtomac, paſſe plus vîte, rende plus de vigueur aux eſprits abbatus, & ranime plus ſûrement la

DESCR. ET. DU JAPON.

gayeté. D'un autre côté, il convient, avec les Japonois, que l'uſage du Thé arrête & trouble l'effet des autres remédes; qu'il eſt particuliérement nuiſible dans cette ſorte de colique, qui eſt ordinaire au Japon (83); & que l'infuſion des feuilles trop nouvelles, qui attaque la tête en général, augmente l'inflammation des yeux. Il eſt perſuadé auſſi, ſur le témoignage des Médecins Chinois, qu'il ne manqua point de conſulter, que ſi l'on prenoit l'habitude de boire pendant tout le jour une infuſion forte des feuilles du Thé, on détruiroit le principe radical de la vie, qui conſiſte dans un mêlange bien conditionné de froid & de chaud, de ſec & d'humide. Le même effet, dit-il, arriveroit, par des raiſons contraires, d'un uſage continuel de viande graſſe, ſurtout de chair de porc; mais ſi l'on mêle ces deux choſes enſemble, loin de nuire à la ſanté, elles y contribuent & procurent une longue vie (84).

(83) *Voyez*, ci-deſſus, l'article des Sciences du Japon.
(84) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, page 259.

Fin du Tome quarantiéme.

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES

Contenus dans le Tome XXXVIIe.

AVERTISSEMENT, *Pag. j*

SUITE DU LIVRE II.

INTRODUCTION, 1*

VOYAGE *de Thomas Rhoe dans l'Indouſtan*, 1

Paragraphe II. *Voyage de Rhoe à la ſuite du Grand-Mogol*, 102

VOYAGE *de Jean Albert de Mandeſlo, dans l'Indouſtan*, 161

VOYAGE *de Bernier, au Royaume de Kachemire*, 261

VOYAGES *de Tavernier dans l'Indouſtan*, 348

Parag. I. *Premiers Voyages de Tavernier*, 355

Parag. II. *Voyage de Tavernier, dans l'Indouſtan*, 373

Fin de la Table du Tome XXXVIIe.

TABLE

DES TITRES

ET DES PARAGRAPHES

Contenus dans le Tome XXXVIIIe.

DESCRIPTION *de l'Indouſtan*, *Pag.* 1
Parag. II. *Fondation de l'Empire Mogol, & Race Impériale*, 54
Parag. III. *Etat de la Cour du Mogol depuis le départ de Nadir-Chah*, 97
Parag. IV. *Forces & Richeſſes des Grands-Mogols*, 111
Parag. V. *Gouvernement & Police de l'Indouſtan*, 138
Parag. VI. *Religion, Figure, Habits, Mœurs & Uſages des Peuples de l'Indouſtan*, 162
Parag. VII. *Sectes Idolâtres des Indes*, 198
PREMIER VOYAGE DES FRANÇOIS, *dans l'Arabie Heureuſe, par l'Océan Oriental*, 253
Parag. II. *Voyage à Mouab, Cour Royale d'Yemen*, 280

Parag. III. *Suite du Voyage de l'Arabie Heureuſe*, 303
Parag. IV. *Obſervations ſur l'Arbre & le Fruit du Caffé de l'Arabie Heureuſe*, 308
RELATIONS *du Carnate, par quelques Miſſionnaires Jéſuites, pour ſervir de Supplément à la Deſcription de l'Indouſtan*, 329
MONNOYES, *ou diverſes ſortes de Pieces métalliques, de Coquilles & d'Amandes, qui paſſent pour Monnoyes dans toute l'Aſie*, 353
Parag. II. *D'où l'Aſie tire l'or & l'argent*, 382
VOYAGES *aux Indes Orientales, par le Sud-Oueſt.* 391
Introduction, ibid.
Parag. II. *Voyage de Ferdinand Magalhanes, ou Magellan*, 394
VOYAGE *d'Olivier de Noort, aux Indes Orientales, par le Sud-Oueſt*, 406
DESCRIPTION *des Iſles Marianes*, 483

Fin de la Table du Tome XXXVIIIe.

TABLE

DES TITRES

ET DES PARAGRAPHES

Contenus dans le Tome XXXIXe.

DESCRIPTION *des Isles Philippines*, Pag. 1
Parag. I. *Idée générale de ces Isles*, 2
Parag. II. *Description de l'Isle de Luçon, nommée aussi Manille*, 15
Parag. III. *Isles de Capoul, Ticao, Bourias, Masbate, Marinduque, Mindoro, Louban, Babuyanes, Paragua, Calamianes, Cuyo, Panay, Imaras, Sibuyau, Romblou, Batan & Tablas*, 41
Parag. IV. *Isles de Samar, Leyte, Bool, Sibu, Bantayan, Camotes, Negros, Fuegos & Panamas*, 52
Parag. V. *Isles de Mindanao, & de Xolo*, 63
Parag. VI. *Conquête des Isles Philippines*, 77
Parag. VII. *Gouvernement de Manille & des autres Isles*, 85

Parag. VIII. *Climat & richeſſe des Philippines*, 92
Parag. IX. *Animaux, Plantes & Fruits des Philippines*, 98
Parag. X. *Langues & Uſages des Inſulaires*, 126
NAVIGATION AUSTRALE, *ou Voyage de Jacques le Maire, pour la découverte d'un nouveau paſſage, au Sud du Détroit de Magellan*, 157
DESCRIPTION *de l'Iſle Celebes, ou Macaſſar*, 232
VOYAGE *d'Engelbert Kæmpfer au Japon*, 297
Parag. I. *Kæmpfer ſe rend de Batavia au Japon. Circonſtances de ſon arrivée*, 308
Parag. II. *Son ſéjour au Japon, & ſes Voyages dans les principales Villes*, 323
Parag. III. *Deſcription particuliere de Nangaſaki*, 451

Fin de la Table du Tome XXXIX.

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES

Contenus dans le Tome XLe.

DESCRIPTION *des Isles du Japon ;* Pag. 1

Parag. I. *Division générale de l'Empire du Japon ,* 4

Parag. II. *Description particuliere des Provinces ,* 15

Parag. III. *Origine des Japonois , & forme de leur Gouvernement ,* 40

Parag. IV. *Gouvernement général & particulier du Japon ,* 54

Parag. V. *Figure , Habillement , Education , Sciences , Arts & Caractere des Japonois ,* 93

Parag. VI. *Villes , Bourgs , Villages , Châteaux , Jardins , Chemins , Voitures & Bateaux du Japon ,* 139

Parag. VII. *Commerce des Japonois avec les Etrangers ,* 180

& des Paragraphes. 425
Parag. VIII. *Religions, Sectes, Prêtres, Temples, Pélerinages & Cérémonies du Japon,* 227
Parag. IX. *Hiſtoire naturelle du Japon,* 307

Fin de la Table du Tome XLe.

De l'Imprimerie de la Veuve de CLAUDE SIMON.

AVIS AU RELIEUR.

POUR PLACER LES CARTES.

Tome XXXVII.

N°.		Pag.
1.	CArte de l'Indouſtan, *premiere feuille*,	1ere.
1.	Carte de l'Indouſtan, *ſeconde feuille*,	

Tome XXXVIII.

2.	Carte de l'Archipel de Saint Lazare ou les Iſles Marianes,	483.

Tome XXXIX.

3.	Carte des Iſles Philippines, *premiere feuille*,	1ere.
3.	Carte des Iſles Philippines, *ſeconde feuille*,	
4.	Carte de l'Iſle Celebes ou Macaſſar,	232.
6.	Plan de la Ville de Meaco,	387.
7.	Plan de Jedo,	420.
8.	Plan du Fort & de la Ville de Nangaſaki,	451.

Tome XL.

5.	Carte de l'Empire du Japon,	1ere.

POUR PLACER LES FIGURES.

Tome XXXVII.

N°.		Pag.
XVII.	SCeau des Grands Mogols,	160.
XIV.	SRauchenara Begum,	285.
XII.	Begum Saheb,	377.

Tome XXXVIII.

V.	Chah Jehan,	62.
III.	Cour du Grand-Mogol,	146.
X.	Coche Mogol tiré par des Bœufs,	180.
IV.	Différentes sortes de Fakirs,	209.

Tome XXXIX.

I.	L'Arbre du Caffé,	308.
II.	Rameau de Caffé avec la fleur & le fruit,	309.
VI.	Monnoies d'Arabie,	353.
VII.	Monnoies qui repreſentent les douze Signes du Zodiaque,	357.
VIII.	Monnoies d'un Roy & de deux Rajas, tous trois Tributaires du Grand-Mogol,	363.
XI.	Monnoyes du Roy de Queda & Pera,	372.
XII.	Monnoyes de la Chine & du Tonquin,	377.
IX.	Monnoyes d'Or & d'Argent du Japon,	378.

Tome XL.

XV.	Armes de l'Empire & des Princes Japonois,	73.
XVI.	Marques d'honneur des Princes & des Grands du Japon,	177.

Nota. *Les quatre Monnoies de la même Planche, regardent la Figure IX & la page 378 du Tome 39.*

CATALOGUE

Des Livres qui ſe vendent chez DIDOT.

ASträe de M. Durfé, Paſtorale allégorique avec la clef, nouvelle édition, où ſans toucher au fond, ni aux épiſodes, on s'eſt contenté de corriger le langage, & d'abreger les converſations, *par M.... de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres*, 10 vol. *in*-12. figures. 20 l.

Conſeils de l'Amitié, ſeconde Edition, *in*-12, 1 l. 15 ſ.

Crémentine, Reine de Sanga, Hiſtoire Indienne, *par Madame de Gomez*, 2 vol. *in*-12, 4. liv.

Défenſe des Prophéties de la Religion Chrétienne, contre Grotius, Simon, & ceux qui ont écrit ſur ces matieres, *par le Pere Baltus, de la Compagnie de Jeſus*, 3 volumes *in*-12, 6 l.

Dictionnaire Géographique portatif des quatre Parties du Monde, traduit de l'Anglois de Laurent Echard, *par M. l'Abbé Voſgien*, *in*-8°, nouvelle édition, 4 l. 4 ſ.

Manuel, ou Dictionnaire portatif des mots François, dont la ſignification n'eſt pas familiere à tout le monde; ouvrage utile aux perſonnes qui veulent apprendre à écrire & à parler juſte, traduit de l'Anglois, *par M. l'Abbé Prevoſt, Aumônier de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conty*, *in*-8°. 5 liv.

Le même, 2 vol. 5 l. 12 ſ.

Dictionnaire hiſtorique portatif, contenant l'hiſtoire des Empereurs, des Rois, des Princes, *&c.* des Dieux, des Héros de l'antiquité Payenne, des Papes, des SS. PP. *&c.* des Hiſtoriens, des Poëtes, Grammairiens,

Juriſconſultes, &c. avec le Catalogue des ouvrages des Auteurs qui ont écrit. Par l'Auteur du Dictionnaire Géographique, 2 volumes *in*-8°. 9 liv.

Eſſai critique ſur le Goût, *par M. Cartaud de la Vilate*, *in*-12, 2 l. 10 ſ.

Eſſai politique ſur le Commerce, *par M. Melon*, *in*-12, 2 l. 10 ſ.

Hiſtoire Sainte des deux Alliances, &c. avec des Réflexions ſur chaque Livre de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, & un Supplément qui conduit l'Hiſtoire des Machabées juſqu'à la naiſſance de Jeſus Chriſt, *par feu M. de Saint-Aubin, Bibliothécaire de Sorbonne*, 7 volumes *in*-12, 15 l.

Introduction à l'Hiſtoire Générale & Politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions, l'état préſent & les intérêts des Souverains, *par M. le Baron de Puffendorff*, continuée *par Bruzen de la Martiniere*, derniere édition augmentée conſidérablement, 11 vol. *in*-12. Holl. 33 liv.

Hiſtoire & Deſcription de la Nouvelle France, connue ſous le nom de Canada, avec des Figures & des Cartes Géographiques, 3 vol. *in*-4°., *par le P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jeſus*, 30 liv.

—La même, *in* 12. 6 vol. 15 l.

Hiſtoire de Scipion l'Africain & d'Epaminondas, pour ſervir de ſuite aux Hommes Illuſtres de Pettarque, avec les remarques de M. le Chevalier Follart, *par M. l'Abbé de la Tour*, *in*-12. 3 l.

Huetii (Pet Dan.) & Cl. Fr. Fragueri Carmina, in-12, 2 l 10 ſ.

Les Journées amuſantes de Madame de Gomez, 8 vol. *in*-12. 16 l.

Lettres de René Deſcartes, 6 vol. *in* 12. Figures. 12 l.

Lettres à Madame la Marquiſe de P. ſur l'Opéra, *in*-12. 1 l. 15 ſ.

Mariane, Tragédie du Sieur Triſtan Lhermite, remiſe au Théâtre, *par M. Rouſſeau*, Brochure. 1 l. 4 ſ.

Médecine (la) & la Chirurgie des Pauvres, qui contiennent des remédes choiſis, faciles à préparer, & ſans dépenſe, &c. *in*-12., nouvelle édition, 1748. 2 l. 10 ſ.

Mémoires & Réflexions ſur les principaux évemens du Regne de Louis XIV, *par M. le Marquis de la Fare*, 2 l.

Mémoire de la Régence, *&c.* nouvelle édition conſidérablement augmentée, 5 vol. *in*-12, *petit format*, *figures*. 9 l.

Méthamorphoſes d'Ovide, traduites en François, avec des Remarques & des Explications hiſtoriques, *par M. l'Abbé Banier, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*, avec des figures à chaque ſujet, 2 vol. *in*-4°. 15 l.

Nouveau Traité d'Agriculture, contenant la Méthode de bien cultiver tous les Arbres à fruits, avec la maniere d'élever les Treilles, *par MM. de la Riviere & Dumoulin*, *in*-12, 2 l.

Œuvre de piété de Saint Ephrem, Diacre d'Edeſſe & Docteur de l'Egliſe, *in*-12, 2 vol. 4 l. 10 ſ.

Œuvres de Rouſſeau, nouvelle édition, corrigée & augmentée d'un grand nombre de Pieces en tous genres, & de ſes Lettres qui n'ont point encore paru, propoſées par ſouſcription après ſa mort, 3 vol. *in*-4°. *papier Royal*, 72 liv.

—Les mêmes, faites ſur la grande édition, page pour page, 4 vol. *in*-12, 1751. 10 l.

Parallele des Romains & des François, par rapport au Gouvernement, *par M. De.....* 2 vol. *in*-12, 1740. 5 l.

Paulanias, ou Voyage hiſtorique de la Grece, avec des Remarques & des Notes, *par M. l'Abbé Gédoyn, de l'Académie Françoiſe*,

2 vol. *in*-4°. Figures. 20 l.
—Le même en grand papier, 30 l.
Principes de la Philoſophie, *par René Deſcartes*, avec figures, *in*-12. 2 l. 10 ſ.
Sermons de M. Gaſpard Terraſſon, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, contenant un Avent & un Carême, *in*-12, 4 vol. 10 l.

Ouvrages de M. JACQUELOT.

Diſſertations ſur l'Exiſtence de Dieu, nouvelle édition augmentée de la Vie de l'Auteur & de quelques Lettres concernant la même matiere, 3 vol. *in*-12, 7 l. 10 ſ.
Diſſertations ſur le Meſſie, où l'on prouve aux Juifs que Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie promis & prédit dans l'Ancien Teſtament, *in*-12, 2 l. 10 ſ.
Traité de la Vérité & de l'Inſpiration des Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, nouvelle édition, 2 vol. *in*-12, 5 l.

Ouvrages de M. l'Abbé PREVOST.

Le Pour & Contre, Ouvrage Périodique d'un goût nouveau, dans lequel on s'explique librement ſur tout ce qui peut intéreſſer la curioſité du Public en matiere de Sciences, d'Arts, de Livres, &c. ſans prendre parti & ſans offenſer perſonne, 20 vol. *in*-12, 70 l.
Le Doyen de Killerine, Hiſtoire Morale, compoſée ſur les Mém. d'une illuſtre Famille d'Irlande, ornée de tout ce qui peut rendre une lecture utile & agréable, 6 vol. *in*-12. 12 l.
Hiſtoire de Marguerite d'Anjou, Reine d'Angleterre, contenant les Guerres de la Maiſon de Lancaſtre contre la Maiſon d'Yorck, 2 vol. *in*-12. 5 l.
Hiſtoire d'une Grecque moderne, 2 volumes *in*-12. 4 l.
Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire de Malthe, ou l'Hiſtoire de la jeuneſſe du Commandeur de **** 2 vol. *in*-12. 4 l.

Campagnes Philoſophiques, ou Mémoires de M. de Montcal, Aide de Camp de M. le Maréchal de Schomberg, contenant l'Hiſtoire de la Guerre d'Irlande, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Hiſtoire de la Vie de Ciceron, tirée de ſes Ecrits & des Monumens de ſon ſiécle, avec les Preuves & des Eclairciſſemens, compoſée ſur l'Ouvrage Anglois de M. Midleton, ſeconde Edition, 5 vol. *in* 12. 12 l. 10 ſ.

Voyage du Capitaine Robert Lade en différentes parties de l'Afrique, de l'Aſie & de l'Amérique, contenant l'Hiſtoire de ſa fortune, & ſes Obſervations ſur les Colonies & le Commerce des Eſpagnols, des Anglois, des Hollandois, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois, 2 vol. *in*-12. 5 l.

Lettres de Ciceron, *qu'on nomme vulgairement* FAMILIAIRES, traduites en François ſur les Editions de GRÆVIUS & de M. l'Abbé D'OLIVET, avec des Notes continuelles, 5 volumes *in*-12, 12 l. 10 ſ.

Hiſtoire générale des Voyages, depuis le commencement de xve ſiécle, contenant ce qu'il y a de plus curieux, de plus utile & de mieux vérifié dans toutes les Relations des différentes Nations du Monde; Ouvrage traduit de l'Anglois, par ordre de Monſeigneur le Chancelier de France, 10 vol. *in*-4°. 200 l.

—La même 10 vol *grand papier*, 300 l.

L'Ouvrage contiendra 13 vol. *in*-4°., orné de Cartes géographiques & de Figures; les volumes *in* 4° ſe vendent; 20 l.

En grand papier, 30 l.

Le même Ouvrage *in*-12, contiendra 52 volumes; chaque volume ſe vend, 3 l.

L'on donnera réguliérement tous les ans 2 volumes *in*-4°, & 8 volumes *in*-12.

L'on trouve chez le même Libraire les Livres nouveaux, tant de France que des Pays étrangers.
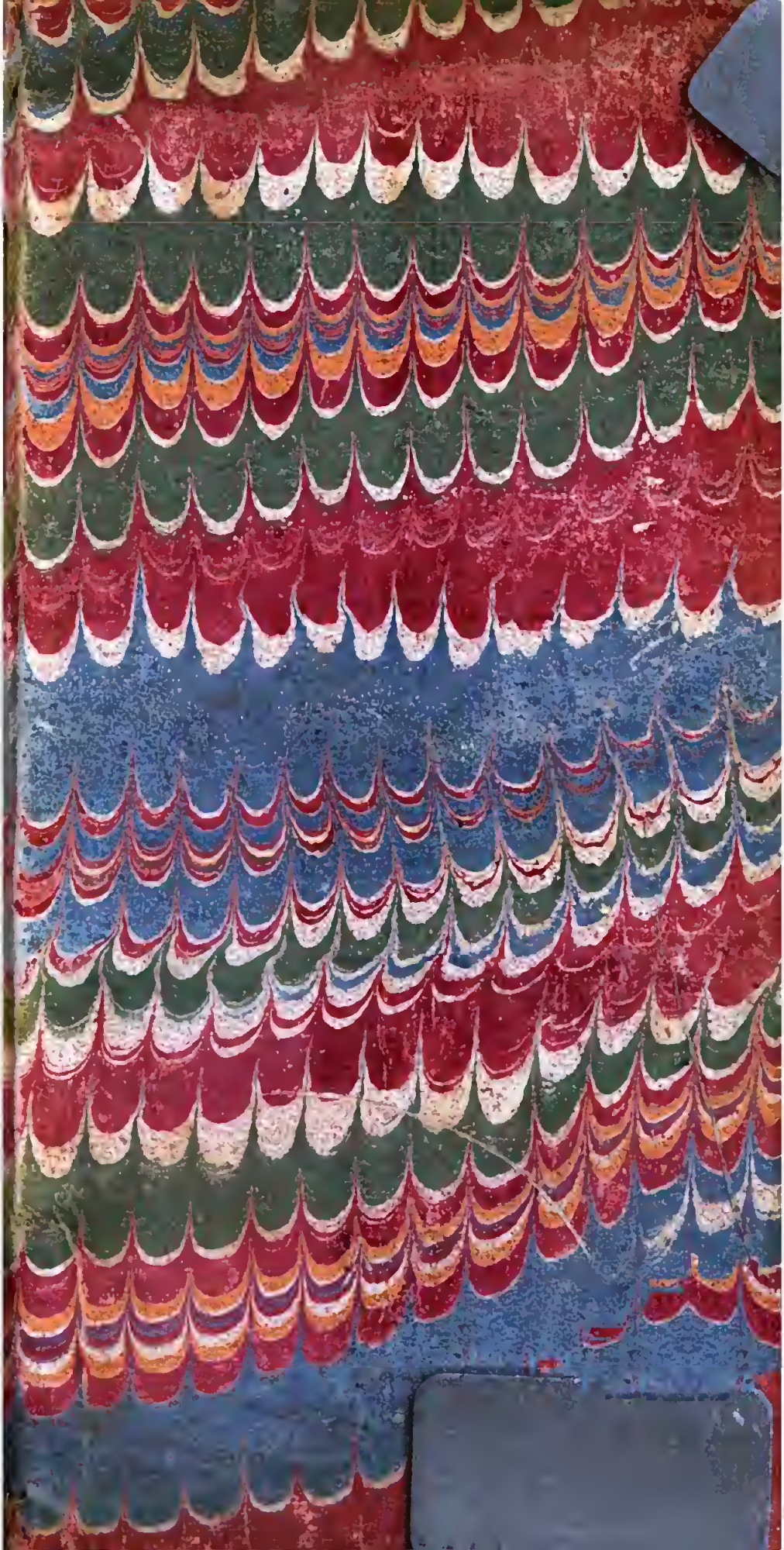
Biblioteca Nazionale Centrale Firenze FONDO PALATINO
551583